Rep. XIII. 4. no. 177.

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-711929-p0005-2

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME SOIXANTE-TROISIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1784.

HALLE
UNIVERS
ZVHALL

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

1775–1778.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-711929-p0009-8

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIERE.

A M. CHRISTIN, *avocat à Saint-Claude.*

Le 9 de janvier.

CELUI qui a l'impertinence de vivre encore dans Ferney, accablé de maladies; celui qui ne ceſſera jamais de vous aimer tant qu'il reſpirera; celui qui s'intéreſſe plus que jamais aux eſclaves que vous allez rendre libres; celui qui eſpère faire encore ſes pâques une fois avec vous avant de mourir, vous embraſſe très-tendrement, mon cher ami, vous et toute votre famille. 1775.

Vous ſavez, ſans doute, que quelqu'un ayant dit, devant le roi, que M. *Turgot* n'allait jamais à la meſſe, M. de *Maurepas* a répliqué qu'en récompenſe M. l'abbé *Terrai* y allait tous les jours. *V.*

1775.

LETTRE II.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 de janvier.

MON cher ange, je sens la grandeur de vos pertes, et je sens aussi que, dans mon misérable état, je ne puis être au nombre de ceux qui, par leur présence, par leur assiduité et par leur zèle, sont à portée de verser quelque consolation dans votre belle ame. Il est certain que, si je puis avoir au printemps un peu de force, et si je suis sûr d'être entièrement ignoré, je viendrai me jeter entre vos bras. Ne pourriez-vous point trouver quelque façon de me mettre à portée de venir vivre quelque temps pour vous seul, avant que je meure? Si, par exemple, M. le duc de *Praslin* allait à Praslin au printemps, si vous y alliez passer une quinzaine de jours, s'il voulait avoir la bonté de me donner une chambre bien chaude dans ce château que j'ai habité si long-temps, je viendrais vous y trouver et jouir de vos bontés et des siennes, sans être tenté d'entrer dans Paris. J'abandonnerais volontiers pour vous ma colonie qui demande mes soins continuels du soir au matin. Vous seriez ma consolation beaucoup plus que je ne serais la vôtre; car vous avez perdu la plupart de vos amis, et j'ai perdu les trois quarts de moi-même.

Si je ne puis vous apporter mon douloureux et triste individu, accablé par la vieillesse, et n'ayant que la mort en perspective, je vous enverrai du

moins trois ou quatre petits enfans que j'ai faits en dernier lieu pour vous amuser. J'ai grand'peur qu'ils ne me survivent pas; mais, en y travaillant, je vous avais toujours devant les yeux. Je me disais toujours: Cela pourra-t-il plaire à M. d'*Argental*? Il faut savoir à présent comment je pourrai vous faire tenir cette petite famille. N'avez-vous point, vous et M. de *Thibouville*, quelque ami contre-signant? pourrais-je envoyer trois exemplaires à M. le duc de *Praslin*? j'attends sur cela vos ordres. Vous autres gens de Paris, vous n'êtes nullement exacts en correspondance. Par exemple, M. de *Thibouville* m'avait écrit qu'il avait envoyé chez le banquier *Tourton* pour une chaîne de montre, et il se trouve aujourd'hui que c'est chez le banquier *Germani*. Pourvu qu'on sorte de chez soi à l'heure des spectacles, il semble que toutes les affaires du monde soient faites. 1775.

Je demande pardon à M. de *Thibouville* de cette observation.

Ce qui regarde mon jeune prussien est plus sérieux. Le roi de Prusse commence à sentir tout son mérite; et, en effet, les progrès que cet officier a faits chez moi dans l'art du génie et du dessin sont étonnans. J'ai senti tous les inconvéniens de purger sa contumace. J'ai prié, il y a long-temps, M. d'*Ornoi* d'abandonner la lecture de l'énorme fatras qu'il a entre les mains. Il faudrait commencer par prouver démonstrativement que ce procès abominable n'a été entamé que par une cabale contre madame de *Brou*, abbesse de Villancourt; il faudrait prouver que des témoins ont été subornés: un tel procès durerait quatre ou cinq ans, épuiserait les bourses

1775. des plaideurs et la patience des juges, et je mourrais de décrépitude avant qu'on obtînt quelque arrêt qui mît au moins les choses en règle.

La révision des *Calas* a duré trois années; celle des *Sirven* en a duré sept, et je ferai mort probablement dans six mois.

Nous nous bornons pour le présent à demander un sauf-conduit pour une année. J'envoie le modèle du sauf-conduit à madame la duchesse d'*Enville* et à monsieur l'ambassadeur de Prusse; ce modèle doit être présenté et réformé. C'est, ce me semble, M. le comte de *Vergennes* qui doit le signer, puisqu'il est adressé à un étranger qui est réputé être actuellement de service à Wésel. J'ai joint à ce modèle réformable de sauf-conduit, un petit bout de requête aussi réformable. On pourra mettre aisément le tout, dans la forme usitée, au bureau des affaires étrangères.

Je vous supplie donc, mon très-cher ange, de voir ces papiers chez madame la duchesse d'*Enville*, et de nous aider de vos conseils et de vos bons offices. Il me semble que ce sauf-conduit, motivé par le dessein apparent de venir purger sa contumace, ne peut être refusé, et que c'est presque une chose de droit. Je me flatte que M. le comte de *Maurepas*, persuadé par les justes raisons de madame la duchesse d'*Enville*, engagera M. le comte de *Vergennes* à donner le sauf-conduit le plus favorable. Ce jeune homme assurément mérite mieux que cette petite grâce; mais enfin c'est toujours beaucoup si nous l'obtenons. Nous aurons du moins après cela le temps de présenter une requête au roi, qui pourra couvrir les juges et les témoins d'un opprobre éternel, si cette

requête est assez intéressante et assez bien faite pour aller à la postérité, et pour effrayer les fanatiques à venir. 1775.

Cette affaire, mon cher ange, est après vous ma grande passion. C'est en me dévouant pour venger l'innocence que je veux finir ma carrière. Daignez m'aider dans le dernier de mes travaux. *V.*

LETTRE III.

A M. DIONIS DU SEJOUR,

De l'académie des sciences, qui lui avait envoyé son Essai sur les comètes.

A Ferney, le 18 de janvier.

MONSIEUR,

Je vous remercie, avec beaucoup de sensibilité et un peu de honte, de l'utile et beau présent que vous daignez me faire. Je ressemble assez à ce vieux animal de basse-cour à qui on donna un diamant; la pauvre bête répondit qu'il ne lui fallait qu'un grain de millet.

Autrefois, Monsieur, j'aurais pu suivre vos calculs; mais à quatre-vingts et un ans, accablé de maladies, je ne puis guère m'en tenir qu'à vos résultats. Je les trouve si probables que je ne compte pas après vous. Je suis très-persuadé qu'aucune comète ne peut prendre aucune planète en flanc. Vous décidez un grand procès; vous donnez un arrêt par lequel le

1775. genre-humain conservera long-temps son héritage; reste à savoir si l'héritage en vaut la peine.

Je ne crois pas, non plus, que nous acquérions jamais un nouveau satellite qui serait, ce me semble, un domestique fort importun, et qui troublerait furieusement les services que nous rend celui que nous avons depuis si long-temps.

Pour les Arcadiens qui se croyaient plus anciens que la lune, il me semble qu'ils ressemblaient à ces rois d'Orient qui s'intitulaient *cousins du soleil*. Je veux croire que ces messieurs d'Arcadie avaient inventé la musique, *Joli cantare periti Arcades;* mais ces bonnes gens n'apprirent que fort tard à manger du gland, et il est dit qu'ils se nourrirent d'herbe pendant des siècles.

Vous en savez, *Newton* et vous, un peu plus que ces Arcades et que toute l'antiquité ensemble.

Je souhaite que *Newton* ait raison, quand il soupçonne qu'il y a des comètes qui tombent dans le soleil pour le nourrir, comme on jette des buches dans un feu qui pourrait s'éteindre. *Newton* croyait aux causes finales, j'ose y croire comme lui; car enfin la lumière sert à nos yeux, et nos yeux semblent faits pour elle. Toute la nature n'est que mathématique. Vous la voyez toute entière avec les yeux de l'esprit, et moi qui ai perdu les miens, je m'en rapporte entièrement à vous.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime que je vous dois, et avec une respectueuse reconnaissance, Monsieur, votre, &c.

LETTRE IV. 1775.

A M. DE LA CROIX, *avocat*,

Qui lui avait envoyé plusieurs de ses mémoires.

A Ferney, 21 de janvier.

Il semble, Monsieur, qu'en adoucissant les maux de ma vieillesse, et en consolant ma solitude par la lecture de vos agréables ouvrages, vous ayez voulu me priver du plaisir de vous en remercier. Vous ne m'avez point donné votre adresse. Il y a plusieurs personnes à Paris qui portent votre nom, quoiqu'il n'y ait que vous qui le rendiez célèbre.

Je hasarde mes remercîmens chez votre libraire. Il a imprimé peu de mémoires aussi bien faits. Ceux pour la Rosière sont les premiers, je crois, qui aient introduit les grâces dans l'éloquence du barreau. Celui de *Delpech* me semble disputer les probabilités avec beaucoup de vraisemblance; car les hommes ne peuvent juger que par les probabilités. La certitude n'est guère faite pour eux; et voilà pourquoi j'ai toujours pensé que notre code criminel est aussi absurde que barbare. Il n'y a guère de tribunal en France qui n'ait rendu des jugemens affreux et iniques, pour avoir mal raisonné, plutôt que pour avoir eu l'intention de condamner l'innocence.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime et la reconnaissance que je vous dois, Monsieur, votre, &c.

Voltaire.

1775.

LETTRE V.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de janvier.

Mon cher ange, quand vous m'aurez donné une adresse, je vous enverrai quelque chose pour vous amuser ou pour vous ennuyer. En attendant, voici le projet de la petite pancarte que nous demandons à M. de *Vergennes*. Nous ne voulons aucune autre grâce pour le présent. Nous vous supplions avec la plus vive instance de nous appuyer auprès de madame la duchesse d'*Enville*. Dites-lui, je vous en conjure, que nous n'aurions voulu implorer que ses bontés. Nous n'attendons rien que de la générosité de son cœur; mais nous n'avons pu nous empêcher de donner part de nos demandes au ministre du roi de Prusse, parce qu'il a un ordre exprès du roi son maître de solliciter en faveur de notre infortuné jeune homme. Mais c'est sur madame d'*Enville* que nous fondons toutes nos espérances; et c'est vous, mon cher ange, qui nous avez ouvert cette voie du salut. Consommez votre ouvrage; tâchez de nous faire avoir un sauf-conduit bien honorable, et qui ne soit pas dans la forme commune. Puissé-je vous amener mon très-estimable infortuné qui est, sans doute, actuellement à Vésel, comme S^t *François-Xavier* était en deux lieux à la fois, et comme cela est très-commun parmi nous! Après cela nous verrons

à loisir s'il est permis à un juge de village de solliciter pendant trois mois de faux témoignages pour perdre de jeunes gens de seize à dix-sept ans, parce qu'ils étaient parens de madame de *Brou*, abbesse de Villancourt, et que cette abbesse n'avait pas voulu donner une pensionnaire de son couvent, très-riche, au fils de ce vilain juge, en mariage. 1775.

Nous verrons s'il est permis à ce détestable juge de choisir pour assesseur un marchand de bois reconnu pour fripon, condamné comme tel par des sentences des consuls, qui a été autrefois procureur, et qui n'a jamais été gradué.

Nous verrons s'il est loyal à trois misérables de cette espèce, de faire à trois enfans un procès criminel de six mille pages, et de finir par donner la question ordinaire et extraordinaire à ces enfans, par leur arracher la langue avec des tenailles, par leur couper le poing sur un poteau, par les jeter tout vivans dans un bûcher composé de deux voies de bois de compte et de deux voies de fagots à doubles liens.

Nous verrons si *Pâquier*, petit-fils d'un crieur du châtelet, s'est immortalisé en rapportant au parlement ce procès de six mille pages, pendant que le premier président dormait.

Nous verrons si le *bien jugé*, qui n'a passé que de deux voix, n'est pas le plus infernalement mal jugé.

Nous aurons, je l'espère, des preuves évidentes de tout ce que je vous dis, et nous les mettrons sous les yeux du roi et de l'Europe entière; mais commençons par notre sauf-conduit. Je ne puis rien, je ne veux rien, j'abandonne tout sans ce préalable; je veux finir par-là ma carrière. Ne croyez, ne consultez

1775. aucun bavard d'avocat, qui vous cite *Papon* et *Loyſel*, comme ſi *Papon* et *Loyſel* avaient été des rois légiſlateurs. Ne conſultez, mon cher ange, que votre raiſon et votre cœur.

Dites, je vous en conjure, à M. de *Condorcet* tout ce qui eſt dans ma lettre.

C'eſt pour le coup que je me mets à l'ombre de vos ailes, et que j'y veux mourir.

LETTRE VI.

A M. LE CHEVALIER DE FLORIAN.

A Ferney, 22 de janvier.

Le vieux malade de Ferney remercie bien ſenſiblement M. de *Florianet*, il l'embraſſe de tout ſon cœur; il lui écrit ſur ce petit papier imperceptible pour épargner à un jeune officier, très-médiocrement payé, un port de lettre conſidérable.

M. de *Florianet* a eu bien des tantes, mais il n'en a point eu de plus aimable que celle d'aujourd'hui. Il verra, quand il ſera à Ferney, une ſœur de ſa nouvelle tante, âgée d'environ ſeize ans, et qui ſerait très-digne de commettre un inceſte avec M. de *Florianet*, ſi elle n'était pas retenue par ſon extrême pudeur. Il eſt vrai que cette pudibonde demoiſelle va rarement à la meſſe, parce qu'elle s'y ennuie, et qu'elle n'entend pas encore le latin; mais vous la corrigerez, et vous pourriez bien abandonner pour elle mademoiſelle *Dupuits* qui vous aimait ſi tendrement

et si violemment. Le nez de mademoiselle *Dupuits* ne se réforme point encore, mais ses doigts acquièrent une souplesse merveilleuse au clavecin. 1775.

Voilà tout ce que je puis vous mander de votre famille, dont j'ai l'honneur d'être un peu par ricochet. Je vous donne ma bénédiction *in quantum possum et in quantum indiges. V.*

LETTRE VII.

A M. LE BARON DE CONSTANT DE REBECQUE.

25 de janvier.

Le moribond de quatre-vingts et un ans est dans son lit, Monsieur, tout comme vous l'avez vu; mais avant de mourir, il vous enverra ce Don Pèdre qui est d'un jeune homme: vous vous en apercevrez bien à son style qui n'est pas encore formé.

J'ai eu le bonheur de voir au chevet de mon lit monsieur votre fils. Il me paraît plus formé que l'auteur de Don Pèdre; il est très-aimable et digne de vous.

Je vous remercie infiniment des deux jeunes gens condamnés à rendre un crucifix de grand chemin, pour en avoir brisé un autre; rien n'est plus juste. Vous me donnez envie de connaître M. le bailli de Rue (*). On y va un peu plus vertement chez les Velches; on inflige la peine des parricides. C'est une autre espèce de justice qui est toute divine: car

(*) M. d'*Alt.*

1775. un crucifix de bois étant DIEU, et DIEU étant notre père, il eſt clair que celui qui a caſſé la tête au crucifix, a caſſé la tête à ſon père; donc le ſupplice des parricides lui eſt dû très-légitimement.

Je mourrai en admirant cette juriſprudence, mais en vous aimant.

LETTRE VIII.

A MADAME DE SAUVIGNI.

A Ferney, 25 de janvier.

Vous ne ſauriez croire, Madame, quel plaiſir vous m'avez fait, en voulant bien m'envoyer le mémoire de M. *Gerbier*. Je m'intéreſſe à ſa gloire, et je ne vois pas comment on pourrait l'attaquer après la lecture d'un tel écrit. Il eſt ſage et vigoureux; il ne court point après l'eſprit, il ne court qu'après la vérité; il la ſaiſit avec la vraie éloquence qui n'eſt pas celle des jeux de mots. J'ai été fort aiſe de ne point trouver là le verbiage éternel du barreau. La plupart des avocats parlent toujours comme l'*Intimé*.

Je viens de recevoir, Madame, une lettre de M. le marechal de *Richelieu;* il n'eſt pas homme à verbiage. Il a la bonté de me promettre les petits payemens que ma ſituation très-embarraſſante me forçait de lui demander. Je me trouvais tellement preſſé, que j'avais oſé vous importuner de mes miſérables affaires; j'en ſuis bien honteux: mais je me

voyais noyé, et je m'adreſſais à Ste *Geneviève*. Je ſuis actuellement dans mon lit, pendant que M. et madame de *Florian* dînent chez votre ami M. *Tronchin*. 1775.

Madame de *Florian* eſt plus aimable que jamais. Elle ſoutient ſon état avec eſprit, avec dignité et avec grâces. *Cabanis* la dirige; il eſt au fait des maladies des dames plus que perſonne. Elle s'eſt accoutumée à notre ſolitude philoſophique et à notre vilain climat; rien n'a paru la dégoûter: cela eſt d'un bien bon eſprit. On voit bien par qui elle a été élevée. Elle a une ſœur de quinze à ſeize ans, dont je voudrais bien être le précepteur; mais elle n'en a pas beſoin, et on n'élève pas les filles quand on a quatre-vingts et un ans.

J'ai vu la comédie italienne du conclave. Il n'y a ni gaieté ni eſprit; mais c'eſt toujours beaucoup qu'on ſe moque du conclave à Rome.

Agréez toujours, Madame, le tendre reſpect du vieux malade de Ferney. *V.*

1775.

LETTRE IX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 25 de janvier.

PARDON, Madame, pour *Gluck* ou pour le chevalier *Gluck*. Je croyais vous avoir mandé qu'une dame qui eſt aſſez belle, et qui a une voix approchante de celle de mademoiſelle *le Maure*, m'avait chanté un récitatif meſuré de ce réformateur, et qu'elle m'avait fait un très-grand plaiſir, quoique je ſois auſſi ſourd qu'aveugle quand les neiges viennent blanchir les Alpes et le mont Jura.

Je vous demande pardon d'avoir eu du plaiſir, et d'en avoir eu par un *Gluck*. Il ſe peut que j'aye eu tort; il ſe peut auſſi que les autres morceaux de ce *Gluck* ne ſoient pas de la même beauté. De plus, je ſens bien qu'il entre un peu de fantaiſie dans ce qu'on appelle goût en fait de muſique. J'aime encore les beaux morceaux de *Lulli*, malgré tous les *Glucks* du monde.

Mais venons, je vous en prie, à l'affaire que vous voulez bien protéger. Je me ſuis mis aux pieds de madame la ducheſſe d'*Enville;* je ne compte que ſur elle; je n'aurai d'obligation qu'à elle. Nous demandons un ſauf-conduit, et rien autre choſe; mais comme ces ſauf-conduits ſe donnent par M. de *Vergennes* aux affaires étrangères, il a fallu abſolument commencer par avoir un congé du roi de Pruſſe,

Pruſſe, et en donner part à ſon ambaſſadeur, d'autant plus que le roi de Pruſſe lui-même a recommandé vivement mon jeune homme à ce miniſtre. 1775.

Nous attendons de la protection de madame la ducheſſe d'*Enville* que nous obtiendrons, en termes honorables, ce ſauf-conduit ſi néceſſaire; le temps fera le reſte. Ce ſera peut-être une choſe auſſi curieuſe qu'affreuſe de voir comment un petit juge de province, voulant perdre madame de *Brou* abbeſſe de Villancourt, ſuborna des faux témoins, et nomma pour juger avec lui un procureur devenu marchand de bois et de vin, condamné aux conſuls pour des friponneries.

C'eſt ce cabaretier qui condamna, lui troiſième, deux enfans innocens au ſupplice des parricides. On ne le croirait pas: vous ne m'en croirez pas vous-même, en vous feſant lire ma lettre; cependant rien n'eſt plus vrai.

Cette étrange ſentence fut confirmée au parlement de Paris, à la pluralité des voix. Il y avait ſix mille pages de procédures à lire: il fallait ce jour-là écrire aux *claſſes*, et minuter des remontrances. On ne peut pas ſonger à tout. On ſe dépêcha de dire que le marchand de bois avait *bien jugé*; et ces deux mots ſuffirent pour briſer les os de ces deux enfans, pour leur arracher la langue avec des tenailles, pour leur couper la main droite, pour jeter leur corps tout vivant dans un feu compoſé de deux voies de bois et de deux charrettes de fagots. L'un ſubit ce martyre en perſonne, l'autre en effigie: mais le temps vient où le ſang innocent crie vengeance.

Cet exécrable aſſaſſinat eſt plus horrible que celui

1775. des *Calas :* car les juges des *Calas* s'étaient trompés sur les apparences, et avaient été coupables de bonne foi ; mais ceux d'Abbeville ne se trompèrent pas ; ils virent leur crime et ils le commirent. Je crois vous avoir déjà dit, Madame, à peu-près ce que je vous dis aujourd'hui ; mais je suis si plein que je répète.

Mon grand malheur est que je désespère de vivre assez long-temps pour venir à bout de mon entreprise ; mais je l'aurai du moins mise en bon train. Les parties intéressées achèveront ce que j'ai commencé.

Pour écarter l'horreur de ces idées, je vous demande comment je pourrais m'y prendre pour vous faire tenir un chiffon qui vous ennuiera peut-être. Il est dédié à un homme que vous n'aimez point, à ce qu'on dit ; c'est M. d'*Alembert :* mais vous pardonnerez sans doute à un académicien qui dédie un ouvrage à l'académie sous le nom de son secrétaire. Si vous ne l'aimez pas, vous l'estimez, et il vous le rend au centuple.

Moi je vous estime et je vous aime de toutes les forces de ce qu'on appelle mon ame. *V.*

LETTRE X.

1775.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 de janvier.

PARDONNEZ-MOI, je vous en supplie, de vous avoir importuné si indiscrétement; mais, en vérité, Monseigneur, pouvais-je imaginer que les préliminaires de cette maudite affaire avec madame de *Saint-Vincent* vous coûteraient quarante mille livres? La justice, dit-on, devait se rendre gratis avant la renaissance des anciens parlemens. Quel gratis que quarante mille francs d'entrée de jeu, et cela parce que l'on a voulu vous voler!

Ce n'était qu'à la dernière extrémité que j'avais recours à vos bontés, ayant mis presque tout mon bien sur M. le duc de *Virtemberg*, sur M. le duc de *Bouillon* et sur le roi, et n'étant payé de personne; ayant eu l'impertinence de bâtir une espèce de jolie petite ville, et étant accablé par les demandes continuelles de trente manufacturiers qu'il faut soutenir. Ma tête, qui n'est pas plus grosse que rien, ne pouvait porter tous ces fardeaux, et j'étais au désespoir, lequel désespoir était encore augmenté par la mort du notaire *Laleu* qui, par quelques avances, m'empêchait de me jeter par la fenêtre.

J'ai bien mal pris mon temps auprès de vous, je l'avoue; mais votre indulgence me rassure.

Je vois bien de la fermentation à Paris, malgré la musique de *Gluck*, et malgré les comédies que donne

1775. *Henri IV* au théâtre français, au théâtre italien et aux marionnettes. Vous êtes accoutumé depuis long-temps aux changemens de scènes: mais la véritable gloire, les grands services rendus, et un peu de philosophie, sont une bonne égide contre tous les coups de la fortune. Vous êtes actuellement comme les évêques qui se dispensent de la résidence pour venir plaider à Paris. Je suis persuadé que, si au lieu de dépenser quarante mille francs, et peut-être quatre-vingts mille, pour faire condamner une catin friponne, vous lui aviez donné dix mille francs d'aumône, elle vous aurait demandé pardon à genoux et par écrit; mais il n'est plus temps, il faut poursuivre cette détestable affaire qui vous coûtera plus qu'elle ne vaut.

J'aime mieux les canons de Fontenoi, les fourches de Closter-Seven, Minorque et Gènes; ce sont-là vos vrais billets au porteur.

Si vous aviez le temps de vous amuser ou de vous ennuyer, je pourrais bien vous envoyer quelque chose dans peu de jours; ce serait la lie de mon vin. Il vous paraîtrait peut-être plat ou aigre; et d'ailleurs je tremble toujours de prendre mal mon temps.

Agréez, je vous en conjure, mon très-tendre respect, en quelque temps que ce puisse être. *V.*

LETTRE XI. 1775.

A MADAME

LA DUCHESSE D'ENVILLE.

Janvier.

MADAME,

Je me jette à vos pieds cette fois-ci bien ſérieuſement, et je vous conjure d'achever, par votre protection de rendre la vie et l'honneur au plus innocent, au plus ſage, au plus modeſte et plus malheureux gentilhomme de France.

Il ne s'agit plus actuellement d'aucune formalité de loi, ni d'aucune lettre en chancellerie. Il demande au roi un ſauf-conduit d'une année, comme vous le verrez par les petits papiers ci-joints. Il lui faudra en effet une année entière, au moins, pour débrouiller tout le chaos de cette abominable aventure; et le roi ſon maître voudra bien me le confier encore, ſuppoſé que je vive.

Ce n'eſt point à moi à prévoir s'il cherchera à entrer dans le ſervice de France, ou s'il reſtera à celui du roi de Pruſſe. Tout ce que je ſais, c'eſt qu'il eſt un très-bon officier et un bon ingénieur. Il eſt ſuppoſé réſider à Véſel, et il ne peut ſe montrer en France qu'avec un ſauf-conduit. Nous en demandons un qui ſoit à peu près ſuivant le modèle que nous préſentons.

1775. Cette petite grâce, qui ne tire à aucune conséquence, dépend entièrement du miniſtre des affaires étrangères ; et je ſuis bien sûr que ce miniſtre fera tout ce que M. le comte de *Maurepas* voudra.

Daignez donc, Madame, en parler à M. de *Maurepas* quand vous le verrez. Permettez qu'on mette cette bonne action dans la liſte de celles que vous faites tous les jours, quoique cette liſte ſoit un peu longue.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond reſpect et la plus vive reconnaiſſance, Madame, &c.

LETTRE XII.

A M. LE BARON DE GOLTZ,

MINISTRE DU ROI DE PRUSSE, *à Paris.*

Janvier.

MONSIEUR,

Le roi de Pruſſe continue à honorer de ſa protection M. d'*Etallonde*, et nous comptons ſur la vôtre. Il ne nous faut actuellement qu'un ſauf-conduit à peu-près tel que nous oſons en préſenter le modèle. Une grâce ſi légère ne peut ſe refuſer, et M. d'*Etallonde* en a un beſoin eſſentiel pour aller lui-même dans ſa ville rechercher les pièces eſſentielles qui lui manquent. Elles démontreront ſon innocence et les manœuvres infernales dont on s'eſt ſervi pour faire condamner deux jeunes gentilshommes,

pleins de mérite, à des ſupplices plus horribles que ceux dont on punit les parricides. 1775.

Nous avons déjà ſix mille pages de la procédure, et cela ne ſuffit pas, à beaucoup près. Vous auriez gagné quatre ou cinq batailles en bien moins de temps que cet exécrable procès n'a été jugé.

Le ſauf-conduit dépend de M. le comte de *Vergennes*. M. le comte de *Maurepas* a trop de grandeur d'ame et trop de bonté pour s'y oppoſer. Vous aurez, Monſieur, la ſatisfaction d'avoir conſervé la vie, l'honneur et la fortune à un jeune gentilhomme digne de ſervir ſous vous.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect et reconnaiſſance,

Monſieur,

de votre Excellence, &c.

LETTRE XIII.

A M. LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD.

Janvier.

MONSEIGNEUR,

Je vous conjure, ſans préambule, de vous joindre à madame la ducheſſe votre mère pour une très-bonne action. Je ne connais pas de meilleur moyen de vous plaire. Vous verrez, par un petit papier que j'ai l'honneur de lui envoyer, qu'il n'eſt queſtion que de rendre l'honneur, la fortune et la vie, par cinq ou ſix mots, à un jeune gentilhomme plein de mérite. La choſe dépend de M. de *Vergennes* qui ne refuſera

1775. rien à M. le comte de *Maurepas*, et M. de *Maurepas* vous refusera encore moins.

Si l'aventure du chevalier de *la Barre* vous a fait frémir d'horreur, la protection que vous et madame la duchesse d'*Enville* donnerez à son ami infortuné nous fera verser des larmes de joie.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

Monseigneur, &c.

LETTRE XIV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

1 de février.

C'EST bien vous, Madame, qui êtes ma patronne et ma véritable protectrice. Ma dernière volonté est de me jeter à vos pieds; mais ce ne peut être que de mon lit à la bride de votre cheval; et il y a cent vingt-cinq lieues entre lui et moi.

J'ai l'honneur de vous envoyer, par la voie que vous m'avez indiquée, le dernier radotage de ma vieillesse, et je vous supplie de ne le pas lire; car, vivant ou mourant, je ne veux pas vous ennuyer. Je ne pense plus guère, mais mes dernières pensées seront pour vous avec la plus respectueuse et la plus tendre reconnaissance.

Le vieux malade et radoteur de Ferney, V.

LETTRE XV. 1775.

A M. DE LALANDE.

A Ferney, 6 de février.

En tibi norma poli et divæ libramina molis;
Computus en Jovis, &c.

Voilà, Monsieur, ce que *Halley* disait à *Newton*, et ce que je vous dis.

Je reçus hier le plus beau présent qu'on m'ait jamais fait. J'ai passé tout un jour et presque toute une nuit à lire le premier volume, et j'ai entamé le second.

C'est, je crois, la première fois qu'on a lu tout de suite un livre d'astronomie. Vous avez trouvé le secret de rendre la vérité aussi intéressante qu'un roman.

Je vous demanderais pourtant grâce pour *Alexandre* à qui vous reprochez d'avoir été effrayé d'une éclipse de lune, avant la bataille d'Arbelles. *Plutarque* ne lui impute pas tant de faiblesse et tant d'ignorance.

Quinte-Curce dit, au contraire, que l'armée (qui n'était pas composée de philosophes) fut prête à se soulever contre *Alexandre*, *jam pro seditione res erat*. Le roi fit rassurer ses soldats par les mages égyptiens qu'il avait auprès de lui, et marcha aux ennemis immédiatement après l'éclipse.

Comment en effet le disciple d'*Aristote* aurait-il ignoré la cause de ce phénomène si ordinaire, et comment *Alexandre* aurait-il connu la terreur?

1775. Après avoir demandé grâce pour ce prince, je ne vous la demanderai pas pour les pères de l'Eglise qui ont nié les antipodes; je ne la demanderai pas pour l'ami *Pluche*, qui va toujours chercher dans la langue hébraïque (qu'il ne savait pas) les raisons des choses qui n'ont jamais existé.

J'aimerai surtout bien mieux me confirmer avec vous dans le système démontré par *Newton*, que d'attribuer aux anciens, quels qu'ils soient, des connaissances astronomiques dont ils n'ont jamais eu que des soupçons très-vagues.

Enfin, Monsieur, je trouve dans votre livre de quoi m'instruire et me plaire à tout moment. J'ai presque oublié, en le lisant, tous les maux dont je suis accablé. Je serai bientôt privé pour jamais de ce grand spectacle du ciel qui est actuellement couvert de brouillards, du moins dans notre pays. Il fait plus beau sans doute sur les bords du Nil et sur ceux de l'Euphrate, que dans le voisinage du lac de Genève. Il y a trois mois que je suis dans mon lit; et sans vous je n'aurais renouvelé connaissance avec aucune planète.

Vous aviez daigné me promettre que vous honoreriez Ferney d'un obélisque et d'une méridienne. Je ne crois pas vivre assez pour entreprendre cet ouvrage; je me bornerai, cette année, à bâtir des granges de ce que vous appelez pizay (*) (si je ne me trompe.)

Si vous aviez un moment à vous, je vous supplierais de me dire à qui je dois m'adresser

(*) Pizay est une terre argileuse, battue entre des planches, et dont on fait des maisons dans la Bresse.

pour avoir un bon ouvrier avec lequel je ferais mon marché. 1775.

Je vous demande bien pardon de cette importunité.

Je ne sais pas comment j'ose vous parler des choses terrestres, après tout ce que je viens de lire.

Agréez, je vous prie, Monsieur, la reconnaissance et la respectueuse estime de votre, &c.

Le vieux malade de Ferney.

Permettez-moi de présenter mes respects à M. et à madame de *Maron* (*).

LETTRE XVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

27 de février.

J'AI été très-mal, Madame, depuis près d'un mois. Je le suis encore, et je ne sais pas trop comment je suis en vie. Je crois qu'il est arrivé la même chose à Don Pèdre qu'à moi; cependant je vous en envoie une seconde édition, parce que j'apprends dans mon lit qu'il n'y a plus d'exemplaires de la première à Genève.

(*) Madame de *Maron*, baronne de Meillonnaz, qui demeure à Bourg-en-Bresse, a fait huit tragédies de quinze à dix-huit cents vers chacune, et deux comédies en vers. M. de *Voltaire*, qui en a vu quelques-unes, leur a donné des applaudissemens. La modestie de l'auteur l'a empêché de les publier, ainsi qu'un grand nombre de lettres que M. de *Voltaire* lui avait adressées, et qu'elle n'a point voulu communiquer par le même motif.

1775. Tout est allé, je crois, à Paris. Vous recevrez probablement l'exemplaire de l'édition nouvelle, par M. d'*Ogni*.

Je vous conseille de ne vous jamais faire lire de vers; car outre qu'on en est fort las, ils sont trop difficiles à lire. Vous trouverez mieux votre compte avec de la prose. Je vous prie même de lire une note qui se trouve à la fin de la Tactique dans le même recueil. Elle est assez intéressante pour ceux qui n'aiment pas qu'on égorge le genre-humain pour de l'argent.

Le nombre infini de maladies qui nous tuent, est assez grand; et notre vie est assez courte pour qu'on puisse se passer du fléau de la guerre.

Je finirai bientôt ma carrière au coin de mon feu. Etendez la vôtre, Madame, aussi loin que vous le pourrez; jouissez de tous les plaisirs que votre triste état vous permet. Le mot de plaisir est bien fort, j'aurais dû dire consolations, et même consolations passagères; car il n'en reste rien, lorsqu'au sortir d'un grand souper on se retrouve avec soi-même, et qu'on passe la nuit à se rappeler en vain ses premiers beaux jours. Tout est vanité, disait l'autre. Eh! plût à Dieu que tout ne fût que vanité! mais la plupart du temps tout est souffrance. J'en suis bien fâché, mais rien n'est plus vrai.

Ma lettre est un peu de *Jérémie;* j'aimerais mieux être *Anacréon*. Je vous prie de me pardonner mes lamentations, et de croire que le bon homme *Jérémie*, au milieu de ses montagnes, vous est aussi tendrement attaché que s'il avait le bonheur de vous voir tous les jours.

Le vieux malade de Ferney.

LETTRE XVII. 1775.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 de mars.

PARDON, mon cher ange; ce n'eſt pas ma faute ſi j'ai tâté un peu de l'agonie aux approches de l'équinoxe, ſelon ma louable coutume. J'ai été bien ſot quand j'ai cru être au moment où je ne vous reverrais plus. Je ne veux pas perdre l'eſpérance qui eſt toujours au fond de ma boîte de *Pandore*.

J'avais fait relier une nouvelle édition de Don Pèdre et compagnie pour M. de *Thibouville*, je ne ſais plus comment faire pour la lui envoyer. Il y a long-temps qu'elle eſt toute prête. Eſt-il poſſible qu'il n'ait pas un contre-ſeing de quelque intendant des poſtes à ſon ſervice? ces pauvres Pariſiens ne s'aviſent jamais de rien. Je prends le parti de la lui envoyer par la diligence de Lyon, empaillée comme un pâté.

Le Kain a mandé qu'il avait une vieille Eryphile de moi; c'eſt une eſquiſſe aſſez mauvaiſe de la Sémiramis. Il ſerait ridicule que ce croquis parût, et il n'eſt pas moins à craindre qu'il ne paraiſſe.

Je me flatte que mon cher ange me ſauvera de cette petite honte.

Il faut que je vous conte que j'avais envoyé un vaiſſeau dans l'Inde, avec quelques aſſociés; le tonnerre eſt tombé ſur notre vaiſſeau et a tout fracaſſé. J'ai, Dieu merci, un anti-tonnerre à Ferney dans

1775. mon jardin. Vous savez que cela s'appelle un conducteur; avec cette précaution on n'a rien à craindre sur terre. C'en serait trop d'avoir à la fois affaire au tonnerre sur la mer des Indes et dans mon parterre: les dévots se moqueraient trop de moi.

Je conseille à *Beaumarchais* de faire jouer ses factums, si son Barbier ne réussit pas.

Adieu, mon cher ange; je n'en peux plus, permettez que je vous embrasse bien tendrement avec le peu de force qui me reste. *V.*

LETTRE XVIII.

A M. LE CHEVALIER DE CHATELLUX.

10 de mars.

J'APPRENDS, Monsieur, que vous faites à M. de *Châteaubrun* l'honneur de lui succéder. S'il ne s'était pas pressé de vous céder sa place, je vous aurais demandé la préférence. J'ai été si malade, depuis près de deux mois, que j'ai cru que je le gagnerais de vîtesse, et alors je me serais recommandé à vos bontés. L'académie me devient plus chère que jamais.

Je ne sais si vous avez reçu, Monsieur, une petite édition de cette esquisse de Don Pèdre, qu'un génevois devait mettre de ma part à vos pieds. S'il ne vous l'a pas remise, voudriez-vous avoir la bonté de me dire comment je pourrais m'y prendre pour vous rendre cet hommage que mon état très-douloureux m'empêche de vous présenter moi-même?

Pardonnez à ma terre épuisée si elle ne porte pas de meilleurs fruits. Rien ne serait plus propre à me rajeunir que de venir vous faire ma cour, de vous entendre à votre réception, et de partager l'honneur que vous nous faites. 1775.

S'il est vrai que la *Raison* ait passé par Paris, dans ses petits voyages, elle doit y rester pour vivre avec l'auteur de *la Félicité publique*. Ce n'est pas une médiocre consolation pour moi de voir mon opinion sur cet ouvrage si bien confirmée. M. de *Malesherbes* a dit que ce livre était digne de votre grand-père; et moi j'ai l'insolence de vous dire que votre grand-père, tout votre grand-père qu'il est, en était incapable, malgré son génie et son éloquence. Je pensai ainsi, lorsque j'ignorais que la *Félicité* venait de vous. Je n'ai jamais changé d'avis, et certainement je n'en changerai pas.

La *Raison* et la *Vérité* sa fille se recommandent à vos bontés, et moi chétif qui voudrais bien être de la famille, je me mets à vos pieds.

Le vieux malade de Ferney.

1775.

LETTRE XIX.

A M. BOURGELAT.

A Ferney, 18 de mars.

Mes maladies continuelles, Monsieur, m'ont empêché de vous remercier plutôt du mémoire utile et digne de vous, que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il y a quatre-vingts et un ans que je souffre et que je vois tout souffrir et mourir autour de moi. Tout faible que je suis, l'agriculture est toujours mon occupation. J'étais étonné qu'avant vous les bêtes à cornes ne fussent que du ressort des bouchers, et que les chevaux n'eussent pour leurs *Hippocrates*, que des maréchaux ferrans. Les vrais secours manquent dans les pays les plus policés. Vous avez seul mis fin à cet opprobre si pernicieux.

Les animaux, nos confrères, méritaient un peu plus de soin, surtout depuis que le Seigneur fit un pacte avec eux, immédiatement après le déluge. Nous les traitons, malgré ce pacte, avec presque autant d'inhumanité que les Russes, les Polonais et les moines de Franche-Comté traitent leurs payſans, et que les commis des fermes traitent ceux qui vont acheter une poignée de sel ailleurs que chez eux.

Je voudrais qu'on cherchât des préservatifs contre les maladies contagieuses de nos bestiaux, dans le temps qu'ils sont en bonne santé, afin de les essayer quand ils sont malades. On pourrait alors, sur une centaine de bœufs attaqués, éprouver une douzaine de

de remèdes différens, et on pourrait raisonnablement espérer que de ces remèdes il y en aurait quelques-uns qui réussiraient. 1775.

Il y a, dans le moment présent, une maladie contagieuse en Savoie, à une lieue de chez moi. Mon préservatif est de n'avoir aucune communication avec les pestiférés, de tenir mes bœufs dans la plus grande propreté, dans de vastes écuries bien aérées, et de leur donner des nourritures saines.

La dureté du climat que j'habite entre quarante lieues de montagnes glacées d'un côté, et le mont Jura de l'autre, m'a obligé de prendre pour moi-même des précautions qu'on n'a point en Sibérie. Je me prive de la communication avec l'air extérieur, pendant six mois de l'année. Je brûle des parfums dans ma maison et dans mes écuries; je me fais un climat particulier, et c'est par-là que je suis parvenu à une assez grande vieillesse, malgré le tempérament le plus faible et les assauts réitérés de la nature.

Le grand malheur des paysans est d'être imbécilles, et un autre malheur est d'être trop négligés: on ne songe à eux que quand la peste les dévaste, eux et leurs troupeaux; mais pourvu qu'il y ait de jolies filles d'opéra à Paris, tout va bien. Je vous ferai très-obligé, Monsieur, de vouloir bien me continuer vos bontés, quand vous communiquerez au public des connaissances dont il pourra profiter.

1775.

LETTRE XX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 de mars.

MON cher ange, le vieux malade avertit qu'il y a un paquet d'une nouvelle édition, arrivé depuis long-temps par la diligence ou par la poste à l'adresse de M. de *Thibouville*. Il doit l'avoir reçu ou l'envoyer chercher.

Je suis bien vieux, je l'avoue; mais j'ai plutôt fait une tragédie que des arrangemens pour la faire parvenir à Paris. Il y a quatre éditions de Don Pèdre, dont deux que je ne connais pas. Cela pourrait prouver qu'il y a encore des gens qui aiment les vers passablement faits, et que l'univers entier n'est pas uniquement asservi aux doubles croches.

Le rôle de *Léonore* plaît à toutes les dames de province, mais ces dames ne disposent pas des suffrages de Paris. *Linguet*, dans une de ses feuilles, a eu la témérité de comparer la scène de don *Pèdre* et de *Guesclin* à celle de *Sertorius* et de *Pompée;* mais on ferait très-mal de jouer cette pièce au tripot de Paris, qu'on appelait autrefois le théâtre français. Il faudrait un *Baron* et une *le Couvreur* avec *le Kain*. Ce n'est pas là une pièce de spectacle et d'attitudes; et vous n'avez précisément que *le Kain* dans Paris.

L'affaire de mon jeune homme me tient bien davantage au cœur. Je suis très-content de la manière dont le roi son maître en use. J'ai découvert

des choſes affreuſes, inſames, exécrables, qui feront dreſſer les cheveux à la tête de tous ceux qui ont encore des cheveux. L'aventure des *Calas* eſt une légère injuſtice et une petite mépriſe pardonnable, en comparaiſon des manœuvres infernales dont j'ai la preuve en main, et que nous ne produirons qu'avec la diſcrétion la plus convenable, et une ſimplicité qui n'offenſera aucun magiſtrat, mais qui touchera tous les cœurs, et ſurtout ceux comme le vôtre. Je crois que je ne finirai que par prendre le public pour juge. Le jeune homme, qui eſt une des plus ſages têtes que j'aye jamais connues, fera ſon mémoire lui-même. Il ne parlera point comme les avocats éloquens qui *invoquent* une loi et un témoignage, qui apportent des raiſons *victorieuſes*, qui parlent de l'ordre moral et politique, et de l'*ordre des avocats*, et qui l'emportent de beaucoup ſur maître *Petit-Jean*; mais il convaincra tous les eſprits par le récit ſimple de la vérité qui a été juſqu'ici entièrement ignorée. 1775.

Adieu, mon cher ange; mon triſte état m'empêche de retire ma lettre. *V.*

1775.

LETTRE XXI.

A M. DE VAINES,

PREMIER COMMIS DES FINANCES.

A Ferney, par Lyon, 18 de mars.

Vous me faites, Monsieur, un présent qui m'est bien cher. J'avais déjà le portrait de M. *Turgot*; mais j'ai fait encadrer celui que je tiens de vos bontés, et je l'ai mis au chevet de mon lit, à cause des vers de M. de *la Harpe*. Non-seulement ces vers sont bons, mais ils sont vrais; ce qui arrive fort rarement à messieurs les contrôleurs généraux. J'ai placé cette estampe vis-à-vis celle de *Jean Causeur*. Ce n'est pas que *Jean Causeur* vaille M. *Turgot*; mais c'est qu'on l'a gravé à l'âge de cent trente ans. Quoique je me sois confiné au pied des Alpes, entre la Savoie et la Suisse, j'aime encore assez la France pour souhaiter que M. *Turgot* vive autant que *Jean Causeur*.

Je vous sais bien bon gré, Monsieur, de cultiver les belles-lettres qui sont d'ordinaire l'opposé de votre administration. L'agriculture, dont je fais profession, n'y est pas si contraire; mais l'aridité des calculs est presque toujours l'ennemie mortelle de la littérature. Heureux les esprits bien faits qui touchent à la fois à ces deux bouts!

Je vous remercie de vos bontés. J'ai l'honneur d'être avec l'estime la plus respectueuse, Monsieur, votre, &c. *Voltaire*.

LETTRE XXII. 1775.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

25 de mars.

Vous êtes pair du royaume, monseigneur le Maréchal; et quoique vous ayez fait le métier de *Mars* plus que celui de *Barthole*, vous devez savoir les lois mieux que moi, supposé qu'il y ait des lois en France, et que tout ne soit pas livré à la chicane et à la fantaisie du moment.

Je conviens que votre affaire est désagréable et importune, mais elle n'est que cela. Il faut être enragé pour feindre de n'être pas convaincu de la vérité de tout ce que votre avocat allégue. Il est vrai qu'il faut trop de contention d'esprit pour démêler ces preuves. La clarté dans les affaires est le premier devoir auquel il faut s'attacher, en quelque genre que ce puisse être.

Au reste, quelque avocat que vous eussiez choisi, il me paraît impossible qu'on rende jamais votre affaire douteuse. Il est démontré qu'on vous a volé, et que pour vous voler on a été faussaire.

Je ne vois dans tout cela qu'un seul petit désagrément, c'est la bonté dont madame de *Saint-Vincent* se vante que vous l'avez honorée en passant, quoiqu'elle ne soit ni assez jeune ni assez jolie pour mériter tant de politesse; mais cette condescendance que vous avez eue pour elle ne mérite qu'une

1775. chanson, et des fauſſaires voleurs méritent un peu mieux.

Je vous avouerai que tout ce procès me fait moins de peine que votre ſituation préſente ; mais vous avez de la ſageſſe et de la fermeté, vous connaiſſez les hommes, vous avez de grandes dignités, de très-beaux établiſſemens, et ſurtout de la gloire que rien ne pourra vous ôter.

Je ſuis forcé de m'occuper à préſent d'une affaire mille fois plus cruelle et plus affreuſe, qui n'a pas la même célébrité que la vôtre, parce qu'elle ne concerne pas des gentilshommes d'un rang auſſi élevé que vous ; mais elle eſt par elle-même ce que je connais de plus flétriſſant pour la France, et de plus abominable après la boucherie des chevaliers du Temple, et après la Saint-Barthelemi. Il y a des horreurs qui ſont ignorées dans Paris, où l'on ne s'occupe que de frivolités, de menſonges, de calomnies, de tracaſſeries et d'opéra comiques ; tout le reſte eſt étranger aux Pariſiens. Si on apprenait à dix heures du matin que la moitié du globe a péri, on irait à cinq heures au ſpectacle, et on arrangerait un ſouper.

Vous ſavez très-bien que les hommes ne méritent pas qu'on recherche leur ſuffrage ; cependant on a la faibleſſe de le déſirer ce ſuffrage qui n'eſt que du vent. L'eſſentiel eſt d'être bien avec ſoi-même, et de regarder le public comme des chiens qui tantôt nous mordent et tantôt nous léchent.

Je vous écris toute cette vaine morale, de mon lit où je ſuis confiné depuis long-temps. Jouiſſez du bonheur ineſtimable d'avoir conſervé votre ſanté à

soixante et dix-huit ans. Songez à tout ce que vous avez vu mourir autour de vous ; vous êtes en tout sens supérieur aux autres hommes. 1775.

Conservez-moi vos bontés pour les deux ou trois minutes que j'ai encore à vivre, c'est-à-dire à souffrir. *V.*

LETTRE XXIII.

A M. LE CHEVALIER DELISLE.

25 de mars.

Vous m'avez écrit, Monsieur, des choses bien plaisantes. Je reçois souvent de gros paquets de livres nouveaux; je les jette dans le feu, et je lis vos lettres pour me consoler. Il me paraît que vous voyez le monde, et que vous le peignez tel qu'il est, c'est-à-dire en ridicule. Je suis bien malade; mais si vous voulez que je meure gaiement, faites-moi la grâce de m'écrire lorsque vous trouverez le genre-humain bien impertinent, et que vous aurez du loisir pour vous en moquer.

J'ai été sur le point d'aller trouver mes deux confrères *Dupré de Saint-Maur* et *Châteaubrun*. Les préparatifs de ce voyage qui n'a pas eu lieu, ne m'ont pas permis de vous écrire. J'imagine que je dois à votre lettre le petit répit que j'ai obtenu. Vous avez adouci tous mes maux. J'ai beaucoup d'obligation à monsieur l'abbé qui porte votre nom, d'avoir dit :

Choiseul est agricole, et Voltaire est fermier.

1775. il semble par ce vers que je fois le fermier de M. le duc de *Choiſeul*. Plût à Dieu que je le fuſſe! je lui rendrais bon compte; je ne le tromperais pas comme quelques-uns peut-être l'ont pu tromper. J'aurais le bonheur de le voir et de l'entendre. Je tiens la condition de ſon fermier pour une des meilleures de ce monde, et je l'aimerais beaucoup mieux que celle de fermier général. Vous avez un ſort bien ſupérieur à ces deux fermes : vous êtes ſon ami, et vous méritez bien de l'être.

Je vous remercie bien, Monſieur, de m'avoir envoyé le dernier mémoire de M. le comte de *Guines*. Il ſemble que les mémoires ſignés *Tort*, ſoient des armes parlantes. Jamais aucun tort ne m'a paru plus évident. J'ai la vanité de croire que DIEU m'avait fait pour être avocat. Je vois que, dans toutes les affaires, il y a un centre, un point principal contre lequel toutes les chicanes doivent échouer. C'eſt ſur ce principe que j'oſai me mêler des procès criminels, affreux et abſurdes, intentés contre les *Calas*, les *Sirven*, *Montbailli*, contre M. de *Morangiés*.

Je tiens la cauſe de M. le maréchal de *Richelieu* pour infaillible, par le même principe. Je crois même qu'il eſt impoſſible à ſes ennemis de penſer autrement. Je ſuis perſuadé que, ſi les juges ſe trompent ſi ſouvent, c'eſt que les formes ne leur permettent guère de peſer les probabilités. Ils oppoſent une loi équivoque à une autre loi équivoque, tandis qu'il faudrait oppoſer raiſon à raiſon, et vraiſemblance à vraiſemblance. Tout procès eſt un problème, il faut avoir l'eſprit un peu géométrique pour le réſoudre.

La mort eſt un problème auſſi, je le réſoudrai

bientôt ; mais il m'eſt démontré qu'en attendant je vous ſerai attaché, Monſieur, avec la plus vive reconnaiſſance. 1775.

Vous m'en avez écrit de bonnes ; mais vous qui parlez, avez-vous lu le livre de *Necker* (*) ? et ſi vous l'avez lu, l'avez-vous entendu tout courant ?

LETTRE XXIV.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

30 de mars.

J'AI pu vous dire, Madame, *j'ai été très-mal, je le ſuis encore.*

1°. Parce que la choſe eſt vraie.

2°. Parce que l'expreſſion eſt très-conforme, autant qu'il m'en ſouvient, à nos déciſions académiques. Ce *le* ſignifie évidemment, je ſuis très-mal encore. Ce *le* ſignifie toujours la choſe dont on vient de parler. C'eſt comme quand on vous dit : Etes-vous enrhumées, Meſdames ? elles doivent répondre : Nous le ſommes ou nous ne le ſommes pas. Il ſerait ridicule qu'elles répondiſſent : Nous les ſommes ou nous ne les ſommes pas.

Ce *le* eſt neutre en cette occaſion, comme diſent les doctes. Il n'en eſt pas de même quand on vous demande : Etes-vous les perſonnes que je vis hier à la comédie du Barbier de Séville, dans la première

(*) Contre la liberté du commerce des blés.

1775. loge? vous devez répondre alors : Nous les sommes; parce que vous devez indiquer ces personnes dont on vous parle.

Etes-vous chrétienne? je le suis. Etes-vous la juive qui fut menée hier à l'inquisition? je la suis. La raison en est évidente. Etes-vous chrétienne? je suis cela. Etes-vous la juive d'hier, &c.? je suis elle.

Voilà bien du pédantisme, Madame; mais vous me l'avez demandé: et vous ferez de moi tout ce que vous voudrez, excepté de me faire venir à Paris. Mon imagination m'y promène quelquefois, parce que vous y êtes; mais la raison me dit que je dois achever ma vie à Ferney. Il faut se cacher au monde, quand on a perdu la moitié de son corps et de son ame, et laisser la place à la jeunesse. Il y a et il y aura toujours à Paris beaucoup de jeunes gens qui font et qui feront très-joliment des vers; mais ce n'est pas assez de les faire bons, il leur faut un je ne sais quoi qui force à les retenir par cœur, ou à les relire malgré qu'on en ait, sans quoi cent mille bons vers sont de la peine perdue.

Je suis indigné, depuis quelques années, de la prose de Paris, et surtout de la prose des avocats qui parlent presque tous comme maître *Petit-Jean*. Les factums contre M. de *Guines* et contre M. de *Richelieu* m'ont paru le comble de l'absurdité. Celui de M. de *Richelieu* était un peu ennuyeux, mais au moins il était fort raisonnable.

J'espère que, quand mon jeune homme sera obligé d'en faire un, il pourra être assez intéressant; mais probablement cette pièce de théâtre ne se jouera pas sitôt.

Adieu, Madame; dissipez-vous, soupez; mais surtout digérez, dormez, vivez avec le monde dont vous ferez toujours le charme. Daignez me conserver toujours un peu d'amitié, cela console à cent lieues. *V.* 1775.

LETTRE XXV.

A M. DE LA HARPE.

31 de mars.

Je ne croyais pas, mon cher successeur, que du *Belloi* fût mourant, lorsque je l'ai presque associé avec vous; mais je crois avoir bien fait sentir la prodigieuse différence que je mets entre vous et lui. C'est l'impératrice de Russie qui me mandait que, de tous les auteurs français de ce temps-ci, vous étiez presque le seul qu'elle entendit couramment; et qu'il y avait deux langues en France, dont l'une était la vôtre, et l'autre était celle du galimatias. Vous voyez bien qu'à la longue le vrai mérite perce, et que le galimatias tombe.

Vous voilà, à la fin, à votre place, malgré la canaille des *Fréron*, des *Clément* et des *Sabatier*. Vous avez de la gloire et un commencement de fortune. On dira de vous comme à *Tibulle :*

Gratia, fama, valetudo contingit abundè,
Et mundus victus, non deficiente crumenâ.

Connaissez-vous M. de *Vaines*, premier commis ou chef des bureaux de celui qui pense et qui permet qu'on pense? Pourriez-vous m'envoyer par

1775. lui Menzicof, afin que je ne meure pas sans avoir eu cette consolation ? Je vous avertis que mon heure arrive, et que quand même je serais à l'agonie, je sentirai le mérite de la pièce tout aussi bien que la famille royale. Soyez très-sûr que vous ne risquez rien, qu'on vous la renverra sans tarder et sans abuser de la confidence. C'est une bonne action que vous devez faire; il faut avoir pitié des mourans.

Je sais bien qu'il n'y a d'acteurs à la comédie que *le Kain;* mais je sais bien aussi que, si vous faites des vers comme *Racine*, vous déclamez comme lui. Je me souviendrai toujours du *le voici*, et de la façon dont vous récitâtes tout le reste.

Pour *Corneille*, il récitait ses vers comme il les fesait : tantôt ampoulé, tantôt à faire rire.

Vous formerez des acteurs et des actrices; c'est un point important pour le parterre : cela subjugue.

Le chiffon dont vous me parlez, intitulé Don Pèdre, n'a jamais été fait pour être joué. Il était fait pour une centaine de vers qu'on a retranchés, et pour certaines gens un peu dangereux dont on parlait avec une liberté helvétique. Ce changement gâte tout, énerve tout; et il n'y a pas grand mal. Il y en aurait eu beaucoup si on n'avait pas été obligé, à quatre-vingts et un ans, de sacrifier à cette sotte vertu qu'on appelle prudence : le vieillard a mis un bâillon à l'homme de vingt ans.

Allons, courage, mon cher ami; vous êtes dans la force de votre génie. Je vous dirai toujours :

Macte animo, generose puer; sic itur ad astra.

Je n'en peux plus, mais vous me ranimez. *V.*

LETTRE XXVI. 1775.

A M. PARMENTIER.

A Ferney, le 1 d'avril.

J'AI reçu, Monsieur, les deux excellens mémoires que vous avez bien voulu m'envoyer, l'un sur les pommes de terre, désiré du gouvernement, l'autre sur les végétaux nourrissans, couronné par l'académie de Besançon. Si j'ai tardé un peu à vous remercier, c'est que je ne mangerai plus de pommes de terre dont j'ai fait du pain très-savoureux, mêlé avec moitié de farine de froment, et dont j'ai fait manger à mes agriculteurs dans un temps de disette, avec le plus grand succès. Mais quatre-vingts et un ans surchargés de maladies, ne me permettent pas d'être bien exact à répondre; je n'en suis pas moins sensible à votre mérite, à l'utilité de vos recherches et au plaisir que vous m'avez fait.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens que je vous dois, Monsieur, &c.

1775.

LETTRE XXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 d'avril.

Mon cher ange, je commence par vous envoyer une lettre de madame de *Luchet*, qui vous mettra bien mieux au fait de vos dix mille livres que je ne pourrais faire.

Vous verrez enſuite comme la calomnie me pourſuit juſqu'au dernier de mes jours.

Il y a donc des gens aſſez barbares pour avoir dit que je me porte bien! Je ſuis à peu-près comme cette madame de *Moncu*, qui écrivait : *Moncu eſt un aſſez vilain trou, mais on ſe divertit quelquefois dans le voiſinage.*

Il eſt vrai que M. de *Florian*, qui a une charmante petite maiſon dans Ferney, donna il y a quelque temps un grand ſouper à madame de *Luchet*, où elle joua une ou deux ſcènes de proverbes; mais aſſurément je n'y étais pas. Je ne mange plus avec perſonne; je ne ſors de ma chambre que quand il y a un rayon de ſoleil. J'attends doucement la mort, et je remercie, comme *Epictète*, l'Etre des êtres de m'avoir fait jouir pendant quatre-vingts et un ans, du beau ſpectacle de la nature. J'ai abandonné totalement Don Pèdre et du Gueſclin. Je n'avais jamais fait cette tragédie pour être jouée, mais ſeulement pour y fourrer ſoixante ou quatre-vingts vers que j'ai enſuite très-prudemment retranchés. Il me ſuffit que ce petit ouvrage ne ſoit pas mépriſé par les gens qui penſent.

A l'égard de notre jeune homme pour qui vous avez tant de bonté, je voudrais seulement que vous puſſiez aller lire chez M. de *Beaumont* la conſultation que M. d'*Ornoi* a dû lui remettre. Il n'y a pas pour une demi-heure de lecture. Vous y verrez des horreurs et des bêtiſes des prétendus juges d'Abbeville, toutes prouvées légalement, papier ſur table; toutes pires que les abominations du jugement des *Calas* et des *Sirven*, et dont on s'eſt bien donné de garde de laiſſer échapper un mot dans la procédure, qui non-ſeulement eſt nulle, mais qui eſt très-puniſſable. Nous ne voulons ſur cela que le ſentiment des avocats de Paris, auquel nous joindrons celui des juriſconſultes de l'Europe, depuis Moſcou juſqu'à Milan: cela nous ſuffira. Nous ne voulons ni eſter à droit, ni demander grâce. Nous avons obtenu la dignité d'aide de camp d'un roi qui eſt le premier général de l'Europe, et le poſte de ſon ingénieur. Il ne convient pas à un homme de cet état de s'avilir pour obtenir en France le droit de jouir un jour d'une légitime de cadet de Normandie, qui ne vaut pas la peine qu'on y penſe. Je vous réponds qu'il ne manquera point; mais la conſultation des avocats nous eſt abſolument néceſſaire. 1775.

Echauffez ſur cela, je vous en prie, M. d'*Ornoi* et M. de *Beaumont;* qu'ils écrivent ſeulement au bas de notre mémoire que, les choſes ſuppoſées comme nous les avançons, la procédure eſt nulle, et que nous ſommes en droit de demander la réviſion. Je vais écrire à mon petit gros neveu.

Je vous embraſſe, mon cher ange, avec l'amitié la plus reſpectueuſe, la plus tendre et la plus vieille. *V.*

1775.

LETTRE XXVIII.

A M. LAUS DE BOISSI,

Qui lui avait envoyé une seconde édition de sa critique des Trois siècles.

A Ferney, 14 d'avril.

Je vous dois, Monsieur, des éloges et des remercîmens, et je me serais acquitté de ces deux devoirs plutôt que je ne fais, si une maladie très-dangereuse que ma nièce a essuyée, pendant un mois entier, dans notre hermitage, n'avait pas demandé tous mes soins et tout mon temps. Je sens vivement tout ce que je vous dois. La vieillesse peut ôter les talens, mais elle laisse au cœur la sensibilité.

Je crois que vous avez rendu service à tous les honnêtes gens, en faisant connaître un mal-honnête homme qui s'est fait secrétaire d'une cabale infame d'hypocrites, et qui, après avoir commenté *Spinosa*, est devenu valet de prêtre pour de l'argent. Votre ouvrage est celui de la vertu qui écrase la friponnerie.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Voltaire.

LETTRE

LETTRE XXIX.

1775.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 d'avril.

MON cher ange, je reçois votre lettre du 10 d'avril. Madame de *Luchet* n'eſt plus que garde-malade : vous l'avez vue marquiſe très-plaiſante et très-amuſante ; mais les mines de ſon mari ont un peu alongé la ſienne. Ce mari eſt, à la vérité, un homme de condition, plus marquis que le marquis de .....; mais il a bien plus mal fait ſes affaires que ..... Il eſt actuellement à Chambéry, et ni lui ni ſa femme ne m'ont pleinement inſtruit de leur déſaſtre. Il y a dans toutes les confeſſions un péché qu'on n'avoue pas.

J'avais cru long-temps que la maladie de madame *Denis* n'était qu'un rhume ordinaire ; nous n'avons été détrompés que depuis le premier jour d'avril. La maladie a été depuis ce temps-là très-ſérieuſe et très-inquiétante juſqu'au 16. Je ne commence à être un peu raſſuré que d'aujourd'hui ; nous avons été dans des tranſes continuelles. Malheureuſement je ne ſuis bon à rien avec mes quatre-vingts et un ans et ma conſtitution déplorable ; je ne ſuis qu'un vieux malade qui en garde un autre, et qui s'acquitte fort mal de cette fonction. Jugez ſi je ſuis en état de courir après une ſoixantaine de vers épars dans une vieille copie miſe dès long-temps au rebût et à moitié brûlée ; *altri tempi, altre cure*. La tête me tourne, mon cher ange, de l'affaire de notre jeune homme ;

1775. il est plus sage que moi ; il est tranquille sur son sort, et moi je m'en meurs.

Il y a peut-être quelque légère différence entre son mémoire et l'extrait de M. d'*Ornoi*. Je lui mande qu'il peut aisément corriger ces petites erreurs en deux traits de plume ; mais nous ne fondons point du tout notre consultation sur des interrogatoires faits par des scélérats à des enfans intimidés. Nous la fondons principalement sur l'illégalité punissable avec laquelle un procureur marchand de cochons, soi-disant avocat, et déclaré non admissible en cette qualité par un acte juridique de tous les avocats du siége, a osé se porter pour juge dans une affaire criminelle, et verser le sang innocent de la manière la plus barbare. Voilà notre grief, ou plutôt le crime que nous dénonçons, et dont nous n'avons que trop de preuves. Pourquoi s'attacher à des minuties, quand il s'agit d'un objet aussi important?

Ce fait ne se trouve certainement pas dans l'énorme procédure dont M. d'*Ornoi* a bien voulu faire l'extrait. Il a lu cet extrait à monsieur le garde des sceaux ; mais il ne lui a point parlé du seul objet principal dont il s'agit ; et voilà ce qui arrive dans presque toutes les affaires.

Nous venons de découvrir un mémoire fait en 1766, pour trois co-accusés dans cet infame procès criminel ; mémoire qui ne fut malheureusement imprimé avec la consultation des avocats que quelque temps après l'arrêt du parlement. La consultation est signée par huit avocats, *Cellier*, d'*Outremont*, *Muyart de Vouglans*, *Gerbier*, *Timbergue*, *Benoît*, *Turpin*, *Linguet*.

Les moyens de nullité sont très-bien discutés dans le mémoire et dans la consultation. C'est dans ce mémoire, pages 16 et 17, qu'il est dit expressément *que la compagnie des avocats d'Abbeville s'est opposée par un acte juridique à la réception* de notre prétendu avocat, prétendu juge, réellement procureur, et marchand de cochons et de bœufs. 1775.

C'est là qu'il est dit que des sentences des consuls d'Abbeville enjoignent à ce procureur marchand, à ce juge aussi infame que barbare, de produire ses livres de comptes.

Y a-t-il rien de plus monstrueux, mon cher ange? y a-t-il rien qui doive plus exciter l'indignation du roi et de son garde des sceaux? faut-il chercher d'autres preuves de l'injustice la plus horrible, et d'un assassinat plus prémédité? pourquoi n'en a-t-on pas parlé à M. de *Miromesnil*? hélas! c'était la seule chose qu'il lui fallait dire. N'est-il pas palpable que ce misérable marchand de bestiaux n'avait été choisi pour assassiner juridiquement d'*Etallonde* et *la Barre*, que par la vengeance du conseiller nommé *Saucourt*, qui voulait perdre, à quelque prix que ce fût, des enfans innocens, et se venger sur eux de trois procès que les pères de ces enfans et madame *Faydeau de Brou* lui avaient fait perdre?

Ce sang innocent crie, mon cher ange; et moi je crie aussi, et je crierai jusqu'à ma mort. Je crie à vous: je vous dis, vous êtes ami de MM. *Target* et de *Beaumont*; parlez-leur, je vous en conjure. Je suis outré, je suis désespéré. Quoi! le sage et brave d'*Etallonde* ne pourra pas trouver en 1775 un avocat, tandis que des enfans accusés des mêmes choses que

1775. lui en ont trouvé huit en 1766 ? Cela eſt affreux, cela eſt incompréhenſible. Il n'y a donc plus ni raiſon ni humanité dans le monde.

Au nom de cette humanité qui eſt dans votre cœur, parlez à M. *Target*, dites-lui tout ce que je vous dis. Je vous répète que nous ne voulons point de lettres de grâce ; que grâce, de quelque manière qu'elle ſoit tournée, ſuppoſe crime, et que nous n'en avons point commis. De plus, grâce exige qu'on la faſſe entériner à genoux, et c'eſt ce que nous ne ferons jamais. Il n'y a ni l'ombre de la juſtice, ni de la pitié, ni de la raiſon dans tout ce qu'on m'a écrit ſur cette aventure exécrable.

Comment voulez-vous, mon cher ange, que dans l'effervescence où eſt l'intérieur de ma pauvre vieille machine, je vous parle à préſent de l'édition in-4° du *Corneille*? Il y a ſans doute beaucoup de choſes nouvelles dans les notes ; mais ces choſes-là, vous les ſavez mieux que moi. Vous ſavez combien les froids raiſonnemens alambiqués, écrits en ſtyle bourgeois, ſont impertinens dans une tragédie ; que le bourſouflé eſt encore plus condamnable, que l'impropriété continuelle des expreſſions eſt ridicule, &c. J'ai fait ſentir tous ces défauts dans la nouvelle édition, et j'ai dû le faire ; j'ai dû n'avoir aucune condeſcendance pour le mauvais goût et pour la mauvaiſe foi de ceux qui m'avaient fait des reproches trop injuſtes. J'ai dit enfin la vérité dans toute ſon étendue, comme elle doit toujours être dite. De *Tournes* et *Panckoucke* qui ont fait cette édition, ne m'en ont donné qu'un ſeul exemplaire ; ſi j'en avais deux, il y a long-temps que vous auriez le vôtre.

Je ne puis, mon cher ange, finir ma lettre, sans vous dire un mot sur l'homme dont j'avais pris le parti (*), et dont vous me parlez. M. de *Malesherbes*, qui est assurément une belle ame, m'a mandé que c'était ce même homme qui avait déterminé l'arrêt funeste dont l'Europe a eu tant d'horreur; que sans lui les voix auraient été partagées. Je me tais, et je me tairai sur cet homme; mais cette nouvelle a achevé de m'accabler. Je me jette entre vos bras. *V.* 1775.

LETTRE XXX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

19 d'avril.

Vous me donnez donc, Madame, une charge de médecin consultant dans votre maison. J'en suis bien indigne: je ne suis que le compagnon de vos misères, et compagnon d'ignorance de tous les autres médecins. Si vous aviez un livre difficile à trouver, qui est intitulé Questions sur l'encyclopédie, je vous prierais de vous faire lire l'article *Médecine* qui est assez drôle, mais qui paraît bien approchant de la vérité.

Je suis de l'avis d'un médecin anglais qui disait à la duchesse de *Marlboroug*: Madame, ou soyez bien sobre, ou faites beaucoup d'exercice, ou prenez

(*) M. *Pasquier*.

1775. souvent de petites purges domestiques, ou vous serez bien malade.

J'ai suivi les principes de ce médecin, et je ne m'en suis pas mieux porté; cependant, vous et moi, nous avons vécu assez honnêtement, en prévenant les maladies par un peu de casse. Je fais monder la mienne, et je la fais un peu cuire. Elle fait beaucoup plus d'effet, lorsqu'elle n'est pas cuite, et qu'elle est fraîchement mondée. Ma dose est d'ordinaire de deux ou trois petites cuillerées à café; et on peut en prendre deux fois par semaine, sans trop accoutumer son estomac à cette purge domestique.

Quelquefois aussi je fais des infidélités à la casse en faveur de la rhubarbe: car je fais grand cas de tous ces petits remèdes qu'on nomme minoratifs, dont nous sommes redevables aux Arabes de qui nous tenons notre médecine et nos almanachs. Vous savez peut-être que, pendant plus de cinq cents ans, nos souverains n'eurent que des médecins arabes ou juifs; mais il fallait que le fou du roi fût chrétien.

Je reviens à la purge domestique, tantôt casse, tantôt rhubarbe; et je dis hardiment que ce sont des fruits dont la terre n'est pas couverte en vain, qu'ils servent à la fois de nourriture et de remèdes; et qu'il faut bénir DIEU de nous avoir donné ces secours dans le plus détestable des mondes possibles.

Je vous dis encore que nous ne devons pas tant nous dépiter d'être un peu constipés, que c'est ce qui m'a fait vivre quatre-vingts et un ans, et que c'est ce qui vous fera vivre beaucoup plus long-temps. On souffre un peu quelquefois, je l'avoue; mais, en général, c'est notre loi de souffrir de manière ou

d'autre. Je m'acquitte parfaitement de ce devoir; et, tout réfigné que je ſuis, je me donne actuellement au diable dans mon lit, pendant que madame *Denis* eſt dans le ſien, depuis quarante jours, avec la fièvre et une fluxion de poitrine. Je ſuis prêt d'ailleurs à vous ſigner tout ce que vous me dites, excepté la trop bonne opinion que vous voulez bien avoir de votre vieux confrère en maladies. 1775.

Il y a long-temps que j'ai eu le bonheur de paſſer quinze jours avec M. *Turgot*. Je ne ſais ce qu'on lui permettra de faire; mais je ſais que je fais plus de cas de ſon eſprit que de celui de *Jean-Baptiſte Colbert* et de *Maximilien de Roſni*. Je ne crains pour lui que deux choſes, les financiers et la goutte. Ce ſont deux terribles ſortes d'ennemis; il n'y a que les moines qui ſoient plus dangereux.

Je vous quitte pour aller au chevet du lit de ma malade.

Supportez la vie, Madame, et conſervez-moi vos bontés.

A propos, Madame, ou hors de propos, auriez-vous entendu parler d'une lettre en vers d'un prétendu chevalier de *Morton* à M. le comte de *Treſſan*, qu'il a eu la faibleſſe de faire imprimer avec ſa réponſe, le tout orné de notes inſtructives? Ce *Morton* dit que

.... Les hommes ſont d'étranges machines,
Quand fiers des feux folets d'un inſtinct perverti,
Ils vont perſécutans l'écrivain ſans parti,
Qui veut de leur raiſon réparer les ruines.

Enſuite il dit que M. de *Treſſan* rendait plus piquans les ſoupers d'*Epicure*, *Staniſlas*, père de la

1775. feue reine, *Staniſlas* ſerait certainement bien étonné de s'entendre nommer *Epicure*, lui qui ne donna jamais à ſouper. Preſque tous les vers de cette belle épître ſont dans ce goût. Et voilà ce que M. de *Treſſan*, de pluſieurs académies, a cru être de moi: voilà à quoi il a répondu par une épître en vers: voilà ce qu'il dit avoir été extrêmement approuvé par MM. d'*A* ... *C*.... et *M*....

J'ai eu beau lui écrire que M. le chevalier de *Morton* était un déteſtable poëte, il n'en démord point. Il me dit que je ſuis trop modeſte. Il fait courir dans Paris cet imprimé, d'ailleurs très-dangereux, dans lequel on met ſur la même ligne *Numa* et le roi de Pruſſe, *Montagne* et *Vanini*, *Socrate* et l'*Aretin*.

Il y a quelques vers heureux, jetés au haſard dans ce mauvais ouvrage fait aux petites maiſons, et ſurtout des vers très-hardis, qui paſſent à la faveur de leur témérité. M. de *Treſſan* diſtribue à ſes amis la demande et la réponſe. Que voulez-vous que je diſe? La rage d'imprimer ſes vers eſt une étrange choſe; mais ce n'eſt pas à moi de la condamner. J'ai paſſé ma vie à tomber dans cette faute, et je ſuis puni par où je ſuis coupable.

Mais, bon Dieu! que le bon goût eſt rare!

LETTRE XXXI. 1775.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1 de mai.

MON cher ange, vous avez raiſon, et vous êtes très-aimable dans tout ce que vous me dites le 22 d'avril 1775; *contrà ſic argumentor*.

Madame *Denis* eſt auſſi ſenſible qu'elle doit l'être à vos bontés. Elle ſe porte mieux; mais la convaleſcence ſera difficile et longue: ce n'eſt pas un grand malheur, quand on a été ſi dangereuſement malade.

Madame de *Luchet* ne peut rien vous écrire touchant ſes affaires et les vôtres, par la raiſon qu'elle n'y entend rien. Elle n'a jamais ſongé, et ne ſongera qu'à rire. Son pauvre mari cherche de l'or. Mais toujours rire, comme le veut ſa femme, ou s'enrichir dans des mines, comme le croit le mari, c'eſt la pierre philoſophale, et cela ne ſe trouve point.

Il me paraît auſſi difficile d'arranger les affaires de notre jeune officier que d'enrichir M. de *Luchet*. Perſonne ne s'entend, perſonne n'agit de concert dans cette cruelle affaire. Tout ce que je puis vous dire, c'eſt que le jeune homme ne peut rien accepter, rien faire, ſans les ordres précis de ſon maître. Il nous paraît qu'on veut nous ſervir malgré nous, et d'une manière qui ne peut nous convenir. On ne veut pas nous entendre, et nous ne pouvons pas tout dire. Pour moi, je ne dois point paraître; vous

1775. connaissez ma position, et vous sentez bien que je ne dois agir à découvert qu'auprès de celui qui peut seul bien réparer les malheurs de notre jeune homme, et qui devrait déjà l'avoir fait, quand ce ne serait que pour couvrir d'opprobre les scélérats sur lesquels il pense comme vous et moi. Enfin je ne vous dis rien sur cette affaire, parce que j'aurais trop à vous dire.

En voici une autre très-désagréable, qui seule suffirait pour m'empêcher de me montrer dans l'affaire du jeune homme. Un de nos philosophes, excessivement imprudent, quoiqu'il n'en ait pas l'air, et qui fait des vers, quoique ce ne soit pas son métier, s'avise d'écrire à M. de *Tressan* une épître sous le nom du chevalier de *Morton*, et me fait parler dans cette épître comme si c'était moi qui l'écrivais. Il me fait dire les choses les plus hardies, les plus déplacées et les plus dangereuses. M. de *Tressan* a la simplicité de me croire l'auteur de cette rapsodie, dans laquelle il est très-ridiculement loué. Il me répond du même style; il fait imprimer ces sottises. C'est une étrange conduite pour un lieutenant général des armées, âgé de soixante et douze ans. L'auteur de la lettre du chevalier de *Morton* est certainement le plus coupable. C'est un homme très-bien intentionné pour la bonne cause; mais il la sert bien mal en croyant lui faire du bien.

J'ignore si cette sottise a fait quelque bruit à Paris. M. de *Tressan*, à qui j'ai lavé la tête d'importance, m'a mandé qu'il en a fait parler à monsieur le garde des sceaux; mais en faisant parler, on aura fait dire encore quelques nouvelles impertinences.

Je ne sais plus que faire ni que dire à tout cela; il faudrait que je vinsse prendre de vos leçons huit ou dix jours à Paris; mais ni l'état de madame *Denis*, ni le mien, ni mes forces, ni mes chagrins ne me permettent cette consolation. Je ne goûte que celle d'être encore aimé de vous à cent lieues; mais faudra-t-il donc que je meure sans vous avoir embrassé? 1775.

LETTRE XXXII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

5 de mai.

Racle arrive, Madame; c'est à vous qu'il doit tout. Vous n'avez jamais eu qu'une passion véritable, celle de faire du bien; tout le reste n'a été que passades. Si vous aviez été à Dijon, vous auriez prévenu l'émeute criminelle qui a été excitée sous main par les ennemis de M. *Turgot*.

Si vous venez sur les lisières de notre Bourgogne, vous rendrez la vie à madame *Denis* et à moi. Elle est encore bien malade; mais pour moi je suis incurable, et je n'attends que la mort, après quatre-vingts ans de souffrances, et soixante ans de persécution. Vous trouveriez l'oncle et la nièce chacun dans un coin de son hôpital; père *Adam* dans son grenier, uniquement occupé de son déjeûner, de son dîner et de son souper; ce brave jeune homme pour qui vous avez daigné vous intéresser, soutenant son

1775. malheur avec une patience héroïque ; madame de *Luchet*, qui était venue ici pour deux jours, et qui eſt établie intendante de l'hôpital depuis deux mois; ſon mari, qu'elle fait venir, et qui ne trouvera pas plus d'or dans Ferney qu'il n'en a trouvé dans toutes les mines qu'il a fouillées. Notre maiſon eſt un lazaret. Il n'y a que vous qui puiſſiez la rendre ſupportable; mais nous n'oſons nous flatter que vous veniez embellir le ſéjour de la ſouffrance et de la triſteſſe. J'éprouve toutes les calamités attachées à la décrépitude. Je ne puis ni manger avec perſonne, ni même parler. Si vous me reſſuſcitiez, ce ſerait le plus grand de vos miracles.

Vous avez vu bien des changemens dans votre capitale ; ils ſe ſont étendus juſqu'à nos déſerts.

Notre héros, dont vous me parlez, doit être plus affligé de quelques-uns de ces changemens, que de la friponnerie inſolente et abſurde d'une provençale. Elle aurait mieux fait de contrefaire le ſtyle de ſa biſaïeule, madame de *Sévigné*, que de contrefaire l'écriture de celui qu'elle appelle toujours ſon couſin. Je ne connais ni la provençale ni la bordelaiſe. On dit que cette bordelaiſe eſt deſpotique. Vous aimez à l'être, Meſdames; et ce n'eſt pas pour rien que le conte de Ce qui plaît aux dames a fourni un opéra comique. Je crois que votre ami aurait mieux fait de s'en tenir à être tout doucement le maître chez lui ; mais puiſque *Hercule* a été ſubjugué, pourquoi les gens délicats ne le feraient-ils point? Il y a peu de perſonnes qui ſachent ſe procurer une vieilleſſe heureuſe et reſpectée. On ſe traîne comme on peut au bout de ſa carrière: tout cela eſt bien triſte. Il

n'y a que vous, Madame, dont les bontés adouciſſent un peu les chagrins dont je ſuis environné. Je ſerai pénétré juſqu'au dernier moment de tout ce que vous valez, et de la reconnaiſſance que je vous dois. 1775.

LETTRE XXXIII.

A M. DE VAINES.

8 de mai.

Il eſt digne des Velches de s'oppoſer aux grands deſſeins de M. *Turgot*; et vous, Monſieur, qui êtes un vrai français, vous êtes auſſi indigné que moi de la ſottiſe du peuple. Les Pariſiens reſſemblent aux Dijonais qui, en criant qu'ils manquaient de pain, ont jeté deux cents ſetiers de blé dans la rivière. Les mêmes Dijonais ont écrit que le ſtyle du bourguignon *Crébillon* était plus coulant que celui de *Racine*, et qu'*Alexis Piron* était au-deſſus de *Molière*: tout cela eſt digne du ſiècle.

Nous n'avons point encore à Genève le fatras du génevois *Necker*, contre le meilleur miniſtre que la France ait jamais eu. *Necker* ſe donnera bien de garde de m'envoyer ſa petite drôlerie. Il ſait aſſez que je ne ſuis pas de ſon avis. Il y a dix-ſept ans que j'eus le bonheur de poſſéder, pendant quelques jours, M. *Turgot* dans ma caverne. J'aimai ſon cœur, et j'admirai ſon eſprit. Je vois qu'il a rempli toutes mes vues et toutes mes eſpérances. L'édit du 13 de ſeptembre me paraît un chef-d'œuvre de la véritable ſageſſe et de la

1775. véritable éloquence. Si *Necker* penſe mieux et écrit mieux, je crois dès ce moment *Necker* le premier homme du monde; mais juſqu'à préſent je penſe comme vous.

Je ſuis pénétré de vos bontés, Monſieur, et de votre manière de penſer, de ſentir et de vous exprimer. *V.*

LETTRE XXXIV.

A M. CHRISTIN.

14 de mai.

Mon cher ami, c'eſt dommage que vous ne ſoyez point à Ferney; vous partageriez la fête qu'on donne jeudi, 18 du mois, pour la convaleſcence de madame *Denis*. Nous avons des compagnies d'infanterie, de cavalerie, des cocardes, des timbales, des violons, et trois cents couverts en plein air; mais on vous donnera une plus belle fête en Franche-Comté, quand vous aurez briſé pour jamais les fers des citoyens enchaînés par des moines.

M. *Necker*, agent de Genève à Paris, vient de publier un gros volume contre la liberté du commerce des grains, et cela tout juſte dans le temps de la ſédition ambulante qui eſt allée de Pontoiſe à Paris et à Verſailles, jetant dans la rivière tout ce qu'elle trouvait de blé et de farine, pour avoir de quoi manger.

Je vous embraſſe de tout mon cœur, mon cher *Cicéron* du mont Jura. *V.*

LETTRE XXXV. 1775.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Ferney, 17 de mai.

Vous êtes la plus heureuse femme de votre triste sort, Madame, puisque les confitures du roi de Maroc vous font du bien ; car sachez que l'on sert de la casse sur la table du roi de Maroc, comme chez nous de la gelée de pomme ou de groseille. Soyez sûre que les tempéramens chez qui la digestion est un peu lente et l'esprit prompt, et à qui la casse fait un bon effet, durent d'ordinaire plus long-temps que les corps frais et dodus ; cela est si vrai que je vis encore, après avoir souffert quatre-vingts et un ans presque sans relâche.

Donnez la préférence à la casse, puisque *Molière* a décidé que *de bonne casse est bonne ;* mais en la louant comme elle le mérite, permettez-moi de vous dire qu'il ne faut pas absolument mépriser la rhubarbe.

Tous les médecins de la faculté, mes confrères, s'ils sont un peu philosophes, conviendront que les mêmes principes agissent dans la casse et dans la rhubarbe. Ce sont les parties les plus volatiles et les plus piquantes qui purgent. J'avoue, car il faut être juste, que la casse, outre ses sels volatils, a quelque chose d'onctueux dont la rhubarbe est privée ; et c'est en quoi cette casse mérite la préférence : mais le

1775. sublime de la médecine domeſtique eſt, à mon gré, d'avoir un jour dans le mois conſacré à la rhubarbe.

Je quitte ma robe de médecin pour vous parler des Filles de Minée. Je vous jure que je n'ai envoyé ces trois bavardes à perſonne. C'eſt une indiſcrétion de *Cramer* dont je ſuis très-fâché. J'en eſſuie bien d'autres; c'eſt ma deſtinée.

J'envoie pour vous cette mauvaiſe plaiſanterie de feu *la Viſclède* à M. *Deliſle*. Elle ne lui coûtera rien. Elle vous coûterait un écu, et elle ne le vaut pas.

Je voudrais ſavoir ſi vous avez lu le livre de M. *Necker* ſur les blés. Bien des gens diſent qu'il faut une grande application pour l'entendre, et de profondes connaiſſances pour lui répondre.

Il paraît un écrit ſur l'agriculture, qui eſt beaucoup plus court et quelquefois plus plaiſant; il y a même quelques vérités. Je pourrai vous le procurer dans quelques jours. Je tâche de vous amuſer de loin, ne pouvant m'approcher de vous. Ma colonie demande continuellement ma préſence réelle. C'eſt un fardeau qu'il faut porter; il eſt pénible. Ne ſoyez jamais fondatrice, ſi vous voulez avoir du temps à vous.

Encore une fois, Madame, avalons la lie de nos derniers jours auſſi doucement que les premiers verres du tonneau. Il n'y a point pour nous d'autre philoſophie. La patience et la caſſe! voilà donc nos ſeules reſſources! j'en ſuis fâché.

Madame *Denis* vous remercie de vos bontés; elle l'a échappé belle. *V.*

LETTRE

LETTRE XXXVI. 1775.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1 de juillet.

Quoi! mon cher ange, je ne vous avais point envoyé de diatribe! pardonnez à un malade octogénaire qui ne sait plus ce qu'il fait. M. de *Chabanon* me console et me fait un plaisir extrême, car il me parle toujours de vous. Il dit que vous avez marié un très-estimable neveu à une femme charmante, et que vous êtes aussi heureux que vous pouvez l'être. Pour moi, je suis heureux de votre bonheur; c'est la seule façon dont je puisse l'être avec ma détestable santé.

Au reste, cette diatribe n'est qu'une plaisanterie; et je suis bien honteux de m'être égayé sur une chose aussi sérieuse, depuis que j'ai lu des lettres de M. *Turgot* sur le même sujet. Ah! mon cher ange, ce M. *Turgot*-là est un homme bien supérieur; et s'il ne fait pas de la France le royaume le plus florissant de la terre, je serai bien attrapé. J'ai la plus grande envie de vivre pour voir les fruits de son ministère. Je suis encore tout ému de ces lettres que j'ai lues. Je ne connais rien de si profond, ni de si fin, de si sage et de si éloigné des idées communes.

Vous avez dû recevoir une lettre d'un goût différent, que M. de *Luchet* vous a écrite. Son génie ne me paraît pas de la trempe de celui de M. *Turgot*, et je plaindrais un royaume, s'il était gouverné par un *L..*; sa femme même ne pourrait lui servir de premier

1775. miniſtre. La folie de l'une eſt gaie, la folie de l'autre eſt ſérieuſe. Leurs créanciers ne tireront pas un ſou de ces deux folies-là. Tous deux ont quitté Ferney. Je ſuis actuellement entre *Chabanon* et l'abbé *Morellet*, deux hommes également faits pour vous plaire. Figurez-vous que nous attendons *le Gros* qui vient jouer Orphée dans notre tripot auprès de Genève. J'ai bien peur de n'être pas en état de voir cet opéra; mais je ne regretterai jamais Orphée autant que je vous regrette.

Il faut encore que je vous diſe un petit mot ſur la grâce que vous prétendez que je dois abſolument obtenir pour mon jeune étranger. Non, mon cher ange, non, jamais je ne ſouffrirai qu'on faſſe grâce à qui n'eſt point coupable. Tout ce qu'on peut demander, c'eſt qu'on faſſe grâce aux juges.

Que je voudrais vous embraſſer, vous parler de tout cela, vous conſulter, vous contredire! mais je ne puis que vous aimer avec une paſſion malheureuſe qui ne finira qu'avec ma vie.

LETTRE XXXVII. 1775.

AU MEME.

10 de juillet.

Je vous ai rendu compte, mon cher ange, le 7 de ce mois, des lettres que j'avais adreſſées à M. de *la Reynière* pour vous et pour M. le maréchal de *Duras*. Je vous ai dit, et je vous redis, combien j'ai été affligé que ces lettres ne vous ſoient pas parvenues.

Je vous ai de plus envoyé des Filles de Minée par le même M. de *la Reynière*, et je vous adreſſe aujourd'hui, par la même voie, un mémoire aſſez intéreſſant, qui m'eſt tombé entre les mains, et qui ne me paraît pas fait pour tout le monde.

Vous ſaurez que le roi de Pruſſe appelle l'auteur de ce mémoire auprès de ſa perſonne, qu'il le nomme ſon ingénieur, le fait capitaine, et aſſure ſa fortune. Il a accompagné ces grâces ſingulières d'une lettre également tendre et philoſophique, dans laquelle il ſe propoſe de réparer par l'humanité toutes les horreurs du fanatiſme.

Il faut vous dire qu'il répare auſſi tous les jours, par de petites attentions flatteuſes, le moment de mauvaiſe humeur qu'il eut autrefois avec moi.

Vous conclurez de tout ce que je vous dis, que mon jeune homme ne doit ni ne peut chercher ailleurs ſa juſtification et ſon bien-être. Sa requête eſt la première qu'on ait jamais préſentée pour ne rien demander du tout. Elle n'eſt faite que pour

1775. inspirer l'horreur de la persécution, et pour fortifier les bons sentimens des esprits raisonnables.

J'ai vu des gens, qu'on croyait peu sensibles, s'attendrir à cette lecture,

Et dans le même instant, par un effet contraire,
Leur front pâlir d'horreur et rougir de colère.

L'homme en question n'envoie qu'à M. *Turgot* une de ces requêtes. Il ne sait s'il en doit faire présenter à M. le comte de *Maurepas* et à M. de *Miromesnil*. Ne montrez la vôtre à personne, surtout si vous jugez qu'il y ait quelques mots qui puissent déplaire. Nous attendons votre jugement avec impatience.

Je vous embrasse de mes faibles bras, mon cher ange, avec plus de tendresse et plus de confiance en vos bontés que jamais. *V.*

LETTRE XXXVIII.

A M. DODIN, *avocat à Paris.*

A Ferney, 12 de juillet.

Je ne puis trop vous remercier, Monsieur, du mémoire intéressant et plein d'une éloquence solide que vous avez bien voulu m'envoyer. Je présume que M. *Mazière*, à la seule lecture de votre mémoire, s'empressera de donner généreusement un dédommagement convenable à votre client.

M. de *Servan*, avocat général de Grenoble, a démontré dans une grande cauſe que *la loi naturelle crie dans tous les cœurs : Tu es homme, répare le mal que tu as fait à un homme.* L'erreur ne diſpenſe point de cette loi. Parce qu'un homme s'eſt trompé, un autre en doit-il ſouffrir? 1775.

M. *Mazière* doit payer votre client, et l'embraſſer.

Je crois d'ailleurs, Monſieur, que vous rendez un vrai ſervice à la nation, en vous élevant contre le ſecret des procédures. Vous ſavez que tous les procès s'inſtruiſaient publiquement chez les Romains, nos premiers légiſlateurs; cette noble juriſprudence eſt en uſage en Angleterre.

Le ſecret en matière criminelle n'a été reçu en France que par une mépriſe. On s'imagina en liſant le code, à l'article *De teſtibus*, que *teſtes intrare judicii ſecretum* ſignifiait *les témoins doivent dépoſer ſecrétement;* et il ſignifie, *les témoins doivent entrer dans le cabinet du juge.* Un ſoléciſme a établi cette cruelle partie de notre juriſprudence, dans laquelle il y a tant de choſes à réformer.

Je me flatte que vous ſerez un jour la gloire du barreau, et que vous contribuerez plus que perſonne à cette réforme tant déſirée.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'eſtime que vous inſpirez, Monſieur, votre, &c.

1775.

LETTRE XXXIX.

A M. DE CHABANON.

3 d'auguſte.

Mon très-aimable ami, votre ouvrage contre l'eſprit de parti eſt encore une fois un très-bon ouvrage; mais il n'eſt pas étonnant que les malades de la rage ſe fâchent contre leur médecin. Ils vous remercieront un jour de les avoir guéris. Pour moi, je vous remercie dès ce moment d'avoir voulu me guérir de ma paſſion pour la retraite; mais je tiens plus que jamais à cette paſſion que mon âge et mes maux m'ont rendue néceſſaire. Quoi! vous voudriez faire rentrer un vieux boiteux dans la ſalle du bal? vous dites que vous méditez une fugue dans mes déſerts, et vous me propoſez de quitter mes déſerts pour le fracas de Paris! cela n'eſt pas conſéquent, mon cher ami: d'ailleurs vous ſentez bien qu'il ne faut pas laiſſer ſoupçonner à perſonne que je puiſſe avoir beſoin de la moindre faveur pour venir danſer dans votre tripot avec mes béquilles: rien ne m'empêcherait de faire cette ſottiſe, ſi j'en avais envie.

Il n'y a jamais eu d'excluſion formelle. J'ai toujours conſervé ma charge, avec le droit d'en faire les fonctions. Si je demandais permiſſion, ce ſerait faire croire que je ne l'ai pas.

Que les dieux ne m'ôtent rien,
C'eſt tout ce que je leur demande.

Les dieux ne me prieront pas, ſans doute, de venir dans leur olympe, et je ne les prierai pas de m'y donner une place. Mon unique déſir eſt d'être oublié dans ma ſolitude, non pas oublié de tout le monde; car je déſire bien vivement que, vous et M. d'*Argental*, vous vous ſouveniez toujours de moi : je vous prierai même de parler quelquefois de votre vieux malade à M. de *Malesherbes*, qui eſt révéré dans mon hôpital comme à Paris. 1775.

Ma vieille voix chevrotante ne ſera pas entendue au milieu des concerts de ſes louanges. Je dis pour lui *vivat*, avant de mourir; c'eſt tout ce que je puis faire. Je vous en dis autant. Je vous dis ſurtout, *vive felix*, car *vivere* tout ſec eſt bien peu de choſe.

Sachez qu'on vous regrette à Ferney tout autant qu'à Saconai. *V.*

LETTRE XL.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

4 d'auguſte.

Je viens de baigner dans ce moment les ailes de *Papillon philoſophe* (*) dans de petits bains fort jolis. Elle n'eſt point du tout papillon en amitié, et je puis dire, ſans aucune fineſſe, qu'on doit être très-sûr qu'elle n'avait aucun tort, quand elle ne reçut pas une certaine viſite. Il y avait deux carroſſes dans ſa cour depuis quelques heures. La perſonne qui l'accuſe de légéreté ſur les apparences, arriva chez elle un

(*) Madame de *Saint-Julien*.

1775. moment avant qu'on donnât l'ordre de laiſſer entrer. C'eſt cette mépriſe qui a occaſionné un ſoupçon aſſez vraiſemblable. Il arrive ſouvent qu'on cherche fineſſe où il n'y en a point du tout. Je réponds ſur ma vie de l'innocence du *Papillon*. Je réponds de la ſincère amitié qu'elle a pour le héros; elle prend le plus grand intérêt à tout ce qui le regarde.

On croit bien que nous avons traité à fond l'affaire du héros. Elle penſe que l'on fera naître autant d'incidens que l'on pourra, et qu'on ne cherchera qu'à laſſer la patience d'un homme qui doit être déjà très-las de toutes les difficultés qu'on a fait naître dans une affaire ſi ſimple.

Le réſultat de nos converſations eſt que les quatre canons de Fontenoi, Gênes, Cloſter-Seven et Port-Mahon, ont fait naître un peu d'envie, qu'on s'y eſt bien attendu, et que madame *Pernelle* avait raiſon quand elle diſait que l'envie ne mourait jamais.

Papillon d'ailleurs a un cœur charmant, incapable d'inconſtance en amitié. Pour moi, hibou que je ſuis, je dois reſter et mourir dans mon trou. J'y forme des vœux pour le bonheur du héros; et je ſuis bien perſuadé que ce bonheur ne ſera point traverſé par les lignes qu'une provençale à écrites ſur une vitre. *V.*

LETTRE XLI. 1775.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 d'auguſte.

Il eſt certain, mon cher ange, qu'il n'y a eu nulle négligence de la part de M. de *la Reynière*, et qu'il n'a point reçu les paquets. C'eſt un myſtère ſacré qu'il n'eſt pas permis à un profane comme moi d'approfondir.

Papillon philoſophe eſt actuellement ſur les fleurs de Ferney, et bat des ailes. *Papillon* a inſtruit le hibou de bien des choſes que le hibou ignorait.

J'ai réparé le malheur de mes paquets, en écrivant en droiture à M. le maréchal de *Duras*, et en lui demandant bien pardon d'une mépriſe dont je n'ai pas été coupable.

S'il eſt vrai, mon cher ange, qu'il y eût place pour *Cicéron*, pour *Catilina* et pour *Céſar*, dans les fêtes qu'on prépare pour les princeſſes des pays ſubjugués autrefois par ce *Céſar*, je compterais ſur vos bontés auprès de monſieur le maréchal dont vous êtes l'ami. Votre ſuffrage ſeul ſuffirait pour le déterminer, et je vous aurais l'obligation d'être compté dans Verſailles parmi ceux qui cultivent les lettres avec quelque honneur. J'aurais grand beſoin qu'on me regardât comme un homme qui s'eſt appliqué à travailler dans l'école de *Corneille*, et non pas comme un écrivain de livres ſuſpects.

1775. *Papillon philoſophe* m'a appris que la petite cabale du *bon ſens*, m'attribuait ce cruel et dangereux ouvrage. Je réponds à cette imputation :

Seigneur, je crois ſurtout avoir fait éclater
La haine des forfaits qu'on oſe m'imputer.

J'ai toujours regardé les athées comme des ſophiſtes impudens ; je l'ai dit, je l'ai imprimé. L'auteur de *Jenni* ne peut pas être ſoupçonné de penſer comme *Epicure*. *Spinoſa* lui-même admet dans la nature une intelligence ſuprême. Cette intelligence m'a toujours paru démontrée. Les athées, qui veulent me mettre de leur parti, me ſemblent auſſi ridicules que ceux qui ont voulu faire paſſer S^t *Auguſtin* pour un moliniſte.

Vous voyez qu'amis et ennemis ont également cherché à donner mauvaiſe opinion de moi dans le ciel et ſur la terre. Je ne ſais plus où me ſauver ; je ſuis pourtant à l'ombre de vos ailes, et probablement le diable ne viendra pas me prendre là ; vous lui diriez *vade retrò*.

Le neveu du pape *Rezzonico* eſt venu me voir, malgré ma mauvaiſe réputation ; je compte plus ſur vous à la cour de France que ſur lui à la cour de Rome. Je vous conjure donc, mon cher ange, d'engager le premier gentilhomme de la chambre à faire ce que vous avez ſi bien imaginé. Rien n'eſt plus aiſé, et ces bagatelles réuſſiſſent quelquefois. Cela peut contribuer à me laiſſer finir tranquillement ma vie : mais vous, mon cher ange, ſongez que votre amitié me la fait paſſer heureuſement ; ſongez que vous êtes toujours ma première conſolation, ſoit

de près, soit de loin. Je vous embrasse plus tendrement que jamais, mon cher ange; madame *Denis* se joint à moi. *Papillon philosophe* paraît vous aimer autant que nous vous aimons; et moi, qui me crois plus philosophe que *Papillon*, je me vante de l'emporter sur elle en sentimens pour vous. 1775.

Je me flatte que cette lettre arrivera à bon port.

LETTRE XLII.

A M. DE VAINES.

7 d'auguste.

Je suis enchanté que mon jeune homme vous ait paru sage. On me dit que M. *Turgot* a été aussi content que vous; ces deux suffrages appuyés de celui de M. de *Condorcet* doivent suffire. Il n'y a plus rien à demander à personne; j'ai toujours pensé que c'était assez que la vérité fût connue des philosophes tels que vous. Nous ne cherchons point à plaire aux assassins en robe. Ceux qui préfèrent le temps où nous sommes à celui de M. *Colbert*, ont évidemment raison dans un point essentiel; c'est qu'il n'y avait pas sous ce ministre un homme en votre place, qui eût votre goût et votre philosophie.

Je vais faire chercher à Lausane toutes les petites bagatelles dont vous vous êtes amusé et dont on a fait un recueil. Je vous les enverrai par petites parties numérotées, afin de ne pas grossir les paquets; et je vous supplierai de me mander seulement: J'ai

1775. reçu le numéro 1, le numéro 2, &c. : les paquets ſeront ſous l'enveloppe de M. *Turgot*.

M. de *Condorcet* m'a envoyé la lettre d'un fermier de Picardie; ce fermier eſt un homme de très-grand ſens et de très-bonne compagnie; je voudrais bien ſouper avec lui.

Conſervez, Monſieur, vos bontés pour le pauvre malade.

LETTRE XLIII.

A M. LE BARON DE CONSTANT DE REBECQUE.

9 d'auguſte.

Je ſuis enchanté, Monſieur, de vos lettres et de vos reproches; mais pour ces reproches ſi aimables, je vous jure que je ne les mérite pas. Si j'avais eu l'envie et le pouvoir de faire un tour dans le pays de Vaud, ce ſerait aſſurément à Fantaiſie que je donnerais la préférence, quand le ſeigneur de Fantaiſie ſerait dans ſon château; mais mon triſte état ne me permet pas de pareilles courſes. Il faut que j'attende chez moi, tout doucement, la fin de mes maladies, dont la mort a bien l'air de me délivrer bientôt.

Je ne compte point finir comme votre brave aumônier. Il ne m'appartient pas de mourir en *Caton*, n'ayant pas vécu comme lui. Au reſte, je ne ſuis point ſurpris que votre homme ſe ſoit ennuyé à la lecture du livre de *Formey* contre le ſuicide, au point d'être tenté de faire le contraire de ce que ce bavard recommande. A l'égard de votre jeune homme

qui s'eſt donné tant de coups de canif, c'eſt aſſurément un mauvais raiſonneur ; car pourquoi faire en cinquante fois ce qu'on peut faire en une. 1775.

En général je ne blâme perſonne, et je trouve très-bon qu'on ſorte de ſa maiſon quand elle déplaît ; mais je voudrais qu'on attendît au moins huit jours : car perſonne n'eſt sûr de penſer de la même façon huit jours de ſuite ſur ces choſes-là.

On commence à imiter en France votre gouvernement ſuiſſe. On veut ménager le peuple ; on le délivre des corvées : tout le monde crie, *hoſanna !* Pour moi, je ſuis comme *Gilles* le niais qui fait ſes petits tours à ſix pouces de terre, pendant que les voltigeurs danſent dans la moyenne région de l'air. J'ai la vanité d'achever ma petite ville, quoique je ſois très-sûr de mourir à la peine.

Je vous embraſſe, je vous regrette, et je vous prie de me conſerver votre amitié.

LETTRE XLIV.

A M. CHRISTIN.

12 d'auguſte.

Vos quinze pages, mon cher ami, diſent beaucoup plus et beaucoup mieux que les gros mémoires des autres avocats. Je n'ai jamais rien vu de ſi bien fait que votre nouvel écrit. La ſeule choſe qui me faſſe un peu de peine, c'eſt ce malheureux aveu de vingt-quatre communiers en 1684 : j'ai toujours peur

1775. que cette pièce ne ſerve de prétexte contre vos excellentes raiſons. Vous avez des ennemis dangereux, vous combattez l'intérêt de tous les ſeigneurs, et ſurtout des moines. J'eſpère tout des bonnes raiſons que vous alléguez, et je crains tout de l'artifice de nos adverſaires.

Madame de *Saint-Julien* eſt ici. Elle écrit à madame de *Grosbois*. Si vous perdez, elle vous ſoutiendra au conſeil. Enfin on pourra obtenir du miniſtère l'abolition d'un uſage qui déshonore la France. Le conſeil eſt compoſé d'hommes juſtes et vraiment philoſophes. Celui qui vient de ſupprimer les corvées pourrait bien ſupprimer l'eſclavage. On vous en aura la première obligation. J'attends la grande journée du 19. Combattez, mon cher ami; je lève les mains au ciel. *V.*

LETTRE XLV.

A M. L'ABBÉ BAUDEAU,

Auteur des Ephémérides du citoyen.

Le . . . . .

JE ne puis aſſez vous remercier, Monſieur, de la bonté que vous avez de me faire envoyer vos *Ephémérides*. Les vérités utiles y ſont ſi clairement énoncées, que j'y apprends toujours quelque choſe, quoiqu'à mon âge on ſoit d'ordinaire incapable d'apprendre. La liberté du commerce des grains y eſt traitée comme elle doit l'être; et cet avantage ineſtimable

ferait encore plus grand, ſi l'Etat avait pu dépenſer en canaux de province à province la vingtième partie de ce qu'il nous en a coûté pour deux guerres dont la première fut entièrement inutile, et l'autre funeſte. S'il y a jamais eu quelque choſe de prouvé, c'eſt la néceſſité d'abolir pour jamais les corvées. Voilà deux ſervices eſſentiels que M. *Turgot* veut rendre à la France; et en cela ſon adminiſtration ſera très-ſupérieure à celle du grand *Colbert*. J'ai toujours admiré cet habile miniſtre de *Louis XIV*, bien moins pour ce qu'il fit que pour ce qu'il voulut faire; car vous ſavez que ſon plan était d'écarter pour jamais les traitans. La guerre plus brillante que ſage de 1672, détruiſit toute ſon économie. Il fallut ſervir la gloire de *Louis XIV* au lieu de ſervir la France; il fallut recourir aux emprunts onéreux, au lieu d'impoſer un tribut égal et proportionné, comme celui du dixième. 1775.

Que la France ſoit adminiſtrée comme l'a été la province de Limoges, et alors cette France ſortant de ſes ruines, ſera le modèle du plus heureux gouvernement.

Je ſuis bien content, Monſieur, de tout ce que vous dites ſur les entraves des artiſtes, ſur les maîtriſes, ſur les jurandes. J'ai ſous mes yeux un grand exemple de ce que peut une liberté honnête et modérée en fait de commerce, auſſi-bien qu'en fait d'agriculture. Il y avait dans le plus bel aſpect de l'Europe après Conſtantinople, mais dans le ſol le plus ingrat et le plus mal-ſain, un petit hameau habité par quarante malheureux dévorés d'écrouelles et de pauvreté. Un homme, avec un bien honnête, acheta

1775. ce territoire affreux, exprès pour le changer. Il commença par faire deſſécher des marais empeſtés; il défricha; il fit venir des artiſtes étrangers de toute eſpèce, et ſurtout des horlogers qui ne connurent ni maîtriſe, ni jurande, ni compagnonage, mais qui travaillèrent avec une induſtrie merveilleuſe, et qui furent en état de donner des ouvrages finis à un tiers meilleur marché qu'on ne les vend à Paris.

M. le duc de *Choiſeul* les protégea avec cette nobleſſe et cette grandeur qui ont donné tant d'éclat à toute ſa conduite.

M. d'*Ogni* les ſoutint par des bontés ſans leſquelles ils étaient perdus.

M. *Turgot* voyant en eux des étrangers devenus français, et des gens de bien devenus utiles, leur a donné toutes les facilités qui ſe concilient avec les lois.

Enfin, en peu d'années, un repaire de quarante ſauvages eſt devenu une petite ville opulente, habitée par douze cents perſonnes utiles, par des phyſiciens de pratique, par des ſages dont l'eſprit occupe les mains. Si on les avait aſſujettis aux lois ridicules inventées pour opprimer les arts, ce lieu ſerait encore un déſert infect, habité par les ours des Alpes et du mont Jura.

Continuez, Monſieur, à nous éclairer, à nous encourager, à préparer les matériaux avec leſquels nos miniſtres élèveront le temple de la félicité publique.

J'ai l'honneur d'être avec une reconnaiſſance reſpectueuſe,

Monſieur, &c.

LETTRE

LETTRE XLVI. 1775.

A M. DE LA HARPE.

15 d'auguſte.

MALGRÉ votre belle imagination, mon cher ami, vous n'imaginez pas le plaiſir que vous me faites en m'apprenant que vous avez les deux prix. Vous faites de vos ennemis *ſcabellum pedum tuorum*. Vous marchez au temple de la gloire ſur le dos et ſur le ventre des *Fréron*s et des *Clément*s. Vous jugez avec quelle impatience tous ceux qui ſont à Ferney attendent vos épîtres en vers, et votre éloge en proſe du maréchal de *Catinat*.

Savez-vous bien que je ſuis tenté de venir me mettre dans un petit coin, à la première repréſentation de Menzicof? Mes entrailles paternelles s'émeuvent de tendreſſe à chacun de vos ſuccès. Vous devez être à préſent dans le fracas des triomphes, des complimens et des nouveaux amis. Les récompenſes de la cour ſeront pour Fontainebleau. *Fréron* en mourra de rage, s'il ne meurt pas d'indigeſtion au cabaret: ce ſera *Apollon* qui aura tué le ſerpent *Python*.

Il eſt vrai que Ferney devient une ville ſingulière et aſſez jolie; mais je déſeſpère de vous y voir. Vous ne quitterez plus jamais Paris; vous y ſerez néceſſaire. Il ſemble que le nouveau miniſtère ſoit exprès pour vous. Vous avez dans M. de *Vaines* un ami bien digne de l'être. Je lui ai envoyé le Cri du ſang

1775. innocent, et cette diatribe dont vous me parlez. Tout cela est un peu de la moutarde après dîné.

Le jeune homme qui fesait crier le sang innocent, et qui a demeuré chez moi un an, n'a plus à crier. Le roi son maître vient de réparer la barbarie juridique de *messieurs:* il l'appelle auprès de sa personne; il lui donne une compagnie, une place d'ingénieur, et une pension. Cela vaut mieux qu'une révision de procès, dont l'événement est toujours douteux, ou qu'une grâce honteuse qui exige des cérémonies infames.

Si M. de *Vaines* ne vous a pas remis ces deux petits ouvrages, je vais lui en envoyer d'autres.

Je vous embrasse dans la joie de mon cœur.

LETTRE XLVII.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

31 d'auguste.

Mon cher philosophe, je vous dirai d'abord que je suis pénétré de reconnaissance et de joie. M. de *Trudaine* daigne accorder à notre petite province plus de grâces que je n'avais osé en demander. J'ai vu, par la lettre dont il m'a honoré, qu'il connaît mieux les malheurs et les besoins du pays de Gex que moi-même. Nos états l'ont remercié et ont souscrit leur soumission à ses ordres. Ils attendent avec impatience l'effet de ses bontés, et la déclaration du roi, afin que son exécution commence au

premier d'octobre prochain, qui eſt la fin de la première année du bail actuel des fermes. 1775.

J'uſe, mon cher ami, de la permiſſion que vous m'avez donnée. Je m'adreſſe à vous avec nos états, et je vous ſupplie d'obtenir de M. de *Trudaine* qu'il daigne nous faire ſentir l'effet de ſes bontés à cette époque du premier d'octobre, temps auquel nous pourrons nous pourvoir commodément de ſel, de tabac et d'autres denrées néceſſaires. Vous aurez doublé le bienfait de M. de *Trudaine*, en nous prouvant par les faits que qui oblige vîte, oblige deux fois.

Les commis des fermes ayant déjà entendu parler des bienfaits qu'on nous fait eſpérer, nous font les plus horribles avanies. Ils jouent de leur reſte, et je ne ſerais pas étonné s'il y avait tôt ou tard du ſang répandu.

On n'en répandra pas pour la diatribe; mais il me ſemble que les démarches qu'on a faites ſont une inſulte à M. *Turgot*, de la part des mêmes gens qui donnèrent de l'argent, il y a quelques mois, pour ameuter la populace. C'eſt l'eſprit de la ligue qui voudrait perſécuter le duc de *Sulli*. Des fripons ont voulu donner des croquignoles à M. *Turgot* ſur le nez de *la Harpe*. (*)

Madame *Denis* vous fait les plus ſincères complimens. Nous paſſons les jours à vous regretter.

Adieu, protecteur de Ferney, du commerce, de la liberté et de la raiſon. *V.*

(*) Le parlement avait ſévi contre M. de *la Harpe* à l'occaſion d'un extrait de la *diatribe à l'auteur des Ephémérides*, inſéré dans le *Mercure*.

1775.

LETTRE XLVIII.

A M. DE VAINES.

31 d'auguſte.

M. de *Trudaine*, Monſieur, a répondu au mémoire que j'eus l'honneur de vous envoyer, il y a quelques mois, et que monſieur le contrôleur général lui remit. Il daigne nous offrir plus et mieux que notre province ne demandait. Nos états ont ſur le champ fait leur ſoumiſſion et leurs remercîmens. Je vous prie de vouloir bien lire la copie de la lettre que je viens d'écrire au maire de Gex, ſubdélégué de l'intendance, et l'un des ſyndics de nos états.

Les citoyens de notre nouvelle petite ville de Ferney nous donnèrent, ces jours paſſés, une fête qui ne ſentait point ſon village de province. Des princes et des princeſſes de l'empire y aſſiſtèrent; nos Fernéſiens tirèrent à l'arquebuſe pour des prix. L'un de ces prix était une médaille d'or gravée à Ferney, portant d'un côté le buſte de M. *Turgot*, et de l'autre ces mots enfermés dans une couronne d'olivier, *regni tutamen*. Madame de *Saint-Julien*, héroïne de ſon métier, ſœur de M. le marquis de *Gouvernet*, commandant de Bourgogne, laquelle eſt en poſſeſſion de tuer toutes les perdrix du roi, a gagné le prix de l'arquebuſe, et porte à ſon cou la médaille de M. *Turgot*.

Je vous remercie tendrement, Monſieur, de vos lettres du 21 et 25 d'auguſte, que les Velches ont

appelé août. Il y a encore parmi ces Velches des barbares bien sots et bien ridicules ; puissent de dignes français comme vous corriger cette détestable engeance ! 1775.

LETTRE XLIX.

A M. LE BARON D'ESPAGNAC,

Qui lui avait envoyé l'Eloge du maréchal de Catinat, fait par M. l'abbé d'Espagnac, son fils.

A Ferney, 3 de septembre.

Le jeune homme, Monsieur, que vous intitulez bachelier en théologie, me paraît bachelier dans votre grand art de la guerre, et plus fait pour remplir la place du maréchal de *Catinat*, que celle d'un père de l'Eglise. Il a trop d'esprit et d'imagination pour s'en tenir seulement à la sorbonne. Je ne puis trop reconnaître la bonté que vous avez eue de m'envoyer son ouvrage. On croirait que l'auteur a fait plusieurs campagnes, et qu'il a passé plus d'un quartier d'hiver à la cour.

Je vous remercie du fond de mon cœur, vous et cet illustre bachelier ; quand je songe que les maréchaux de *Catinat* et de *Saxe* ont été immortalisés dans la même maison, et que c'est à elle que je dois une lecture si intéressante, je me sens pénétré de reconnaissance autant que de plaisir.

1775. J'ai l'honneur d'être avec respect, du maréchal de camp et du bachelier,

Monsieur,

le très-humble et très-obéissant serviteur.

Le vieux malade.

LETTRE L.

A M. DE LA HARPE.

5 de septembre.

Mon cher et illustre ami, je vous avoue que, lorsque je lus l'*Eloge de Fénélon*, je crus fermement que vous n'iriez jamais au-delà. L'*Eloge de Catinat* m'apprend que je me suis trompé. Je dis aujourd'hui que vous ne ferez jamais mieux, et vous me détromperez encore à la première occasion.

J'en dis à peu-près autant de vos vers. Vous voilà, ma foi, mon cher ami au premier rang; et remarquez, je vous prie, que les hommes de DIEU vous éprouvent toutes les fois qu'on vous couronne.

L'aventure de *Joseph* contrôleur général des finances d'un *Pharaon*, pris pour S^t *Joseph* le digne époux de *Marie*, est une des bonnes scènes d'*Arlequin* qui aient jamais été jouées. Des gens bien instruits m'assurent que cette énorme bêtise est le fruit de la cabale qui cherche à mordre les talons de M. *Turgot*, lorsqu'elle est écrasée par ses vertus. Que DIEU nous

conserve M. *Turgot* et M. de *Malesherbes!* les méchans et les sots ne feront plus à craindre. 1775.

Bonsoir, mon digne ami; que votre bonheur soit égal à votre gloire. Buvez à ma santé avec M. de *Vaines*, je m'en porterai mieux.

LETTRE LI.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

8 de septembre.

PHILOSOPHE bienfesant, je vous prie de vouloir bien me dire si vous croyez que l'affaire de notre petit pays puisse être terminée à la fin de ce mois. Vous êtes notre avocat, notre rapporteur, notre protecteur auprès de M. *Turgot* et de M. de *Trudaine*.

Si jamais vous revenez vers notre Ferney, nous irons au-devant de vous avec la croix et la bannière. Nous vous conjurons de presser l'effet des bontés de M. de *Trudaine*. Il avait déjà entrepris, il y a quelques années, l'ouvrage de notre liberté; mais les fermiers généraux, guidés par leur intérêt qu'ils aimaient et qu'ils ne connaissaient pas, avaient rendu ses bonnes intentions inutiles. Il est aujourd'hui en état de donner la loi à ces messieurs, et j'espère que vous triompherez d'eux comme de la compagnie des Indes.

Ayez la bonté de me mander où vous en êtes de votre triomphe.

Je suis bien étonné que votre sorbonne n'ait pas

1775. fulminé un petit décret contre une certaine diatribe: mais n'êtes-vous pas charmé d'un conseiller du parlement qui a pris *Joseph* le contrôleur général de *Pharaon* pour S^t *Joseph* le père putatif de notre Seigneur JESUS-CHRIST ?

Je vous salue en icelui ; je vous embrasse de tout mon cœur, avec la plus tendre reconnaissance. *V.*

LETTRE LII.

A M. DU PONT.

10 de septembre.

MONSIEUR,

Le maçon et l'agriculteur du mont Jura, à qui vous avez bien voulu écrire une lettre flatteuse et consolante, est si sensible à votre bonté qu'il en abuse sur le champ.

Je vous dirai d'abord qu'il n'y a peut-être point de pays en France où l'on ait ressenti plus vivement que chez nous tout le bien que les intentions de M. *Turgot* devaient faire au royaume. Tout petits que nous sommes, nous avons des états, et ces états ont pris de bonne heure toutes les mesures nécessaires pour assurer la liberté du commerce des grains et l'abolition des corvées. Ce sont deux préliminaires que j'ai regardés comme le salut de la France.

Nous avons célébré, au milieu des masures antitiques que je change en une petite ville assez agréable, les bienfaits du ministère. Ma colonie a donné

des prix de l'arquebuſe dans nos fêtes. Ce prix était une médaille d'or, repréſentant M. *Turgot* gravé au burin. Madame de *Saint-Julien*, ſœur de notre commandant, a remporté ce prix. Tout cela nous a encouragés à demander la diſtraction de notre petit pays d'avec les fermes générales; projet ancien que M. de *Trudaine* avait déjà formé, et qui eſt auſſi utile au roi qu'à notre province. 1775.

M. *Turgot* a renvoyé notre mémoire à M. de *Trudaine*, lequel en conſéquence nous a fait ſes propoſitions. Nous les avons acceptées ſans délai, et ſans y changer un ſeul mot, et nous les avons tous ſignées avec la plus vive et la plus reſpectueuſe reconnaiſſance.

Voilà l'état où nous ſommes. Les états m'ont chargé de ſupplier M. *Turgot* de vouloir bien, s'il eſt poſſible, nous donner, pour le premier d'octobre, ſes ordres poſitifs, ſuivant leſquels nous prendrons nos arrangemens, et nous ferons les fonds pour payer à la ferme générale l'indemnité à elle accordée pour ſubvenir à la confection des chemins ſans corvées, et pour acquitter annuellement les dettes de la province. Nous payerons tout avec allégreſſe, et nous regarderons le bienfaiteur de la France comme notre bienfaiteur particulier.

J'avoue, Monſieur, que tout cela me paraît plus intéreſſant que le gouvernement du patriarche *Joſeph*, contrôleur général de *Pharaon*, qui vendait au roi ſon maître les marmites et les perſonnes de ſes ſujets.

J'apprends que vous êtes aſſez heureux, M. *Turgot* et vous, pour loger ſous le même toit. Je m'adreſſe

1775. à vous pour vous prier de l'instruire de nos intentions, de notre soumission et de notre reconnaissance. Ayez la bonté de faire un mot de réponse.

J'ai l'honneur d'être, &c. *V.*

LETTRE LIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de septembre.

MON cher ange, DIEU me devait madame de *Saint-Julien*. Elle a fait pendant deux mois la moitié de mon bonheur, et vous auriez fait l'autre, si mon Ferney, qu'on veut actuellement nommer *Voltaire*, avait été plus près de Paris. Je ne sais si vous auriez gagné le prix de l'arquebuse que madame de *Saint-Julien* a remporté; cela vaut bien un prix de l'académie française: c'était une médaille d'or, représentant M. *Turgot* gravé au burin par un de nos meilleurs artistes. Nous attendons à tout moment une pancarte de ce M. de *Sulli-Turgot*, pour tirer notre petit pays des griffes de messieurs les fermiers généraux, et pour nous rendre libres, après quoi je mourrai content: mais je vous avoue que mon bonheur a été furieusement écorné par la ridicule et absurde équipée de ceux qui ont demandé la proscription d'une certaine diatribe uniquement faite à l'honneur du roi et de son ministre.

Je suis encore plus étonné de la faiblesse qu'on a eue de céder à cet orage impertinent. Il m'a semblé

que cette condeſcendance du gouvernement n'était ni ſage ni honnête ; et qu'il ne fallait pas donner gain de cauſe à nos ennemis, dans les affaires qui ne les regardent en aucune façon. Ce qui me conſolera quand je partirai de ce monde, c'eſt que j'y laiſſerai une petite pépinière d'honnêtes gens qui s'étend et ſe fortifie tous les jours, et qui à la fin obligera les fripons et les fanatiques à ſe taire. Je ne verrai pas ces beaux jours, mais j'en vois l'aurore. 1775.

Il nous eſt venu de Chambéry un des grands officiers de *Monſieur*, M. le marquis de *Monteſquiou*, qui fait des chanſons charmantes ; j'imagine qu'il n'a pas peu contribué à inſpirer le goût des lettres à ſon maître ; et, de la littérature à la philoſophie, il n'y a pas bien loin : cela donne de grandes eſpérances. Il faudra bien qu'à la fin la bonne compagnie gouverne. Les monſtres eccléſiaſtiques ſubſiſteront puiſqu'ils ſont rentés ; mais, petit à petit, on limera leurs dents, et on rognera leurs ongles. Je laiſſe à mes contemporains des limes et des ciſeaux.

On m'a dit, mon cher ange, que M. le maréchal de *Duras* feſait jouer à Fontainebleau quelques-unes de mes profanes tragédies. Si cela eſt vrai, il faudra que j'aye l'honneur de l'en remercier. Malgré la répugnance que j'ai toujours à parler de mes ouvrages, j'aurai un ſenſible plaiſir à le remercier de ſes bontés. Je vous ſupplie de vouloir bien me dire ſi la choſe eſt vraie. Vous aurez le plaiſir de revoir *le Kain* ; je ne ſais pas comment le roi de Pruſſe l'a traité. Les uns diſent qu'il lui a fait préſent de vingt mille francs ; les autres prétendent

1775. qu'il ne lui a donné que des louanges ; et il y a des gens qui vont jusqu'à dire que *le Kain* n'a eu ni louanges ni argent. Vous voyez combien il est difficile d'écrire l'histoire.

Je n'ai point encore de nouvelles de l'arrivée du martyr d'Abbeville à Potsdam; j'ose toujours me flatter qu'il y réussira dans son métier, autant que *le Kain* dans le sien, et qu'on lui fera un fort heureux, quand ce ne serait que pour faire honte et dépit aux Velches.

J'espère que, si son horrible aventure peut passer à la postérité, l'Europe aura le plaisir de nous voir couverts d'opprobre ; c'est une consolation quand on ne peut pas se venger.

Ma véritable consolation, mon cher ange, est dans votre amitié, dans celle de *Papillon philosophe*, qui est beaucoup plus philosophe que papillon, dans votre bonne santé qui me fait supporter mes maladies continuelles, dans votre âge qui est encore bien loin du mien, dans votre sagesse qui vous promet une longue vie.

Adieu ; je vous embrasse le plus tendrement du monde, et malheureusement de cent quarante lieues ou environ. *V.*

LETTRE LIV. 1775.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG,

MARECHAL DES CAMPS ET ARMÉES DU ROI, &c.

A Ferney, 15 de septembre.

MONSIEUR,

J'AI été un peu piqué que M. *Guibert* ne m'ait pas honoré d'un exemplaire de son *Eloge* de M. le maréchal de *Catinat*. J'ai été si charmé de cet ouvrage, que je pardonne à l'auteur son indifférence pour moi. Je trouve dans ce discours une grande profondeur d'idées vraies, nobles, fines et sublimes, des morceaux d'éloquence très-touchans, une fierté courageuse, et l'enthousiasme d'un homme qui aspire en secret à remplacer son héros : ce sentiment perce à chaque page.

Le discours de M. de *la Harpe* est digne d'un académicien plein d'esprit, d'éloquence et de goût; l'autre est d'un génie guerrier et patriotique. Ces deux ouvrages valent bien le mausolée du maréchal de *Saxe*. J'avoue que nos discours pour l'académie, du temps de *Louis XIV*, n'approchaient pas de ceux qu'on fait aujourd'hui; c'est l'effet de la vraie philosophie : elle a donné plus de force et de vérité à nos esprits. Je ne fais ici, Monsieur, que vous dire ce que vous savez mieux que moi. C'est à vous qu'il appartient de juger lequel de ces deux portraits

1775. est le plus ressemblant ; vous êtes du métier de ce grand-homme. Ce n'est pas à moi d'en parler avant vous ; je me borne à vous remercier de votre souvenir, à vous demander la continuation de vos bontés, et à vous présenter mon sincère et tendre respect.

LETTRE LV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

21 de septembre.

Ce n'est plus à mon *Papillon philosophe* que j'écris, c'est à ma philosophe bienfesante, c'est à la protectrice de la colonie et à la mienne. Nos dragons (1), notre corps d'artillerie (2) sont dans les regrets autant que madame *Denis* et moi. Je puis me vanter d'être le plus affligé de tous. Je joins à la douleur de me voir privé de vous celle de craindre une injustice pour l'ami *Racle*, et de n'être point du tout rassuré sur le sort de la colonie. J'eus hier une occasion d'écrire à l'intendant, et je lui mandai tout ce que je crus de plus propre à le convaincre et à le toucher en faveur de ce *Racle*. Il me renverra, sans doute, à M. de *Trudaine*, et c'est heureusement nous renvoyer à vous.

Le sort de notre colonie entière, celui de *Racle*, le bâtiment de la maison dauphine, tout est entre

(1) M. *Dupuits*, capitaine de dragons.
(2) M. d'*Etallonde*, ingénieur.

les mains de notre protectrice. Ce sera elle qui obtiendra qu'on rende justice à *Racle*, et que le conseil accorde à notre petite province la liberté qu'on nous a promise, et sans laquelle nous ne pouvons exister. 1775.

L'abbé *Morellet* m'avait promis de m'instruire exactement de nos affaires; mais je n'ai pas reçu un mot de lui sur la demande de nos états; peut-être est-il à la campagne; peut-être aussi M. *Turgot* ne veut-il pas se compromettre avec les fermiers généraux, dans un temps où il voit des factions se former contre lui.

M. de *Vaines*, votre voisin, n'est que médiocrement informé de cette affaire, et ne m'en a rien écrit; si elle était de son département, j'ose présumer qu'elle serait faite. Nous n'avons d'espérance qu'en ma consolatrice. Nous devrons tout à cette éloquence rapide, à la vivacité, à la chaleur qu'elle met dans ses bons offices, au talent singulier qu'elle a d'animer la tiédeur des ministres, et de les intéresser à faire du bien.

Je me doute bien que vous avez plus d'une affaire, en arrivant à Paris; mais je sais aussi que votre universalité suffit à tout. Je demanderais pardon à un autre de lui parler d'affaires dans la première lettre que je lui écris à son retour à Paris; mais j'ai cru flatter votre grande passion en vous parlant de faire du bien. J'ai satisfait à la mienne en interrogeant *Racle* sur votre santé, sur vos fatigues, sur la route que vous preniez. Nous ne nous entretenons que de vous dans la colonie; nous la trouvons déserte; nous sommes tout étonnés de ne vous plus voir, en trois ou quatre lieux à la fois, courir, monter,

1775. descendre, revenir, tantôt en femme, tantôt en homme, ou en oiseau, ou en philosophe, dormant dans un manteau ou perchant sur une branche.

Je suis retombé dans toutes les langueurs de mon âge depuis que, pour notre malheur, vous avez trouvé des chevaux à Saint-Genis; et si je suis en vie au printemps ce sera à vous que j'en aurai l'obligation. *V.*

P. S. A propos, Madame, vous êtes partie pendant que je dormais. Voilà comme *Thésée* quitta *Ariane;* mais c'est ici *Ariane* qui s'enfuit. J'ai été bien sot à mon réveil.

Tout l'hermitage auquel vous êtes apparue se met à vos pieds. Vous nous avez donné de beaux jours que nous n'oublierons jamais. Daignez agréer mon respect et mon regret.

LETTRE LVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de septembre.

Mon cher ange, j'ai reçu le 20 votre lettre du 4, et M. le marquis de *Montesquiou* était déjà retourné à la noce, après nous avoir charmés par la bonté de son cœur, et par les grâces naturelles de son esprit.

Papillon philosophe, beaucoup plus philosophe que papillon, part dans l'instant, et vous apportera mon cœur dans un petit billet. Moi je vous envoie

cette

cette rapsodie, que je tiens de M. *Laffichard* lui-même. 1775.

Ne me calomniez point, mon cher ange. Je n'ai point dit qu'*Aufresne* soit au-dessus de *le Kain*, mais qu'il aurait pu le surpasser, s'il avait plus travaillé, et s'il avait eu un bon conseil; mais je tiens M. *Turgot* supérieur à *Colbert* et à *Sulli*, s'il continue.

Faut-il donc mourir sans vous embrasser? cela est dur.

LETTRE LVII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

1 d'octobre.

Vous avez dû, Madame, recevoir une grande lettre de moi, le jour même que vous aviez la bonté de m'écrire un billet charmant, qui met l'espérance et la joie dans toute la colonie. Madame *Denis*, et moi, et nos dragons, et notre corps d'artillerie, nous sommes tous à vos pieds. Le petit mot que M. de *Fargès* vous a dit, nous a rendu la vie. Les soldats de l'armée de messieurs les fermiers généraux, et leurs braves officiers débitaient que les bontés de M. *Turgot* pour nous avaient été vivement censurées par le conseil, et que nous étions des esclaves révoltés qui avaient perdu leur procès, ainsi que les esclaves du mont Jura. Nous avons été en conséquence plus persécutés que jamais. Je venais même d'écrire à

1775. M. *Turgot* une longue lettre de doléance, lorsque j'ai reçu votre billet de consolation.

Je sais bien qu'il se pourrait faire que M. de *Fargès* vous eût dit une nouvelle vraie, et que deux jours après cette nouvelle se fût trouvée fausse. Les choses changent souvent du pour au contre en peu de temps. L'abbé *Morellet* même, qui m'a écrit en même temps que vous, ne me dit rien de positif; cependant vous me rassurez, car c'est sur vous que je fonde le bonheur du reste de ma vie.

Vous êtes comme les déesses et les saintes du temps passé, qui ne parcouraient le monde que pour faire du bien.

Je ne puis croire que le petit désagrément qu'on a fait essuyer à M. de *la Harpe* ait pu déranger les projets de M. *Turgot* et de M. de *Trudaine* sur la colonie que vous protégez. Il me semble qu'au contraire ces deux belles ames doivent être affermies dans leur dessein de rendre une province heureuse, en attendant qu'ils puissent en faire autant du reste du royaume.

Nous travaillons toujours à force; nous bâtissons réellement une ville, dans l'espoir que vous viendrez l'embellir quelquefois de votre présence. M. *Racle* ne s'est point découragé par les difficultés qu'il essuie; il ne doute de rien avec votre protection. Les maisons s'élèvent de tous côtés, les jardins vont se planter; on prétend que tout sera prêt au milieu du printemps pour vous recevoir. Nos troupes iront au-devant de vous sur la frontière. J'espère bien les accompagner, quoique je n'aye pas trop bon air sous les armes. Nous vous érigerons des trophées dans tous les

endroits où les commis avaient leurs bureaux. Nous crierons, *Mont-Joye et la Tour-du-Pin.* 1775.

Daignez toujours agréer, Madame, la respectueuse tendresse du vieux malade de Ferney. *V.*

LETTRE LVIII.

A M. CHRISTIN.

1 d'octobre.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 28 de septembre, et celle de Versailles. J'admire votre courage et celui de vos cliens. Je pense comme M. *Campi;* mais je vous avoue que je ne suis pas aussi intrépide que lui. Il croit que, si vous en appelez au conseil, on ordonnerait que le parlement de Besançon rendît compte des motifs de son arrêt, et fît voir qu'il a jugé sur les titres, en conformité des ordres du roi. Mais qui pourrait empêcher alors le parlement de dire: Nous avons jugé sur ces titres mêmes; on nous a produit vingt reconnaissances de mortaillables; nous avons vu les signatures de vingt députés des communautés? Les juges paraîtraient avoir décidé très-équitablement, et avoir accompli les ordres du conseil à la lettre.

Il faudrait alors disputer la validité de ces signatures, et ce serait un nouvel abyme dans lequel vous vous plongeriez. Les juges, devenus vos parties, vous traiteraient avec la plus grande rigueur. Vous appesantiriez toutes vos chaînes, au lieu de les briser: voilà ce que je crains.

1775. Je suis très-persuadé qu'il n'y a que monsieur de *Malesherbes* et M. *Turgot* capables de seconder vos vues généreuses. Ils ont des amis dignes d'eux, qui leur représenteront l'horreur de la servitude où l'on gémit encore dans un pays qu'on nomme libre. M. de *Malesherbes* sera animé par l'exemple de son grand oncle, le président de *Lamoignon;* M. *Turgot* le secondera avec toute la noblesse et la fermeté de son ame; *Louis XVI* se fera un devoir d'imiter *Saint-Louis :* c'est ce que j'espère, et c'est ce qu'il faut tenter. Nous y travaillerons très-vivement, et nous aurons pour nous tout Paris, sans exception. Cela vaut mieux que d'avoir contre nous tout Besançon, en nous présentant sous la triste forme de gens qui plaident contre leurs juges.

Laissez-moi rendre la liberté au petit pays de Gex, avant d'oser tenter de la rendre aux deux Bourgognes. On nous mande de Paris que l'affaire de Gex est consommée, et que nous aurons dans peu les ordres du roi. L'espérance est toujours accompagnée de crainte. Je tremble encore des difficultés que les *soixante* autres rois de France pourront nous faire. Mais enfin soyez sûr que, si nous réussissons dans cette petite affaire, nous entamerons sur le champ la grande. Tout nous assure du succès, avec des ministres tels que MM. *Turgot* et de *Malesherbes*, et avec un roi équitable, tel que nous avons le bonheur de l'avoir. Nous engagerons d'abord les amis des ministres à leur parler, avec la plus grande force, en faveur de l'humanité. Je vous prierai de venir faire un tour à Ferney, et nous rédigerons ensemble un mémoire.

Vous pourrez cependant lier une espèce d'instance au conseil, au nom des main-mortables condamnés au parlement de Besançon. Cette instance, qui ne sera point suivie, servira seulement de préparation au grand édit du roi, qui doit déclarer que ses sujets n'appartiennent qu'à lui, et ne sont point esclaves des moines. En un mot, tout nous est favorable; l'exemple de la Sardaigne, à qui la France vient de s'unir par trois mariages, les sentimens de M. de *Malesherbes* et de M. *Turgot*, l'équité et la magnanimité du roi. Je ne crois pas que nous puissions jamais être dans des circonstances plus heureuses. 1775.

Consolons-nous, mon cher ami, et espérons.

Nous avons eu à Ferney mademoiselle votre sœur et madame *Morel*. Nous nous flattons que madame *Morel* viendra au printemps habiter la ville de Ferney, si elle est libre. C'est une femme qui a autant de courage que vous.

Je vous embrasse très-tendrement, mon cher ami. *V.*

P. S. Vous souvenez-vous, mon cher ami, du nom de celui qui vous manda de Bar, il y a quelques années, l'aventure du nommé *Martin*, qu'on s'avisa de rouer sur quelques indices qui sont souvent trompeurs, lequel *Martin* fut quelques jours après reconnu innocent? vous souviendriez-vous du bailliage lorrain où se fit cette exécution, et de la date de cette affaire? savez-vous où est actuellement celui qui vous en donna des nouvelles? Il y a un conseiller au parlement de Paris, que vous connaissez et qui vous aime, parce qu'il aime la vérité et la justice; il veut

1775. s'informer de tout ce qui concerne ce pauvre *Martin*, et rendre, s'il se peut, service à sa malheureuse famille. Ne négligeons pas cette occasion, en attendant que nous puissions servir nos main-mortes.

LETTRE LIX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

1 d'octobre.

Papillon-philosophe ne passera point l'hiver à Ferney; elle est à Paris où elle s'occupe de rendre des services essentiels à la patrie que j'ai choisie, et à la petite colonie que j'ai eu l'insolence et le bonheur de fonder. Soyez sûr, Monseigneur, qu'elle vous est très-attachée, et que ce *Papillon* est d'ailleurs un très-honnête homme, tirant à la vérité des coups de fusil merveilleusement, mais essentiel dans la société.

Je n'ai jamais vu tant de simplicité à la fois et tant de vivacité; il ne lui manque que d'étudier l'algèbre pour ressembler à madame *du Châtelet*. Je n'ose encore me flatter que vous fassiez ce qu'elle a fait, que vous honoriez notre ville naissante de votre présence. Je n'aurais plus rien à désirer dans ce monde que je vais quitter bientôt, malgré toutes vos plaisanteries.

Je vous avouerai que je suis un peu scandalisé du nom de barbouilleur que vous donnez si libéralement aux deux peintres du maréchal de *Catinat;* mais j'ose être un peu de votre avis sur l'orgueilleuse modestie

dont parlait madame de *Maintenon*, et que vous démêlez si bien. 1775.

Je suis surtout de votre opinion sur ce ton décisif avec lequel l'un des deux peintres rabaisse *Louis XIV* et le maréchal de *Villars*. Vous conviendrez que celui qui a remporté le prix à notre académie s'est exprimé plus modestement. Si jamais vous pouviez vous résoudre à lire les anciens discours composés pour les prix de cette académie, vous seriez étonné de la prodigieuse différence qui se trouve entre ces vieilles déclamations et celles qu'on fait aujourd'hui. C'est en cela surtout que notre siècle est supérieur au siècle passé.

J'aurais voulu que M. de *Guibert* n'eût point immolé le maréchal de *Villars* au *père la pensée*. Ce qu'il dit contre le héros de Denain, votre ancien ami et un peu votre modèle, me fait souvenir de M. *Folard* qui, dans ses *Commentaires sur Polybe*, dit: *Le maréchal de Villars après avoir donné le change aux ennemis, attaqua le corps qui était dans Denain, le fit tout entier prisonnier de guerre, s'empara de Marchiennes, et prit cinq villes en deux mois; je n'aurais rien fait de tout cela.*

Vous connaissez parfaitement les hommes; mais permettez-moi de vous dire que vous êtes un peu trop difficile sur notre académie dont vous êtes le doyen, et dont il n'appartenait qu'à vous d'être le soutien et le véritable protecteur. Je vous ouvre mon cœur. J'ai été très-affligé, et je le suis encore, que vous ayez un peu gourmandé des hommes libres, qui pensent et qui parlent, qui même ont une grande influence sur l'opinion publique. J'ai été cent fois tenté de vous le dire, il y a deux ans. Je succombe aujourd'hui

1775. à la tentation. Je voudrais qu'ils puſſent revenir à vous, et ſe réunir autour de leur chef; cela ne ſerait pas difficile.

Pardonnez-moi ma ſincérité, en faveur de mon tendre et reſpectueux attachement. Je penſe que tous les gens de lettres auraient dû être à vos pieds comme à ceux de votre grand oncle, d'autant plus qu'en vérité les gens de lettres d'aujourd'hui ont en général beaucoup plus de lumières que ceux d'autrefois. On a moins de génie que dans le ſiècle de *Louis XIV*, moins de vrai talent, moins de grâce et de politeſſe; mais on a beaucoup plus de connaiſſances : notre philoſophie n'eſt pas à mépriſer.

Soyez heureux autant que vous méritez de l'être; jouiſſez de votre gloire qui ne ſera jamais affaiblie par les chicanes odieuſes d'un procès auquel vous ne deviez pas vous attendre, et que perſonne n'aurait jamais pu prévoir.

Conſervez vos bontés pour le plus ancien de vos ſerviteurs, qui mourra en vous aimant et en vous reſpectant. *V.*

LETTRE LX. 1775.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

3 d'octobre.

MON papillon eſt un aigle, mon papillon eſt un phénix, mon papillon a volé à tire d'ailes pour faire du bien. La lettre qu'elle daigna m'écrire en arrivant, et celle du 27 de ſeptembre, nous ont remplis d'étonnement, de joie, de reconnaiſſance, d'attendriſſement. Nous ſommes à vos pieds, Madame, avec toute la colonie et tous les entours.

Figurez-vous que des commis des fermes avaient répandu le bruit que les bontés de M. *Turgot*, pour le petit pays de Gex, avaient été grièvement cenſurées au conſeil du roi. Je venais d'écrire à M. *Turgot*, et de lui expoſer mes plaintes, lorſque votre lettre m'a raſſuré. Les commis jouent de leur reſte. Ils ont en dernier lieu uſé de la même générosité qu'ils montrèrent à votre recommandation, lorſqu'ils extorquèrent quinze louis d'or à de pauvres paſſans dont vous aviez pitié. Il n'y a pas long-temps qu'une femme de mon voiſinage, venant d'acheter des langes à Genève, et en ayant enveloppé ſon enfant, les employés des fermes, ſous la conduite d'un nommé *Moreau*, ſaiſirent ces langes, ſous prétexte qu'ils étaient neufs, et maltraitèrent la femme qui leur reprochait avec des cris et des larmes d'expoſer à la mort ſon enfant tout nu.

1775. Il n'y a guère de jour qui ne soit marqué par des vexations affreuses sur cette frontière, et on craint encore de se plaindre.

M. de *Chabanon*, qui était venu nous voir avant le temps où vous avez honoré Ferney de votre présence, fut témoin des insultes que firent ces employés de Saconay à la supérieure des hospitalières de Saint-Claude, et à trois de ses religieuses, dont ils levèrent les jupes publiquement.

De tels excès suffiraient assurément pour déterminer le ministère à délivrer de ces brigands subalternes le petit pays que vous protégez. La ferme générale ne retire aucun profit de ces rapines journalières, tout est pour les commis; ils sont autorisés à voler, et ils usent de leur droit dans toute son étendue. Il n'y a qu'un homme comme M. *Turgot* qui puisse mettre fin à ces pillages continuels; il n'y a que vous d'assez noble et d'assez courageuse pour lui en représenter toute l'horreur, et pour seconder ses vertus patriotiques. Vous pouvez mettre sous ses yeux, et sous ceux de M. de *Trudaine*, le tableau fidelle de tout ce que je viens de vous exposer. Vous accélèrerez infailliblement l'effet de leurs bontés, et vous mettrez le comble aux vôtres.

Il y a dans la maison de M. *Turgot* un chevalier *Dupont*, en qui ce digne ministre a de la confiance, et qui la mérite. Il travaille beaucoup avec lui. Si vous pouviez avoir la bonté de le voir, ce serait, je crois, mettre la dernière main à votre ouvrage. Vous êtes notre protectrice, et cette colonie est la vôtre.

Les supérieurs de nos commis leur ont mandé, en dernier lieu, qu'ils pouvaient être tranquilles, qu'il

y avait trois provinces qui demandaient la même grâce que nous, et qu'on ne l'accorderait à aucune, parce que les conséquences en seraient trop dangereuses. Je ne sais quelles sont ces provinces : je n'en connais point qui soit comme la nôtre entourée de trois Etats étrangers et séparés de la France par des montagnes presque inaccessibles. 1775.

J'oserais encore vous supplier, Madame, d'avoir une conversation avec M. de *Vaines*. Cette affaire, il est vrai, n'est pas de son département ; mais tout est de son ressort, quand il s'agit de faire des choses justes. Je lui écris pour lui dire que vous aurez avec lui un entretien. Cette affaire est si importante que nous n'avons aucun moyen à négliger ni aucun instant à perdre. Toutes les autres dont votre universalité a daigné se charger doivent laisser passer notre colonie la première, sans préjudice pourtant à celle de M. *Racle*, car celle-là tient au public ; et quand M. *Racle* sera payé par le roi, votre colonie sera bien plus florissante. Elle vous donne mille bénédictions, et elle compte sur l'effet de vos promesses, comme sur son évangile ; car vous savez que ce mot évangile signifie bonne nouvelle.

Agréez, Madame, mon tendre respect. *V.*

1775.

LETTRE LXI.

A LA MEME.

5 d'octobre.

PROTEGEZ bien Ferney, Madame ; car il peut devenir quelque chose de bien joli. Figurez-vous qu'hier le bas de votre maison était illuminé, que toute votre ville l'était, depuis le fond du jardin du château jusqu'aux défrichemens, et jusqu'au grand chemin de Meyrin ; que toutes les troupes étaient sous les armes, et escortaient quarante-cinq carrosses, au bruit du canon. Il y eut un très-beau feu d'artifice, et la journée finit comme toutes les journées, par un grand souper.

Vous me demanderez pourquoi tout ce tintamarre ? c'était, ne vous déplaise, pour M. *Saint-François d'Assise*. Et pourquoi tant de fracas pour ce saint ? c'est qu'il est mon patron, et que ce n'était pas ce jour-là la fête de monsieur *S^t Julien*, car on en aurait fait davantage pour lui. *Saint-François* se met toujours aux pieds de *Saint-Julien*.

Nos ennemis continuent toujours d'assurer que notre affaire ne se fera point ; que le conseil n'est point de l'avis de M. *Turgot*, et qu'on n'ira pas changer les usages du royaume pour un petit pays aussi chétif que le nôtre. Je les laisse dire, et je m'en rapporte à vous. Ils crient que M. de *Trudaine* a déjà voulu une fois tenter ce changement, et n'a pu

réussir; et moi je suis sûr qu'il réussira, quand vous lui aurez parlé. 1775.

J'accable de lettres notre protectrice. J'ai tant de plaisir à lui parler du bien qu'elle nous fait, que j'oublie même de lui demander pardon de la vivacité de mes importunités. Elle sait que je suis encore plus occupé d'elle que de ses bienfaits. Elle sait que mon cœur, tout vieux qu'il est, est peut-être encore plus sensible aux grâces que pénétré de reconnaissance. Elle sait combien j'aimerais à lui écrire, quand même je n'aurais point de remercîmens à lui faire.

Agréez, Madame, les respects de votre ville, et surtout les miens. *V.*

LETTRE LXII.

A LA MEME.

8 d'octobre.

NOTRE protectrice me mande, par sa lettre d'un lundi sans date, qu'elle n'a point reçu de lettre de moi, ce qui serait le comble de l'ingratitude. Je ne suis point coupable de ce crime. L'ami *Wagnière* est témoin qu'il en a écrit trois.

J'envoie aujourd'hui de nouvelles explications à monsieur le contrôleur général et à M. de *Trudaine*. J'écris à M. l'abbé *Morellet*. Je leur renouvelle à tous l'acceptation pure et simple que j'ai faite, conjointement avec les états. Je leur réitère l'assurance positive que nous ne demandons rien au-delà de ce qu'on a daigné nous offrir.

1775. La seule difficulté qui reste, mais qui est très-grande, est la somme exorbitante de quarante mille livres que les fermiers généraux demandent. Il est certain qu'il serait impossible à la province, très-pauvre et très-surchargée, de payer seulement la moitié de cette somme annuelle : c'est ce que j'ai représenté le plus fortement que j'ai pu. Je me flatte que M. *Turgot* ne souffrira pas une vexation si injuste. Il sait que, dans les années les plus lucratives, jamais les extorsions les plus violentes n'ont pu produire sept mille francs aux fermiers généraux. Une armée de pandoures n'oserait pas nous demander une contribution de quarante mille livres.

La nouvelle répandue que monsieur le contrôleur général avait pitié de notre petite province, redouble les persécutions des commis ; elles sont horribles. Nous sommes punis bien cruellement du bien qu'on veut nous faire. Il ne nous reste que l'espérance. Monsieur le contrôleur général est juste et ferme ; notre protectrice est animée et persévérante ; nous sommes loin de perdre courage.

Le plan de M. de *Trudaine* est trop beau pour l'abandonner. Il serait utile à la province et au royaume. Déjà, sur la simple promesse du ministère, nous avons jeté les fondemens d'un grand commerce ; nous bâtissons d'amples magasins pour toutes les marchandises des pays méridionaux, qui arriveront par Genève. Nous revenons à la vie ; vous ne souffrirez pas qu'on nous tue.

Notre protectrice pourrait-elle engager monsieur son frère à venir avec elle expliquer toutes ces choses à M. *Turgot* et à M. de *Trudaine* ? ne serait-il pas

digne de lui de montrer l'intérêt qu'il prend à une province qui est sous ses ordres ? 1775.

Vous sentez, Madame, combien il est doux de tenir tout de vos bontés et de votre persévérance. Je suis à vos pieds plus que jamais. *V.*

LETTRE LXIII.

A M. DE LA HARPE.

10 d'octobre.

Oui, par les envieux un génie excité,
Au comble de son art est mille fois monté.
Plus on veut l'affaiblir, plus il croît et s'élance.

Voilà votre situation, mon cher ami; voilà ce que doivent penser tous vos amis de l'académie. Vous aurez encore quelques malheureux contradicteurs, jusqu'à ce que vous donniez vous-même les prix que vous avez tant de fois remportés. Heureusement votre courage est égal à votre génie. M. d'*Alembert* a passé par les mêmes épreuves. Je ne sais quel polisson de Saint-Médard l'a appelé *Rabsacès* et *bête puante :* et voyez, s'il vous plaît, comment l'abbé d'*Aubignac*, prédicateur ordinaire du roi, a traité *Pierre Corneille*. Vous m'avouerez que ces exemples sont consolans. Avouez encore que les noms de M. de *Malesherbes* et de M. *Turgot* ont un peu plus de poids dans la balance que ceux de vos petits ennemis.

Je m'imagine que vous les oubliez bien, dans vos

1775. agréables orgies, avec un homme tel que M. de *Vaines*, avec MM. d'*Alembert*, *Suard*, *Saurin*, &c. Soyez sûr que vos détracteurs n'approchent pas de la bonne compagnie. Je me flatte que l'hiver prochain la Sibérie et la Perse vous vengeront pleinement des insectes de Paris. Leur bourdonnement ne sera pas entendu parmi les battemens de mains. Je suis bien fâché d'être si vieux et si faible. Si je pouvais revenir à l'heureux âge de soixante et dix ans, avec quel empressement ne ferais-je pas le voyage de Paris pour vous entendre! Vous allez relever le théâtre français tombé dans une triste décadence. Il me semble qu'il se forme un nouveau siècle. Les petites persécutions que la littérature essuie encore, ne sont qu'un reste de la fange des derniers temps. Elle ne vient point jusqu'à vous, malgré le trépignement de l'envie. Vous vous élevez trop haut.

Sub pedibusque videt nubes et sidera Daphnis.

Ne pouvant voir la première représentation de Menzicof, j'y enverrai un jeune homme qui aime vos vers passionnément, et qui m'en rapportera des nouvelles. Mais si l'hiver me tue avant les représentations, je vous prie très-instamment de me succéder, et de dire nettement à l'académie que telle est ma dernière volonté, et que je la prie très-humblement d'être mon exécutrice testamentaire. *V.*

LETTRE

LETTRE LXIV. 1775.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

10 d'octobre.

CELLE-CI est la cinquième, Madame; ainsi je présume que vous en avez reçu quatre. Nous avons été honorés de quatre des vôtres.

Je commencerai par vous dire que vos petits embarras sur la maison que M. de *Saint-Julien* devait acheter pour vous, et sur le testament de feu M. de *Gouvernet*, ne changeront rien au palais la Tour-du-Pin dans le pré de la Glacière. Tous les arrangemens ont été pris avec M. *Racle*, pour que le corps de la maison soit fini avant l'hiver. Il le sera infailliblement, et on y travaille tous les jours avec ardeur. Les embellissemens et les ameublemens dépendront ensuite de votre goût, de votre magnificence et d'une sage économie. Nous nous flattons de revoir dans les beaux jours notre protectrice, notre *Papillon-philosophe*, qui fait cent lieues sur ses ailes légères sans se fatiguer, et qui le lendemain va solliciter nos affaires, même en oubliant les siennes.

Je vous ai mandé, par ma dernière lettre du 8 d'octobre, que j'écrivais à monsieur le contrôleur général, à M. de *Trudaine*, à M. l'abbé *Morellet* et à M. *Dupont*. Je leur ai dit bien formellement que nos états s'en rapportent à leurs bontés; qu'ils ne demandent rien au-delà de ce que le ministère leur accorde; qu'ils prient seulement M. *Turgot* et

1775. M. de *Trudaine* de considérer que l'indemnité annuelle de cinquante mille francs, demandée par la ferme générale, serait une écorcherie dont il n'y a point d'exemple. J'ai fait voir, par un mémoire, que pendant plusieurs années notre petit pays a été à charge aux fermiers généraux, et que dans les années les plus lucratives ils n'en ont jamais retiré au-delà de sept mille francs. Je leur en ai offert quinze au nom des états, en nous soumettant d'ailleurs à la décision du ministère. Je l'ai écrit à notre protectrice; je le répète, parce que cela me paraît très-nécessaire.

J'écarte surtout la prétendue demande d'acheter le sel de la ferme générale au prix de Genève, et de prendre une somme sur ce sel pour payer les dettes de la province. Cette idée serait entièrement contraire aux vues de M. *Turgot* et de M. de *Trudaine*, qui veulent que la terre paye toutes les dépenses, parce que tous les revenus viennent d'elle.

Enfin, ayant accepté purement et simplement les offres généreuses de M. de *Trudaine*, et nous soumettant avec reconnaissance à ses décisions, nous avons le plus juste sujet d'espérer un plein succès de l'entreprise protégée par vous.

Je prends la liberté de baiser, très-humblement et avec respect, les ailes brillantes du *Papillon-philosophe*. Qu'il ne dédaigne pas les sentimens du vieux hibou qui sera à ses pieds tant qu'il respirera. *V.*

LETTRE LXV. 1775.

A M. DUPONT.

10 d'octobre.

J'AI reçu, Monsieur, votre lettre datée du Trembley, 2 d'octobre, et j'ai bien des grâces à vous rendre. Ce sera à vous que notre petite province aura l'obligation d'être la première qui montre à la France qu'on peut contribuer aux besoins de l'Etat, sans passer par les mains de cent employés des fermes générales. Ce sera sur nous que M. de *Sulli-Turgot* fera l'essai de ses grands principes.

Je ne sais qui a pu imaginer que nous demandions à prendre le sel de la ferme à bas prix, pour en tirer un petit profit qui servirait à payer nos dettes, et qu'on appelle *crue*.

Il est vrai que ce fut, il y a près de quinze ans, une proposition de nos états; mais je m'y suis opposé de toutes mes forces dans cette dernière conjoncture; et nos états s'en remettent absolument aux vues et à la décision de monsieur le contrôleur général.

Tout ce que M. de *Trudaine* a bien voulu nous proposer de concert avec lui, a été accepté avec la plus respectueuse reconnaissance.

Il ne s'agit donc plus que de fixer la somme annuelle que notre province payera aux fermes générales pour leur indemnité.

Il est prouvé, par le relevé de dix années des

1775. bureaux qui désolent le pays de Gex, que la ferme a été quelquefois en perte, et que jamais elle n'a retiré plus de sept mille livres de profit.

Messieurs les fermiers généraux demandent aujourd'hui quarante à cinquante mille livres annuelles de dédommagement. La province ne les a pas; et si elle les avait, si elle les donnait, à qui cet argent reviendrait-il? ce ne serait pas au roi, ce serait aux fermiers. Nous donnerions, nous autres pauvres Suisses, quarante à cinquante mille francs à des parisiens, pour nous avoir vexés jusqu'à présent par une armée de commis! Il leur est très-indifférent que leurs gardes soient au milieu de nos maisons, ou sur la frontière. Comment peuvent-ils exiger de nous cinquante mille francs que nous n'avons pas, sous prétexte qu'ils se donnent la peine de placer leurs gardes ailleurs?

Nous avons offert quinze mille francs; cette somme est le double de ce qu'ils ont gagné dans les années les plus lucratives.

Nous attendons l'ordre de monsieur le contrôleur général avec la plus grande soumission.

Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien lui rendre compte de nos sentimens et de notre conduite, et même de lui montrer cette lettre, si vous le jugez à propos.

Quant aux natifs génevois, bannis de la république depuis l'espèce de guerre civile de Genève, et retirés à Versoy, ils ne sont qu'au nombre de trois ou quatre. Il n'y en a que deux qui travaillent en horlogerie, et qui soient utiles. Un troisième, qui se nomme *Bérenger*, se mêle de littérature, et a eu quelquefois l'honneur de vous écrire. Il a fait une

hiſtoire de Genève, dont le conſeil de la république a été très-irrité. 1775.

Le quatrième s'eſt fait marchand de liqueurs, et ne réuſſit point dans ce commerce. Ce marchand étant banni de la république par un arrêt de tous les citoyens aſſemblés, avec défenſe de mettre les pieds dans Genève, ſous peine de mort, ſurprit, il y a quelque temps, un paſſe-port de monſieur le commandant de Bourgogne, et entra dans Genève à la faveur de ce paſſe-port. Monſieur le commandant l'ayant ſu, ordonna à M. *Fabry*, maire de Gex, de retirer le papier que le marchand avait ſurpris : le génevois refuſa d'obéir. M. *Fabry* envoya deux gardes de la maréchauſſée pour retirer ce paſſe-port.

Voilà l'état des choſes ſur cette petite affaire. Vos réflexions ſur la demande de ces Génevois ſont dignes de votre ſageſſe.

J'oſe féliciter la France et mon petit pays de Gex, que M. *Turgot* ſoit miniſtre, et qu'il ait un homme tel que vous auprès de lui.

J'ai l'honneur d'être avec une tendre et reſpectueuſe reconnaiſſance, votre, &c.

1775.

LETTRE LXVI.

A M. DE MALESHERBES,

MINISTRE D'ETAT.

A Ferney, 12 de novembre.

Vous ne vous contentez pas, Monseigneur, des bénédictions de la France; vous étendez vos bontés jusqu'aux frontières de la Suisse. J'étais dans un état assez douloureux, après un de ces petits avertissemens que la nature donne souvent aux gens de mon âge, lorsque madame de *Rosambo* a daigné faire une apparition dans ma retraite avec monsieur votre gendre, et les cousins issus de germain de *Télémaque*. J'ai vu chez moi deux familles de grands-hommes; et quoique mon état ne m'ait pas permis de jouir de cet honneur autant que je l'aurais voulu, je me suis senti consolé autant qu'honoré. Vous avez joint, à cet avantage que je vous dois, une lettre charmante, dont vous me permettrez de vous faire les plus sincères et les plus tendres remercîmens. Madame de *Rosambo* est comme vous, Monseigneur; elle porte la consolation par-tout où elle paraît, elle tient de vous le don d'attirer tous les cœurs autour d'elle.

Je crains d'abuser des momens que vous donnez au bien public, en vous parlant des obligations que je vous ai, et de la bonté généreuse avec laquelle

vous en avez daigné uſer envers moi; mais ces bontés ne ſortiront jamais de ma mémoire. 1775.

J'ai l'honneur d'être avec le plus ſincère et le plus profond reſpect, Monſeigneur, votre, &c.

LETTRE LXVII.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

14 de novembre.

Ils diſent, mon cher philoſophe ſorbonique, que je ſuis tombé en apoplexie; cela pourrait bien être. C'eſt pauvre choſe que l'homme, et il eſt ridicule à un homme auſſi maigre que moi d'avoir une pareille aventure. Quoi qu'il en ſoit, je prends la liberté de vous envoyer pour mon teſtament un mémoire que je recommande à vos bons offices. Il faut qu'avant de mourir je tâche de ſervir ma petite province: elle ſera ſans doute tout ce que le miniſtère ordonnera, et le ſera avec joie et reconnaiſſance; mais il me ſemble que ce mémoire démontre que l'indemnité de trente mille livres pour la ferme générale eſt un peu trop forte. Si ces trente mille livres étaient pour le roi, nous ne ferions pas de repréſentations; mais c'eſt cinq cents livres pour la poche de chacun de meſſieurs les ſoixante fermiers généraux. Ce n'eſt rien pour eux, et c'eſt un fardeau immenſe pour nous.

Au reſte, ce n'eſt pas moi qui parle, c'eſt le pays; je n'ouvre la bouche que pour remercier.

Un orage ſuivi d'un déluge, a détruit deux de

1775. mes maisons; et ce qui est bien pis, a failli à noyer la fille de M. de *Malesherbes*, qui daignait passer par Ferney pour s'aller promener en Suisse.

Pour la maison que mon ame habite, elle sera bientôt en cannelle; mais tant que j'y logerai, je vous serai tendrement attaché. Madame *Denis* vous en dit autant, et certainement nous vous aimons tous deux de tout notre cœur. *V.*

LETTRE LXVIII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

14 de novembre.

Le sec apoplectique reçoit aujourd'hui, par les mains de M. *Crassy*, une lettre de la protectrice. Il a expliqué son affaire à madame *Denis* et à moi. Vous souvenez-vous, Madame, des lettres de M. le chevalier de *Boufflers* à madame sa mère, et celle où il lui conte sa conversation avec M. de *Sarobert*? *La cavalerie du roi, mort-dieu, battait par-tout les ennemis du roi; ils nous avaient enveloppés, jarni-dieu; mais nous sommes entrés dedans comme dans du beurre, sacre-dieu.*

Mais, Madame, il ne m'a rien dit ni de vos affaires, ni de votre maison, ni de votre procès dont vous ne me parlez pas. Vous daignez vous intéresser à nous, à notre petit pays; vous le protégez auprès des ministres, et vous vous oubliez vous-même pour nous secourir.

J'écrirai à votre très-aimable et respectable duc,

puiſqu'il le veut bien permettre, et que vous me flattez que ma lettre ſera bien reçue. Cette lettre ſera mon teſtament que mon cœur dictera. 1775.

Mon cher *Wagnière*, qui a eu l'honneur de vous écrire, a pu vous mander combien ce cœur eſt ſenſible, mais que ma tête n'eſt pas trop bonne. Le petit accident qui m'eſt arrivé laiſſe toujours des bourdonnemens dans le cerveau et dans l'eſprit, qui font une peine extrême à l'ame immortelle.

J'envoie pourtant un mémoire à M. de *Trudaine*, qui eſt un peu raiſonné, et dans lequel même il y a de l'arithmétique; et ſi vous le permettez, j'en mettrai une copie à vos pieds, pour vous faire voir que je peux encore arranger des idées, quand le ſoleil n'eſt pas couché.

L'abbé *Morellet* m'a mandé que monſieur le contrôleur général était réſolu à nous faire acheter notre liberté trente mille livres par an, pour l'indemnité de la ferme générale. Je ſais bien que cette liberté n'a point de prix; mais je repréſente humblement que, ſi on pouvait nous la faire payer un peu moins cher, on nous la rendrait encore plus précieuſe. Cependant nous en paſſerons ſans doute par tout ce que M. *Turgot* et M. de *Trudaine* ordonneront.

Les maiſons de la république de Ferney n'avancent guère. Nous avons eu un déluge qui a failli à noyer la fille de M. de *Malesherbes* allant en Suiſſe par Ferney. Cet orage a jeté bas une de nos maiſons, du grenier à la cave, et en a fort endommagé une autre. Nous ne pourrons réparer nos malheurs qu'au printemps. Nous eſpérons que vous nous ramènerez les beaux jours.

1775. Père *Adam* soutient toujours que ce brave général, qui est à présent ministre de la guerre (*), a commencé par être jésuite, et il le dit si positivement que j'en doute; mais si la chose est vraie, cela fait voir qu'on peut se méprendre dans la jeunesse sur le choix d'un état. Nous avons eu des évêques qui avaient été mousquetaires.

Ce jeune *Morival*, qui a eu l'honneur de vous faire sa cour à Ferney, a commencé, comme vous savez, sa carrière d'une manière plus funeste. Il est actuellement très-bien auprès du roi de Prusse, qui se fait un honneur et un mérite de réparer les horreurs que ce jeune homme a éprouvées dans son enfance de la part de certains monstres. Ferney lui a porté bonheur. Je serai heureux aussi quand vous reviendrez embellir ce séjour de votre présence, s'il m'appartient encore de prononcer ce nom de bonheur, dans le triste état où la nature m'a réduit. *V.*

(*) M. le comte de *Saint-Germain*.

LETTRE LXIX. 1775.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

26 de novembre.

PUISQUE vous dites, Madame, à M. d'*Argental*

Atis comblé d'honneurs n'aime plus Sangaride.

Je vous dirai :

Eglé ne m'aime plus et n'a rien à me dire.

Car j'aime autant *Quinault* que vous : je ne suis pas de ces pédans qui le trouvent fade, et qui le condamnent pour avoir parlé d'amour lorsqu'il en devait parler. Je le regarde comme le second de nos poëtes pour l'élégance, pour la naïveté, la vérité et la précision.

Il est très-vrai que vous n'avez plus rien à me dire, puisque vous ne m'écrivez point ; mais il n'est pas vrai que je sois comblé d'honneurs ; je ne le suis que de ridicules, et c'est toujours par ses amis qu'on est maltraité.

M. d'*Argental* s'obstine à me croire tombé dans une espèce d'apoplexie pour avoir été gourmand ; et le fait est que mon accident me prit après avoir été un jour sans manger. Il m'appelle aussi commissaire départi par le roi auprès des fermiers généraux,

1775. pendant que je suis opprimé départi par ces messieurs.

Voulez-vous, Madame, que je vous parle vrai? mon département est l'abyme du néant éternel où je vais bientôt entrer.

Je lis tous les ouvrages philosophiques de *Cicéron* sur ce sujet plus usé qu'aisé, et je ne vous conseille pas de les lire; car, quoique ce grand-homme soit très-éloquent, il ne nous apprend rien du tout. L'abbé de *Chaulieu* avait précisément mon âge quand il est mort, et il n'en a pas appris davantage.

Les suites de mon accident m'ont paru si sérieuses, que je n'ai pas voulu faire mon voyage sans prendre la liberté de dire adieu à celle que vous appeliez votre grand'maman (*). Comme il faut se réconcilier dans ces momens-là, j'avais sur le cœur l'injustice de son mari qui me croyait un petit ingrat. J'étais assurément bien éloigné de l'être; mais je n'ai pas mieux réussi auprès de votre grand'maman qu'auprès de vous. Vous me croyez comblé d'honneurs, et elle me croit plein de ménagemens: elle se moque de mes honneurs et de mon apoplexie.

Jugez si dans cet état j'ai eu des choses bien amusantes à vous dire? je ne savais aucune nouvelle ni de l'opéra comique, ni de l'assemblée du clergé.

Mais vous, Madame, qui vivez dans le centre des plaisirs et des grandes affaires, comment voulez-vous qu'un pauvre solitaire ose vous écrire du fond de ses déserts et de ses neiges, privé de toute société et de presque tous ses sens, lorsque vous en avez encore quatre excellens. C'est à vous à réveiller les gens qui

(*) Madame la duchesse de *Choiseul*.

s'endorment auprès de leur tombeau, mais ce n'eſt pas à eux de vous importuner de leurs rêveries; il faut qu'ils ſoient diſcrets, et qu'ils attendent vos ordres. Il n'y a que les vampires de dom *Calmet* qui viennent lutiner les vivans. 1775.

Soyez très-sûre que, ſi j'ai perdu tout ce qui fait vivre, paſſions, amuſemens, imagination, et toutes les bagatelles de ce monde, je vous reſte ſérieuſement attaché, et que je le ſerai tant que mes petites apoplexies me le permettront. Je vous regarderai comme la perſonne de mon ſiècle qui eſt le plus ſelon mon cœur et ſelon mon goût, ſuppoſé que j'aye encore goût et cœur. Je vous demanderai vos bontés comme la première de mes conſolations, et je dirai: C'eſt auprès d'elle que j'aurais voulu paſſer ma vie. *V.*

LETTRE LXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 de novembre.

Il faut donc que je vous diſe, mon cher ange, que ſi madame *du Deffant* ſe plaint de moi par un vers de *Quinault*, je me ſuis plaint d'elle par un vers de *Quinault* auſſi. Je crois qu'actuellement nous ſommes les ſeuls en France qui citions aujourd'hui ce *Quinault* qui était autrefois dans la bouche de tout le monde.

Je ne ſais quel auteur je vous citerai pour me plaindre à vous de votre acharnement à m'accuſer

1775. de gourmandise. Je veux bien que vous sachiez que je n'avais pas mangé depuis vingt-quatre heures, lorsque mon accident m'arriva. Cette petite aventure a des suites assez désagréables, et je n'ai de secours que dans la patience.

Ma dignité de commissaire départi se trouve apparemment dans le même roman que mon indigestion. Il est triste d'être à la fois apoplectique et ridicule.

Je croyais, quand je vous ai parlé de Menzicof, qu'on le jouait déjà à la comédie française. Je n'ai point osé importuner M. le duc de *Duras* en faveur de *Cicéron* et de *Catilina ;* j'ai cru qu'il n'était pas trop séant, dans l'état où je suis, de disputer une place dans le tripot comique : cependant, si vous jugez que la chose soit convenable, je vous obéirai selon ma coutume. Je crains seulement que cette démarche ne soit hasardée pendant les représentations du Prince-pâtissier.

J'ai à vous parler d'une autre nouvelle, qui est assez intéressante, selon ma façon de penser, c'est de la persécution que l'on suscite à l'abbé *Raynal*. On dit qu'il a été obligé de disparaître. Heureusement son livre ne disparaîtra pas. Est-il vrai qu'on en veut à ce livre et à la personne de l'auteur? Les jansénistes et les pharisiens se sont réunis, *et fuerunt amici ex illa hora*. Il n'y aura donc plus moyen chez les Velches de penser honnêtement, sans être exposé à la fureur des barbares! cette idée me trouble jusque dans la paix de ma retraite, et aux portes de la paix éternelle où je vais bientôt entrer. Je me flatte qu'au moins l'abbé *Raynal* trouvera des amis. Dieu veuille

qu'on ne soit pas forcé à lui chercher des vengeurs qu'on ne trouverait pas ! 1775.

Adieu, mon cher ange ; aimez toujours un peu celui qui est à vous depuis environ soixante et dix ans. *V.*

LETTRE LXXI.

A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 8 de décembre.

MONSIEUR,

Nos petits états s'assembleront lundi 11 du mois; je m'y trouverai, moi qui n'y vais jamais. J'y verrai quelques curés qui représentent le premier ordre de la France, et qui regardent comme un péché mortel l'assujettissement de payer trente mille francs à la ferme générale. Ils auront beau dire que les publicains sont maudits dans l'Evangile; je leur dirai qu'il faut vous bénir, et que vous êtes le maître à qui les publicains et eux doivent obéissance.

Je leur remontrerai qu'il faut accepter votre édit, purement et simplement, comme on acceptait la bulle.

Mais, Monsieur, il faut que je vous envoye une lettre que je viens de recevoir de M. *Fabry*, l'un de nos syndics. Il écrit comme un chat ; mais peut-être a-t-il raison de se plaindre des fermiers généraux qui, en 1760, portèrent, par une exagération excessive, le produit des traites et gabelles, dans le pays

1775. de Gex, à vingt-trois mille six cents livres; et qui, par une autre exagération, le portent cette année-ci à soixante mille livres : *Positis ponendis, et ablatis auferendis.*

Je ne saurais guère accorder ces assertions avec la dernière idée de nos états, qui m'assuraient, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander, que le profit net des fermiers généraux n'allait avec nous qu'à sept ou huit mille livres. S'il faut que vous soyez obligé continuellement, vous, Monsieur, et monsieur le contrôleur général, de réformer tous les mémoires dont la cupidité humaine vous pestifère, je vous plains de passer si tristement votre temps.

Mais notre chétive province est peut-être aussi un peu à plaindre d'être obligée de donner cinq cents francs par an à chacune des soixante colonnes de l'Etat, qui sont des colonnes d'or. Nous ne sommes que d'argile, et notre argile encore ne vaut rien. Quand on y a semé un grain, il ne meurt pas, à la vérité, pour renaître, comme l'Evangile le disait; mais il ne rend jamais que trois pour un aux pauvres cultivateurs *qui euntes ibant et flebant mittentes semina sua.*

Enfin, Monsieur, cette opération est la vôtre; c'est celle de M. *Turgot.* Ou je mourrai à la peine, ou lundi prochain la plus petite de toutes les cohues signera son remercîment; mais nous empêcherez-vous de vous demander l'aumône? on la doit aux pauvres, c'est par-là qu'on rachète ses péchés. Certainement les fermiers généraux en ont fait; et quand ils nous donneront cinq ou six mille francs par an sur les trente mille livres, pour entrer dans le

royaume

royaume des cieux, ils feront un très-bon marché. Je propose cette bonne œuvre à monsieur le contrôleur général. Qu'il mette dans l'édit vingt-cinq mille francs au lieu de trente, cela est très-aisé; et messieurs des fermes ne pousseront pas plus de cris de douleur que nous autres gueux nous en pousserons de joie. 1775.

Pardonnez à cette exhortation chrétienne. Elle n'a rien de commun avec l'acceptation solennelle que nous devons faire dans la grande ville de Gex, &c.

LETTRE LXXII.

A M. TURGOT,

MINISTRE D'ETAT, CONTROLEUR GENERAL DES FINANCES.

Décembre.

MONSEIGNEUR le contrôleur général est supplié de daigner jeter un coup d'œil sur les demandes des états du pays de Gex. Ces demandes consistent:

I.

Dans la permission de faire venir toutes les marchandises de Marseille avec la même exemption de droits dont Genève jouit, attendu que cette exemption seule a réduit le pays de Gex à n'avoir jamais aucun marchand français, et à la nécessité de se pourvoir à Genève de toutes les choses nécessaires à la vie. Cette différence prodigieuse entre une ville

1775. étrangère et un pays appartenant au roi, a mis les Génevois en état de se faire plus de sept millions de rente sur les finances de sa Majesté, et d'être en possession, avec le sieur *Geoffrin*, de la manufacture des glaces de Saint-Gobin et de Paris.

II.

Monseigneur le contrôleur général verra que ce petit pays paye à sa Majesté environ cent trente mille livres par année, sans qu'aucune communauté ait pu faire le moindre profit, excepté la colonie établie à Ferney.

III.

Il verra que ce pays très-pauvre a été obligé d'emprunter cent trente-quatre mille livres, pour réparer les pertes occasionnées par les corvées.

IV.

Il verra ce que coûte à la ferme générale la foule d'employés inutiles établis dans le pays de Gex.

V.

Il verra le bénéfice que ce pays propose à la ferme générale, et ce qu'il demande au sujet du sel et du tabac.

Les états de Gex attendront très-respectueusement les ordres de monseigneur.

LETTRE LXXIII. 1775.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 14 de décembre.

Je n'ai point encore eu un plus beau sujet d'écrire à notre protectrice. C'était mardi, 12 de ce mois, que je devais lui mander notre triomphe sur ceux qui s'opposaient au salut du pays, et qui avaient mis des prêtres dans leur parti. Mon ame commanda à mon corps de la suivre aux états. J'allai à Gex, tout malingre et tout misérable que j'étais. Je parlai, quoique ma voix fût entièrement éteinte. Je proposai au clergé d'accepter la bulle *unigenitus* de M. *Turgot*, c'est-à-dire la taxe de trente mille livres, purement et simplement, avec une *reconnaissance respectueuse*. Tout fut fait, tout fut écrit comme je le voulais. Mille habitans du pays étaient dans les environs aux écoutes, et soupiraient après ce moment comme après leur salut, malgré les trente mille livres. Ce fut un cri de joie dans toute la province. On mit des cocardes à nos chevaux, on jeta des feuilles de laurier dans notre carrosse. Nos dragons accoururent en bel uniforme, l'épée à la main. On s'enivra par-tout à votre santé, à celle de M. *Turgot* et de M. de *Trudaine*. On tira nos canons de poche toute la journée.

Je devais donc, Madame, vous écrire tout cela le mardi; mais il fallut travailler à mille détails attachés à la grande opération; il fallut envoyer des

1775. paquets à Paris ; j'étais excédé, et je m'endormis. Ma lettre ne partira donc que demain vendredi, 15 du mois ; et vous verrez par cette lettre qu'il n'y a point de joie pure dans ce monde : car pendant que nous paſſions doucement notre temps à remercier M. *Turgot*, et que toute la province était occupée à boire, les pandoures de la ferme générale, qui ne doivent finir la campagne qu'au premier de janvier, avaient des ordres ſecrets de nous ſaccager. Ils marchaient par troupes au nombre de cinquante, arrêtaient toutes les voitures, fouillaient dans toutes les poches, forçaient toutes les maiſons, y feſaient le dégât au nom du roi, et obligeaient tous les payſans à ſe racheter pour de l'argent. Je ne conçois pas comment on n'a point ſonné le tocſin contre eux dans tous les villages, et comment on ne les a pas exterminés. Il eſt bien étrange que la ferme générale, n'ayant plus que quinze jours pour tenir leurs troupes chez nous en quartier d'hiver, ait pu leur permettre, et même leur ordonner des excès ſi puniſſables. Les honnêtes gens ont été très-ſages, et ont contenu le peuple qui voulait ſe jeter ſur ces brigands comme ſur des loups enragés.

Puiſſe M. *Turgot* nous délivrer de ces monſtres pour nos étrennes, comme il nous l'a promis!

Le palais Dauphin eſt bien loin d'être couvert. M. *Racle* nous avait flattés qu'il le ſerait au premier de novembre ; mais tout s'eſt borné à des préparatifs, et à piquer à coups de marteau de grandes pierres de roche qui, à mon gré, ne conviennent point du tout à une maiſon de campagne. Il en a fini entièrement une pour lui, qui contient de grands

magasins et des appartemens commodes, et qui coûte quatre fois moins. Tout le monde est persuadé que notre petit pays va s'enrichir et se peupler. On s'empresse en effet à me demander des maisons à toute heure ; mais je ne bâtis pas comme *Amphion*, et je n'ai plus de lyre. Tout va bientôt me manquer; mais j'aurai au moins achevé à peu-près mon ouvrage, et je mourrai avec la consolation d'avoir été encouragé par vous. 1775.

Agréez l'attachement inviolable de votre protégé *V.*, qui est à vous jusqu'à son dernier soupir.

LETTRE LXXIV.

A M. BAILLY,

DE L'ACADEMIE DES SCIENCES.

A Ferney, le 15 de décembre.

J'AI bien des grâces à vous rendre, Monsieur ; car ayant reçu le même jour un gros livre de médecine et le vôtre (*), lorsque j'étais encore malade, je n'ai point ouvert le premier ; j'ai déjà lu le second presque tout entier, et je me porte mieux.

Vous pouviez intituler votre livre, *Histoire du ciel*, à bien plus juste titre que l'abbé *Pluche* qui, à mon avis, n'a fait qu'un mauvais roman. Ses conjectures ne sont pas mieux fondées que celles de ce vieux fou qui prétendait que les douze signes du zodiaque étaient évidemment inventés par les patriarches juifs ; que *Rebecca* était le signe de la vierge, avant

(*) *Histoire de l'astronomie ancienne.*

1775. qu'elle eût épousé *Isaac ;* que le belier était celui qu'*Abraham* avait sacrifié sur la montagne *Moria ;* que les gémeaux étaient *Jacob* et *Esaü*, &c.

Je vois dans votre livre, Monsieur, une profonde connaissance de tous les faits avérés et de tous les faits probables. Lorsque je l'aurai fini, je n'aurai d'autre empressement que celui de le relire : mes yeux de quatre-vingt-deux ans me permettront ce plaisir. Je suis déjà entièrement de votre avis sur ce que vous dites qu'il n'est pas possible que différens peuples se soient accordés dans les mêmes méthodes, les mêmes connaissances, les mêmes fables et les mêmes superstitions, si tout cela n'a pas été puisé chez une nation primitive qui a enseigné et égaré le reste de la terre. Or, il y a long-temps que j'ai regardé l'ancienne dynastie des brachmanes comme cette nation primitive. Vous connaissez les livres de M. *Holwel* et de M. *Dow ;* vous citez surtout ce bon homme *Holwel*.

Vous devez avoir été bien étonné, Monsieur, des fragmens de l'ancien *Shastabad*, écrit il y a environ cinq mille ans. C'est le seul monument un peu antique qui reste sur la terre. Il a fallu l'opiniâtreté anglaise, pour le chercher et pour l'entendre. Je soupçonnais ce gouverneur de Calcuta d'avoir un peu aidé à la lettre ; je m'en suis informé au gouverneur de la compagnie anglaise des Indes, qui vint chez moi il y a quelque temps, et qui est un des hommes les plus instruits de l'Europe. Il m'a dit que M. *Holwel* était la vérité et la simplicité même : il ne pouvait assez l'admirer d'avoir eu le courage et la patience d'apprendre l'ancienne langue sacrée des brachmanes,

qui n'eſt connue aujourd'hui que d'un petit nombre de brames de Bénarès. 1775.

Enfin, Monſieur, je ſuis convaincu que tout nous vient des bords du Gange, aſtronomie, aſtrologie, métempſycoſe, &c.

Je ne puis aſſez vous remercier de la bonté dont vous m'avez honoré.

Agréez, Monſieur, l'eſtime la plus ſincère et la plus reſpectueuſe, &c.

Le vieux malade V.

LETTRE LXXV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

20 de décembre.

Il ſe pourrait faire, notre reſpectable et chère protectrice, qu'il y eût actuellement par les chemins une lettre de vous, et même une de M. le marquis de *la Tour-du-Pin*, à qui j'écrivis il y a quinze jours pour le remercier de vos bontés et des ſiennes, et pour obtenir une permiſſion authentique de me chauffer dans ſon gouvernement. Vous connaiſſez le fort l'Ecluſe; ce n'eſt pas la plus importante citadelle du royaume, mais elle eſt pour moi en pays ennemi, et le major de la place ne laiſſe pas paſſer une buche ſans un ordre exprès du commandant de la province. Je me flatte que monſieur le commandant aime trop madame ſa ſœur pour ſouffrir que ſon protégé, qui n'a que la peau ſur les os, meure de froid

1775. aux fêtes de Noël, à l'extrémité du royaume de France.

Vous remarquerez, s'il vous plaît, Madame, que nos postes sont tellement arrangées dans votre colonie, qu'il faut toujours vous faire réponse avant d'avoir reçu votre lettre.

Le courier qui s'en va de chez nous part à neuf heures du matin, et le courier qui vient de chez vous n'arrive qu'à onze heures. Cela n'est pas trop bien entendu, mais cela est au nombre des cent mille petits abus trop légers pour être réformés.

Je vous écris donc, Madame, à neuf heures du matin, le 20 de décembre, en attendant que vers le midi j'aye la consolation de voir un peu de votre petite écriture.

Racle a de très-beaux magasins dans lesquels il y a de très-belle faïence. Nous avons réparé tous les désastres que les ouragans et les inondations avaient causés; mais pour Château-Dauphin il a été entièrement négligé, je crois vous l'avoir déjà mandé: ainsi je conseille à notre chère commandante, quand elle viendra honorer sa colonie de sa présence, de ne point descendre à Château-Dauphin où elle ne trouverait que des pierres qui ne sont pas encore les unes sur les autres; mais il y a encore bien loin de la fin de décembre aux beaux jours où notre commandante pourra venir visiter son pays. Elle aura le temps de faire donner, par le clergé qu'elle gouverne, un bon bénéfice à ce grand garçon de *Varicourt*, qui est un des plus beaux prêtres du royaume, et un des plus pauvres. Elle aura accommodé les difficiles affaires de M. de *Craffy*; elle aura arrangé celles de

dix ou douze familles ; elle aura rapatrié M. de *Richelieu* avec madame de *Saint-Vincent*, plutôt que de venir dans notre misérable climat. Il faut me résoudre à passer mon hiver dans les regrets. Je n'ai pas encore le plaisir d'être délivré des pandoures de messieurs les fermiers généraux. Leur armée est encore à nos portes. Je ne peux pas dire : 1775.

Et mes derniers regards ont vu fuir les commis.

et je ne sais quand mes derniers regards seront consolés par votre présence.

LETTRE LXXVI.

A M. TURGOT.

22 de décembre.

MONSEIGNEUR,

Vous avez d'autres affaires que celles du pays de Gex, ainsi je serai court.

Quand je vous ai proposé de sauver les ames de soixante fermiers généraux pour une aumône d'environ cinq mille livres, c'était bon marché ; et c'était même contre mon intention que je vous adressais ma prière, parce que je crois fermement avec vous qu'il faut les damner pour leurs trente mille livres.

Quand je suis allé à nos états, malgré mon âge de quatre-vingt-deux ans et ma faiblesse, ce n'a été que pour faire accepter purement et simplement vos bontés, sans aucune représentation.

1775. Si on en a fait depuis, pendant que je suis dans mon lit, j'en suis très-innocent, et de plus très-fâché.

Je ne me mêle que de ma petite colonie. Je fais bâtir plusieurs nouvelles maisons de pierres de taille que des étrangers, nouveaux sujets du roi, habiteront ce printemps.

Je défriche et j'améliore le plus mauvais terrain du royaume.

Je bénis, en m'éveillant et en m'endormant, M. le duc de *Sulli-Turgot*.

Si je devais mourir le 2 de janvier 1776, je voudrais avoir fait venir pour mes héritiers, le premier de janvier, dans ma colonie, du sucre, du café, des épices, de l'huile, des citrons, des oranges, du vin de Saint-Laurent, sans acheter tout cela à Genève.

Je vous supplie de croire que, si j'étais encore dans ma jeunesse; si, par exemple, je n'avais que soixante et dix ans, je ne vous serais pas attaché avec plus d'admiration et de respect.

LETTRE LXXVII. 1775.

A M. L'ABBÉ DE VITRAC,

Sous-principal du collége de Limoges, des académies de Montauban, Clermont-Ferrand, la Rochelle, &c.

A Ferney, 23 de décembre.

Je vous dois des remercîmens, Monsieur, pour les deux pièces d'éloquence que vous avez bien voulu m'envoyer. Il est très-beau de célébrer, au bout de deux cents ans, la mémoire de ceux qui éclairèrent leur siècle, et qui ne méritaient pas d'être oubliés du nôtre. L'*Eloge de* l'ancien *Dorat* vous a fourni une occasion bien agréable de rendre justice à M. *Dorat* d'aujourd'hui.

Il y a un autre homme dont Limoges se souviendra un jour avec une tendre reconnaissance, et qui fait actuellement autant de bien à la France qu'il en a fait à votre patrie.

Permettez-moi une observation sur l'anecdote dont vous parlez dans votre ouvrage. Vous supposez, après tant d'autres, que *Charles IX* est l'auteur de ces beaux vers à *Ronsard :*

Tous deux également nous portons des couronnes, &c.

Il n'est guère possible que ces vers soient de la même main qui écrivait à *Ronsard :*

Si tu ne viens demain me trouver à Pontoise,
Adviendra entre nous une bien grande noise.

1775. On peut croire que ces derniers vers étaient de *Charles IX*, et que les autres étaient d'*Amiot*, son précepteur. Le malheureux prince qui commanda la Saint-Barthelemi, n'était pas digne de faire de beaux vers.

Il eſt triſte que vous citiez dans vos notes un auſſi vil coquin que le *Sabatier de Caſtres*.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE LXXVIII.

A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 23 de décembre.

MONSIEUR,

Depuis l'acceptation unanime de vos bienfaits, et notre prompte ſoumiſſion à payer trente mille livres d'indemnité à la ferme générale, j'apprends des choſes dont je crois vous devoir donner avis.

Il vous ſouvient qu'autrefois, lorſque vous étiez près de faire à notre pays la même grâce, on ſuſcita je ne ſais quels ouvriers lapidaires de la ville de Gex pour s'y oppoſer. On ſe ſert aujourd'hui du même artifice.

Ces prétendus lapidaires n'ont pas un pouce de terrain dans la province. On m'aſſure même qu'on a ſigné des noms de gens qui n'exiſtent pas.

Je ne fais nulle réflexion ſur cette manœuvre, je la ſoumets à votre jugement et à vos ordres, ainſi qu'à ceux de monſieur le contrôleur général.

Un nommé *la Gros* sort de chez moi dans le moment. Il propose, conjointement avec le sieur *Sédillot*, receveur du sel de la province pour les fermiers généraux, et avec le sieur *la Chaux*, receveur du domaine, de fournir de sel le pays de Gex, au prix qui nous conviendra, et se chargent de payer pour nous les trente mille livres à la ferme générale. 1775.

Il prétend que la république de Genève veut bien, dès à présent, lui céder mille minots au même prix qu'elle les a reçus, pourvu que vous l'approuviez conjointement avec monsieur le contrôleur général.

Je lui ai demandé s'il avait parlé de cette affaire à M. *Fabry*, il m'a répondu que oui; que M. *Fabry* a reçu ses offres avec transport, et qu'il n'attend que la consommation de l'affaire des franchises pour transiger avec cette nouvelle compagnie au nom de la province, bien entendu que le marché fait avec cette compagnie n'empêcherait point les particuliers de se pourvoir de sel où ils voudraient.

Il n'y a encore rien de signé entre cette compagnie et M. *Fabry*, subdélégué de monsieur l'intendant.

Je me borne, Monsieur, à vous dire simplement les faits, et à vous renouveler les justes sentimens de ma reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, Monsieur, votre, &c.

1775.

LETTRE LXXIX.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

23 de décembre.

Il faut, Monsieur, que je vous conte nos aventures, parce que vous les savez, et que vous avez contribué plus que personne à nous délivrer d'esclavage.

Vous ne pensez pas sans doute que les hommes soient plus sages dans notre petit pays qu'ailleurs. Nous sommes, il est vrai, à l'abri de la grande contagion de Paris; mais nous avons nos maladies épidémiques comme les autres, nous avons nos petites brigues, nos petits intérêts, nos divisions, nos sottises, *tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia.*

Bien des gens ont prétendu qu'il fallait me jeter dans le lac de Genève, pour avoir obtenu de monsieur *Turgot* la permission de payer trente mille francs d'impôts à messieurs les fermiers généraux. Il a fallu que j'écrivisse lettre sur lettre pour supplier le ministre de diminuer cette somme; de sorte que, dans cette affaire, il a fallu me conduire comme dans les assemblées du clergé, c'est-à-dire, agir contre ma conscience.

Cependant, quand il fallut assembler les états pour accepter les bontés de monsieur le contrôleur général, j'allai à cette assemblée, où d'ailleurs je ne vas jamais, et j'eus le plaisir de faire mettre dans les registres: *Nous acceptons unanimement, avec la reconnaissance la plus respectueuse.*

Je vous avertis que j'ai borné là ma miſſion; je ne veux aller ni ſur les droits, ni ſur les prétentions de perſonne. Je rentre dans ma colonie comme dans ma coquille. Je ſuis aſſez content, pourvu que nous ſoyons libres au mois de janvier, et que notre petit pays puiſſe commercer comme Genève avec les provinces méridionales du royaume. 1775.

Je ſuis perſuadé que nos terres doubleront de prix dans un an. Elles commencent déjà à valoir beaucoup plus qu'on ne les eſtimait auparavant. Ce ſeul mot de liberté du commerce réveille toute induſtrie, anime l'eſpérance, et rend la terre plus fertile. Encore une fois, je regarde ce petit eſſai de monſieur le contrôleur général, comme *experimentum in anima vili;* mais aſſurément cette *anima vilis*, du moins la mienne, eſt pénétrée, enchantée de tout ce que fait M. *Turgot*. C'eſt le premier médecin du royaume; et ce grand corps épuiſé et malade lui devra bientôt une ſanté brillante. Mais, je vous prie, qu'il nous donne la liberté entière du commerce au mois de janvier, ſans quoi je ſerai lapidé, moi qui vous parle, moi qui ai promis cette liberté en ſon nom.

Nous avons les plus grandes obligations à M. de *Trudaine;* je le ſens plus que perſonne. Je ſens ſurtout combien il eſt doux de vous avoir pour ami, et de pouvoir vous parler à cœur ouvert.

Je ne ſais rien de l'académie; on dit que M. *Turgot* pourrait bien nous faire le même honneur que nous fit M. *Colbert;* plût à Dieu! mais vous, eſt-ce que vous ne ſerez pas un jour de la bande?

Je vous embraſſe bien tendrement.

Le vieux malade V.

1775.

LETTRE LXXX.

A M. D'ETALLONDE DE MORIVAL.

A Ferney, 27 de décembre.

Mon cher ami, vous ne m'avez point accusé la réception de deux paquets de graine pour sa Majesté. Vous ne m'avez rien écrit au sujet des impertinences de la *Gazette du Bas-Rhin*. Je vous ai mandé que j'avais instruit sa Majesté de cette affaire. Je dois vous dire de plus que l'avocat célèbre qui avait écrit en faveur des jeunes gens co-accusés, est le seul qui soit pleinement instruit des malversations horribles qui furent commises dans Abbeville. Il dit qu'elles furent portées à un excès inconcevable, et il compte dévoiler tous ces mystères d'iniquité dans un mémoire qui servira beaucoup à la réforme de la jurisprudence.

Le présent ministère sous lequel nous avons le bonheur de vivre, a fort à cœur cette réforme nécessaire. On y travaillera avec le plus grand zèle, et l'abominable mort de votre ancien ami ne sera pas oubliée.

C'est tout ce que peut vous mander pour le présent un pauvre malade qui n'en peut plus, et qui vous est très-attaché. *V.*

LETTRE

LETTRE LXXXI. 1775.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

A Ferney, 29 de décembre.

Je commence, Monsieur, par vous demander des nouvelles de votre procès de Rome, et puis je vous parlerai de notre procès de Gex dont vous voulez bien être le rapporteur. Je dirai toujours que messieurs les fermiers généraux ont demandé de nous une somme un peu trop forte; mais que nous sommes très-heureux d'en être quittes pour trente mille livres, grâces aux bontés de monsieur le contrôleur général. Il vivifie tout d'un coup notre petite province; il en fera autant du reste du royaume. L'abolition des corvées est surtout un bienfait que la France n'oubliera jamais.

Dites-moi, je vous prie, si le commencement de l'année 1776 serait un temps convenable pour demander l'abolition de la main-morte, après avoir obtenu l'abolition des bureaux des fermes. Le goût de la liberté augmente à mesure qu'on en jouit; mais ce n'est pas pour nous que nous présenterions cette requête, ce serait pour la Franche-Comté et pour quelques autres endroits du royaume, où la nature humaine est encore écrasée par la tyrannie féodale. Quel insupportable opprobre, mon cher philosophe, que de voir, à deux pas de chez moi, trente à quarante mille hommes de six pieds de haut, esclaves de quelques moines, et beaucoup plus esclaves que

1775. s'ils étaient tombés entre les mains de meſſieurs de Maroc et d'Alger! Songe-t-on combien il eſt ridicule et horrible, préjudiciable à l'Etat et au roi, honteux pour la nature humaine, que des hommes très-utiles et très-nombreux ſoient eſclaves d'un petit nombre de faquins inutiles? cela peut-il ſe ſouffrir après tant de déclarations de nos rois qui ont voulu que la ſervitude fût détruite, et que leur royaume fût celui des francs?

Nous avons un projet d'édit ſous *Louis XIV*, minuté par le biſaïeul de M. de *Malesherbes*, pour détruire la main-morte, en indemniſant les ſeigneurs féodaux. Qui pourra s'oppoſer à cette entrepriſe, ſi M. de *Malesherbes* et M. *Turgot* veulent la faire réuſſir?

On propoſe, dit-on, beaucoup de nouveautés. Y en aura-t-il une auſſi belle que celle de faire rentrer la nature humaine dans ſes droits? Mandez-moi, je vous prie, ce que vous en penſez.

Ut jam nunc dicat, jam nunc debentia dici.

Un M. l'abbé de *Luberſac*, vicaire général de Narbonne, &c., vient de m'envoyer un grand in-folio ſur tous les monumens faits et à faire, et ſurtout un grand arc de triomphe à la gloire de *Louis XVI*. Je ne connais point d'arc de triomphe comparable à celui dont je vous parle. Vous devriez bien en faire un ſujet de converſation avec M. *Turgot*. N'oubliez pas, je vous prie, de lui dire que notre petit pays le bénit, comme le royaume en entier le bénira.

Je vous demande auſſi en grâce de vous ſouvenir de moi auprès de M. de *Trudaine;* je ſuis pénétré de ſes bontés.

Avez-vous vu madame de *Saint-Julien*? Je vous avais envoyé, il y a long-temps, un mémoire pour lui être communiqué; mais tous nos mémoires deviennent aujourd'hui inutiles. Je crois la franchise du pays de Gex consommée, et que nous n'avons plus rien à faire qu'à chanter des *Te Deum*. 1775.

Au reste, je ne sais rien de ce qui se passe à Paris: je ne sais pas même qui succédera dans l'académie au frétillant abbé de *Voisenon*.

LETTRE LXXXII.

A M. DE LA HARPE.

Mon cher ami, j'étais bien en peine; M. de *Vaines* m'annonçait, par sa lettre que je reçus le 17, votre Menzicof qui devait arriver par le même courier; mais Menzicof s'est arrêté en chemin, je ne l'ai reçu que le 19; je l'ai lu sur le champ, et je le renvoie le même jour, car il faut être fidelle.

Madame *Denis* n'a pas pu le lire; elle est très-malade dans sa Sibérie, depuis près d'un mois, et dans un état qui nous a fait trembler.

Je n'ai montré votre pièce à personne; j'ai eu du plaisir pour moi tout seul. Vous voilà, mon cher ami, dans la force de votre talent; la pièce est neuve, intéressante, fortement et élégamment écrite. En vérité, c'est l'ouvrage d'un esprit supérieur, et je vous remercie de tout mon cœur de me l'avoir fait connaître. Je ne suis pas de ces gens qui, en lisant une pièce de théâtre de leur ami, imaginent sur le

1775. champ un plan différent de celui qu'ils lisent, et qui critiquent tout ce qu'ils ne trouvent pas conforme à leurs idées. Je me laisse aller aux idées de l'auteur, c'est lui qui me mène. S'il m'émeut, s'il m'intéresse, si son ensemble et ses détails font sur moi une grande impression, je ne le chicane pas, je ne sens que le plaisir qu'il m'a donné.

Je n'ai plus qu'un souhait à faire, c'est qu'on envoye en Sibérie les acteurs de Paris, qui sont indignes de jouer votre pièce, et qu'on réforme entièrement le théâtre de Paris.

La maison de Brandebourg s'enrichit actuellement de nos dépouilles, comme dans la guerre de 1756. Elle vous prend *le Kain* et *Clairon*. Il ne reste rien à Paris, et le pauvre siècle s'en irait sans vous dans le néant.

Pourquoi n'auriez-vous pas une troupe de *Monsieur*, comme il y en avait une du temps de *Louis XIV*? cette troupe pourrait être sous vos ordres; vous auriez-là un assez joli petit ministère. C'est une idée qui me passe par la tête, et qui ne me paraît pas impraticable; il faut tout tenter plutôt que de dépendre des comédiens.

Quelque chose qui arrive, je vous regarde comme le restaurateur des belles-lettres. J'attends avec impatience, mon cher ami, le moment où vous parlerez dans l'académie, et où vous ramènerez les Velches au bon goût dont ils se sont tant écartés; vous en ferez de vrais français.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur; je vous aime autant que j'aime Menzicof. *V.*

LETTRE LXXXIII. 1776.

A M. TURGOT.

A Ferney, le 8 de janvier.

MONSEIGNEUR,

Un petit peuple devenu libre par vos bienfaits, ivre de joie et de reconnaissance, se jette à vos pieds pour vous remercier.

Je vous demanderai la permission d'implorer quelquefois votre protection et vos ordres en faveur de quelques personnes qui méritent bien vos bontés. Il y a, par exemple, le sieur *Sédillot*, ci-devant receveur du grenier à sel, lequel s'est conduit dans cette affaire avec un désintéressement inoui; il a préféré hautement, dans l'assemblée des états, l'affranchissement de son pays à son intérêt particulier. Il y a le procureur du roi, nommé *Rouph*, pourvu anciennement de l'office de contrôleur du grenier à sel, homme de mérite, grand cultivateur, et chargé de dix enfans.

En attendant, je vous supplie de vouloir bien jeter un coup d'œil sur le mémoire ci-joint, seulement pour vous amuser, supposé que vous en ayez le temps. J'ai tâché, dans ce mémoire, de vous deviner; mais je ne suis capable que de sentir vos bienfaits, et de vous témoigner mon inutile respect, mon inutile reconnaissance, mon inutile attachement.

Le vieux malade de Ferney. V.

1776.

Mémoire à M. Turgot.

Le petit pays de Gex n'a que dix lieues de ſurface. La terre n'y rend que trois pour un, et le tiers du pays eſt en marécages.

Cependant, ſans compter environ ſoixante et deux mille livres qu'il paye au roi par année en taille, capitation, vingtième, &c. il donne à la ferme générale, à commencer du premier janvier 1776, trente mille francs. Les regiſtres des droits du domaine ſe montent, année commune, à plus de vingt mille livres.

Ainſi ce pays aride et preſque incultivable, de dix lieues carrées, n'ayant aucun commerce, et n'étant point ſoumis au droit des aides, fournit à la ferme générale cinquante mille francs par an.

Si la France, dont l'étendue eſt d'environ quarante mille lieues carrées, était auſſi ſtérile que le pays de Gex, auſſi privée de commerce, ſi elle ne payait point d'aides, et ſi chaque terrain de même étendue que le pays de Gex payait à la ferme cinquante mille francs, il eſt clair que la ferme aurait de ce ſeul article deux cents millions de revenu: elle en rend au roi environ cent trente; ſes frais et ſon profit iraient à ſoixante et huit millions.

Mais le royaume étant environ trois fois plus riche, trois fois mieux cultivé, trois fois plus commerçant que le petit pays de Gex, doit probablement fournir à la ferme trois fois davantage à proportion.

Quand la ferme ne tirerait du royaume entier qu'une fois plus à proportion qu'elle tire du pays de

Gex, il paraît qu'elle tirerait de la France quatre cents millions. 1776.

Réduisons ces quatre cents millions à trois cents: voilà donc une somme énorme de trois cents millions que la ferme recueillerait en renonçant à la gabelle et au tabac, comme elle y a renoncé avec nous.

Il paraît donc que le roi ne retire pas de la France ce qu'il en pourrait tirer, quoique les peuples soient surchargés d'impôts.

On a donc lieu de présumer que l'intention du ministère est d'enrichir le roi et l'Etat, en simplifiant la recette, et en soulageant le peuple.

En voici un exemple et une preuve. Nos dix lieues carrées payent à présent trente mille francs à la ferme, et se pourvoient de sel où elles peuvent.

Je suppose que sa Majesté nous permettra de prendre du sel à Peccais en Languedoc; nous en ferons venir cinq mille minots, tant pour notre consommation, que pour la santé de nos bestiaux, et pour l'engrais de nos terres, lesquelles étant d'une nature de terre à pot seraient fertilisées par le sel même, malgré l'ancien préjugé qui a fait du sel le symbole de la stérilité.

Si le roi nous laissait prendre cinq mille minots à Peccais, nous l'achèterions du roi dix sous le quintal, comme les fermiers généraux. Ainsi un pays de dix lieues de surface fournirait au roi, pour le seul achat du sel, deux mille cinq cents livres; et la France entière, quatre mille fois plus étendue que le pays de Gex, en achèterait pour dix millions: et ce seul objet rendrait à la culture de la terre une armée immense de commis.

1776. On ose croire que le ministère agit dans cette vue, et prépare toutes ses opérations suivant son grand principe de rendre la recette moins onéreuse, et de faire passer dans les coffres du roi les contributions des sujets avec les moindres frais possibles.

Ceux qui ne peuvent entrevoir que de loin une faible partie de ces projets, les bénissent et les admirent; que feront ceux qui en sont les témoins?

LETTRE LXXXIV.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 8 de janvier.

Lorsque vous viendrez souper, Monsieur, à Saconay ou à Ferney, vous ne verrez plus de pandoures des fermes générales, fouillant des religieuses, et troussant leurs cottes sacrées. Ces petits scandales n'arriveront plus dans mon voisinage. Tous les alguazils de notre pays sont partis avec l'étoile des trois rois. Nous sommes libres aujourd'hui comme les Génevois et les Suisses; moyennant une indemnité que nous payons à la ferme générale. Je ne sais point de plus beau spectacle que celui de la joie publique; il n'y a point d'opéra qui en approche.

Vous qui aimez M. *Turgot*, vous auriez été enchanté de le voir béni par dix mille de nos habitans, en attendant qu'il le soit de vingt millions de français. Il me semble qu'il fait un essai sur notre petite province. Le ministre de la guerre fait, de son

côté, des arrangemens auſſi utiles. L'âge d'or commence; c'eſt à vous de le chanter, je n'ai plus de voix; *vox quoque Mœrim deficit*. Mes ſentimens pour vous ne ſe reſſentent point de ma décrépitude. 1776.

Madame *Denis*, qui eſt preſque auſſi malade que moi, vous fait mille complimens. *V.*

LETTRE LXXXV.

A M. DE VAINES.

11 de janvier.

Il faut, Monſieur, que je vous interrompe un moment. Il faut abſolument que je vous diſe, au nom de dix à douze mille hommes, combien nous avons d'obligations à M. *Turgot*, à quel point ſon nom nous eſt cher, et dans quelle ivreſſe de joie nage notre petite province. Je ne doute pas que ce petit eſſai de liberté et d'impôt territorial ne prépare de loin de plus grands événemens. La plus petite province du royaume ne ſera pas ſans doute la ſeule heureuſe. Je ſais bien qu'il y a de fameux déprédateurs qui redoutent la vertu éclairée; je ſais que des fripons murmurent contre le bonheur public, qu'ils ſe font écouter par leurs paraſites. Ils crient que tout eſt perdu, ſi jamais le peuple eſt ſoulagé et le roi plus riche; mais j'eſpère tout de la fermeté du roi, qui ſoutiendra ſon miniſtre contre une cabale odieuſe. Il a déjà confondu cette cabale, quand il a répondu à ſes libelles, en vous nommant ſon lecteur. Vous ne pourrez

1776. jamais lui faire lire un meilleur ouvrage que ceux auxquels vous travaillez sous les yeux de M. *Turgot*.

Conservez un peu de bienveillance pour votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le vieux malade V.

LETTRE LXXXVI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

11 de janvier.

Je ne jouis guère, ma belle protectrice, des triomphes dont nous vous avons l'obligation. L'hiver nous désole, madame *Denis* et moi. Vous seriez bien attrapée, si vous étiez obligée, comme nous, de ne pas sortir de votre chambre. Nous sommes consolés par le bruit des acclamations, par les cris de joie de toute une province, et par les complimens que nous recevons de tous côtés. Si on pouvait savoir à Paris le bon effet que ce petit événement a produit dans le pays étranger, la cabale qui s'élève contre M. *Turgot* changerait bien de ton, et serait forcée de chanter ses louanges. C'est une chose honteuse et infame qu'on ose décrier dans Paris le ministre le plus éclairé et le plus intègre que la France ait jamais eu. Ses ennemis ne pouvant désapprouver ce qu'il a fait, s'occupent à blâmer ce qu'il fera. Qu'ils attendent du moins les événemens pour s'en plaindre, à moins qu'ils n'aient le don de prophétie.

Je ne sais comment vous êtes avec M. le maréchal

de *Richelieu*. Je vous demanderais votre protection auprès de lui, s'il était assez heureux pour vous voir souvent. Il me semble que je suis dans sa disgrâce pour lui avoir écrit en faveur de quelques-uns de nos académiciens, et pour lui avoir remontré qu'il ne tenait qu'à lui de se faire des partisans zélés de ceux qui ont l'honneur d'être ses confrères, et auxquels il avait peut-être témoigné trop peu de bienveillance. Je vois qu'il est comme les rois qui ne veulent pas que les courtisans leur disent leurs vérités. 1776.

Je crois M. le duc de *Choiseul* plus juste. Je me flatte qu'il rend justice à la pureté de ma conduite et aux sentimens de mon cœur; mais c'est de vous surtout, Madame, que j'attends mes plus chères consolations. C'est sur les ailes brillantes de mon *Papillon-philosophe* que je fonde mes espérances. Ne reviendra-t-elle pas dans son gouvernement, après avoir voltigé tout l'hiver dans Paris? ne gagnera-t-elle plus le prix des jeux au pied du mont Jura?

Je me chauffe en attendant avec le bois que monsieur votre frère m'a permis de tirer du fond de notre petite province; et les employés des fermes savent à présent de quel bois je me chauffe. Votre amitié et vos bontés me rendraient le plus heureux des hommes, si on pouvait être heureux à quatre-vingt-deux ans avec une santé détestable; mais au moins avec l'amitié dont vous m'honorez, je suis sans doute moins malheureux. *V.*

1776.

LETTRE LXXXVII.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

11 de janvier.

Mon cher Marquis, je vous fais bien bon gré de vous être à la fin humanisé avec moi, et de m'avoir écrit des lettres qui disent quelque chose. J'ai le malheur dans ma solitude de ne connaître ni *le Payſan perverti*, ni *le Célibataire ;* mais je trouve plaisant que vous me recommandiez de ne montrer qu'à madame *Denis* ce que vous avez la complaisance de m'écrire. Messieurs les Parisiens s'imaginent toujours que le reste de la terre est fait comme le faubourg Saint-Germain et le quartier du Palais royal ; et qu'au sortir de l'opéra les Suisses content les nouvelles du jour, avant de souper avec quinze ou vingt amis intimes. Ce n'est pas là ma façon d'être. Ma solitude n'est interrompue que par les acclamations de dix ou douze mille habitans qui bénissent M. *Turgot.*

Notre petite province se trouve à présent la seule en France qui soit délivrée des pandoures des fermes générales. Nous goûtons le bonheur d'être libres. Nous n'avons pas parmi nous un seul payſan perverti ; et il n'y a peut-être que moi qui sache si l'on a joué *le Célibataire* et *le Connétable de Bourbon.*

Les déserteurs qui reviennent en foule, et qui passent par notre pays, chantent les louanges de M. de *Saint-Germain* comme nous chantons celles de M. *Turgot.* Je me doute bien qu'il y a quelques

financiers dans Paris dont les voix ne se mêlent point à nos concerts; nous savons que les sangsues ne chantent point; et nous ne nous embarrassons guère que ces messieurs applaudissent ou non aux opérations du meilleur ministre des finances que la France ait jamais eu. 1776.

On dit qu'il court dans Paris une pasquinade intitulée: *Entretien du père Adam et du père Saint-Germain.* Je ne connais pas plus cette sottise que le *Paysan perverti.*

Madame *Denis* est fort languissante. L'hiver me tue et ne la corrigera point de sa paresse.

Le vieux malade de Ferney vous écrit pour elle, et tous deux vous sont tendrement attachés. *V.*

LETTRE LXXXVIII.

A M. TURGOT.

13 de janvier.

PARDONNEZ à un vieillard ses indiscrétions et ses importunités. Un des droits de votre place est d'essuyer les unes et les autres.

Vous faites naître un beau siècle dont je ne verrai que la première aurore. J'entrevois de grands changemens, et la France en avait besoin en tout genre.

J'apprends qu'en Toscane on vient d'essayer l'usage de vos principes, et qu'un plein succès en a justifié la bonté.

On me dit qu'en France des gens intéressés et

1776. d'autres gens très-ingrats, qui vous doivent leur existence, forment une cabale contre vous. Je me flatte qu'elle sera dissipée. Mon espérance est fondée sur le caractère du roi et sur les vrais services que vous rendez à la nation.

Le petit pays de Gex est à peine un point sur la carte; mais vous ne sauriez croire les heureux effets de vos dernières opérations dans ce coin de terre. Les acclamations sont portées jusqu'aux bords du Rhin. Vous ne vous en souciez guère, mais je m'en soucie beaucoup, parce que j'aime votre gloire autant que vous aimez le bien public.

Permettez-moi, Monseigneur, de vous présenter, sur un papier séparé, des prières et des questions sur lesquelles je n'ose vous prier de me répondre. Mais je vous supplie de me faire savoir vos volontés par M. *Dupont*.

Je numérote mes prières, afin que, pour épargner le temps et les paroles, on me réponde *ad primum*, *ad secundum*, comme on fait en Allemagne, si mieux n'aimez faire mettre vos ordres en marge.

Triomphez, Monseigneur, des fripons et de la goutte; conservez vos bontés pour le plus vieux de vos serviteurs et le plus zélé de vos admirateurs: vous ne vous embarrassez guère de son profond respect.

Le vieux malade de Ferney. V.

I.

Les détachemens de l'armée des fermiers généraux ayant eu ordre de décamper le premier de janvier 1776, ont parcouru tout le pays de Gex, du premier de janvier

au fix du mois, ſont entrés à force ouverte dans les maiſons des habitans, les ont attaqués ſur les grands chemins, en ont conduit pluſieurs en priſon les fers aux mains, et les ont rançonnés comme en pays ennemi. On demande ſi ces vexations étant atteſtées par les curés de chaque paroiſſe, et les procès verbaux étant préſentés, monſeigneur le contrôleur général permettra que l'argent extorqué par les commis de la ferme ſoit rendu par les états aux parties léſées, et retenu ſur les trente mille livres qui doivent être payées à la ferme. 1776.

II.

La république de Genève eſt prête à fournir mille minots de ſel au pays de Gex, en cas que monſeigneur le contrôleur général veuille bien ſigner que le roi ne déſapprouve point ce ſecours paſſager que Genève conſent de nous donner.

III.

Les états du pays de Gex demandent à acheter deux mille minots par année des fermiers généraux, au même prix que le Vallais achète ſon ſel. La ferme ne peut craindre que ces deux mille minots ſoient reverſés en fraude dans les pays voiſins ſujets à la gabelle, puiſqu'il nous en faut environ quatre ou cinq mille minots, tant pour la conſommation journalière des ménages, que pour la ſalaiſon des fromages et des porcs, pour donner à tous les beſtiaux, et même pour améliorer nos terres trop glaiſeuſes.

1776.

IV.

Monseigneur le contrôleur général aimerait-il mieux nous permettre de faire acheter du sel à Peccais au même prix que la ferme l'achète du roi, et de le faire venir nous-mêmes à nos frais ?

V.

Dans la répartition que nous ferons pour l'imposition de l'indemnité des trente mille livres à la ferme générale, et pour l'heureuse abolition des corvées, sera-t-il permis d'y comprendre les locataires, cabaretiers, qui sont en assez grand nombre, et les autres locataires qui font commerce de bijouteries et de montres, quoiqu'ils n'aient pas de fonds territoriaux ?

VI.

La ferme générale ne retirant plus à Versoy, frontière de France, le petit droit de transit pour les marchandises venant de Genève, de Suisse et d'Allemagne, et n'allant point en France, sera-t-il permis au pays de Gex de percevoir à son profit ce petit droit qui n'est payé que par des étrangers ?

VII.

La tannerie étant presque entièrement tombée en France, et le pays de Gex ne possédant plus que trois tanneurs ; *Henri IV* ayant exempté ce pays de l'impôt sur la marque des cuirs, monseigneur le contrôleur général aura-t-il la bonté de maintenir cette exemption ?

VIII.

VIII.

1776.

La liberté du commerce des blés étant établie dans tout le royaume, les commis du pays de Gex retirés tous sur la frontière de cette petite province par delà le fort de l'Ecluse, se sont avisés d'arrêter tous les blés qui venaient du Bugey et de la Franche-Comté à Gex. Le maire et subdélégué de Gex leur a écrit que l'intention du ministère était que tous les grains passassent librement. Monseigneur le contrôleur général est supplié de vouloir bien nous faire donner un ordre par écrit pour laisser passer au fort de l'Ecluse, et par toutes nos autres frontières, notre blé, notre bois et notre comestible, attendu que le 11 du mois ils ont rançonné tous les paysans qui apportaient du beurre, des œufs et du bois. Le pays se flatte que monseigneur voudra bien lui faire justice.

LETTRE LXXXIX.

AU MEME.

Les habitans de la vallée de Chézery et de Lellex au mont Jura, frontière du royaume, représentent très-humblement qu'ils sont serfs des moines bernardins établis à Chézery.

Que leur pays appartenait à la Savoie, avant l'échange de 1760.

Que le roi de Sardaigne, duc de Savoie, abolit la servitude en 1762, et qu'ils ne sont aujourd'hui esclaves de moines que parce qu'ils sont devenus français.

1776. Ils informent monſeigneur que, tandis qu'il abolit les corvées en France, le couvent des bernardins de Chézery leur ordonne de travailler par corvées aux embelliſſemens de cette ſeigneurie, et leur impoſe des travaux qui ſurpaſſent leurs forces, et qui ruinent leur ſanté.

Ils ſe jettent aux pieds du père du peuple.

LETTRE XC.

A M. BAILLY.

A Ferney, 19 de janvier.

J'OSE toujours, Monſieur, vous demander grâce pour les brachmanes. Ces Gangarides qui habitaient un ſi beau climat, et à qui la nature prodiguait tous les biens, devaient, ce me ſemble, avoir plus de loiſir pour contempler les aſtres que n'en avaient les Tartares-kalcas et les Tartares-usbecks. Les autres Tartares portugais, eſpagnols, hollandais, et même français, qui ſont venus ravager les côtes de Malabar et de Coromandel, ont pu détruire les ſciences dans ce pays-là, comme les Turcs les ont détruites dans la Gréce. Nos compagnies des Indes n'ont pas été des académies des ſciences.

Je n'ai pas de peine à croire que nos ſoldats envoyés dans l'Inde, et nos commis, encore plus cruels et plus fripons, aient un peu dérangé les études des écoles que *Zoroaſtre* et *Pythagore* venaient conſulter. Mais enfin nous n'avons point encore

brûlé Bénarès, les Eſpagnols n'y ont point établi l'inquiſition comme à Goa; et l'on m'aſſure que dans cette ville, qui eſt peut-être la plus ancienne du monde, il y a encore de vrais ſavans. 1776.

Les Tartares vinrent plus d'une fois ſubjuguer ce beau pays; mais ils reſpectaient Bénarès; et il y a encore un grand pays voiſin où ce qu'on appelle l'âge d'or s'eſt conſervé.

Il ne nous eſt jamais venu de la Scythie européane et aſiatique que des tigres qui ont mangé nos agneaux. Quelques-uns de ces tigres, à la vérité, ont été un peu aſtronomes quand ils ont été de loiſir, après avoir ſaccagé tout le nord de l'Inde; mais eſt-il à croire que ces tigres partirent d'abord de leurs tanières avec des quarts de cercle et des aſtrolabes? Rien n'eſt plus ingénieux et plus vraiſemblable, Monſieur, que ce que vous dites des premières obſervations, qui n'ont pu être faites que dans des pays où le plus long jour eſt de ſeize heures et le plus court de huit: mais il me ſemble que les Indiens ſeptentrionaux, qui demeuraient à Cachemire vers le trente-ſixième degré, pouvaient bien être à portée de faire cette découverte.

Enfin ce qui me fait pencher pour les brachmanes, c'eſt cette foule de témoignages avantageux que l'antiquité nous fournit en leur faveur. Ce ſont les voyages étonnans entrepris des bouts de l'Europe pour aller s'inſtruire chez eux. A-t-on jamais vu un philoſophe grec aller chercher la ſcience dans les pays de Gog et de Magog?

Il eſt vrai que les bramines d'aujourd'hui qui demeurent à Tanjaour, ne ſont que des copiſtes qui

1776. travaillent de routine, et dont nous avons beaucoup dérangé les études; mais songez, je vous en prie, qu'il n'y a plus de *Platon* dans Athènes, ni de *Cicéron* dans Rome.

Ce que je sais certainement, c'est que vous citez des livres qui ne valent pas le vôtre, à beaucoup près; que je vous ai une extrême obligation de me l'avoir envoyé et de m'avoir instruit, et que je vous demande pardon d'avoir quelque scrupule sur un ou deux points. Le doute sert à raffermir la foi.

J'ai l'honneur d'être avec reconnaissance et avec l'estime la plus respectueuse, &c.

Le vieux malade V.

LETTRE XCI.

A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 26 de janvier.

MONSIEUR,

Vos bontés m'ont enhardi à vous faire de nouvelles sollicitations.

J'ai envoyé à monsieur le contrôleur général un petit mémoire de nos requêtes, pour être renvoyé à votre examen et à votre décision. J'ai malheureusement appris depuis qu'il avait un nouvel accès de goutte. J'attendrai le retour de sa santé et vos ordres.

Permettez-moi, Monsieur, de joindre à ce mémoire

de nouvelles supplications que je vous présente au nom de ma province. 1776.

Nous avons au revers du mont Jura, à trois ou quatre cents pieds sous neige, juste au bout du chemin de la Faucille, un abyme qu'on appelle Lellex, peuplé d'environ deux cents malheureux que la nature a placés dans le pays de Gex, et que M. l'abbé *Terrai* en a détachés. Ils étaient nos compatriotes de temps immémorial. Ils prenaient leur sel à Gex. M. *Fabry*, notre subdélégué, les fesait travailler aux corvées de Gex. Ils grimpaient l'abominable Faucille de Gex avec leurs outils, pour venir perdre leur temps aux chemins de Gex. M. l'abbé *Terrai* les a déclarés, en 1771, habitans de la banlieue de Belley qui est à quinze lieues de Gex. Ces pauvres malheureux croient que vous pouvez défaire ce que M. l'abbé *Terrai* a fait, et rendre à la nature ce qu'on a voulu lui ôter. Ils crient, rendez-nous à Gex.

J'ai l'honneur de vous présenter un petit croquis topographique, qui vous fera voir d'un coup d'œil que M. l'abbé *Terrai* n'était pas géographe. Les échanges faits avec le roi de Sardaigne ont été la cause de ce péché contre nature.

Nous attendons vos ordres, Monsieur, jusqu'à ce que les nouveaux arrangemens qu'on projette vous laissent le temps de jeter les yeux sur notre petit coin de terre.

J'ose encore vous supplier de daigner protéger nos tanneries, notre bois de chauffage, notre charbon, notre beurre, notre fromage. Nous avons compté que tous ces objets de première nécessité ne payeraient aucun droit, en vertu de nos trente mille livres. Ces

1776. trente mille livres, que nous donnons tous les ans, prouvent assez que nous ne sommes point province étrangère; et nos tanneurs croient surtout que nous ne devons rien à la compagnie des cuirs, attendu qu'ils ont été déclarés exempts de cet impôt par *Henri IV*. Ils prétendent, Monsieur, que les volontés d'*Henri IV* doivent vous être chères, à vous et à M. *Turgot*, plus qu'à personne.

J'aurais encore, si je l'osais d'autres requêtes à vous présenter. Je vous dirais que nous sommes obligés d'envoyer à Belley, c'est-à-dire à quinze lieues de chez nous, l'argent de notre capitation, de nos vingtièmes et de la taille de nos villages. Ne serait-il pas raisonnable que nous eussions chez nous un receveur qui ferait passer tout d'un trait nos contributions à Paris?

Ne serait-il pas juste de donner cet emploi à M. *Sédillot*, ci-devant receveur du grenier à sel, qui a séance dans nos états, qui possède une terre seigneuriale dans le pays, et qui, dans notre affaire avec les fermiers généraux, a préféré hautement le bien public à son intérêt particulier?

Voilà, Monsieur, ce que je prendrais la liberté de vous proposer, parce que la chose me paraît juste.

Je vous demande pardon d'abuser de votre temps et de votre patience.

J'ai l'honneur d'être avec autant de respect que de reconnaissance, Monsieur, votre, &c.

LETTRE XCII. 1776.

A M. DE FARGÈS,

CONSEILLER D'ETAT.

A Ferney, 26 de janvier.

MONSIEUR,

Vous vous êtes bien douté qu'étant au nombre des reconnaissans, je serais aussi au nombre des importuns. Les petites provinces fatiguent le ministère comme les grandes.

Nous avons entre les deux plus horribles montagnes de l'Europe un petit abyme qu'on appelle Lellex, peuplé d'environ deux cents habitans, qui ont toujours été employés aux corvées de l'abominable chemin dit la Faucille. Ces malheureux ont toujours pris leur sel à Gex; ils étaient du pays de Gex, quand cette province appartenait au duc de Savoie.

Il a plu à M. l'abbé *Terrai* de les déclarer ressortissans de Belley, quoique Belley soit à plus de quinze lieues, et que Gex ne soit qu'à une.

Il me semble que M. *Turgot* a autant de droit de les remettre dans l'état où la nature les a placés, que M. l'abbé *Terrai* en a eu de les en ôter.

Je joins, Monsieur, à la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, une carte fidelle de cet affreux coin de terre, et un ordre de M. *Fabry*, chevalier de l'ordre du roi et subdélégué de Gex, donné à ces

1776. malheureux en 1774. J'y joins auſſi un certificat d'un curé. Vous pourrez décider ſur ces pièces, quand il vous plaira.

Comme les tanneries du royaume et les papeteries, Monſieur, ſont auſſi ſous vos lois, permettez-moi de vous demander ſi vous voulez que ces manufactures payent des droits? n'avez-vous pas entendu qu'au moyen des trente mille livres que nous donnons, notre petite province ſerait délivrée de tous ces impôts? n'eſt-ce pas l'intention de monſieur le contrôleur général?

Je lui ai envoyé un mémoire concernant nos autres griefs; mais malheureuſement j'ai appris au départ de mon paquet que notre bienfeſant miniſtre avait un nouvel accès de goutte.

J'apprends auſſi que ſes ennemis ont un nouvel accès de rage. Ils ſont comme les diables dont on dit que les tourmens redoublent quand DIEU veut faire du bien aux hommes.

Je me flatte, Monſieur, que, ſans écouter leurs cris, vous voudrez bien m'envoyer votre déciſion, et pardonner à mes importunités avec votre bonté ordinaire.

J'ai l'honneur d'être avec autant de reſpect que de reconnaiſſance, Monſieur, votre, &c.

P. S. Je vous ſupplie de pardonner à mes yeux de quatre-vingt-deux ans, s'ils ne peuvent pas lire votre écriture. Ayez la bonté, Monſieur, de me donner vos ordres par un ſecrétaire; car, révérence parler, vous écrivez comme un chat.

Le parlement de Dijon vient enfin d'enregiſtrer

nos franchises en se réservant de faire des remontrances au roi. 1776.

On me dit que M. *Turgot* est très-mal. Si cela est, je suis désespéré, et je renonce à toute affaire.

LETTRE XCIII.

AU MEME.

9 de février.

MONSIEUR,

LA lettre dont vous m'honorez, du 31 de janvier, reçue le sept de février, redouble la joie et les acclamations de mes compatriotes.

Je commence par vous remercier au nom de douze mille hommes de vos deux mille minots de sel.

Ensuite j'ose vous prier, Monsieur, de vouloir bien seulement montrer à monsieur le contrôleur général, dans un moment de loisir, ce petit article-ci par lequel je lui demande pour nos états la faveur de les laisser les maîtres d'asseoir la répartition des trente mille livres pour les pauvres fermiers généraux. Le fait est qu'en général l'agriculture dans notre canton est à charge aux propriétaires, et qu'un homme qui n'a point d'attelage pour labourer son champ, et qui emprunte la charrue et la peine d'autrui, perd douze livres par arpent. Un gros marchand horloger peut gagner trente mille francs par an. N'est-il pas juste qu'il contribue un peu à soulager le pays qui le protége? Tout vient de la terre, sans

1776. doute; elle produit les métaux comme les blés: mais cet horloger n'emploie pas pour trente sous de cuivre et de fer au mouvement d'une montre qu'il vend cinquante louis d'or; et ce cuivre, et ce fer changé en acier fin, il le tire de l'étranger. A l'égard de l'or dont la boîte est formée, et des diamans dont elle est souvent ornée, on sait assez que notre agriculture ne produit pas de ces misères.

Nous nous proposons, Monsieur, de ne recevoir jamais au-delà de six francs par tête de chaque maître horloger, et nous n'en recevrons pas davantage des autres marchands et des cabaretiers qui offrent tous de nous secourir dans l'affaire des trente mille livres, et dans celle de l'heureuse abolition des corvées.

Quant à la nécessité absolue de tirer nos grains de la Franche-Comté et du Bugey, ou de mourir de faim, si quelques paysans abusent de cette permission, il sera aisé à monsieur le contrôleur général de limiter d'un mot la quantité de cette importation.

Pour les tanneries j'ai cru, Monsieur, sur la foi de l'almanach royal qu'elles étaient sous vos ordres. Je me contente de représenter ici que les tanneries de Gex ont été déclarées exemptes de tous droits par le duc de *Sulli*, prédécesseur immédiat de M. *Turgot*.

A l'égard des pauvres habitans de l'abyme nommé Lellex, cinq cents pieds sous neige au bas de la Faucille de Gex, déclarés dépendans de Belley, à quinze lieues de leur habitation, par cet autre prédécesseur M. l'abbé *Terrai*, je me jette encore aux pieds de monsieur le contrôleur général, en faveur de ces malheureux qui travaillèrent encore l'an passé à nos corvées, et qui ont toujours pris leur sel à Gex.

Les gardes viennent de les saisir chargés de quelques livres de sel achetées à Ferney. J'ai pris la liberté d'envoyer le procès verbal à monsieur le contrôleur général. 1776.

Nous attendons l'édit des corvées, comme des forçats attendent la liberté. Vous daignez me proposer, Monsieur, de publier un écrit sur cet objet. J'y travaillerais sans doute dès ce moment, si j'avais vos connaissances, votre style et votre précision. Je suis si ignorant sur cette matière, que je ne sais pas même comment M. *Turgot* s'y est pris pour détruire ce cruel abus dans sa province. Si je recevais de vos bontés quelques instructions, je pourrais hasarder de me faire de loin votre secrétaire, comme je le suis de nos états.

Pourriez-vous, Monsieur, pousser votre extrême condescendance jusqu'à me favoriser d'un mot de réponse et d'éclaircissement sur les articles de cette trop longue lettre.

J'ai l'honneur d'être avec respect et reconnaissance, Monsieur, votre, &c.

1776.

LETTRE XCIV.

A M. BAILLY.

A Ferney, le 9 de février.

Vous faites, Monsieur, comme les missionnaires qui vont convertir les gens dans les pays dont nous parlons. Dès qu'un pauvre indien est convenu de la création *ex nihilo*, ils le mènent à toutes les autres vérités sublimes dont il est stupéfait. Vous n'êtes pas content de m'avoir appris des vérités long-temps cachées, vous voulez encore que je croye à votre ancien peuple perdu, qui devina l'astronomie, et qui l'enseigna aux nations avant de disparaître de la terre; vous m'avez ébranlé et presque converti.

D'abord je suis frappé de votre conjecture très-ingénieuse, et même plausible, que l'astronomie avait dû naître dans le climat où le plus long jour est de seize heures, et le plus court de huit; mais ma faiblesse pour les anciens brachmanes, pour les maîtres de *Pythagore*, m'a un peu retenu.

J'avais lu *Bernier* il y a long-temps. Il n'a ni votre science, ni votre sagacité, ni votre style. Il me parut qu'il parlait de la philosophie antique de l'Inde, comme un indien parlerait de la nôtre s'il n'avait entretenu que nos bacheliers, au lieu de s'instruire avec des hommes comme vous. *Bernier* fit un petit voyage à Bénarès, d'accord; mais avait-il conversé avec le petit nombre de brames qui entendent la langue du *Shasta*? Deux directeurs du comptoir anglais de Calcuta, peu éloigné de Bénarès, m'assurèrent, il y

a quelques années, que les véritables savans brames ne se communiquaient presque jamais aux étrangers; et M. *le Gentil*, qui en sait plus qu'eux, avoue que les petits savans de province, qui demeurent dans le voisinage de Pondichéri, ont pour nous le même mépris dont leurs ancêtres honorèrent les Portugais. 1776.

Si un *Bernier* indou était venu à Paris ou à Rome entendre un professeur de la propagande ou du collége des Cholets, et s'il jugeait de nous par ces deux animaux, ne nous prendrait-il pas tous pour des fous et des imbécilles?

Cependant, Monsieur, il me paraît très-surprenant qu'un peuple, qui certainement avait étudié les mathématiques depuis cinq mille ans, fût tombé dans l'abrutissement que *Bernier* et d'autres voyageurs lui attribuent. Comment dans la même ville a-t-on pu inventer la géométrie, l'astronomie, et croire que la lune est cinquante mille lieues au-delà du soleil? Ce contraste me faisait de la peine; mais l'aventure de Galilée et de ses juges m'en faisait davantage; et je me disais comme *Arlequin*, *tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia*.

Ensuite je me figurais qu'une nation pouvait avoir été autrefois très-instruite, très-industrieuse, très-respectable, et être aujourd'hui très-ignorante à beaucoup d'égards, et peut-être assez méprisable, quoiqu'elle eût beaucoup plus d'écoles qu'autrefois. Si vous alliez aujourd'hui, Monsieur, proposer au sacré collége de vous faire une quinquérème, je doute que vous fussiez aussi bien servi que du temps d'*Auguste*. Le gouvernement tartare a bien pu produire d'aussi grands changemens dans l'Inde, que les deux clefs de S^t *Pierre* en ont opéré à Rome.

1776. Il faut vous faire ma confeſſion entière. Je remarquais qu'autrefois nos nations de la zone tempérée n'imaginaient pas que la terre fût habitée au-delà du cinquantième degré de latitude boréale; et je feſais encore honneur à mes brachmanes d'avoir deviné que le plus long jour d'été était double du plus long jour d'hiver; je pardonnais aux Grecs d'avoir placé les ténèbres cimmériennes préciſément vers le cinquantième degré.

Enfin, Monſieur, pardonnez-moi ſurtout ſi la faibleſſe de mes organes ne m'avait pas permis de croire que l'aſtronomie eût pu naître chez les Usbecks et chez les Kalcas. J'habite depuis près de vingt-quatre ans un climat couvert de neiges et de frimats, comme le leur, pendant ſix mois de l'année au moins. Nos étés nous donnent rarement de beaux jours et jamais de belles nuits. J'ai eu long-temps chez moi un tartare fort aimable, envoyé par l'impératrice de Ruſſie; il m'a dit que le mont Caucaſe n'eſt pas plus agréable que le mont Jura; et je me ſuis imaginé qu'on n'était guère tenté d'obſerver aſſidument les étoiles ſous un ciel ſi triſte, ſurtout lorſqu'on manquait de tous les ſecours néceſſaires.

Il eſt vrai que l'abbé *Chappe* a obſervé le paſſage de *Vénus* ſur le ſoleil à Tobolsk, vers le cinquante-huitième degré, ſur le terrain le plus froid, et ſous le ciel le plus nébuleux; mais il était muni de toute la ſcience de l'Europe, des meilleurs inſtrumens, de la ſanté la plus robuſte, encore mourut-il bientôt après de telles fatigues.

J'étais donc toujours perſuadé que le pays des belles nuits était le ſeul où l'aſtronomie avait pu naître.

L'idée que notre pauvre globe avait été autrefois plus chaud qu'il n'eſt, et qu'il s'était refroidi par degré, me feſait peu d'impreſſion. Je n'ai jamais lu le feu central de M. de *Mairan*, et depuis qu'on ne croit plus au Tartare et au Phlégethon, il me ſemblait que le feu central n'avait pas grand crédit. 1776.

La fable du phénix ne me paraiſſait pas inventée par les habitans du Caucaſe; mais enfin, Monſieur, votre ſyſtême me paraît ſoutenu d'une ſi vaſte érudition, et appuyé de ſi grandes probabilités, que je ſacrifierais ſans peine mes doutes à votre torrent de lumières.

Je ne ſuis pas digne d'entrer dans l'un des cieux antiques dont vous parlez ſi bien; mais je vous ſupplierais de m'accorder une place dans le quarante-neuvième degré.

LETTRE XCV.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

11 de février.

Je ne ſais pas bien de quoi il s'agit, Monſieur; mais je vois que l'on commet une injuſtice ridicule et affreuſe. Tout me perſuade qu'il y a un parti pris d'opprimer ceux qui ont la vertueuſe folie de vouloir éclairer les hommes. La petite aventure qu'eſſuya l'année paſſée le pauvre *la Harpe*, me fit naître cette idée, et tout me l'a confirmée depuis. Jugez ſi l'homme qui ſe plaignit à vous d'une épître qu'on lui imputait, avait raiſon de ſe plaindre. Vous ſavez qu'il

1776. n'y a nul ouvrage qu'on ne puiſſe empoiſonner, et nul homme qu'on ne puiſſe perſécuter.

Je vous prie très-inſtamment de vouloir bien me dire quel eſt l'infortuné qui m'a écrit de chez vous; quel eſt le ſcélérat qui le pourſuit; pourquoi on l'accuſe d'être l'auteur d'un ouvrage qui n'eſt pas ſous ſon nom; quelles procédures on a faites contre ſon ouvrage et contre ſa perſonne. Eſt-il décrété de priſe de corps? eſt-il pourſuivi par le procureur du roi? a-t-il des défenſeurs et des protecteurs? Il faut dans ces affaires en agir comme en temps de peſte, *citò*, *longè*, *tardè*. Fuyez vîte, allez loin, revenez tard.

Pythagore a dit: *Dans la tempête adorez l'écho.* Cela ſignifie, à mon avis, ſi on vous perſécute à la ville, allez-vous-en à la campagne. Votre homme fait fort bien d'adorer l'écho de Franconville; les échos de ma retraite ſaluent très-humblement ceux de la vôtre.

Je vous demande en grâce de m'inſtruire pleinement de tout, ou d'engager votre réfugié à m'inſtruire.

Agréez mes reſpects et mon tendre attachement qui ne finira qu'avec ma vie. *V.*

P. S. à M. Deliſle de Sales.

Le philoſophe qui adore actuellement l'écho de Franconville, pendant le plus ridicule orage du monde, ne doit pas douter du vif intérêt que je prends à lui. Je dois d'ailleurs lui dire, *hodiè tibi*, *cras mihi*. Il peut, en attendant, me donner ſes ordres en ſureté.

LETTRE

LETTRE XCVI. 1776.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 12 de février.

VOTRE lettre, mon cher ange, eſt venue conſoler deux pauvres victimes de l'hiver affreux du mont Jura. Vous me rendez la vie, mais j'ai à peine la force de vous le dire. Nous étions trop heureux par les bienfaits inouis dont M. *Turgot* a comblé notre petit coin de terre; mais il ne commande pas aux élémens qui nous perſécutent. Le buſte que vous avez daigné placer chez vous n'en ſent rien. L'original reprend toute ſa ſenſibilité, en apprenant que ſon image eſt chez vous; et d'ailleurs il eſt content de n'y être pas tout nu. De quoi s'eſt aviſé *Pigal* de me ſculpter en *Vénus*? Quoi qu'il en ſoit, je ſuis sûr que mon buſte vous a dit cent fois qu'il vous aimera juſqu'à mon dernier ſoupir. Il ne vous le dira pas en vers; car aſſurément il n'en pourrait faire qui approchaſſent de ceux de M. l'abbé *Arnaud*, tout prodigieuſement exagérés qu'ils ſont.

Je ne ſuis point étonné de ce que vous me dites ſur *le Kain*. Il eſt le ſeul acteur qui ait été véritablement tragique. *Baron* n'était que noble et décent, mais il n'avait jamais ſu peindre les grands mouvemens de l'ame.

Vous me parlez d'un plus grand acteur, qui joue actuellement le premier rôle, et que le parlement

1776. voudrait bien ſiffler, mais auquel il ſera forcé d'applaudir tout comme nous.

Je vous ſupplie, mon cher ange, de me dire ſi vous ſavez que ce parlement, occupé de ſes grandes pièces, a remis à ſon ſubſtitut, le châtelet, le ſoin de perſécuter les brochures et leurs auteurs.

Savez-vous ce que c'eſt qu'un M. *Deliſle de Sales*, que le châtelet pourſuit à toute rigueur, pour je ne ſais quel livre imprimé et ignoré il y a environ ſix ans, intitulé *la Philoſophie de la nature*? Il y a tant de livres ſur cette pauvre nature, qu'il faut que le châtelet ſoit bien déſœuvré pour rechercher celui-là, et pour intenter un procès criminel à l'auteur. De quoi ſe mêle le châtelet? a-t-il l'inſpection de la librairie? ſe ſert-on de cette juridiction ſubalterne pour étouffer toutes les connaiſſances humaines? y a-t-il un deſſein formé contre la liberté de penſer et d'écrire? les réformes qu'on fait en tant de genres s'étendent-elles juſqu'à la preſſe? Un de mes amis m'écrit très-tragiquement ſur cette aventure. Je vous demande en grâce de me dire ce que vous en ſavez, et ce que vous en penſez. Cette *Philoſophie* prétendue *de la nature* eſt ſans nom d'auteur. Pourquoi a-t-on déterré ce *Deliſle de Sales*? cela m'intéreſſe comme ami de la tolérance.

J'aime fort les réformes de M. *Turgot* et de M. de *Saint-Germain;* mais je n'aime point qu'on faſſe des procès criminels aux gens, pour avoir raiſonné ou déraiſonné en métaphyſique. Mon cher ange, j'ai fort à cœur cette aventure de M. *Deliſle de Sales*, dont probablement vous ne vous ſouciez guère; mais par bonté pour moi tâchez de vous en ſoucier un peu.

Je mets à l'ombre de vos ailes le vieux pigeon qui grelotte à préſent ſans plumes; et je vous dis toujours, du fond de ma ſolitude : Conſervez-moi votre amitié qui fait la conſolation de ma vie. 1776.

LETTRE XCVII.

A M. DUPONT,

CHEVALIER DE L'ORDRE DE VASA.

A Ferney, 14 de février.

Je ſuis pénétré, Monſieur, de tous les ſentimens que je vois dans la lettre dont vous m'honorez de Verſailles, premier de février; amour du bien public, par conſéquent zèle ardent pour M. de *Sulli-Turgot*; et enfin bonté pour moi, en qualité d'homme de votre religion.

Oſerais-je m'adreſſer à vous pour vous prier de me faire avoir ce qu'on a écrit de mieux ſur les corvées? Mon vieux ſang bouillonne dans mes vieilles veines, quand j'entends dire que les eſcarpins de Verſailles et de Paris s'oppoſent à l'extirpation de cette barbare ſervitude deſtructive des campagnes.

Nous autres Suiſſes de Gex, nous ſoupirons après l'édit des corvées, comme nous avons ſoupiré après la retraite des armées de la ferme générale; et nous payerons tous avec allégreſſe ce qui ſera ordonné.

Nous ne feſons de repréſentations que ſur un ſeul point. Nous inſiſtons ſur le droit qu'ont tous les

1776. pays d'états d'aſſeoir l'impoſition. Notre impoſition par les états de Gex n'eſt autre choſe qu'un don gratuit de nos compatriotes. Nos maîtres horlogers donnaient, par exemple, ſix louis d'or aux commis d'un bureau de Saconnay, pour n'être pas fouillés en allant acheter à Genève leur néceſſaire, et nous n'acceptons d'eux que ſix écus de ſix francs pour leur part de la ſubvention qu'ils nous offrent. Nous comptons ne prendre qu'un écu de trois livres de tout autre fabricant non poſſeſſionné. Monſieur le contrôleur général ne permettra-t-il pas que nos états arrêtent le tarif de cette légère contribution qui eſt fort au-deſſous de ce qu'on nous offre, et que nous n'augmenterons jamais? Nos fabricans étrangers offrent de nous ſoulager; le miniſtère s'y oppoſera-t-il?

En général, la terre doit tout payer, parce que tout vient de la terre; mais un horloger qui emploie pour trente ſous d'acier et de cuivre formés dans la terre, et qui avec cent écus d'or venus du Pérou, et cent écus de carats venus de Golconde, fait une montre de ſoixante louis, n'eſt-il pas plus en état de payer un petit impôt, qu'un cultivateur dont le terrain lui rend trois épis pour un? Je parle contre moi, car j'ai raſſemblé plus d'horlogers que tous les poſſeſſeurs des terres n'en ont autour de Genève: mais je vous imite, Monſieur; je préfère le bien public à mon amour propre.

Vous voulez que je vous parle à cœur ouvert ſur M. *Fabry*. Il eſt vrai qu'il réunit pluſieurs offices qui ſemblaient peu compatibles. Il eſt comme le chien de *la Fontaine*.

Il mangeait plus que trois, mais on ne disait pas
Qu'il avait aussi triple gueule 1776.
Quand les chiens livraient des combats.

Il travaille en effet plus que trois hommes occupés; et depuis que les états m'ont fait leur commissionnaire, je ne l'ai trouvé en faute sur rien. Je dirai naïvement la vérité à monsieur le contrôleur général, en toute occasion.

Puisque vous m'avez envoyé les réponses de ce digne ministre à mes importunes questions, permettez que je demande encore ses ordres; j'aime à les recevoir de votre main. Puisse la sienne, qu'il emploie au soulagement des peuples, n'être plus enflée de la goutte!

LETTRE XCVIII.

A M. TURGOT.

18 de février.

Il n'y a point, Monseigneur, de malade plus importun que moi. Il faut que je vous ennuye de mon lit autant qu'on vous ennuie à Paris par des remontrances.

J'apprends de mon curé (qui ne me confesse pourtant point) qu'on trouve mauvais que nos états aient traité avec Berne pour saler notre pot. Je vous assure que nos états n'ont fait aucun traité avec Berne; ils ne sont point du corps diplomatique.

Nous manquions absolument de sel, dès la fin de décembre dernier: on nous en a vendu deux mille

1776. minots, soit à Nyon dans la Suisse même, soit à Genève. J'en ai acheté pour ma part huit quintaux; *car si le sel s'évanouissait, avec quoi salerait-on?*

J'ose vous représenter qu'il nous faudrait environ cinq mille minots, parce que nous comptons en donner prodigieusement à tous nos bestiaux, dans la crainte trop bien fondée de l'épizootie, et parce que je compte en semer sur mes champs avec mon blé, pour détruire l'ancien préjugé qui faisait autrefois répandre du sel sur les terrains qu'on voulait frapper de stérilité. Un peu de sel, au contraire, versé sur les terres glaiseuses, est un des meilleurs engrais possibles : c'est une expérience de physique et de labourage.

Je vous demande en grâce, Monseigneur, de n'être point fâché contre nos états qui n'ont ni proposé ni signé aucun traité avec personne. C'est de quoi je vous réponds sur ma vie, laquelle ne tient qu'à un filet, et laquelle est à vous avec respect et reconnaissance.

Le vieux malade.

LETTRE XCIX. 1776.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

23 de février.

MON cher philosophe, pourquoi n'entreriez-vous pas dans notre académie? Vous n'êtes point prêtre, vous êtes homme; et homme aussi aimable dans la société, qu'utile dans les belles-lettres et dans les affaires.

On me mande que M. *Turgot* ne veut point être des nôtres, et que M. de *la Harpe* ne peut en être. Il me semble que nous avons un besoin extrême de vous et de M. de *Condorcet*. Il ne faut pas que vous abandonniez vos amis, dans leurs nécessités urgentes.

Nous chantons des *Te Deum* tous les dimanches dans notre petit trou de Gex. J'en ferai chanter un dans ma paroisse quand j'apprendrai votre réception.

Mandez-moi, je vous en prie, tout ce que vous savez de l'aventure de M. *Delisle de Sales*, affublé d'un décret de prise de corps, rendu au châtelet contre lui à la réquisition d'un avocat du roi. Le libraire *Saillant* est impliqué dans cette affaire. *Delisle* est en fuite. Il s'agit d'un livre imprimé en 1769, avec permission du lieutenant de police: ce livre est intitulé *La philosophie de la nature*. On prétend qu'il y a un conflit de juridiction entre le parlement et le châtelet, à qui fera brûler le livre et l'auteur.

Les ministres, dit-on, ne veulent se mêler en aucune façon de pareilles affaires; ils les abandonnent

1776. toutes à ce qu'on appelle chez vous la justice; et vous savez comment cette justice est faite. On m'assure que, dans sa dernière séance, l'assemblée du clergé livra au bras séculier, par un décret formel, quatre-vingts volumes et quatre-vingts auteurs. Le zèle de la maison de Dieu les dévore.

Vous devez être instruit de toutes ces facéties en qualité de *socius sorbonicus*. Ecrivez-moi en qualité d'*amicus*, car je suis assurément votre ami, et rempli pour vous du plus sincère attachement.

Le vieux malade V.

LETTRE C.

A M. DUPONT.

A Ferney, 23 de février.

Je sais bien, Monsieur, que je prends mal mon temps, et que notre digne ministre a autre chose à faire qu'à répondre aux hurlemens de quelques bipèdes ensevelis sous cinq cents pieds de neige, et dépecés par des moines et par des commis des fermes, au milieu des rochers et des précipices; mais c'est le cas où M. *Turgot* dira, *homo sum, humani nihil à me alienum puto.*

Premièrement, je le supplie très-instamment de m'envoyer par vous ses réponses décisives en marge de dernier mémoire que je lui ai adressé, signé de nos états.

Secondement, voici un tableau très-fidelle de la

situation et du bonheur des bipèdes, dont il faut absolument que je l'entretienne. Tâchez de n'en point frémir. 1776.

Au milieu des rochers et des abymes qui bordent le pays de Gex, au revers du mont Jura, au bord d'un torrent nommé la Valserine, est une habitation d'environ douze cents spectres, qui appartenaient à la Savoie, et qui sont réputés français depuis l'échange fait avec le roi de Sardaigne, en 1760.

Les bernardins sont seigneurs de ce terrain; et voici les droits que s'arrogent ces seigneurs, par excès d'humilité et de désintéressement.

Tous les habitans sont esclaves de l'abbaye, et esclaves de corps et de biens. Si j'achetais une toise de terrain dans la censive de monseigneur l'abbé, je deviendrais serf de monseigneur, et tout mon bien lui appartiendrait sans difficulté, fût-il situé à Pondichéri.

Le couvent commence, à ma mort, par mettre le scellé sur tous mes effets, prend pour lui les meilleures vaches, et chasse mes parens de la maison.

Les habitans de ce pays les plus favorisés sèment un peu d'orge et d'avoine, dont ils se nourrissent, ils payent la dixme, sur le pied de la sixième gerbe, à monseigneur l'abbé, et on a excommunié ceux qui ont eu l'insolence de prétendre qu'ils ne devaient que la dixième gerbe.

En 1762, le 20 de janvier, le feu roi de Sardaigne abolit dans tous ses Etats cet esclavage chrétien. Il permit à tous ces malheureux d'acheter leur liberté de leurs seigneurs, et prêta même de l'argent à tous les colons qui n'en avaient pas pour se rédimer.

1776. Ainsi, Monsieur, il est arrivé que les cultivateurs dont je vous parle, auraient été libres s'ils étaient restés savoyards jusqu'en 1762, et qu'ils ne sont aujourd'hui esclaves de moines que parce qu'ils sont français.

Le petit pays dont je vous parle s'appelle Chezery. Monsieur le contrôleur général peut s'attendre que, si DIEU me prête vie, je viendrai me jeter à ses pieds avec tous les habitans de Chezery, et lui dire, *Domine, perimus, salva nos.* Mais ce qu'il y a de plus admirable et de plus chrétien, c'est que la France a le bonheur de posséder plus de cinquante mille hommes qui sont dans le cas de Chezery, et par conséquent immédiatement au-dessous des bœufs qui labourent les terres monacales.

M. de *Sulli-Turgot* verra combien l'hydre qu'il combat a de têtes; mais il verra aussi que tous les cœurs des vrais Français sont à lui.

Ayez la bonté, je vous en conjure, de m'envoyer les ordres de monsieur le contrôleur général en marge de mon mémoire, dès que vous le pourrez.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur, du fond de mon cœur,

Le vieux malade V.

Je ne sais ce que c'est qu'un reproche qu'on fait à nos petits états, d'avoir traité de couronne à couronne avec la république de Berne pour saler notre pot.

LETTRE CI. 1776.

A M. DELISLE DE SALES.

25 de février.

ETANT entré, Monsieur, dans ma quatre-vingt-troisième année, et accablé de maladies, j'attends et j'appelle la mort pour n'être pas témoin des horreurs du fanatisme qui va désoler ma patrie. Je vois qu'on a déchaîné les monstres qui étaient auparavant retenus par quelques honnêtes gens. Je ne serais point étonné que ces fanatiques fissent une Saint-Barthelemi de philosophes.

Heu ! fuge crudeles terras, fuge littus iniquum !

Le sang des *la Barre* fume encore : notre divine religion n'est et ne sera soutenue que par des bénéfices de cent mille écus de rente et par des bourreaux. Ce sont des marques distinctives de la vérité.

Si je puis avant ma mort avoir le temps de recevoir quelques ordres de vous, vous n'avez qu'à parler. Vous ne pouvez les donner à quelqu'un plus pénétré que moi d'estime pour votre personne et de respect pour votre malheur.

1776.

LETTRE CII.

A M. DE FARGÈS.

A Ferney, 25 de février.

MONSIEUR,

PUISQUE vous voulez bien entrer *in judicium cum servo tuo, Domine*, souffrez que je vous dise que, si je pouvais sortir de mon lit, étant entré dans ma quatre-vingt-troisième année, et accablé de maladies, j'irais me jeter aux pieds de monsieur le contrôleur général; et voici comme je radoterais au nom de nos états.

Notre petit pays est pire que la Sologne, pire que les plus mauvais terrains de la Champagne pouilleuse, pire que les plus mauvais des landes de Bordeaux.

Dans notre pauvreté, vingt-huit paroisses ont chanté vingt-huit *Te Deum*, et on a crié vingt-huit fois *Vive le roi et M. Turgot.* Nous payerons avec allégresse trente mille francs à messieurs les soixante sous-rois, parce que nous sommes fort aises de mourir de faim, en étant délivrés de soixante et dix-huit coquins qui nous faisaient mourir de rage.

Nous pensons comme vous qu'auprès de Paris, de Milan et de Naples la terre peut supporter tous les impôts, parce que la terre est bonne; mais chez nous il n'en est pas de même, elle rend trois pour un dans les meilleures années, souvent deux, et quelquefois rien, et il faut six bœufs pour la labourer.

Les mêmes grains ne produiſent qu'une fois en dix ans. 1776.

Vous me demanderez de quoi nous ſubſiſtons? je réponds de pain noir et de pommes de terre, et ſurtout de la vente des bois que nos payſans coupent dans les forêts, et qu'ils portent à Genève. Cette reſſource va leur manquer inceſſamment; car tous les bois ſont dévaſtés ici beaucoup plus que dans le reſte du royaume.

J'ajoute, en paſſant, que le bois manquera bientôt en France, et qu'en dernier lieu on eſt allé acheter du bois de chauffage en Pruſſe.

Comme il faut tout dire, j'avoue que nous feſons quelques fromages ſur quelques montagnes du mont Jura, en juin, juillet et auguſte.

Notre principal avantage eſt au bout de nos doigts. Nos payſans n'ayant pas de quoi ſe nourrir, ont eu l'induſtrie de travailler en horlogerie pour les Génevois, leſquels Génevois ont fait un commerce de dix millions par an, en payant fort mal les ouvriers du pays de Gex.

Un vieillard, qui s'eſt aviſé de s'établir entre la Suiſſe et Genève, a formé dans le pays de Gex des fabriques de montres, qui payent très-bien tous les ouvriers du pays, qui en augmentent la population, et qui feront tomber le commerce de l'opulente Genève, s'ils ſont protégés par le gouvernement; mais ce pauvre vieillard va mourir.

Nous ne vivons donc que d'induſtrie. Or je demande ſi le fabricant de montres, qui aura gagné dix mille francs par an, qui jouit du bénéfice du ſel bien plus que les cultivateurs, ne peut pas aider ces cultivateurs

1776. à payer les trente mille francs d'indemnité pour ce sel ?

Je demande si les gros cabaretiers qui gagnent encore plus que les horlogers, et qui consomment plus de sel, ne doivent pas aider aussi les pauvres possesseurs d'un détestable terrain ?

Les gros manufacturiers, les hôteliers, les bouchers, les boulangers, les marchands, ont si bien connu l'état misérable du pays, et les bontés du ministère, qu'ils offrent tous de nous aider d'une légère contribution.

Ou permettez cette contribution, ou diminuez un peu la somme exorbitante de trente mille livres que les soixante sous-rois exigent de nous.

Voilà un des sous-rois, nommé *Boisemont*, qui vient de mourir, riche, dit-on, de dix-huit millions. Ce drôle-là avait-il besoin que nous fussions écorchés pour que notre peau lui valût cinq cents livres ?

Voilà, Monsieur, une très-petite partie des doléances que je mettrais aux pieds de monsieur le contrôleur général ; mais je ne dis mot. Je m'en rapporte à vous. Si vous êtes touché de mes raisons, vous daignerez les représenter ; si elles vous paraissent mauvaises, vous les sifflerez.

Si j'ai tort en plaidant fort mal pour mon pays, j'ai certainement raison en vous disant que je suis pénétré de la plus grande estime pour vos lumières, de reconnaissance pour vos bontés, et du sincère respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre, &c.

LETTRE CIII. 1776.

A M. DESESSARTS, *avocat*,

Qui lui avait envoyé un mémoire pour deux nègres qui réclamaient leur liberté contre un juif.

A Ferney, 26 de février.

Je ne sais pas, Monsieur, si le code noir permet d'écrire le nom d'une négresse sur un de ses tetons, et celui d'un nègre sur une de ses fesses. Tout ce que je sais, c'est que si j'étais juge, j'écrirais sur le front du juif, *homme à pendre*. Il est à croire du moins que, si les allégations de vos cliens sont prouvées, ils seront déclarés libres.

Au reste, vous faites trop d'honneur à la France de la louer de ne point admettre d'esclaves chez elle. Il y a dans une province de France, qui touche à la Suisse, et dont je ne suis séparé que par une montagne, quinze ou seize mille esclaves, beaucoup plus malheureux que les nègres qui sont protégés par vous; car si vos esclaves appartiennent à un juif, ceux dont je vous parle appartiennent à des moines, en dépit de *Louis le Gros*, de *Louis Hutin* et d'*Henri II*. C'est dans la Comté, nommée franche, que le peuple est réduit à cet esclavage. Il faut espérer qu'on détruira un jour cet opprobre infame. En attendant, je me flatte, Monsieur, que vous rendrez la liberté à *Pampy* et à *Aminthe* (*); car il

(*) M. *Desessarts* a en effet procuré la liberté aux deux nègres qu'il défendait.

1776. se peut en effet qu'il y ait encore quelque vertu sociale, et quelque humanité dans la nation qui s'est rendue coupable de la Saint-Barthelemi, &c. &c. &c.

Vos principes ſerviront peut-être à corriger un peuple dont une moitié a été ſi ſouvent frivole et l'autre barbare.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'eſtime que je vous dois, Monſieur, votre, &c. *V.*

LETTRE CIV.

A M. AUDIBERT, *à Marſeille.*

A Ferney, le 28 de février.

QUID retribuam domino, pro omnibus quæ retribuit mihi?

Quoi, Monſieur, c'eſt au milieu de vos voyages et de vos plus grandes occupations que vous avez la bonté de ſonger à Ferney, à mon huile, à cette petite rente ſur M. le marquis de ***, de laquelle je n'ai obligation qu'à vous ſeul! Si les princes et les ducs et pairs étaient auſſi généreux et auſſi bienfeſans que vous, je ne ſerais pas dans la triſte ſituation où je me trouve. Il eſt triſte d'avoir affaire à des débiteurs grands ſeigneurs. Leurs chiens, leurs chevaux, leurs catins et leurs uſuriers diſpoſent de tout leur argent: il ne leur en reſte plus pour payer leurs dettes. Je ſuis obligé de renoncer à tous les travaux de Ferney, et je ſuis menacé de mourir miſérable, parce que de grands ſeigneurs vivent à mes dépens.

Vous

Vous êtes plus sage que moi ; vous ne mettez point votre fortune entre les mains des princes. 1776.

Vous savez peut-être que le parlement de Paris ayant dit au roi, dans une grande députation, que sa Majesté dégraderait la noblesse de son royaume en l'invitant à payer les journées de ceux qui travaillent aux chemins de leurs terres, le roi leur a répondu : *J'ai l'honneur d'être gentilhomme aussi, je payerai dans mes domaines la confection des chemins, et je ne me crois point dégradé pour cela.*

Vous savez peut-être aussi que ce parlement ayant fait brûler, par son bourreau, au pied de son grand escalier, un excellent livre en faveur du peuple, composé par M. de *Boncerf*, premier commis de M. *Turgot*, et ayant décrété l'auteur d'ajournement personnel, sa Majesté leur a ordonné de mettre leur décret à néant, et leur a défendu de dénoncer des livres : elle leur a dit que ces dénonciations n'appartenaient qu'à son procureur général, qui même ne pouvait le faire qu'après avoir pris ses ordres (*).

Voilà des jugemens de *Titus* et de *Marc-Aurèle ;* mais *messieurs* ne sont pas des sénateurs de Rome. Pour M. *Turgot*, il a tout l'air d'un ancien romain.

(*) Cette nouvelle n'est pas exacte. Il est très-vrai seulement que le parlement fit brûler ce livre, mais la protection du ministère se borna à empêcher de poursuivre l'auteur. Plusieurs ministres fomentaient dès lors sous main ces entreprises du parlement, et s'étaient réunis avec lui pour empêcher M. *Turgot* de sauver la nation.

1776

LETTRE CV.

A M. DE LA HARPE.

1 de mars.

Mon cher ami, je vois bien que la deſtinée a ordonné que vous me ſuccéderiez ; cependant je vous aurais encore mieux aimé pour mon confrère que pour mon ſucceſſeur. Vous vivez dans un ſingulier temps, et parmi d'étonnans contraſtes. La raiſon d'un côté, le fanatiſme abſurde de l'autre; des lauriers à droite, des bûchers à gauche; d'un côté le temple de la gloire, et de l'autre des préparations pour une Saint-Barthelemi; un contrôleur général qui a pitié du peuple, et un parlement qui veut l'écraſer; une guerre civile dans tous les eſprits, des cabales dans tous les tripots... *Sauve qui peut.* Pour moi je ne ſuis pas encore aſſez loin.

S'il y a quelque choſe d'intéreſſant, je vous demande en grâce de m'en inſtruire ſous l'enveloppe de M. de *Vaines* qui penſe comme il faut, et qui vous aime comme il le doit.

LETTRE CVI. 1776.

A M. DE VAINES.

1 de mars.

Le vieux malade, Monsieur, vous demande bien pardon de vous avoir importuné pour avoir l'édit concernant l'Ecole militaire. Il l'a lu dans un journal; mais sa grande passion est pour les corvées et pour les maîtrises.

Il vient de lire le factum de Me *la Croix* de l'ordre des avocats. Voilà donc M. *Turgot* qui a un procès en parlement, tandis que le roi en a un autre au sujet des remontrances. Les voilà tous deux bien payés d'avoir rétabli leurs juges (*). Tous deux doivent être charmés de la reconnaissance qu'on leur témoigne.

Ce factum de Me *la Croix* paraît très-insidieux, il écarte toujours avec adresse le fond de la question, et le principal objet de M. *Turgot*, qui est le soulagement du peuple. Il est bien clair que toutes ces maîtrises et toutes ces jurandes n'ont été inventées que pour tirer de l'argent des pauvres ouvriers, pour enrichir des traitans, et pour écraser la nation. Voilà la première fois qu'on a vu un roi prendre le parti de son peuple contre *messieurs*.

C'est le mémoire de M. *Bigot*, imprimé, dit-on, il y a cinq ou six mois, que j'ai une extrême impatience de lire. C'est contre ce M. *Bigot* que ce Me de

(*) M. *Turgot* n'a eu aucune part à ce rétablissement.

1776. *la Croix* préſente requête au parlement. Heureuſement M. *Bigot*, qui était préſident de je ne ſais où, eſt mort; mais le corps du délit ſubſiſte.

J'oſe vous ſupplier, Monſieur, de vouloir bien m'envoyer ce corps du délit. Je ſuis curieux de voir comment on a eu l'inſolence de ſoutenir qu'un homme pourrait, à toute force, raccommoder des ſouliers ou recoudre des culottes, ſans avoir payé cent écus aux maîtres jurés.

En un mot, Monſieur, j'implore vos bontés pour être inſtruit de tout ce qui ſe paſſe dans ce procès de *meſſieurs* contre le roi et ſon peuple; mais je ne veux pas abuſer de votre temps, il eſt trop précieux. Je vous demande ſimplement d'ordonner qu'on m'envoye tout. Il faut avoir pitié d'un vieux ſolitaire.

J'apprends que les prêtres ſe joignent à *meſſieurs*, Dieu ſoit béni.

Vous ne ſauriez croire combien mon cœur eſt pénétré de reconnaiſſance pour vous.

LETTRE CVII.

A M. CHRISTIN.

5 de mars.

Mon cher ami, voici bien d'autres nouvelles. Vous connaiſſez ce petit livre qui en vaut bien un plus gros, cet examen ſage et ſavant, ce code plein d'humanité intitulé : *les Inconvéniens des droits féodaux* (*). Nous le regardions, vous et moi, comme

(*) Par M. de *Boncerf*.

un préliminaire de la juſtice que le roi pouvait rendre à ſes ſujets les plus utiles. Nous attendions en conſéquence le moment de préſenter un mémoire à M. *Turgot* et à M. de *Malesherbes*. Je vous attendais à Pâques, pour y travailler avec vous. La cour de parlement, garnie de pairs, vient de faire brûler, par ſon bourreau, au pied de ſon grand eſcalier, cet excellent ouvrage des *Inconvéniens des droits féodaux*. Les princes du ſang ont donné leur voix pour le proſcrire. Je ſuis pétrifié d'étonnement et de douleur. Il faut abſolument que nous mangions l'agneau paſcal enſemble. Il faut que vous veniez le plutôt qu'il vous ſera poſſible, et que la dernière action de ma vie ſoit de m'unir à vous pour ſecourir des opprimés. 1776.

N. B. Le clergé réuni avec le parlement a laiſſé, par ſa dernière aſſemblée, quatre-vingts ouvrages à brûler par ces *meſſieurs*, et quatre-vingts auteurs à être jetés dans les mêmes flammes.

LETTRE CVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 de mars.

MON cher ange, je n'ai envoyé Séſoſtris qu'à vous, parce que vous êtes l'homme de France qui connaiſſez le mieux la cour d'Egypte, et qui jugez le mieux des vers égyptiens.

1776. Si donc vous trouvez que cette petite plaisanterie peut passer des bords du Nil à ceux de la Seine, je la mets sous votre protection. Vous n'êtes pas hors de portée de la faire parvenir à M. de *Maurepas*, qui probablement ne me traitera pas cette fois-ci comme un crocodile; et entre nous je ne serais pas fâché que *Sésostris* eût quelque bonne opinion de moi. J'en aurais d'autant plus de besoin que les mêmes barbares, qui persécutent si violemment l'exoratorien *Delisle de Sales*, ont juré de m'en faire autant.

Une maudite édition faite, non-seulement sans moi, mais malgré moi, à Genève par *Gabriel Cramer*, et par un nommé *Bardin*, ne donne que trop beau jeu aux persécuteurs. J'apprends que *Panckoucke* s'est chargé de cette édition très-criminelle en quarante volumes. Je n'ai su cette manigance que quand elle a été faite, et je ne puis y remédier.

Je demeure, il est vrai, à une lieue de Genève, mais je n'irai certainement pas intenter un procès dans Genève à un génevois. Je fais toutes les atrocités qu'on prépare à Paris. Je me vois de tous côtés entre l'enclume et le marteau, victime de l'avarice d'un libraire, victime d'une faction de fanatiques à Paris, et près de quitter, dans ma quatre-vingt-troisième année, le château et la ville que j'ai bâtis, les jardins et les forêts que j'ai plantés, les manufactures florissantes que j'ai établies, et d'aller mourir ailleurs, loin de toutes mes consolations. Ma situation est étrange. Ce *Cramer* a gagné plus de quatre cents mille francs à imprimer mes ouvrages depuis vingt ans. Il finit par une édition dans laquelle il glisse des

ouvrages beaucoup plus dangereux que ceux de *Spinoſa* et de *Vanini*, des ouvrages qu'il ſait n'être pas de moi; et je ne puis faire éclater mes plaintes, parce que perſonne ne croira jamais qu'on ait fait une telle entrepriſe à une lieue de chez moi, ſans que je m'en ſois mêlé. *Cramer* n'a point mis ſon nom en tête de l'ouvrage, et à peine a-t-il vendu cette édition à *Panckoucke*, qu'il a quitté ſur le champ la librairie, et vit dans une très-belle maiſon de campagne qu'il vient d'acheter chèrement. Je ne ſais pas encore quel parti je prendrai; mais il eſt clair que je n'en puis prendre un que fort triſte. Pour la faction des *Clément* et des *Paſquier*, je ſais bien quel parti elle prendra. Il y a ſoixante ans que je vis dans l'oppreſſion, il faut mourir comme on a vécu; mais auſſi je mourrai en adorant mon cher ange. 1776.

Il y a trois mois que madame de *Saint-Julien* ne m'a écrit. Je puis envoyer à M. de *Sartine* le rogaton dont je vous ai parlé; il s'en amuſera peut-être, d'autant plus qu'il y eſt un peu queſtion de la compagnie des Indes dont il s'eſt mêlé avant qu'il fût miniſtre. Mon idée eſt donc de lui en envoyer un exemplaire pour lui, et un pour vous. Je crois d'ailleurs madame de *Saint-Julien* ſi occupée de ſon procès, qu'elle ne ſe ſouciera guère des affaires des Indes et de la Chine. Au reſte, cette bagatelle ne me fait plus aucun plaiſir depuis qu'elle eſt imprimée. Toutes les éditions me ſont odieuſes depuis l'aventure de *Cramer*.

J'attends avec bien de l'impatience l'événement de la querelle entre M. *Turgot* et le parlement. Je vous avoue que je ſuis entièrement pour M. *Turgot*,

1776. parce que ſes vues ſont humaines et patriotiques. Il eſt réellement père du peuple, et le parlement veut le paraître. Je dois à ce miniſtre la liberté et le bonheur de la petite patrie que je me ſuis faite; il ſera bien douloureux de la quitter. *V.*

LETTRE CIX.

A M. DE BONCERF,

Auteur du livre intitulé : Les inconvéniens des droits féodaux.

8 de mars.

J'AVAIS lu, Monſieur, l'excellent ouvrage dont vous me faites l'honneur de me parler, et toute ma peine était d'ignorer le nom de l'eſtimable patriote que je devais remercier. Il me paraiſſait que les vues de l'auteur ne pouvaient que contribuer au bonheur du peuple et à la gloire du roi : j'en étais d'autant plus perſuadé qu'elles ſont entièrement conformes aux projets et à la conduite du meilleur miniſtre que la France ait jamais eu à la tête des finances. Ce grand miniſtre venait même d'abolir les corvées dans le petit pays dont j'ai fait ma patrie depuis plus de vingt années. Non-ſeulement nos cultivateurs étaient délivrés de cet horrible eſclavage, mais nous venions d'obtenir la franchiſe du ſel, du tabac, et de l'impôt ſur toutes les denrées, moyennant

une somme modique : toutes nos communautés chantaient des *Te Deum;* enfin j'espérais mourir, à mon âge de près de quatre-vingt-trois ans, en bénissant le roi et M. *Turgot*. 1776.

Vous m'apprenez, Monsieur, que je me suis trompé; que l'idée de faire du bien aux hommes est absurde et criminelle, et que vous avez été justement puni de penser comme M. *Turgot* et comme le roi. Je n'ai plus qu'à me repentir de vous avoir cru ; et il faut qu'au lieu de mourir en paix, mes cheveux blancs descendent au tombeau avec amertume, comme dit l'autre.

Cependant j'ai bien peur de mourir dans l'impénitence finale, c'est-à-dire plein d'estime et de reconnaissance pour vous : je pourrai même mourir martyr de votre hérésie. En ce cas, je me recommande à vos prières, et je vous supplie de me regarder comme un de vos fidelles.

LETTRE CX.

A M. MARMONTEL.

8 de mars.

Mon très-cher confrère, mon ancien et véritable ami, vous ornez de belles fleurs mon tombeau : je n'ai jamais été si malade, mais aussi je n'ai jamais été si consolé, ni si sensiblement touché qu'en lisant vos beaux vers récités à l'académie. Quand nos *Frérons*, nos *Cléments*, nos *Sabatiers* s'acharnent sur

1776. les restes de votre ami, vous embaumez ces restes, et vous les préservez de la dent de ces monstres. Il n'y a point de mort plus heureux que moi.

Conservez-moi, mon cher ami, une partie de ces sentimens tant que vous vivrez. Je suis si bien mort que je ne savais pas que mademoiselle *Clairon* fût à Paris. Je vous trouve bien heureux l'un et l'autre de vous être rapprochés; vous êtes faits l'un pour l'autre. Son mérite est encore au-dessus de ses talens. Si j'existais, je voudrais bien me trouver en tiers avec vous. La littérature et un cœur noble sont le véritable charme de la société.

J'entends dire que dans Paris tout est faction, frivolité et méchanceté. Heureux les honnêtes gens qui aiment les arts, et qui s'éloignent du tumulte!

Il faut espérer que *Sésostris* dissipera toutes ces cabales affreuses qui persécutent l'innocence et la vertu. Ce sage égyptien doit écarter les crocodiles. J'apprends que vous en avez un très-grand nombre sur les bords de la Seine; mais vous ne vivez qu'avec vos pareils qui sont les cygnes de Mantoue.

Madame *Denis* a eu une maladie de six mois, et n'est pas encore parfaitement rétablie. Nos étés sont délicieux, mais nos hivers sont horribles. Si le canton d'Allemagne, où mademoiselle *Clairon* règne, est dans un pareil climat, elle a bien fait de le quitter.

Je lui souhaite comme à vous des jours heureux. Je ne demandais autrefois pour moi que des jours tolérables, qui sont très-difficiles à obtenir.

Adieu, mon cher ami; je vous serre entre mes faibles bras, et ma momie salue très-humblement la figure vivante de mademoiselle *Clairon*.

LETTRE CXI. 1776.

A M. L'ABBÉ SPALANZANI.

Le . . . . mars.

RINGAZIO voſtra S. illuſtriſſima per il bel'regalo del quale io ſono veramente indegno. Ma main que quatre-vingt-deux ans font un peu trembler, ne peut écrire, et mes yeux qui ont quatre-vingt-deux ans auſſi, peuvent lire à peine.

Cependant j'ai lu avec bien du plaiſir le livre utile dans lequel vous m'inſtruiſez. Vous donnez le dernier coup, Monſieur, aux anguilles du jéſuite *Néedham*. Elles ont beau frétiller, elles ſont mortes; et M. *Bonnet* ne les reſſuſcitera pas dans ſa *Palingénéſie*. Des animaux nés ſans germe ne pouvaient pas vivre long-temps. Ce ſera votre livre qui vivra, parce qu'il eſt fondé ſur l'expérience et ſur la raiſon.

Il faut rire des anciennes charlataneries et des nouvelles, et de tous les romanciers; *che ſi fanno eguali à Dio è creanno un mondo colla parola.*

Si je ne craignais d'abuſer de votre temps, je vous demanderais quelques nouvelles de limaçons. Je croyais avoir coupé des têtes à quelques-uns de ces animaux, et que ces têtes étaient revenues; des gens plus adroits que moi, m'ont aſſuré que je n'avais coupé que des viſages dont la peau ſeule avait été reproduite. C'eſt toujours beaucoup qu'un viſage renaiſſe. *Taliacotius* ne reproduiſait que des nez. Je

1776. m'en rapporte à vous, Monsieur, sur tous les animaux grands et petits, sur toute la nature et sur les systêmes.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CXII.

A M. LE CHEVALIER DELISLE.

A Ferney, 14 de mars.

Un officier du régiment de Deux-Ponts, nommé M. de *Crassy*, mon voisin et mon ami, a mandé, Monsieur, que j'avais grand tort; que vous m'aviez favorisé de trois lettres, et que vous n'aviez reçu de moi aucune réponse. Je vous jure que, depuis le mois que les Velches appellent *aoust*, je n'ai pas entendu parler de vous. Il faudrait que je fusse mort pour être indifférent. Il est vrai que je ne suis guère en vie, et qu'on peut même, dans sa quatre-vingt-troisième année, n'être pas fort exact à écrire, quand on est accablé de maladies comme je le suis; mais, malgré mon triste état, ne croyez pas que je vous eusse oublié un moment. J'avais au contraire un besoin extrême de vos lettres; elles auraient fait ma consolation. Il n'y a que votre présence qui aurait pu me plaire davantage.

Je vous avouerai que je ne suis pas tout-à-fait de votre avis sur les préfaces des édits (*). Je peux me

(*) M. *Delisle* était attaché à M. de *Choiseul*, dont la cabale s'était réunie aux ennemis de M. *Turgot*.

tromper ; mais elles m'ont paru si instructives, il m'a paru si beau qu'un roi rendît raison à son peuple de toutes ses résolutions, j'ai été si touché de cette nouveauté, que je n'ai pu encore me livrer à la critique. Il faut me pardonner. Le petit coin de terre que j'habite n'a chanté que des *Te Deum* depuis qu'il est délivré des corvées, des jurandes, et des commis des fermes. Si notre bonheur nous trompe, et si notre reconnaissance nous aveugle, je me rétracterai ; mais actuellement nous sommes dans l'ivresse du bonheur. 1776.

S'il est vrai que l'auteur du *Portier des chartreux* ait fait le discours du premier président (*), il ne s'est pas souvenu de la règle de S^t *Bruno* qui ordonne aux chartreux le silence. Je vous remercie bien fort d'avoir rompu celui que vous gardiez avec moi. J'ai cru être à ce lit de justice, en lisant votre lettre.

On m'a mandé qu'il n'y aurait point d'*itératives*, et qu'on s'en tiendrait à l'éloquence du *Portier*, et de l'avocat général *des bord*... Je ne sais ce qui en est, car dans ma solitude je ne sais rien sinon que vous êtes le plus aimable homme du monde, et moi un des plus vieux.

(*) M. d'*Aligre* prononça au lit de justice pour l'abolissement des corvées, un discours composé, disait-on, par un avocat nommé *Gervaise*.

1776.

LETTRE CXIII.

A M. VASSELIER, *à Lyon.*

A Ferney, 15 de mars.

Je suis enchanté des édits sur les corvées et sur les maîtrises. On a eu bien raison de nommer le lit de justice, *le lit de bienfesance;* il faut encore le nommer le lit de l'éloquence digne d'un bon roi. Lorsque Me *Séguier* lui dit qu'il était à craindre que le peuple ne se révoltât, parce qu'on lui ôtait le plaisir des corvées, et qu'on le délivrait de l'excessif impôt des maîtrises, le roi se mit à sourire, mais d'un sourire très-dédaigneux. Le siècle d'or vient après un siècle de fer.

LETTRE CXIV.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

17 de mars.

Mon respectable philosophe, je n'ai pu vous féliciter, vous et M. *Delisle* aussitôt que je l'aurais voulu. Je savais bien que M. d'*Argental* ne serait pas inutile à M. de *Sales;* il a été autrefois conseiller au parlement, il y a des amis, il déteste la persécution et chérit la philosophie. Il me paraît qu'on ne persécute, dans le moment présent, que M. *Turgot*. Celui-là se tirera d'affaire fort aisément; il a du génie et de

la vertu ; ſon maître paraît digne d'avoir un tel miniſtre ; et je ne crois pas que *meſſieurs* veuillent faire la guerre de la fronde pour des corvées. Je dois à ce digne miniſtre la ſuppreſſion de toutes les gabelles et de tous les commis qui déſolaient mon petit pays, moitié français, moitié ſuiſſe. J'en ſouhaite autant aux citoyens de Franconville et de Pontoiſe, mais ils ſont trop près du centre. On a commencé par notre chétive frontière pour faire un eſſai ; c'eſt *experimentum in anima vili*, mais l'expérience eſt belle, et eſt de la vraie philoſophie. 1776.

Celles que vous faites ſur l'électricité m'inſtruiront beaucoup. Je me ſuis mêlé d'électriſer le tonnerre dans le jardin que je cultive auprès de ma chaumière. Il y a long-temps que je regarde cette électricité comme le feu élémentaire qui eſt la ſource de la vie. Je me flatte qu'il n'en ſera pas de votre ouvrage comme de celui de l'éducation que j'ai ſi vainement attendu. Continuez, philoſophez dans votre retraite : votre printemps a été orné de tant de fleurs qu'il faut bien que votre automne porte beaucoup de fruits. Il n'y a plus de jouiſſance pour moi, qui ſuis dans l'extrême vieilleſſe ; mais vous me conſolerez, vous me donnerez des idées, ſi je ne puis en produire.

J'ai lu avec beaucoup d'attention l'ouvrage de M. *Bailly* ſur l'ancienne aſtronomie. Il y a des vues bien neuves et bien plauſibles ; je ſouhaite que tout ſoit auſſi vrai qu'ingénieux. Ce livre recule furieuſement l'origine du monde, s'il y en a une. Remarquez, en paſſant, que le petit peuple juif qui parut ſi tard, eſt le ſeul qui ait parlé d'*Adam* et de ſa famille, abſolument inconnus dans le reſte du monde entier.

1776. Adieu, Monsieur; conservez-moi vos bontés, et ne m'oubliez pas auprès de M. de *Sales* à qui je fais les plus sincères et les plus tendres complimens.

LETTRE CXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de mars.

Mon cher ange, vous souvenez-vous que lorsqu'on brûla *Déchauffour* au lieu de l'abbé *Desfontaines*, le feu prit le même jour au collége des jésuites, et qu'on fit ce petit quatrain honnête?

Lorsque Déchauffour on brûla
Pour le péché philosophique,
Une étincelle sympathique
S'étendit jusqu'à Loyola.

Ne soyez donc pas surpris si un certain homme a songé à se mettre à l'abri, lorsqu'on poursuivait ce M. *Delisle de Sales*, qui a tant d'obligation à vos bons offices, et ce M. de *Boncerf* si estimable, et M. de *Condorcet* si éloquent et si intrépide, &c. &c.

Voici donc Sésostris auquel il manque encore une rime; mais un vieux malade dans son lit, un peu accablé des intérêts de sa petite province, ne peut pas songer à tout.

Puisque vous me répondez de M. de *Sartine*, je vais donc lui adresser les insolentes Lettres chinoises, indiennes et tartares.

Vous

Vous n'êtes pas au bout, mon cher ange; je ne suis que dans ma quatre-vingt-troisième année. Vous verrez bien d'autres sottises, quand je serai majeur. 1776.

Je n'ai pas reçu un mot de madame de *Saint-Julien*. Mon *Papillon-philosophe* n'est plus que papillon tout court.

Mon cher ange, conservez-moi toutes vos bontés, sans quoi je meurs à la fleur de mon âge. *V.*

LETTRE CXVI.

A M. DUPONT.

A Ferney, 20 de mars.

AYANT vu que nos états n'avaient point encore pu asseoir la contribution nécessaire pour suppléer à l'abolition des corvées; que la pauvreté du pays rendait cet impôt, et surtout celui de trente mille livres en faveur des fermiers généraux, extrêmement difficile; que pendant ces délais le grand chemin de Gex à Genève est devenu impraticable en plusieurs endroits, et que ce n'était plus qu'une longue fondrière; pressé par toutes ces circonstances, j'ai fait assembler la colonie de Ferney. Chacun a offert ou un peu d'argent ou sa peine. On a donné depuis un écu jusqu'à trois sous, et on a fait une liste de tous ceux qui ont donné, et de ceux qui ont travaillé. J'ai fourni mes chariots, mes chevaux, mes bœufs, mes domestiques, mes manœuvres, ma contribution; tout le monde a travaillé avec allégresse, et en six jours le chemin a été solidement réparé.

1776. J'ai promis que je rendrais l'argent à ceux qui l'ont avancé, quand on ferait la contribution générale pour les corvées. Je propose que chaque seigneur en fasse autant dans sa terre; il est juste que nous contribuions à l'entretien des chemins, puisque nous en jouissons. Tous nos manœuvres demandent à y travailler chacun dans le district dont il dépend.

L'horreur des corvées consiste à faire venir de trois à quatre lieues de pauvres familles sans leur donner ni nourriture ni salaire, et à leur faire perdre plusieurs journées entières, qu'ils emploîraient utilement à cultiver leurs héritages.

Que chacun travaille sur son territoire, tous les ouvrages seront faits avec très-peu de dépense.

Que les habitans de la ville de Gex, qui, au lieu de cultiver la terre, dévastent les forêts, et conduisent trois fois par semaine les bois à Genève sur des charrettes attelées de trois chevaux, réparent du moins les chemins qu'ils détruisent. Le ministère les a délivrés de la gabelle et des employés; ce n'est pas pour s'occuper uniquement de dégrader les forêts du roi, et passer le reste du temps au cabaret. Il faut que le dernier paysan apprenne à aimer le bien public, quand le roi donne l'exemple.

Qu'on leur prêche chaque jour cet évangile, ils le sentiront et ils l'aimeront. Il y a dans l'ame la plus brute un rayon de justice.

Un entrepreneur de tous les chemins de la province voudra y gagner beaucoup. Chaque paroisse, en travaillant séparément, et en payant un peu sous les ordres de monsieur l'intendant, rendra le fardeau insensible. *V.*

LETTRE CXVII. 1776.

AU MEME.

23 de mars.

OUI, Monsieur, ce qu'on a jamais écrit de mieux sur les corvées, c'est l'édit des corvées. Je trouve que l'amour du bien public est la plus éloquente de toutes les passions; mais j'aime bien autant la préface des maîtrises. Béni soit l'article XIV de l'édit qui abolit les confréries! Si on avait aboli en Languedoc les confréries des pénitens bleus, blancs et gris, le bon homme *Calas* n'aurait pas été roué et jeté dans les flammes. Voici l'âge d'or qui succède à l'âge de fer; cela donne trop envie de vivre, et cette envie ne me sied point.

Dites-moi donc, je vous prie, Monsieur, si ce beau siècle sera pour nous le siècle du sel, et s'il est vrai que nous aurons deux mille huit cents minots de Peccais?

Je me trompe fort, ou le père de la nation ne souffrira pas long-temps que des moines aient des sujets du roi pour esclaves. Je vous prierai quelque jour de coopérer à cette bonne œuvre, et de m'avertir quand il sera temps de présenter requête au libérateur de la nation.

Je trouve fort plaisant le discoureur qui a dit au roi que les peuples pourraient bien se révolter, si on les délivrait des corvées et des jurandes. Ma foi, si on se révolte, ce ne sera pas chez nous.

Je vous remercie du fond de mon cœur, Monsieur; votre, &c.

1776.

LETTRE CXVIII.

A M. DE VAINES.

30 de mars.

Vous me demandez, Monsieur, ce que je pense sur le lit qu'on nomme de justice et de bienfesance, le premier lit dans lequel on ait fait coucher le peuple depuis le commencement de la monarchie. Je ressemble au roi comme deux gouttes d'eau; je m'affermis dans mon goût pour les édits, par les objections mêmes.

Je me souviens que lorsque *Newton*, au commencement du siècle, nous montra comment la lumière est faite, ce que personne n'avait encore vu depuis la création du monde, quelques-uns de nos mathématiciens voulurent faire ses expériences, et les manquèrent; de là on jugea qu'un certain ouvrier nommé *Newton*, *artifex quidam nomine Newton*, s'était trompé; mais bientôt après, les expériences étant mieux faites, on dit, *fiat lux*, *et facta est lux*.

J'ose être persuadé que la même chose arrivera au parlement; il sentira l'avantage de ces édits, et il les regardera comme le salut de l'Etat.

J'oserais croire que, quand on a cité *Henri IV* qui adopta les impôts sur les maîtrises et sur les corporations, à la fameuse assemblée des notables de Rouen, on n'a pas fait réflexion que toutes les taxes de ce genre, et celle du sou pour livre, furent l'objet des railleries du duc de *Sulli*. Il fallait,

comme vous savez, condescendre aux idées de l'évêque de Paris, *Gondi*, qui se croyait un grand financier, parce qu'il avait beaucoup d'argent, et qu'il n'en dépensait guère. M. de *Sulli* eut la malice de partager avec lui le fardeau de l'administration, et il se chargea des véritables objets de finance, et laissa à l'évêque tous ces petits détails. M. de *Sulli* réussit dans tout ce qu'il s'était réservé, et l'évêque, au bout de six mois, n'ayant pas pu recouvrer un denier dans son département, vint remettre au roi sa moitié de surintendance, et le supplier de le délivrer d'un poids qu'il ne pouvait porter. 1776.

Je vous avoue pourtant, Monsieur, que l'ancienne proposition renouvelée par M. *Séguier*, de faire travailler les troupes aux grands chemins, m'a fait beaucoup d'impression. La mère du grand *Condé* dit, dans une requête au parlement, que son fils avait obtenu de ses soldats qu'ils travaillassent sans salaire à aplanir des chemins qui les conduisirent à des victoires.

M. *Séguier* veut qu'on double leur paye. Je ne m'y connais point, et ce n'est pas à moi de juger le grand *Condé*. Je vous dirai seulement qu'en dernier lieu, voyant la grande route de Gex à Genève devenue une fondrière affreuse, je me suis joint à des gens de bonne volonté pour rendre le chemin praticable. Il est juste que ceux qui profitent le plus de l'agrément des belles routes, y contribuent. Il est encore plus juste que ceux qui les gâtent, les raccommodent. Je vois trois fois par semaine des chariots chargés de bois qu'on a volé dans les forêts du roi, enfoncer le terrain qui mène juste au bout du royaume. Je voudrais que les maîtres des charrettes payassent

1776. au moins le dégât, et qu'on fît comme dans tant d'autres pays où l'on a établi des barrières auxquelles les voitures payent le droit de gâter la route; mais je suis *Gros-Jean* qui remontre à son curé. J'aime bien mieux lui demander sa bénédiction; et je vous remercie tendrement, Monsieur, de m'avoir envoyé son prône.

LETTRE CXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 de mars.

Mon cher ange, vous devez avoir reçu les très-inutiles rogatons envoyés à M. de *Sartine*. Ils consistent en magots de la Chine, en pagodes des Indes, et en figures tartares. J'ai bien peur que cela ne vous amuse guère; mais enfin, quand j'y travaillais, c'était pour vous amuser, et vous me saurez gré de l'intention. Les éditeurs y ont joint des pauvretés assez inutiles.

Je ne crois pas que les remontrances d'une province aussi chétive que celle de Gex puissent faire à Paris une grande sensation. Je présume qu'on se soucie fort peu que nous soyons délivrés des fermes, des corvées et des maîtrises. Je vous avoue cependant que je serais bien flatté que la simple et grossière reconnaissance d'un petit pays presque barbare pût parvenir jusqu'à *Sésostris* et à *Séostra*. Peut-être aimerait-on bien autant notre rusticité que la politesse et l'éloquence touchante de M. *Séguier*.

Peut-être y aura-t-il quelques partisans de l'ancien gouvernement féodal qui trouveront nos remontrances trop populaires. Nous leur répondrons que dans l'ancienne Rome, et même encore à Genève et à Bâle, et dans les petits cantons, ce sont les plébiscites qui font les lois. 1776.

Je n'ai point vu les remontrances du parlement; mais j'ai lu avec beaucoup d'attention tous les discours adressés au roi dans *le lit de bienséance*.

Quelqu'un m'avait mandé que les préfaces des édits étaient *très-ignobles*. Il voulait dire apparemment qu'il ne convenait pas à un roi de rendre raison à son peuple, et qu'il fallait en user comme le parlement qui ne motive jamais ses arrêts. Je suis persuadé que vous ne pensez pas ainsi, et que vous trouvez ces préfaces très-nobles et très-paternelles. Il me semble qu'elles sont dans le vrai goût chinois, et que ceux qui les condamnent sont un peu tartares. Il y a pourtant un endroit du discours de *Séguier* qui m'a paru humain et politique, deux choses qui vont rarement ensemble : c'est le conseil qu'il donne au roi de faire travailler les troupes aux grands chemins, en doublant leur paye pour ces travaux. Le grand *Condé* les y avait accoutumées, et même sans paye; mais aussi c'était le grand *Condé*.

Quelque parti qu'on prenne, Dieu bénisse le gouvernement! et Dieu bénisse un contrôleur général des finances qui, le premier depuis la fondation de la monarchie, a eu pour passion dominante l'amour du bien public!

Savez-vous, mon cher ange, que j'ai reçu une invitation d'assister à l'inhumation de *Catherin Fréron*,

1776. et de plus une lettre anonyme d'une femme qui pourrait bien être la veuve? elle me propose de prendre chez moi la fille à *Fréron* et de la marier, puisque, dit-elle, j'ai marié la petite nièce de *Corneille*. J'ai répondu que, si *Fréron* a fait le Cid, Cinna et Polyeucte, je marierai sa fille incontestablement.

Adieu, mon très-cher ange; je suis bien vieux et bien malade. Est-il vrai que M. de *Sainte-Palaye* est tout comme moi?

LETTRE CXX.

A M. DUPONT.

A Ferney, 3 d'avril.

Je crois bien, Monsieur, que le fruit de l'arbre de la liberté n'est pas assez mûr pour être mangé par les habitans de Chezery, et qu'ils auront la consolation d'aller au ciel en mourant de faim dans l'esclavage des moines bernardins.

Vous savez qu'ils ne sont pas les seuls, et que nous avons encore en France plus de quatre-vingts mille esclaves de moines; mais il existe un homme amoureux de la justice, qui sera assez mauvais chrétien pour briser ces fers si pesans et si infames, quand il en sera temps.

Je vous renouvelle, Monsieur, mes remercîmens du second exemplaire des édits que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il m'a paru assez plaisant que, le roi ayant déclaré par ses édits qu'il ne pouvait

régner que par l'équité, on lui ait répondu sur le champ : *Sire, la puissance royale ne connaît d'autres bornes que celles qu'il lui plaît de se donner.* 1776.

Cette aventure m'a fait relire avec beaucoup d'application les *Mémoires de Sulli*. C'était un grand ministre pour l'économie ; mais il était bien vain, bien brusque, et quelquefois bien chimérique. On dit qu'il y en a un dans l'Europe qui a ses bonnes qualités, sans avoir ses défauts.

Si ce n'était pas une indiscrétion de vous parler ici de mon chétif pays, je vous dirais que tout le monde a gagné au marché que monsieur le contrôleur général a daigné faire. La ferme générale y a déja gagné plus que nous, puisque la recette de son bureau nommé Longerey, sur la frontière, a triplé. Si nous avons les deux mille huit cents minots de sel Peccais, qu'on dit nous être promis, nous ferons aussi contens que la ferme générale doit l'être. Je crois que c'est dans l'opéra d'Atys qu'on chantait :

O l'heureux temps,
Où tous les cœurs feront contens !

L'auteur était prophète.

Le vieux malade de Ferney a grande envie de vivre encore un peu pour voir l'accomplissement de la prophétie.

Il est de tout son cœur, monsieur, et avec bien de la reconnaissance, &c.

1776.

LETTRE CXXI.

A M. DIONIS DU SEJOUR,

CONSEILLER AU PARLEMENT.

6 d'avril.

MONSIEUR,

L'HONNEUR que vous me faites de m'envoyer votre *Saturne* (*) me fait ſentir toute votre bonté et toute mon indignité; mais, tout indigne que je ſuis de ce beau préſent, il me fait faire bien des réflexions.

Nous avons connu ſi tard les lunes et l'anneau de *Saturne*, très-inutilement appelés *les aſtres de Louis*; les philoſophes de notre chétif globe ont été tant de ſiècles ſans deviner ce qui ſe paſſe autour de cette dernière planète, qu'il eſt clair qu'elle n'a pas été faite pour nous. Mais en même temps il eſt bien beau que de petits animaux de cinq pieds et demi aient enfin calculé des phénomènes ſi étonnans, à trois cents trente millions de lieues loin de chez eux.

Quand on ſonge que la lumière réfléchie de notre petite planète et de ce gros *Saturne*, eſt préciſément la même; que la gravitation agit ſur ſes cinq lunes comme ſur la nôtre; que nous peſons ſur le ſoleil auſſi bien que *Saturne*, que ſes cinq lunes et ſon anneau ſemblent abſolument néceſſaires pour l'éclairer

(*) *Eſſai ſur les phénomènes relatifs aux diſparitions périodiques de l'anneau de Saturne.*

un peu, on eſt ravi d'admiration, et l'on s'anéantit. On eſt obligé d'admettre, avec *Platon*, un éternel géomètre. 1776.

Ceux qui, comme vous, Monſieur, entrent dans ce vaſte et profond ſanctuaire, me paraiſſent des êtres bien au-deſſus de la nature humaine. Je vous avoue que je ne conçois pas comment un génie occupé des lois de l'univers entier, peut deſcendre à juger des procès dans un petit coin de ce monde nommé la Gaule.

Je ſuis avec le plus ſincère reſpect, &c.

LETTRE CXXII.

A M. DE POMARET, *à Ganges.*

8 d'avril.

Il y a un mois, Monſieur, que je vous dois une réponſe. Pardonnez à mon état très-languiſſant, ſi je n'ai pas rempli mon devoir. J'approche du terme où tout aboutit, et je finirai ma carrière en regrettant d'avoir fait tant de chemin ſans goûter la conſolation de vous voir. Je mourrai près du pays où mourut le brave *Zuingle*, qui penſait que les *Numa*, les *Socrate* et l'*autre* étaient tous de fort honnêtes gens.

On doute beaucoup que les *Lettres de Ganganelli* ſoient de lui. Le monde eſt plein de ſorciers qui font parler les gens après leur mort. Il y a d'autres gens qui s'érigent en prophètes. On nous avait aſſuré que de très-ſages miniſtres d'Etat s'occupaient de rétablir une ancienne loi de la nature qui veut qu'un

1776. enfant appartienne légitimement à ſon père et à ſa mère, ſoit que le mariage ſoit une choſe incompréhenſible nommée ſacrement, ſoit qu'on ne le regarde que comme une affaire humaine; mais tout cela eſt renvoyé bien loin, et il faut attendre. Bien des gens de votre communion et de celle de mon curé, ſe marient comme ils peuvent. La ſociété n'en eſt point troublée dans ma colonie. C'eſt aujourd'hui le jour de Pâques; les uns chantent chez moi *O filii et filiæ*; les autres ne chantent point, et chacun eſt content, ſans ſavoir un mot de ce dont il s'agit. Tout ce que je ſais, c'eſt qu'il faut vivre en paix, et que je ſuis rempli d'eſtime pour vous, Monſieur, comme de reconnaiſſance pour les ſentimens que vous avez la bonté de témoigner à votre &c.

LETTRE CXXIII.

A M. DE CHABANON.

12 d'avril.

Mon cher grec, il y a grande apparence que vous ſuccéderez à quelque académicien français ou ſuiſſe, ſoit au vieillard de Ferney, ſoit à *Sainte-Palaye*. Je ne puis vous envoyer la lettre que vous me demandez, par la raiſon qu'elle eſt pleine de choſes qui n'ont aucun rapport à *Théocrite*, et que ſans doute vous ne voulez pas que je divulgue les ſecrets d'un ami.

Si, par quelque aventure étrange, vous aviez à recueillir une autre ſucceſſion que la mienne, et ſi

j'avais assez de force pour venir moi-même vous donner ma voix, soyez sûr que je ferais le voyage; mais il est très-probable que je ne voyagerai que dans l'autre monde. Je vois que dans celui-ci tout est plein de cabales et de sottises. Votre Paris est partagé en dix mille petites factions dont Versailles ne fait jamais rien. Paris est une grande basse-cour composée de coqs-d'inde qui font la roue, et de perroquets qui répètent des paroles sans les entendre. On leur envoie de Versailles leur pâture, ils font bien du bruit, et Versailles les laisse crier. 1776.

Les provinces sont plus tranquilles et plus sages, elles rendent justice à M. *Turgot*, et il est déjà regardé comme un grand-homme dans les cours étrangères.

Souvenez-vous quelquefois d'un vieux solitaire qui vous aimera tant qu'il aura un reste de vie. *V.*

LETTRE CXXIV.

A M. DE VAINES.

13 d'avril.

S'il y a, Monsieur, quelque nouvel édit en faveur de la nation, quelques remontrances des soi-disant pères de la nation, quelque folie nouvelle de particuliers qui parlent au nom de la nation, je vous prie d'ordonner que cela me parvienne contre-signé; car, dans l'état où je suis, je n'ai plus de consolation que celle de lire.

J'ignore si M. de *Condorcet* est à la campagne ou à Paris; j'ignore tout ce qui se passe.

1776. On nous parle d'une caisse d'escompte dont plusieurs banquiers disent des merveilles: peut-être ce qui est bon pour des banquiers, n'est pas si bon pour le public.

J'ai quelques petites discussions avec messieurs les fermiers généraux. Un particulier n'a pas beau jeu contre soixante souverains. Je me garde bien d'interrompre M. *Turgot*, et de l'importuner de mes affaires particulières avec ces messieurs. Je frémis quand je songe au prodigieux fardeau dont ce ministre est chargé; mais je frémis bien davantage en voyant l'obstination de ceux qui veulent avoir l'honneur d'être ses ennemis, et qui abjurent leurs propres sentimens pour combattre le bien qu'il veut faire.

Conservez vos bontés pour votre &c.

Le vieux malade de Ferney. V.

LETTRE CXXV.

A M. DELISLE DE SALES.

15 d'avril.

Il faut enfin espérer, Monsieur, que le parlement vous rendra la justice que vous n'avez pas obtenue au châtelet.

Mais ce procès étrange doit vous ruiner. Pourquoi n'ouvrirait-on pas une souscription pour vous procurer les moyens de le soutenir? n'est-ce pas la cause publique que vous défendez? Laissez-vous conduire. Il faut ici du courage, et non une vaine délicatesse.

Madame la comteſſe de *Vidampierre*, qui prend tant d'intérêt à votre ſort, pourrait vous ſervir dans une entrepriſe ſi honorable. Ma ſouſcription doit être prête. Elle eſt en votre nom, et vous la trouverez chez M. d'*Ailli*, notaire, rue de la Tixeranderie (*). Je ne doute pas que tous les véritables gens de lettres ne s'empreſſent à vous donner des marques de l'intérêt qu'ils doivent prendre à vous. Le triſte état où me réduit ma mauvaiſe ſanté, aidée de quatre-vingt-trois ans, me met dans l'impoſſibilité de vous dire plus au long à quel point j'ai l'honneur d'être, &c. 1776.

LETTRE CXXVI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

17 d'avril.

ENFIN, Madame, M. de *Craſſy* m'apporte des conſolations, et me rend un peu de courage. Je vois bien que vous avez reçu mes quatre lettres qui en effet ne pouvaient être perdues; mais je vois auſſi que votre cœur généreux était un peu piqué de ce que vous n'aviez trouvé dans ces lettres aucune occaſion nouvelle de répandre vos bontés accoutumées ſur mon petit pays et ſur moi.

Je ne vous avais point importunée pour de nouvelles grâces, parce qu'il ne s'agiſſait plus que de petits détails qui ne concernaient que nos prétendus

(*) Cette ſouſcription était de cinq cents livres. M. *Deliſle* n'a jamais voulu conſentir à l'accepter, et M. de *Voltaire* n'a jamais voulu la retirer. On a dû la remettre à ſes héritiers.

1776. états, et dont nous n'avons pas fatigué le ministre. Vous êtes bien persuadée que, si j'avais eu quelque chose à solliciter, je n'aurais pas cherché d'autre protection que la vôtre.

J'ai écrit à la vérité à M. de *Fargès*, mais c'était pour des marchands de cuir, pour des tanneurs, pour des papetiers. Il est intendant du commerce, et il faut bien qu'il entre dans ces minuties qui sont de son département, tout indignes qu'elles sont de l'occuper.

Quand il s'est agi de rendre la liberté à dix ou douze mille hommes, et de délivrer tout un pays d'un joug insupportable, nous ne nous sommes jamais adressés qu'à madame de *Saint-Julien*, et c'est en son nom que toutes les paroisses sont venues chanter des *Te Deum* dans la nôtre.

J'ai été bien humilié et bien malade de me voir abandonné par vous; mais enfin je me flatte que je ne suis pas tout-à-fait disgracié dans votre cour. Vous me faites même espérer que nos dragons et notre artillerie feront encore assez heureux pour vous faire tous les honneurs de la guerre. Je renaîtrai alors, et j'ai grand besoin de renaître, car ma santé est affreuse. Quand j'ai un petit moment de relâche, je me crois capable de faire le voyage de Paris; je m'en vante à M. d'*Argental;* mais cette illusion ne dure pas, et je retombe bientôt dans ma misère.

M. de *Boncerf* n'a pas eu autant de circonspection que de philosophie et de vertu. Il ne devait pas faire courir ma lettre; mais, après tout, que pourra-t-on y avoir vu de si dangereux? J'ai pensé précisément comme le roi; il n'y a pas là de quoi se désespérer.

désespérer. J'ose me flatter même que j'ai pensé comme vous, Madame; car, quoique vous soyez née de l'ancienne chevalerie, vous ne voulez pas que le reste du monde soit esclave; on ne doit l'être que de vos charmes et de la supériorité de votre esprit. Ce sont-là mes chaînes; je les porterai avec joie tout le reste de ma vie, malgré les maux que la nature s'obstine à me faire. 1776.

Ne laissez pas refroidir vos bontés pour le vieux malade de Ferney, *V.*

LETTRE CXXVII.

A M. DE LA HARPE.

19 d'avril.

Mon cher ami, je suis si peu de ce monde que j'ignorais la nomination de *Colardeau* et sa mort, aussi-bien que ses ouvrages. Tout ce que je sais, c'est que je souhaitais depuis long-temps de vous avoir pour confrère, vous et M. de *Condorcet;* car il faut absolument réhabiliter l'académie.

Je n'avais jamais entendu parler de *Rigoley de Juvigni*. Je vous serai très-obligé de m'apprendre s'il est parent de M. *Rigoley d'Ogni*, intendant des postes. C'est sans doute un grand génie, et digne du siècle.

A l'égard de *Gilles-Piron* qui, à mon avis, n'a jamais travaillé que pour la foire, je ne crois pas l'avoir vu trois fois en ma vie. Je ne connais point du tout ses *Oeuvres posthumes* ou *mortes;* mais je puis

1776. jurer et même parier que je n'ai jamais parlé au roi de Prusse ni de *Piron*, ni de *Fréron*, ni d'aucun de ces messieurs-là.

Je vous suis très-obligé, mon cher ami, de l'avis que vous me donnez concernant la petite calomnie absurde dont je suis affligé dans cette édition de *Gilles-Piron*. Voici ma réponse que je vous prie de vouloir bien faire insérer dans le prochain *Mercure*. (*)

Je vais hasarder de vous envoyer les Lettres chinoises sous l'enveloppe de M. de *Vaines*. Vous permettrez que d'abord je lui en envoye un exemplaire pour lui, car il est juste de lui payer sa commission, et il y en aura un autre pour vous, la poste d'après: mais je doute beaucoup que ces paquets arrivent à bon port. J'en avais adressé un à M. d'*Argental* qu'il n'a point reçu. Les obstacles et les gênes se multiplient de tous les côtés. Je vois bien qu'il faut que je renonce à la littérature, et que je me borne à bâtir des maisons, en attendant que je forme les quatre ais de ma bière. Je suis dans ma quatre-vingt-troisième année, quoi qu'on dise; il y a environ quatre-vingts ans que je

(*) Vous m'apprenez, Monsieur, qu'on vient d'imprimer les *Oeuvres posthumes* de feu M. *Piron*, et que l'éditeur ne m'a pas épargné. Il prétend, dites-vous, que le roi de Prusse m'ayant un jour parlé de cet auteur *agréable, plein d'esprit et de saillies*, je lui repondis: *Fi donc! c'est un homme sans mœurs.*

Je vous conseille, Monsieur, de mettre cette anecdote au nombre des mensonges imprimés. Elle n'est assurément ni vraie, ni vraisemblable. Je puis vous attester, et j'ose prendre sa Majesté le roi de Prusse à témoin, que jamais il ne m'a parlé de *Piron*, et que jamais je ne lui en ai dit un mot. Je ne crois pas avoir entrevu *Piron* trois fois en ma vie. Je connais encore moins l'éditeur de ses ouvrages; mais je suis accoutumé depuis long-temps à ces petites calomnies qu'il faut réfuter un moment, et oublier pour toujours.

suis malade, et j'ai été persécuté environ soixante. Voilà à peu-près le sort des gens de lettres. 1776.

Portez-vous bien, mon cher ami; écrasez l'envie; combattez, triomphez, et aimez-moi.

LETTRE CXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 d'avril.

Mon cher ange, le gros abbé *Mignot* m'a apporté des lettres bien consolantes de vous. J'en avais grand besoin, quand il est arrivé; car tous mes maux m'avaient repris. Vos lettres versent toujours du baume sur mes blessures; mais je vous avoue que les cicatrices sont un peu profondes. Tout ce que vous dites des pères de la patrie est bien pensé, bien juste, bien vrai. Vous avez grande raison d'être de l'avis du Pont-neuf qui dit dans la chanson:

O, les fichus pères, oh gai!
O, les fichus pères!

Mais tout fichus pères qu'ils sont, en ont-ils moins répandu le sang du chevalier de *la Barre* et du comte de *Lalli*? en ont-ils moins persécuté les gens de lettres qui avaient eu la bêtise de prendre leur parti? se sont-ils moins déclarés contre le bien que fait le roi? ont-ils moins essayé de troubler le ministère? sont-ils moins redoutables aux particuliers? cabalent-

1776. ils moins avec ce même clergé qu'ils avaient poursuivi avec tant d'acharnement? oppriment-ils moins quiconque n'eſt pas le parent ou l'ami de leurs gros bonnets? font-ils moins ſemblant d'avoir de la religion? forcent-ils moins les gens qui penſent à s'éloigner de leur reſſort? ont-ils moins pourſuivi M. de *Boncerf*, premier commis de M. *Turgot*, et ne le pourſuivent-ils pas encore, ſans le nommer, dans l'arrêt qu'ils ont donné le lendemain du lit de juſtice? s'ils ſont rois de France, il faut donc quitter la France et ſe préparer ailleurs un aſile. Perſonne n'eſt sûr de ſa vie. Ils ſe vengeront, ſur le premier venu, de la diſgrâce qu'ils ſe ſont attirée ſous *Louis XV;* et ils embarraſſeront *Louis XVI* autant qu'ils le pourront. Le roi ſe défendra bien; mais les ſujets ne peuvent ſe défendre qu'en fuyant.

Je vous avoue, mon cher ange, que tout cela empoiſonne les derniers jours de ma vie.

Comme vous mettez à l'ombre de vos ailes toutes mes petites tribulations, il faut que je vous diſe qu'un *Rigoley de Juvigni*, éditeur des œuvres de *Piron*, a inſéré dans ſon édition, que j'avais empêché ce *Gilles-Piron* d'être préſenté au roi de Pruſſe, et que j'avais dit à ce monarque: *Fi donc! ſire, Piron eſt un homme ſans mœurs*. Ce menſonge imprimé ſerait bien aiſé à réfuter. Le roi de Pruſſe peut m'être témoin qu'il ne m'a jamais parlé de *Piron*, et que je ne lui ai jamais parlé de ce drôle de corps, qui était alors abſolument inconnu.

Je ne ſais qui eſt ce *Rigoley de Juvigni*. Je me flatte qu'il n'eſt pas parent de M. *Rigoley d'Ogni* à qui ma colonie a les plus grandes obligations.

Je ne conçois pas comment vous n'avez pas reçu le petit paquet que je vous ai envoyé sous l'enveloppe de M. de *Sartine*. Il m'a mandé qu'il l'avait reçu, et qu'il allait vous le dépêcher. Vous devez l'avoir à présent, à moins qu'il ne vous l'ait adressé dans quelque port de mer. 1776.

Vivez toujours heureux, mon cher ange, et je serai moins triste.

LETTRE CXXIX.

A M. DE VAINES.

26 d'avril.

Eh bien, Monsieur, parmi les nouveaux édits que vous avez eu la bonté de m'envoyer, en voilà encore un de M. *Turgot*, en faveur de la nation. C'est celui des forêts qui sont auprès des salines de Franche-Comté. Ce ministre fera tant de bien qu'à la fin on conspirera contre lui.

Je l'ai importuné depuis quelque temps avec beaucoup d'indiscrétion; mais, en qualité de commissionnaire et de scribe de nos petits états, je n'ai pu faire autrement. Je n'ai point exigé qu'il me lût. Je mets en marge de mes mémoires, *pays de Gex*. Je le prie seulement qu'on fasse une liasse de toutes nos requêtes, après quoi il examinera un jour à loisir ce qu'il voudra accorder ou refuser. Cette manière de procéder avec le ministère me paraît la moins gênante et la plus honnête. Je tâche surtout d'être extrêmement court dans mes demandes; car il m'a paru que

1776. les préſenteurs de requêtes ſont preſque toujours d'une prolixité inſupportable, et s'imaginent qu'un miniſtre doit oublier le monde entier pour leur affaire. C'eſt peut-être cet ennui qui dégoûte M. de *Malesherbes* de ſa place; mais il eſt bien triſte qu'il ſonge à ſe retirer, lorſqu'il peut faire du bien. Il me ſemble qu'en ſe joignant à M. *Turgot* pour refondre cette France qui a tant beſoin d'être refondue, ils auraient fait tous deux des miracles.

Je n'ai jamais vu mademoiſelle d'*Eſpinaſſe*, mais tout ce qu'on m'en a dit me la fait bien aimer. Je ſerais très-affligé de ſa perte. Voici un petit mot pour M. d'*Alembert*, que je mets ſous la protection de votre contre-ſeing.

Je ne peux, Monſieur, vous envoyer que des balivernes, lorſque vous daignez me faire parvenir les ouvrages les plus utiles; mais chacun donne ce qu'il a.

Conſervez-moi, Monſieur, vos bontés qui ſont le charme de ma ſolitude et de ma vieilleſſe. *V.*

LETTRE CXXX.

A M. TURGOT.

A Ferney, 3 de mai.

M. de *Trudaine*, votre digne ami, Monſeigneur, m'a fait voir un édit ſur les vins qui vaut bien celui du 14 ſeptembre ſur les blés. Ces deux pièces, véritablement éloquentes, puiſque la raiſon et le bien public y parlent à chaque ligne, n'ont qu'à ſe joindre

à l'édit de la caisse de Poissy, et la France est sûre de faire bonne chère. Les aloyaux que les Anglais appellent rost-beef valent bien la poule au pot. Je crois bien que le parlement de Bordeaux sera un peu fâché, mais le parlement de Toulouse sera fort aise. 1776.

M. de *Trudaine* est témoin des transports de joie que vous avez causés dans tous les pays qui nous environnent. Nous voyons naître le siècle d'or; mais il est bien ridicule qu'il y ait tant de gens du siècle de fer dans Paris. On m'assure, pour ma consolation, que vous pouvez compter sur la fermeté de *Sésostris;* c'était-là mon plus grand souci.

Je n'ose vous supplier de me confirmer cette heureuse anecdote dont dépend la destinée de toute une nation; mais je vous avoue que je voudrais bien, avant de mourir, être sûr de mon fait, et pouvoir vous excepter du nombre des grands-hommes dont *Horace* a dit :

Diram qui contudit hydram,
Comperit invidiam supremo fine domari.

Quant à notre sel, Monseigneur, je ne vous en importunerai plus, puisque je vois que vous n'oubliez rien.

Quant à la dame *Lobreau*, il est clair que son argent est tout aussi bon que celui des épiciers qui veulent donner la comédie sans avoir d'acteurs.

Quisque suam exerceat artem.

Pour votre art, il est, *cum tot sustineas et tanta negotia solus*. Vous voyez que je passe ma vie entre vos

1776. ouvrages et ceux d'*Horace;* je ne peux mieux finir ma carrière.

Madame *Denis* eſt pénétrée de l'honneur de votre ſouvenir, et nous le ſommes tous de vos extrêmes bontés. *V.*

LETTRE CXXXI.

A M. LE BARON DE FAUGERES,

Officier de marine, ſur un monument qu'il propoſe d'ériger aux grands-hommes du ſiècle de Louis XIV, dans la place de Montpellier.

3 de mai.

VOUS propoſez, Monſieur, qu'autour de la ſtatue élevée à Montpellier à *Louis XIV après ſa mort*, on dreſſe des monumens aux grands-hommes qui ont illuſtré ſon ſiècle en tout genre. Ce projet eſt d'autant plus beau que, depuis quelques années, il ſemble qu'on ait formé parmi nous une cabale pour rabaiſſer tout ce qui a fait la gloire de ces temps mémorables. On s'eſt laſſé des chefs-d'œuvre du ſiècle paſſé. On s'efforce de rendre *Louis XIV* petit, et on lui reproche ſurtout d'avoir voulu être grand. La nation, en général, donne la préférence à *Henri IV*, et l'excluſion à tous les autres rois. Je n'examine pas ſi c'eſt juſtice ou inconſtance, ſi notre raiſon perfectionnée connaît mieux le vrai mérite aujourd'hui qu'autrefois, je remarque

seulement que, du temps d'*Henri IV*, elle ne connaissait point du tout le mérite, elle ne le sentait point. On ne me connaît pas, disait ce bon prince au duc de *Sulli*, on me regrettera. En effet, Monsieur, ne dissimulons rien ; il était haï et peu respecté. Le fanatisme, qui le persécuta dès son berceau, conspira cent fois contre sa vie, et la lui arracha enfin au milieu de ses grands officiers, par la main d'un ancien moine feuillant devenu fou, enragé de la rage de la ligue. Nous lui fesons aujourd'hui amende honorable ; nous le préférons à tous les rois, quoique nous conservions encore, et pour long-temps, une grande partie des préjugés qui ont concouru à l'assassinat de ce héros. 1776.

Mais si *Henri IV* fut grand, son siècle ne le fut en aucun genre. Je ne parlerai pas ici de cette foule de crimes et d'infamies dont la superstition et la discorde souillèrent la France. Je m'arrête aux arts dont vous voulez éterniser la gloire. Ils étaient ou ignorés ou très-mal exercés, à commencer par celui de la guerre. On la fesait depuis quarante ans, et il n'y eut pas un seul homme qui laissa la réputation d'un général habile, pas un que la postérité ait mis à côté d'un prince de *Parme*, d'un prince d'*Orange*. Pour la marine, Monsieur, vous qui vous y êtes distingué, vous savez qu'elle n'existait pas alors. Les arts de la paix, qui sont le charme de la société, qui embellissent les villes, qui éclairent l'esprit, qui adoucissent les mœurs, tout cela nous fut étranger ; tout cela n'est né que dans l'âge qui vit naître et mourir *Louis XIV*.

J'ai peine à concevoir l'acharnement avec lequel on poursuit aujourd'hui la mémoire du grand *Colbert*

1776. qui contribua tant à faire fleurir tous ces arts, et surtout la marine qui est un des principaux objets de votre grand dessein. Vous savez, Monsieur, qu'il créa cette marine si long-temps formidable. La France, deux ans avant sa mort, avait cent quatre-vingts vaisseaux de guerre et trente galères. Les manufactures, le commerce, les compagnies de négoce, dans l'Orient et dans l'Occident, tout fut son ouvrage. On peut lui être supérieur, mais on ne pourra jamais l'éclipser.

Il en sera de même dans les arts de l'esprit, comme en éloquence, en poësie, en philosophie et dans les arts où l'esprit conduit la main, comme en architecture, en peinture, en sculpture, en mécanique. Les hommes qui embellirent le siècle de *Louis XIV* par tous ces talens, ne seront jamais oubliés, quelque soit le mérite de leurs successeurs. Les premiers qui marchent dans une carrière, restent toujours à la tête des autres dans la postérité. Il n'y a de gloire que pour les inventeurs, a dit *Newton* dans sa querelle avec *Leibnitz*, et il avait raison. Il faut regarder comme inventeur un *Pascal* qui forma en effet un genre d'éloquence nouveau; un *Pélisson* qui défendit *Fouquet* du même style dont *Cicéron* avait défendu le roi *Déjotarus* devant *César;* un *Corneille* qui fut parmi nous le créateur de la tragédie, même en copiant le Cid espagnol; un *Molière* qui inventa réellement et perfectionna la comédie; et si *Descartes* ne s'était pas écarté, dans ses inventions, de son guide, la géométrie; si *Mallebranche* avait su s'arrêter dans son vol, quels hommes ils auraient été!

Tout le monde convient que ce grand siècle passé

fut celui du génie; mais après les hommes qu'on regarde comme inventeurs, viennent souvent, je ne dis pas des disciples formés dans l'école de leurs maîtres, ce qui serait louable, mais des singes qui s'efforcent de gâter l'ouvrage de ces maîtres inimitables. Ainsi, après que *Newton* a découvert la nature de la lumière, arrive un *Castel* qui veut enchérir, et qui propose un clavecin oculaire. 1776.

A peine a-t-on découvert, avec le microscope, un nouveau monde en petit, que voilà un *Needham* qui imagine avoir fait une république d'anguilles, lesquelles accouchent sur le champ d'autres anguilles, le tout dans une goutte de bouillon ou dans une goutte d'eau qui a bouilli avec du blé ergoté. Les animaux, les végétaux sont produits sans germe, et pour comble de ridicule, cela est appelé le sublime de l'histoire naturelle.

Sitôt que de vrais philosophes eurent calculé l'action du soleil et de la lune sur le flux et le reflux des mers, des romanciers, au-dessous de *Cyrano de Bergerac*, écrivent l'histoire des temps où ces mers couvraient les Alpes et le Caucase, et où l'univers n'était habité que par des poissons. Ils nous découvrent ensuite la grande époque dans laquelle les marsouins, nos aïeux, devinrent hommes, et comment leur queue fourchue se changea en cuisses et en jambes. C'est-là le grand service que *Téliamed* a rendu depuis peu au genre-humain.

Ainsi, Monsieur, dans tous les arts, dans toutes les professions, les charlatans succèdent aux bons maîtres; et fasse le ciel que nous n'ayons jamais de charlatans plus funestes!

1776. Puisse votre projet être exécuté! puissent tous les génies qui ont décoré le siècle de *Louis XIV*, reparaître dans la place de Montpellier, autour de la statue de ce roi, et inspirer aux siècles à venir une émulation éternelle! &c.

LETTRE CXXXII.

A M. DE VAINES.

3 de mai.

Puisque vous daignez, Monsieur, admettre dans votre bibliothéque, des facéties chinoises, indiennes et tartares, j'ai l'honneur de vous en envoyer un exemplaire; mais je viens de lire une brochure qui me dégoûte de toutes les autres. C'est un édit sur la liberté du commerce des vins. Il fait un beau pendant avec l'édit du 14 de septembre en faveur des blés.

Je conçois qu'il y ait des gens tout étonnés de voir des traités de politique et de morale avec la formule, *car tel est notre bon plaisir;* mais je ne conçois pas que des gens qui ont de la barbe au menton s'effarouchent des vérités qu'on leur démontre. Il me semble que je vois les médecins du temps de *Molière* soutenir des thèses contre la circulation du sang. Il est impossible que le parti de ceux qui ferment les yeux à la lumière se soutienne long-temps. Toutes les nouvelles vérités sont d'abord mal reçues chez nous. On est fâché d'être obligé de retourner à l'école, quand on se croit docteur, *et quæ imberbes didicere senes perdenda fateri.*

Enfin, Monſieur, ces vins me paraiſſent avoir une ſéve et une force toute nouvelle. Je conſeille à *meſſieurs* d'en boire largement, au lieu d'en dire du mal. Ces bons vins de M. *Turgot* ſont capables de me ranimer. Mon malheur eſt de n'avoir pas long-temps à en boire. 1776.

LETTRE CXXXIII.

A M. LAUS DE BOISSY,

Sur ſa réception à l'académie des Arcades de Rome.

A Ferney, 6 de mai.

Si j'ai l'honneur, Monſieur, d'être votre confrère à Rome, je ne ſerais pas moins flatté de l'être à Paris: j'ambitionne encore un titre plus flatteur, celui de votre ami: vos lettres m'en ont inſpiré le déſir autant que vos ouvrages ont de droit à mon eſtime; il eſt vrai que mon âge, mes maladies et ma retraite, ne me permettent guère de cultiver une liaiſon ſi flatteuſe; mais ſouffrez que je cherche, dans l'expreſſion de mes ſentimens pour vous, une conſolation qui m'eſt néceſſaire. Je crois apercevoir dans tout ce que vous écrivez, quel eſt le charme de votre ſociété. J'ai reçu un peu tard le préſent charmant dont vous m'honorez; il n'y aurait qu'un *Anacréon* qui pût mériter une telle galanterie; il aurait chanté vos couplets; je puis à peine les lire, et je n'ai d'*Anacréon* que la vieilleſſe.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur, avec tous les ſentimens que je vous dois, votre &c. *V.*

1776.

LETTRE CXXXIV.

A MADAME

LA COMTESSE DE VIDAMPIERRE.

15 de mai.

MADAME,

J'AI peur d'avoir perdu votre adreſſe, mais je ne perdrai jamais le ſouvenir des bontés dont vous m'honorez, et des nobles ſentimens que j'ai admirés dans votre lettre.

Je ne ſuis point inquiet de l'affaire de M. *Deliſle*, puiſque vous le protégez. Vous êtes d'un ſang à qui les belles-lettres et la philoſophie auront une obligation éternelle... Il paraît que le temps des *Anitus* eſt paſſé. Vous contribuerez plus que perſonne, Madame, à faire régner la raiſon ; car on me dit que vous l'ornez de toutes les grâces qui aſſurent ſon triomphe. Les hommes ne ſont gouvernés que par l'opinion, et cette opinion dépend du petit nombre de perſonnes qui vous reſſemblent. C'eſt par leurs charmes et par la force de leur eſprit que le public eſt dirigé, ſans même qu'il s'en aperçoive. Je maintiens qu'il ſuffit de trois ou quatre dames comme vous, pour rendre une nation meilleure et plus aimable. Je ſens combien votre lettre aurait de pouvoir ſur moi, ſi on pouvait ſe réformer à mon âge.

Je ſuis avec un profond reſpect, &c.

LETTRE CXXXV. 1776.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

15 de mai.

VOICI, Madame, une aventure toute faite pour ceux qui croiraient aux préfages. L'hôtel la Tour-du-Pin eſt tombé tout entier à Ferney. *Racle* s'était aviſé de faire une cave en ſous-œuvre, prétendant ſoutenir la maiſon avec des étaies : il s'eſt trompé ; la maiſon s'eſt écroulée en un moment, il a démoli le peu qui reſtait, et il n'y a pas actuellement le moindre veſtige de maiſon. Si j'étais ſuperſtitieux, je prendrais cet accident pour un avertiſſement du ciel. Ce ſerait un ſigne évident que vous avez abandonné entièrement le vieillard de Ferney comme ſes maſures ; ce malheur ne me ſerait pas arrivé, ſi vous aviez daigné continuer à m'écrire. La maiſon eſt tombée comme moi dans votre diſgrâce. Je ſuis malheureux de toutes les façons ; tout eſt en décadence chez moi. L'horreur d'une vieilleſſe accablée de maladies eſt bien pire que la chute d'une maiſon ; mais tout cela, joint au profond oubli dont vous m'honorez, conſtitue l'état le plus miſérable où un pauvre homme puiſſe ſe trouver.

Je n'ai rien ſu de la perte de cette maiſon qui eſt très-conſidérable, qu'après le départ de M. de *Trudaine*. Il a paſſé à Ferney quelques jours avec madame de *Trudaine* et madame d'*Invau*. Il ne ſait pas encore que cette grande maiſon eſt tombée, et que le reſte eſt

1776. dédaigné par vous. Je ne lui en dirai rien dans mes lettres ; il semblerait que je demanderais du secours au ministère, et assurément je suis bien loin de faire une telle indiscrétion.

Au reste, cet accident n'est pas le seul qui me soit arrivé ; il avait été précédé, il y a quelques mois, de la chute d'une maisonnette voisine. Me voilà au milieu des débris de toute espèce. J'y comprends les miens de quatre-vingt-deux ans et demi. Voilà par où il faut que tout finisse. Je souhaite au héros de Chanteloup plus de bonheur dans ses palais. Son ame sera toujours plus inébranlable qu'eux. Je cours à *bride abattue* au dernier moment de ma vie. Je mourrai dans la rage de penser qu'il m'a cru capable d'oublier ses bontés. Cette idée désespérante me poursuit jour et nuit. Je voudrais qu'il sût qu'il n'y a personne en France plus tendrement attaché que moi à sa personne. Je l'ai toujours révéré, et j'ose dire aimé autant que j'ai détesté la vénalité des charges en tout genre.

J'ignore plus que jamais ce qu'on fait et ce qu'on dit à Paris : j'ignore surtout quelles sont vos marches ; si vous allez en Bourgogne voir monsieur votre frère cette année, si vous daignerez vous souvenir de Ferney, si vous viendrez pleurer ou rire avec moi sur les ruines du château la Tour-du-Pin. Tout ce que je sais bien, c'est que je me regarderai comme un de vos sujets, et que je vous serai toujours fidelle, soit que vous me continuiez vos bontés, soit que vous m'accabliez de votre disgrâce. Soyez papillon, soyez aigle, je serai toujours l'admirateur de vos ailes brillantes.

Le triste hibou de Ferney, V.

LETTRE

LETTRE CXXXVI. 1776.

A M. DE VAINES.

17 de mai.

Ah! mon Dieu, Monsieur, quelle funeste nouvelle j'apprends (*)! La France aurait été trop heureuse. Que deviendrons-nous? restez-vous en place? auriez-vous le temps de me rassurer par un mot? puis-je m'adresser à vous pour faire passer ce billet? Je suis atterré et désespéré.

LETTRE CXXXVII.

A M. DE LA HARPE.

22 de mai.

Mon cher ami, il n'y avait que votre promotion au fauteuil qui pût me consoler de la perte que tous les vrais philosophes et tous les bons citoyens viennent de faire.

Vous avez, mon cher confrère, une place que vous rendrez plus considérable qu'elle ne l'est par elle-même: tant vaut l'homme, tant vaut l'académie. Les deux bras de votre fauteuil feront ornés de Menzicof et des Barmécides. Vous avez enterré *Fréron*, vous étoufferez les autres insectes dans leur naissance. C'est à présent qu'il y a plaisir à être des quarante.

(*) La retraite de M. *Turgot* du ministère.

1776. Votre prose est aussi bonne que vos vers. Je fais un petit recueil de toutes les feuilles que vous avez daigné inférer dans le *Mercure*, et je jette tout le reste au feu. C'est ainsi que je traite tous les journaux ; sans cela, on aurait une bibliothéque immense de livres inutiles.

Je crois qu'on fait actuellement à Lausane un recueil de tout ce qu'on a pu rassembler de vos ouvrages. Ce sera un livre qui me sera cher, et que je lirai bien souvent.

Je n'ai point eu encore le courage de faire venir le fatras de ce *Gilles*, nommé *Piron* : on ne peut à mon âge souffrir les plaisanteries de la foire. Je vous sais bon gré de n'être jamais descendu à la plaisanterie bouffonne. Vous avez toujours été fait pour le noble et pour l'élégant ; c'est votre caractère. La bouffonnerie l'aurait dégradé.

Nous avions besoin d'un homme tel que vous. Votre nomination fera taire la racaille des petits auteurs ; ils doivent être confondus et rentrer dans le néant.

Si vous voyez M. de *Vaines*, je vous supplie, mon cher confrère, de lui dire combien je m'intéresse à lui, et à quel point je suis affligé. Que dit monsieur d'*Alembert* ? où est M. de *Condorcet* ? aurez-vous le temps de répondre à ces questions ? Vous allez travailler à votre discours de réception, et vous vous doutez bien que je l'attends avec quelque impatience.

Je vous embrasse bien tendrement, mon très-cher confrère ; et ce n'est pas pour long-temps, car je n'en peux plus. Je crois qu'à la fin je me meurs : *supremum quod te alloquor hoc est.*

LETTRE CXXXVIII. 1776.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

29 de mai.

J'OSE me ſervir de ma faible main pour remercier enfin mon charmant papillon de s'être reſſouvenu de ſon hibou. Vous êtes vraiment, Madame, *Papillon-philoſophe*. Je vous rends votre titre que vous méritez ſi bien. Ce n'eſt pas que je me flatte de vous voir voltiger dans nos déſerts, et repoſer vos belles ailes dans un pays dont vous avez été la protectrice et l'ornement.

Votre hibou ſera toujours bien reſpectueuſement, bien tendrement, bien triſtement attaché à ſon brillant papillon; mais je péris dans mon corps et dans mon ame. La retraite des deux aigles qui me protégeaient eſt un coup qui m'accable.

C'eſt pour rire apparemment que vous parlez de donner de l'argent à *Racle*. Je crois vous avoir mandé que la maiſon était tombée, parce que *Racle* avait oublié de la ſoutenir par des étaies, lorſqu'il y creuſait une cave en ſous-œuvre. Il rebâtit à préſent cette maiſon pour un négociant. Elle n'eſt plus faite pour loger les grâces et l'eſprit. De plus, elle était offuſquée par deux bâtimens voiſins qu'on vient de conſtruire. Pourquoi imaginiez-vous de loger là quand vous viendriez honorer nos chaumières de votre préſence? pourquoi fuir notre château, tout chétif qu'il eſt? ſongez-vous bien qu'il aurait fallu attendre

1776. deux ans avant que votre maison fût meublée, et qu'elle aurait coûté plus de quatre-vingts mille francs avant que vous eussiez pu y coucher?

Ne pouvant écrire long-temps de ma main, je donne la plume à l'ami *Wagnière;* car ma faiblesse devient de jour en jour, et d'heure en heure, si insupportable, que je ne puis rien faire de tout ce que les autres hommes font. Le désastre qui nous est arrivé, en nous ôtant les deux appuis sur lesquels nous nous reposions, nous a frappés au milieu des plaisirs, comme un coup de tonnerre dans les beaux jours. *Saint-Géran* bâtissait une salle de théâtre et ses appartenances, tout auprès de la place que vous aviez choisie. M. de *Trudaine* venait de prendre des arrangemens pour qu'on pavât notre hameau devenu ville. Madame d'*Invau* et M. de *Trudaine* ne songeaient qu'à se réjouir. M. *Delille* nous récitait de beaux morceaux de sa traduction de l'*Enéide*, lorsque tout à coup nous apprîmes que notre beau rêve était fini. C'est ainsi que les espérances sont toujours trompées d'un bout du monde à l'autre.

J'avais toujours cru que M. de *Fargès* était intendant du commerce. J'en croyais l'Almanach royal, le seul livre, dit-on, qui contienne des vérités; mais si l'Almanach royal m'a trompé, à qui faudra-t-il jamais croire? Au reste, je ne pense pas que je doive prendre ce moment pour fatiguer ni les intendans du commerce, ni les intendans des finances, de mes requêtes en faveur de la colonie. J'ai toujours remarqué que les prières des rogations n'étaient bonnes à rien, quand l'année était mauvaise. Le meilleur parti est de souffrir sans se plaindre. A quoi servirait-il d'avoir

vécu quatre-vingt-deux ans, comme j'ai fait, si je n'avais pas appris à me résigner? C'est ce que je souhaite à un de vos amis, jeune homme de quatre-vingts ans, qui n'a, je crois, de bon parti à prendre que d'être véritablement philosophe. Cette philosophie, dont on a dit tant de mal, est pourtant l'unique consolation pour les esprits bien faits dans les malheurs de cette vie. Il n'y a que votre absence, papillon respectable et aimable, dont la philosophie ne peut consoler. *V.* 1776.

LETTRE CXXXIX.

A M. CHRISTIN.

30 de mai.

Vous jugez bien, mon cher ami, de la désolation où nous sommes. Vous êtes dans un faubourg de l'enfer et moi dans l'autre. J'avais déjà parlé à M. de *Trudaine* de cette main-morte gothe, visigothe et vandale. Il pensait absolument comme nous, et il répondait de deux ministres aussi philosophes que lui, et amoureux comme lui du bien public. Il avait fait un petit voyage à Lyon, pour y consommer l'affaire des jurandes et des corvées, et pour établir la liberté dans toutes les provinces voisines, lorsque tout d'un coup un courier extraordinaire lui apporta la fatale nouvelle (*). Il revint sur le champ à la petite maison où il avait laissé madame sa femme, entre

(*) La retraite de M. *Turgot*.

1776. Genève et Ferney. Il repartit au bout de deux jours pour Paris, et nous laissa dans le désespoir. Le reste de ma vie, mon cher ami, ne sera plus que de l'amertume; et, s'il est pour moi quelque consolation, elle ne peut être que dans votre amitié.

LETTRE CXL.

A M. L'ABBÉ SPALANZANI.

A Ferney, 6 de juin.

Votre lettre, du 31 de mai, ranime mes anciens goûts et mes anciennes espérances. J'avais renoncé à l'honneur de rendre des têtes à des colimaçons. J'avais la modestie de croire que je n'étais point du tout propre à faire des miracles. Je me souvenais pourtant très-bien d'avoir vu revenir des têtes aux limaces incoques que j'avais décapitées; mais de bons naturalistes avaient bien rabattu ma vanité, en me persuadant que je n'étais qu'un mal-adroit, et que je n'avais coupé que des visages dont la peau revient aisément. Mais puisque vous m'assurez que vous avez coupé de vraies têtes, et qu'elles sont revenues, *io ripiglio la mia confidenza*, et je recommence à croire la nature capable de tout.

Ce que vous m'apprenez d'animaux morts depuis long-temps, ressuscités par vous, est assurément un plus grand miracle. Vous passez pour le meilleur observateur de l'Europe. Toutes vos expériences ont

été faites avec la plus grande sagacité. Quand un homme tel que vous nous annonce qu'il a ressuscité des morts, il faut l'en croire. 1776.

Je ne sais ce que c'est que le *cotifero* et le *tardi grado*, ni comment nos naturalistes nomment ces petits animaux aquatiques; vous les faites réellement mourir en les mettant à sec, et vous les faites revivre longtemps après, en les replongeant dans leur élément.

Après avoir fait, Monsieur, des expériences si prodigieuses, vous descendez jusqu'à me demander mon sentiment sur les ames du *cotifero* et du *tardi grado*; que devient leur ame? est-elle immatérielle? renaît-elle? en reprennent-ils une autre?

Je suis en peine, Monsieur, de toute ame et de la mienne; mais il y a long-temps que je suis persuadé de la puissance immense et inconnue de l'auteur de la nature. J'ai toujours cru qu'il pouvait donner la faculté d'avoir du sentiment, des idées, de la mémoire, à tel être qu'il daignera choisir; qu'il peut ôter ces facultés et les faire renaître; et que nous avons souvent pris pour une substance ce qui est en effet une faculté de cette substance. L'attraction, la gravitation est une qualité, une faculté. Il y a dans le genre animal et dans le végétal mille ressorts pareils, dont l'énergie est sensible, et dont la cause sera ignorée à jamais.

Si le *cotifero* et le *tardi grado* morts et pourris reviennent en vie, reprennent leur mouvement, leurs sensations, engendrent, mangent et digèrent, on ne saura pas plus comment la nature leur a rendu tout cela, qu'on ne saura comment la nature le leur avait donné; et l'un n'est pas plus incompréhensible que

1776. l'autre. J'avoue que je ferais curieux de savoir pourquoi le grand Etre, l'auteur de tout, qui nous fait vivre et mourir, n'accorde la faculté de ressusciter qu'au *cotifero* et au *tardi grado*. Les baleines doivent être bien jalouses de ces petits poissons d'eau douce.

Si quelqu'un a droit, Monsieur, d'expliquer ce mystère, c'est vous. Il est bon aussi de savoir si ces petits animaux, qui ressuscitent plusieurs fois, ne meurent pas enfin tout de bon, et sur combien de résurrections ils peuvent compter.

C'est apparemment d'eux que les Grecs apprirent autrefois la résurrection d'*Athalide*, de *Pélops*, d'*Hippolyte*, d'*Alceste*, de *Pirithoüs*. C'est dommage que le secret en soit perdu. Je crois que c'est monsieur *Bonnet*, grand observateur, qui a prétendu que nous ressusciterions avec notre devant, mais sans derrière. C'est-là le fin du fin, &c.

LETTRE CXLI.

A M. DE LA HARPE.

10 de juin.

Mon très-cher confrère, quand les préparatifs de votre réception pourront vous donner un peu plus de loisir, je vous prierai de m'apprendre si, dans la victoire que vous avez remportée, M. *Gaillard* a été pour vous. Je vous prierai surtout de me dire où est l'intrépide philosophe M. de *Condorcet*. Est-il à Paris? n'est-il pas occupé à consoler M. d'*Alembert*? Ni eux

ni moi ne nous consolerons jamais d'avoir vu naître et périr l'âge d'or que M. *Turgot* nous préparait. 1776.

J'ignore encore ce que va devenir mon pauvre petit pays de Gex, et ce Ferney dont j'avais fait un séjour charmant. Je ne vois plus que la mort devant moi, depuis que M. *Turgot* est hors de place. Je ne conçois pas comment on a pu le renvoyer. Ce coup de foudre m'est tombé sur la cervelle et sur le cœur.

Oui vraiment M. de *Trudaine* nous faisait l'honneur d'être à Ferney, et daignait se proposer de l'embellir, lorsqu'un courier lui apporta la fatale nouvelle. Madame de *Trudaine* et madame d'*Invau* avaient amené notre *Virgile;* et je ne dirai pas *Virgilium vidi tantùm*, car je l'ai entendu, et avec très-grand plaisir. Ses vers ressemblent aux vôtres. Voilà l'académie qui se fortifie. Il faut que M. de *Condorcet* y entre, et vous serez bien plus fort. Il faudra que les *Clément*s aillent se cacher.

Je vous serre entre mes deux faibles bras.

LETTRE CXLII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 de juin.

Mon cher ange, vous avez en moi un correspondant bien peu digne de vous. Vous êtes sage et tranquille, et je ne puis parvenir à l'être. J'ai eu beau chercher la retraite, je me trouve, à l'âge de

1776. quatre-vingt-deux ans, secoué par des dissipations qui sont de véritables fatigues, et qui me forcent à vous importuner vous-même. Il n'est pas juste que vous pâtissiez des frivolités de ma jeunesse ; cependant il faut que je vous propose de daigner partager un peu mes faiblesses.

Un directeur de troupes, nommé *Saint-Géran*, fort protégé par madame de *Saint-Julien* et par M. le marquis de *Gouvernet* son frère, achève actuellement, dans ma colonie, le plus joli théâtre de province. Il demande *le Kain* pour consacrer cette église immédiatement après le jubilé. Il se flatte que *le Kain* viendra passer chez nous tout le mois de juillet, si M. le maréchal de *Duras* lui en donne la permission. C'est une grâce, mon cher ange, qui ne peut être obtenue que par vous. Voyez si vous pouvez vous en charger.

On m'assure que le plaisir d'entendre *le Kain* pourra diminuer les souffrances dont mes maladies continuelles m'accablent. Je vous devrai, non pas ma santé, car je ne puis espérer à mon âge ce que je n'ai jamais eu de ma vie, mais du moins quelques heures plus tolérables; et il me sera bien doux de vous en avoir l'obligation. Mes colons disent qu'il suffit d'eux pour remplir le spectacle ; mais ils se trompent : il me faut Genève, et il n'y a que *le Kain* qui puisse l'attirer. Il gagnera plus auprès d'une république qu'auprès du roi de Prusse. J'arrangerai volontiers avec *le Kain* ce que vous m'avez proposé pour Sémiramis et pour Tancrède.

Ce que je vous ai mandé des Lettres chinoises est très-vrai On ne sait, au bout de quinze jours, ce que

deviennent toutes ces petites brochures ; cela s'en va dans les provinces et en Allemagne, et on n'en entend plus parler. Je vous avoue que je voudrais souvent qu'on n'eût jamais parlé de moi, et que j'eusse pu prendre pour ma devise, *qui benè latuit, benè vixit ;* mais on ne peut se soustraire à sa destinée. 1776.

Je suis toujours inquiet de cette énorme collection dont *Panckoucke* a eu l'imprudence de se charger. Toute ma ressource est dans l'espérance qu'il n'en vendra pas un seul exemplaire. S'il arrivait un malheur, je sentirais bien vivement la perte de deux ministres qui pensaient comme vous, et qui ont quitté leur place bien mal à propos pour les pauvres philosophes. Mon ame n'est point en paix. Je voudrais bien savoir dans quel état est celle de M. le maréchal de *Richelieu ;* elle doit être ulcérée et bouleversée. Il m'avait mandé qu'il comptait publier un résumé de toute son affaire ; mais si ce résumé est fait par le même avocat qu'il avait choisi, il vaudrait mieux, à mon avis, ne rien écrire. Le public ne pardonne l'ennui en aucun genre.

Je ne puis finir ma lettre sans vous dire un mot de l'idée qui était venue à M. de *Thibouville*, de faire jouer Olimpie. Peut-être que les deux demoiselles *Sainval* pourraient représenter la mère et la fille ; et je fais réflexion qu'en ce cas je devrais demander que cette pièce ne fût reprise qu'au temps de Fontainebleau, supposé qu'il y ait un Fontainebleau ; car je ne voudrais pas perdre mon *le Kain* pour le mois de juillet. Il n'y a que vous au monde, mon cher ange, à qui j'ose parler de toutes ces futilités. Vous me les pardonnez ; vous êtes ma consolation dans tous les

1776. temps et dans toutes mes rêveries. Tous mes chagrins semblent presque s'évanouir, quand je songe que vous daignez m'aimer. *V.*

LETTRE CXLIII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

12 de juin.

Notre belle bienfaitrice, ce n'est pas moi assurément qui suis le patron du village; c'est bien vous qui êtes la vraie patronne de la colonie. Vous comblez notre architecte de vos bienfaits. Je présume qu'il vous aura mise au fait de l'état brillant et un peu équivoque de notre fondation. Il vous aura dit, sans doute, que votre autre protégé, *Saint-Géran*, est devenu un de nos citoyens, et que tous deux achèvent de bâtir et d'embellir un très-joli théâtre sur lequel on donnera des spectacles dans quinze jours. *Saint-Géran* même se flattait de faire venir *le Kain* et mademoiselle *Sainval*. Il comptait demander votre protection et celle de M. d'*Argental*, pour faire venir de Paris ces deux personnes qui auraient donné tant de gloire à notre pays; mais j'ai bien peur que de si grandes espérances ne s'évanouissent.

Pendant que nous bâtissons un cirque comme les anciens Romains, nous relevons le palais Dauphin qui était tombé, comme vous savez, et il appartient à deux de vos vassaux qui sont sous les ordres de M. le marquis de *Gouvernet* votre frère; ce sont de gros négocians de Mâcon.

Tout cela est un peu romanesque. Il y avait à Lausane une voyageuse qui passait, chez les gens qui aiment les grandes aventures, pour être la veuve du czarovitz assassiné par son père *Pierre I*, héros du Nord et parricide. Cette dame, quelque temps après, n'avait été que comtesse, au lieu d'être impératrice; ensuite on l'a intitulée présidente. A la fin, elle est venue chez nous simple conseillère : elle est veuve d'un conseiller de Rouen, nommé *Fauvelles d'Hacqueville;* et l'ami *Racle* lui bâtit une maison, presque à côté du château. A peine a-t-elle conclu son marché, qu'elle est partie pour l'Angleterre ou pour la Russie, après nous avoir donné parole de revenir dès que la maison serait prête. Nous avons actuellement dix-huit bâtimens commencés. Cela ressemble aux *Mille et une nuits;* et ce qui pourrait paraître encore plus fabuleux, c'est que le vieillard, qui s'est épuisé dans toutes ces facéties, n'a pas demandé le moindre secours au gouvernement pour l'établissement d'une colonie qui fait un commerce de cinq ou six cents mille francs par an, et qui fait entrer de l'argent dans le royaume. Il a imploré seulement les bontés de M. de *Trudaine*, pour faire paver, dans Ferney, deux grandes routes dont la colonie est traversée. M. de *Trudaine* nous a déjà accordé une partie de cette grâce, et a donné ses ordres pour le reste. Vous savez qu'il était à Ferney lorsque la fatale nouvelle arriva. 1776.

Il y a eu de grands changemens dans ce monde, depuis que je suis retiré entre le mont Jura et les Alpes. Je porte toujours dans mon cœur le ver rongeur qui me déchire depuis l'aventure du grand

1776. *Barmécide*. Je ne me console point de l'injustice que ce grand-homme m'a faite en me croyant ingrat. C'est un crime affreux dont je suis incapable. J'ai toujours pensé que les places de l'aréopage ne devaient pas être vénales : je l'ai dit cent fois, et je le redis encore plus que jamais. Cela n'a rien de commun avec la générosité de *Barmécide*. Je ne pouvais certainement deviner, dans mes cavernes, que le nouveau chef d'un aréopage de passade avait le malheur d'être brouillé avec le plus magnanime de tous les hommes. En un mot, je n'ai jamais discontinué de brûler mon encens au temple de *Barmécide* le bienfesant. Vous savez quelle a été ma douleur, lorsque j'ai su qu'il me soupçonnait de l'avoir oublié. J'ai écrit quelquefois à madame *Barmécide* pour me justifier; et si j'étais près de mourir, j'écrirais encore.

Je vous avertis, notre chère protectrice, que je ne cesserai jamais de me plaindre à vous. Je vous demanderai toujours en grâce de bien faire voir quelle est mon innocence. Je vous importune souvent sur cet objet; mais les passions malheureuses sont plaintives: et je vous conjure de dire à cet homme sublime qu'il a fait un infortuné. J'aurais encore quatre pages à écrire, mais je me tais. *V.*

LETTRE CXLIV. 1776.

A M. LE GENTIL.

A Ferney, 14 de juin.

Je ne puis trop vous remercier, Monsieur. Le mémoire que vous avez eu la bonté de m'envoyer est si instructif que je vous prie de m'instruire encore. Vous avez deviné la grande énigme des brachmanes; elle ressemble à la période julienne de *Scaliger*, qu'on aurait prise au pied de la lettre, et dont un philosophe découvrirait la composition.

Ou je me trompe, ou les brames attribuent six cents mille années à leurs quatre jogues. Peut-être qu'en se servant de votre méthode, on pourrait découvrir le mystère de ces siècles. La période serait curieuse. Elle servirait à faire soupçonner du moins pourquoi les Chaldéens, imitateurs des Indiens, prétendirent autrefois avoir des observations de plus de quatre mille siècles.

Il est certain que les Indiens furent les premiers de tous les hommes qui connurent la précession des équinoxes. Ils ne se trompèrent que de deux secondes par années. Ne se pourrait-il pas qu'ils eussent calculé une période de six cents mille ans sur la révolution résultante de leur cycle de vingt-quatre mille ans, fondée sur cette précession des équinoxes.

M. *Holwell* et M. *Dow* prétendent qu'on ne peut tirer aujourd'hui ces secrets que du petit nombre de brames qui fouillent à Bénarès dans les ténèbres de

1776. leurs antiquités; mais vous avouez, Monsieur, qu'ils sont peu communicatifs, et vous avez la bonne foi de nous faire entendre qu'ils ne méritent guère qu'on aille sur le Gange pour les interroger. Pour moi, Monsieur, c'est à vous seul que je prends la liberté de faire des questions. Trouvez bon que je vous demande si les noms des signes de leur zodiaque ont toujours été les mêmes; et s'il serait vrai que les grecs, qui voyagèrent autrefois dans l'Inde, y eussent établi peu à peu les noms et les signes que nous avons reçus d'eux. C'est un savant jésuite, nommé *Pons*, qui le dit dans sa lettre au père du *Halde*, tome vingt-sixième des *Lettres curieuses*.

Je ne conçois guère comment les brachmanes, qui étaient si jaloux de leur science, auraient reçu de quelques grecs un zodiaque étranger qui n'était nullement convenable à leur climat; car s'il est vrai que les Grecs eussent désigné leur première dodécatémorie par le belier, parce que les agneaux naissaient d'ordinaire en Gréce au mois de mars; si leur second signe avait été un taureau, parce qu'on commençait les labours au mois d'avril; si une fille tenant en ses mains des épis de blé avait été le symbole du sixième mois, comment des Indiens qui ne connaissaient pas le blé auraient-ils pu adopter ces signes?

Mais, supposé que les Indiens, regardés par les Grecs comme les précepteurs du genre-humain, et chez qui ces Grecs même n'avaient d'abord voyagé que pour s'instruire, eussent pourtant tenu d'eux leur zodiaque, pourquoi les brachmanes auraient-ils substitué la constellation du chien à la constellation grecque du belier? Je vous demanderais encore s'il

n'est

n'eſt pas vrai que la mythologie indienne ſoit l'origine de toutes les mythologies de notre hémiſphère, et ſi on ne doit pas être convaincu après avoir lu M. *Holwell* et M. *Dow*? Le gouverneur de la compagnie des Indes d'Angleterre, que je vis à Ferney l'année paſſée, m'aſſura que tout ce que ces deux anglais avaient écrit était très-vrai. Je vous demande pardon, Monſieur, de vous faire des queſtions ſi frivoles; mais votre bonté m'a encouragé. 1776.

J'ai l'honneur d'être avec l'eſtime la plus reſpectueuſe, Monſieur, votre &c.

LETTRE CXLV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 24 de juin.

Eh bien, Madame, tandis que vous nous abandonnez, voilà *Saint-Géran* qui nous donne dans Ferney le bal et la comédie. Il a fait bâtir une ſalle de ſpectacle très-ornée, très-bien entendue et très-commode. Deux choſes me privent de ces plaiſirs; ma déplorable vieilleſſe et votre abſence. Je me conſole un peu en vous écrivant de cette main qui eſt bien faible, et qui fait un effort en étant conduite par mon cœur. J'ai une grâce à vous demander, et voici ce que c'eſt.

Vous vous ſouvenez du procès de M. de *Morangiés*. Il y avait dans cette affaire un cocher fort célèbre, nommé *Gilbert*, qui dépoſa effrontément contre le comte de *Morangiés*, et qui le fit condamner au

1776. bailliage du palais par un poliſſon nommé *Pigeon*, et par quelques gens de cette eſpèce. La cabale mettait le cocher *Gilbert* au rang des grands-hommes qui ſe ſont immortaliſés par la ſeule vertu.

On me mande aujourd'hui que ce *Caton-Gilbert* a été pris volant dans la poche, qu'il eſt convaincu d'être plus fauſſaire que madame de *Saint-Vincent* n'eſt accuſée de l'être, qu'il eſt dans les cachots du châtelet, et qu'il va être pendu. Comme je me ſuis un peu mêlé de l'affaire de M. de *Morangiés*, je m'intéreſſe à celle du cocher *Gilbert;* et je vous ſupplie inſtamment, Madame, de me mander ce que vous en aurez pu apprendre. Il eſt très-utile de connaître les gens qui ſe ſont fait un grand parti dans la canaille.

Je ne vous parle point de la cour et du miniſtère. Je ne ſais ſi M. *Turgot* eſt à la campagne chez madame la ducheſſe d'*Enville*. J'attendrai triſtement, mais patiemment, ce qu'on décidera de Ferney. Vous ſerez toujours la divinité de nos cantons, ſoit qu'on nous favoriſe, ſoit qu'on nous opprime. Nos dragons rouges, nos dragons verts, notre artillerie et nos cœurs ſeront toujours à vos pieds. *V.*

LETTRE CXLVI. 1776.

A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 4 de juillet.

Le jour de votre réception, mon très-cher ami, a été un vrai jour de triomphe; car il était précédé de batailles et de victoires. Ceux qui mettent dans la même balance la vie indolente et presque obscure, avec la vie active et glorieuse, ne songent pas qu'il ne faut point comparer *Atticus* avec *César*.

Il me semble que je me serais borné à célébrer vos succès, sans vous donner tant de conseils sur la manière d'en jouir; mais, après tout, ce n'est qu'une nouvelle mode d'ajuster des lauriers sur la tête des triomphateurs. Votre gloire est entière, mon plaisir aussi, ma reconnaissance aussi. Que ne dois-je point à votre amitié courageuse qui partage publiquement avec moi les fleurons de sa couronne, et qui me fait asseoir sur son char, à la face de nos ennemis! C'est-là ce qui est noble, c'est ce qui est véritablement généreux, c'est ce qui déploie toute la fermeté d'un cœur inébranlable.

Je crois qu'en abrégeant beaucoup la *Pharsale*, vous en tirerez un très-bon parti. Vous vous souvenez de la devise qu'on avait faite pour *Philippe III: Plus on lui ôte, plus il est grand.*

On m'a dit que vous aviez encore embelli Menzicof et les Barmécides. Abondance de bien ne peut nuire. Une partie de vos succès vient de la Russie. Je

1776. n'aurais pas deviné autrefois que, du fond de la mer Baltique, on enverrait un jour de belles médailles à mon ami, et des flottes qui brûleraient la flotte ottomane à la vue de Smyrne.

LETTRE CXLVII.

A M. DE POMARET.

4 de juillet.

J'AVAIS de justes sujets d'espérance, Monsieur; je voyais deux vrais philosophes dans le ministère. La tolérance était le premier de leurs principes; tous deux se sont retirés le même jour, après avoir fait tout le bien qui avait dépendu d'eux, en si peu de temps.

Nimiùm vobis, ô, galla propago
Visa potens, superi, propria hæc si dona fuissent!

M. *Turgot* surtout avait délivré mon petit pays de tous les commis des fermes générales. Ce qui vous surprendra, Monsieur, c'est que M. *Turgot* avait été bachelier de sorbonne, et M. de *Saint-Germain* a été six ans jésuite. Vous voyez qu'il y a d'honnêtes gens par-tout.

Je ne suis point étonné que vous ayez eu affaire en dernier lieu à un docteur de sorbonne, qui ne pense pas en tout comme un philosophe des Cévennes. *Quot capita, tot sensus.* Moi-même, Monsieur, qui suis si d'accord avec vous dans la morale, j'ai le

malheur d'être très-éloigné des sentimens que vous êtes obligé de professer ; mais ce n'est pour moi qu'une raison de plus de vous être très-attaché, et d'être de tout mon cœur, Monsieur, votre &c. 1776.

LETTRE CXLVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de juillet.

Mon cher ange, j'apprends que madame de *Saint-Julien* arrive dans mon désert avec *le Kain*. Si la chose est vraie, j'en suis tout étonné et tout joyeux ; mais il faut que je vous dise combien je suis fâché, pour l'honneur du tripot, contre un nommé *Tourneur*, qu'on dit secrétaire de la librairie, et qui ne me paraît pas le secrétaire du bon goût. Auriez-vous lu deux volumes de ce misérable, dans lesquels il veut nous faire regarder *Shakespeare* comme le seul modèle de la véritable tragédie ? Il l'appelle, *le Dieu du théâtre*. Il sacrifie tous les Français, sans exception, à son idole, comme on sacrifiait autrefois des cochons à *Cérès*. Il ne daigne pas même nommer *Corneille* et *Racine ;* ces deux grands-hommes sont seulement enveloppés dans la proscription générale, sans que leurs noms soient prononcés. Il y a déjà deux tomes imprimés de ce *Shakespeare*, qu'on prendrait pour des pièces de la foire, faites il y a deux cents ans.

Ce barbouilleur a trouvé le secret de faire engager le roi, la reine et toute la famille royale à souscrire à son ouvrage.

1776. Avez-vous lu son abominable grimoire, dont il y aura encore cinq volumes ? avez-vous une haine assez vigoureuse contre cet impudent imbécille ? souffrirez-vous l'affront qu'il fait à la France ? Vous et M. de *Thibouville*, vous êtes trop doux. Il n'y a point en France assez de camouflets, assez de bonnets d'âne, assez de piloris pour un pareil saquin. Le sang pétille dans mes vieilles veines, en vous parlant de lui. S'il ne vous a pas mis en colère, je vous tiens pour un homme impassible. Ce qu'il y a d'affreux, c'est que le monstre a un parti en France; et pour comble de calamité et d'horreur, c'est moi qui autrefois parlai le premier de ce *Shakespeare;* c'est moi qui le premier montrai aux Français quelques perles que j'avais trouvées dans son énorme fumier. Je ne m'attendais pas que je servirais un jour à fouler aux pieds les couronnes de *Racine* et de *Corneille*, pour en orner le front d'un histrion barbare.

Tâchez, je vous prie, d'être aussi en colère que moi; sans quoi je me sens capable de faire un mauvais coup.

Je reviens à *le Kain*. On dit qu'il jouera six pièces pour les Génevois ou pour moi. J'aimerais mieux qu'il eût joué Olimpie à Paris; mais il n'aime point à figurer dans un rôle, lorsqu'il n'écrase pas tous les autres.

Je ne sais si M. de *Richelieu* fait paraître le précis de son procès, qui sera son dernier mot. Il m'avait promis de me l'envoyer. Je ne lui ai point assez dit combien il est important pour lui de ne point ennuyer son monde. Il avait choisi un avocat qu'il croyait fort grave, et qui n'était que pesant. Il y a beaucoup

de ces meſſieurs qui ſont de grands factums, mais il n'y en a point qui ſache écrire. 1776.

Quant à mon ami, M. le cocher *Gilbert*, je ſouhaite qu'il aille au carcan *à bride abattue*.

Si vous voulez, mon cher ange, me guérir de ma mauvaiſe humeur, daignez m'écrire un petit mot.

LETTRE CXLIX.

A M. DE MEUNIER.

24 de juillet.

PARDONNEZ, Monſieur, ſi quatre-vingt-deux ans, et preſque autant de maladies, ne m'ont pas permis de vous remercier plutôt du très-agréable préſent que M. *Panckoucke* m'a fait de votre part (*). Je ſuis bien étonné qu'étant ſi jeune, vous ayez eu le temps et la patience de parcourir le monde entier, et de mettre en ordre toutes ſes fantaiſies et tous ſes ridicules. Rien n'eſt plus amuſant que ce tableau mouvant; il a dû vous en coûter beaucoup de peine, pour nous donner tant de plaiſir.

Cet immenſe tableau du monde moral vaut bien les prodigieux recueils du monde phyſique; il eſt bien plus intéreſſant : car on ne vit point avec les animaux grands ou petits dont les *Plines* anciens et modernes ont tant parlé, mais on eſt continuellement expoſé à vivre et à traiter avec les hommes de tous les pays. Perſonne ne ſent plus cette vérité que moi

(*) *L'Eſprit des uſages des différens peuples.*

1776. qui me trouve placé depuis vingt-cinq ans dans un coin de terre, entre quatre dominations différentes, sur le grand chemin de tous les voyageurs de l'Europe.

Agréez, Monsieur, mes remercîmens, &c.

LETTRE CL.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 de juillet.

Mon cher ange, l'abomination de la désolation est dans le temple du Seigneur. *Le Kain*, aussi en colère que vous l'êtes dans votre lettre du 24, me dit que presque toute la jeunesse de Paris est pour *le Tourneur;* que les échafauds et les b.... ls anglais l'emportent sur le théâtre de *Racine* et sur les belles scènes de *Corneille;* qu'il n'y a plus rien de grand et de décent à Paris que les *Gilles* de Londres; et qu'enfin on va donner une tragédie en prose, où il y a une assemblée de bouchers qui fera un merveilleux effet. J'ai vu finir le règne de la raison et du goût. Je vais mourir en laissant la France barbare; mais heureusement vous vivez, et je me flatte que la reine ne laissera pas sa nouvelle patrie, dont elle fait le charme, en proie à des sauvages et à des monstres. Je me flatte que M. le maréchal de *Duras* ne nous aura pas fait l'honneur d'être de l'académie, pour nous voir mangés par des hottentots. Je me suis quelquefois plaint des Velches, mais j'ai voulu venger les Français avant de mourir. J'ai envoyé à l'académie un petit écrit, dans lequel j'ai essayé

d'étouffer ma juſte douleur, pour ne laiſſer parler que ma raiſon. Ce mémoire eſt entre les mains de M. d'*Alembert;* mais il me ſemble que je ne dois le faire imprimer qu'en cas que l'académie y donne une approbation un peu authentique. Elle n'eſt pas malheureuſement dans cet uſage. Voilà pourtant le cas où elle devrait donner des arrêts contre la barbarie. Je vais tâcher de raſſembler les feuilles éparſes de ma minute, pour vous en faire tenir une copie au net. Je ſais que je vais me faire de cruels ennemis; mais peut-être un jour la nation me ſaura gré de m'être ſacrifié pour elle. 1776.

Secondez ma faibleſſe, mon cher ange, et mettez-moi à l'ombre de vos ailes. *V.*

LETTRE CLI.

AU MEME.

A Ferney, 5 d'auguſte.

MON cher ange, vous avez veillé ſur le printemps de ma vie, et vous veillez ſur la fin. Il faut que je vous découvre toute ma misère. On ne doit rien cacher à ſon ange gardien. Vous aurez cru, en jetant les yeux ſur ma lettre à madame la princeſſe d'*Hénin* et ſur mes petits verſiculets à la reine (*), que j'étais un vieux fou qui ne reſpirait que le plaiſir. Le fait eſt qu'au fond, ſi j'étais gai, j'étais encore plus triſte; car je volais un moment à mes douleurs, pour tâcher d'être plaiſant dans ce moment-là.

(*) Lettres en vers et en proſe, année 1776.

1776. Vous savez peut-être qu'un troubadour ambulant, nommé *Saint-Géran*, protégé par madame de *Saint-Julien*, s'étant aperçu que, dans ma drôle de ville à peine bâtie, il y avait un grand magasin dont on pouvait faire une salle de comédie à laquelle il ferait venir tout Genève et toute la Suisse, a vîte établi son théâtre (à mes dépens), et a fait son marché avec *le Kain* pour venir enchanter les Treize cantons. Pendant qu'il négociait avec *le Kain*, et que madame *Denis* regardait cette opération comme la plus belle du royaume, je vous demandai si vous pouviez obtenir un congé pour *le Kain;* mais je me gardai bien de le demander en mon nom : cette témérité m'aurait paru trop forte. Tout a réussi beaucoup plus que je n'aurais osé l'espérer. *Le Kain* est venu et a rendu Ferney célèbre. Il a joué supérieurement, tantôt à Ferney, tantôt à deux lieues de là, sur un autre théâtre appartenant encore au troubadour *Saint-Géran*. Les Treize cantons ont accouru et ont été ravis. Pour moi misérable, à peine ai-je été témoin une fois de ces fêtes. J'étais et je suis non-seulement dans une crise d'affaires et de chagrins, mais dans l'accablement des maladies qui assiégent ma fin. J'ai manqué *le Kain* deux fois; par conséquent je suis mort, pendant qu'on me croit un folâtre qui a disputé *le Kain* à la reine. Vous vous imaginerez peut-être que je ne suis pas mort, parce que je vous écris de ma faible main; mais je suis réellement mort depuis qu'on m'a enlevé M. *Turgot*. Je vois mon pauvre pays désolé, mes *Te Deum* tournés en *De profundis*, mes nouveaux habitans dispersés, cent maisons que j'ai bâties, et qui vont être désertes;

tout cela tourne la cervelle et tue son homme, surtout quand l'homme a quatre-vingt-deux ans. Ce n'est pourtant pas d'être mort que je me plains, c'est de ce qu'Olimpie ne ressuscite pas. J'aimais cette *Olimpie;* mais à présent qui puis-je aimer? aucune de ces guenons-là. 1776.

Je vous légue Olimpie, mon cher ange, et à M. de *Thibouville.* Je me mets *sub umbra alarum tuarum.*

Le vieux malade V.

LETTRE CLII.

A M. DIDEROT.

A Ferney, 14 d'auguste.

N'AYANT pas été assez heureux, Monsieur, pour vous voir et pour vous entendre, à votre retour de Pétersbourg, rien ne pouvait mieux m'en consoler que l'apparition de votre ami M. de *Limon.* Il est vrai que ma détestable vieillesse, accablée de maladies continuelles, ne m'a pas permis de jouir de sa société autant qu'il m'en a inspiré la passion. Je n'ai fait qu'entrevoir son extrême mérite, et j'ai souhaité qu'il se trouvât beaucoup de *Platons* semblables auprès des *Denis.* La saine philosophie gagne du terrain, depuis Archangel jusqu'à Cadix; mais nos ennemis ont toujours pour eux la rosée du ciel, la graisse de la terre, la mitre, le coffre-fort, le glaive et la canaille. Tout ce que nous avons pu faire s'est borné à faire dire, dans toute l'Europe, aux honnêtes

1776. gens, que nous avons raiſon, et peut-être à rendre les mœurs un peu plus douces et plus honnêtes. Cependant le ſang du chevalier de *la Barre* fume encore. Le roi de Pruſſe a donné, il eſt vrai, une place d'ingénieur et de capitaine au malheureux ami du chevalier de *la Barre*, compris dans l'exécrable arrêt rendu par des cannibales; mais l'arrêt ſubſiſte, et les juges ſont en vie. Ce qu'il y a d'affreux, c'eſt que les philoſophes ne ſont point unis, et que les perſécuteurs le feront toujours. Il y avait deux ſages à la cour, on a trouvé le ſecret de nous les ôter; ils n'étaient pas dans leur élément. Le nôtre eſt la retraite; il y a vingt-cinq ans que je ſuis dans cet abri. J'apprends que vous ne vous communiquez dans Paris qu'à des eſprits dignes de vous connaître: c'eſt le ſeul moyen d'échapper à la rage des fanatiques et des fripons. Vivez long-temps, Monſieur, et puiſſiez-vous porter des coups mortels au monſtre dont je n'ai mordu que les oreilles! Si jamais vous retournez en Ruſſie, daignez donc paſſer par mon tombeau. *V.*

LETTRE CLIII. 1776.

A M. DE LA HARPE.

15 d'auguſte.

COURAGE, courage, mon cher ami, mon cher confrère; vous allez de victoire en victoire: *Pone inimicos tuos ſcabellum pedum tuorum.* Le *Journal littéraire*, dont *Panckoucke* a le privilége, vous donnera gloire et profit; car je ſuis bien aiſe de vous dire que perſonne n'écrit mieux que vous en proſe.

M. d'*Alembert* et vos autres amis font, ce me ſemble, une œuvre bien patriotique et bien méritoire, d'oſer défendre, en pleine académie, *Sophocle*, *Corneille*, *Euripide* et *Racine* contre *Gilles Shakeſpeare* et *Pierrot le Tourneur*. Il faudra ſe laver les mains, après cette bataille; car vous aurez combattu contre des gadouards.

Je ne m'attendais pas que la France tomberait un jour dans l'abyme d'ordures où on l'a plongée: voilà l'abomination de la déſolation dans le lieu ſaint.

Je n'ai pas eu le temps, mon très-cher confrère, de donner à mon diſcours patriotique (*) la rondeur et la force dont il a beſoin. Vous avez peut-être entendu dire que je ſuis maçon, et tout le contraire de *Sédaine*: il a quitté la truelle pour la lyre, et moi la lyre pour la truelle. C'eſt en bâtiſſant à la fois plus de maiſons que n'en a le ſoleil, c'eſt au milieu de deux cents ouvriers, c'eſt avec une ſanté déplorable, que j'ai broché ma petite diatribe.

(*) Lettre à l'académie françaiſe ſur *Shakeſpeare*, Mélanges littéraires, tome III.

1776. Ma principale intention et le vrai but de mon travail ſont que le public ſoit bien inſtruit de tout l'excès de la turpitude infame qu'on oſe oppoſer à la majeſté de notre théâtre. Il eſt clair qu'on ne peut faire connaître cette infamie qu'en traduiſant littéralement les gros mots du délicat *Shakeſpeare*. Il eſt vrai qu'il ne faut pas prononcer à haute voix, dans le louvre, ce qu'on prononce tous les jours ſi hardiment à Londres. M. d'*Alembert* ne s'abaiſſera pas juſqu'à faire ſonner devant des dames, *la bête à deux dos*, *fils de putain*, *piſſer*, *dépuceler*, &c; mais monſieur d'*Alembert* peut s'arrêter à ces mots ſacramentaux; il peut, en ſupprimant le mot propre, avertir le public qu'il n'oſe pas traduire ce décent *Shakeſpeare* dans toute ſon énergie. Je penſe que cette réticence et cette modeſtie plairont à l'aſſemblée qui entendra beaucoup plus de malice qu'on ne lui en dira.

C'eſt à peu-près ce que j'ai mandé à M. d'*Alembert*; et je vous prie d'obtenir de lui la grâce que je lui demande; après quoi, je pourrai, à tête repoſée, faire un examen plus étendu du théâtre français et de la foire de Londres. Je ſais bien que *Corneille* a de grands défauts; je ne l'ai que trop dit: mais ce ſont les défauts d'un grand-homme, et *Rimer* a eu bien raiſon de dire que *Shakeſpeare* n'était qu'un vilain finge.

Adieu, mon cher ami; je finis, car je ſuis trop en colère.

LETTRE CLIV. 1776.

A M. * * *.

Sur des queſtions métaphyſiques.

Le ſolitaire à qui vous avez écrit, Monſieur, reçoit ſouvent des lettres de littérateurs ou d'amateurs qu'il n'a pas l'honneur de connaître. Rarement ces lettres valent la peine qu'on y réponde. La vôtre n'eſt pas aſſurément de ce genre ; votre écrit reſpire la plus ſaine métaphyſique ; et ſi vous n'avez rien puiſé dans les livres, cela prouve que vous êtes capable d'en faire un très-bon, ce qui eſt extrêmement rare, ſurtout dans cette matière.

La liberté, telle que pluſieurs ſcolaſtiques l'entendent, eſt en effet une chimère abſurde. Pour peu qu'on écoute la raiſon, et qu'on ne veuille point ſe payer de mots, il eſt clair que tout ce qui exiſte et tout ce qui ſe fait eſt néceſſaire ; car s'il n'était pas néceſſaire, il ſerait inutile. La reſpectable ſecte des ſtoïciens penſait ainſi ; et ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que cette vérité ſe trouve en cent endroits dans *Homère* qui ſoumet *Jupiter* au *Deſtin*.

Il exiſte quelque choſe, donc il eſt un Etre éternel ; cela eſt démontré, ſans quoi il y aurait un effet ſans cauſe : auſſi tous les anciens, ſans en excepter un ſeul, ont cru la matière éternelle.

Il n'en eſt pas de même de l'immenſité ni de la toute-puiſſance. Je ne vois pas pourquoi il eſt néceſſaire que tout l'eſpace ſoit rempli ; et je n'entends

1776. nullement ce raisonnement de *Clarke*, *ce qui existe nécessairement en un lieu, doit exister nécessairement en tout lieu.* On lui a fait sur cela, ce me semble, de très-bonnes objections auxquelles il n'a fait que de très-faibles réponses. Pourquoi serait-il impossible qu'il y eût seulement une certaine quantité d'êtres? Je conçois bien mieux la nature bornée que je ne conçois la nature infinie.

Je ne puis sur cet article avoir que des probabilités, et je ne puis que me rendre aux probabilités les plus fortes. Tout se correspondant dans ce que je connais de la nature, j'y aperçois un dessein; ce dessein me fait connaître un moteur; ce moteur est sans doute très-puissant, mais la simple philosophie ne m'apprend point que ce grand artisan soit infiniment puissant. Une maison de quarante pieds de haut me prouve un architecte; mais ma seule raison ne peut m'enseigner que cet architecte ait pu bâtir une maison de dix mille lieues de hauteur. Il était peut-être dans sa nature de n'en bâtir une que de quarante pieds. Ma seule raison ne me dit point encore qu'il n'y ait que cet architecte dans l'espace; et si un homme me soutenait qu'il y a un grand nombre d'architectes semblables, je ne vois pas comment je pourrais le convaincre du contraire.

La métaphysique est le champ des doutes, et le roman de l'ame. Nous savons bien que plus d'un docteur nous a dit des sottises; mais nous n'avons guère de vérités à substituer à leurs innombrables erreurs. Nous nageons dans l'incertitude; nous avons très-peu d'idées claires; et cela doit être, puisque nous ne sommes que des animaux hauts

d'environ

d'environ cinq pieds et demi, avec un cerveau d'environ quatre pouces cubes. Mon cerveau, Monsieur, est le très-humble serviteur du vôtre. 1776.

LETTRE CLV.

A M. DEBURE, *père, libraire à Paris.*

A Ferney, 19 d'auguste.

A mon âge, Monsieur, on n'est pas bon juge. Le ressort de l'ame est un peu faible à quatre-vingt-deux ans. Je crois pourtant avoir senti le mérite de votre ouvrage. Celui que vous combattez (*), m'a paru plein de déclamations rebattues, et de lieux communs d'athéisme : mais à présent tout est lieu commun. La plupart des auteurs modernes ne sont que les fripiers des siècles passés. Tout l'athéisme est dans *Lucrèce;* et tout ce qu'on peut dire sur la divinité est dans *Cicéron*, qui n'était que le disciple de *Platon*.

Quant à la lettre du feu lord *Bolingbroke* (**), qui dit qu'il n'y avait que lui, *Pouilly* et *Pope* qui fussent dignes de régner, je ne crois pas qu'il ait jamais dit une telle folie; et s'il l'a dite, il ne faut pas l'imprimer.

J'aime mieux ce que disait à ses compagnes la plus fameuse catin de Londres: *Mes sœurs, Bolingbroke est déclaré aujourd'hui secrétaire d'Etat; sept mille guinées de rente, mes sœurs; et tout pour nous!*

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*) *Le Système de la nature.*

(**) Dans la *Théorie des sentimens agréables, par de Pouilly.*

1776.

LETTRE CLVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 d'auguſte.

QUE vous dirai-je, mon cher ange, ſur votre lettre indulgente et aimable du 19 d'auguſte? je vous dirai que, ſi j'étais un peu ingambe, ſi je n'avais pas tout-à-fait quatre-vingt-deux ans, je ferais le voyage de Paris pour la reine et pour vous. Je vous avoue que j'ai une furieuſe paſſion de l'avoir pour ma protectrice. J'avais preſque eſpéré qu'Olimpie paraîtrait devant elle. Je regardais cette protection déclarée, dont je me flattais, comme une égide néceſſaire qui me défendrait contre des ennemis acharnés, et à l'ombre de laquelle j'achèverais paiſiblement ma carrière. Ce petit agrément de faire reparaître Olimpie m'a été refuſé. Il faut avouer que *le Kain* n'aime pas les rôles dans leſquels il n'écraſe pas tous les autres. Il nous a donné d'un chevalier *Bayard* à Ferney, dans lequel il n'a eu d'autre ſuccès que celui de paraître ſur ſon lit un demi-quart d'heure. Je ne lui ai point vu jouer ce déteſtable ouvrage. Je ne puis ſupporter les mauvais vers et les tragédies de collége, qui n'ont que la rareté, la curioſité pour tout mérite. *Le Kain*, pour m'achever, jouera *Scévole* à Fontainebleau. Je ſuis perſuadé qu'une jeune reine qui a du goût, ne ſera pas trop contente de ce *Scévole*, qui n'eſt qu'une vieille déclamation digne du temps de *Hardy*.

Le Kain ne m'a point rendu compte, comme vous le croyez, des raisons qui font donner la préférence à cette antiquaille; il ne m'a rendu compte de rien; aussi ne lui ai-je demandé aucun compte. Il avait fait son marché avec deux entrepreneurs, pour venir gagner de l'argent auprès de Genève et à Besançon. Il joue actuellement à Besançon; je l'ai reçu de mon mieux quand il a été chez moi; je n'en sais pas davantage. 1776.

Je ne sais pas comment mon petit procès avec le sieur *le Tourneur* aura été jugé le jour de la Saint-Louis. Je n'ai pas eu le temps d'envoyer mon factum tel que je l'ai fait en dernier lieu. Je vais en faire tirer quelques exemplaires pour vous le soumettre. On dit, à la honte de notre nation, qu'il y a un grand parti composé de faiseurs de drames et de tragédies en prose, secondé par des welches qui croient être du parlement d'Angleterre. Tous ces messieurs, dit-on, abjurent *Racine*, et m'immolent à leur divinité étrangère. Il n'y a point d'exemple d'un pareil renversement d'esprit, et d'une pareille turpitude. Les *Gilles* et les *Pierrots* de la foire Saint-Germain, il y a cinquante ans, étaient des *Cinna* et des *Polyeucte* en comparaison des personnages de cet ivrogne de *Shakespeare* que M. *le Tourneur* appelle le *Dieu du théâtre*. Je suis si en colère de tout cela, que je ne vous parle point de la décadence affreuse où va retomber mon petit pays. Nous payons bien cher le moment de triomphe que nous avons eu sous M. *Turgot*. Me voilà complétement honni en vers et en prose. Il me faut abandonner toutes les parties que je jouais. Il faut savoir souffrir; c'est un métier

1776. que je fais depuis long-temps. J'ai aujourd'hui ma maîtrise.

Je voudrais bien savoir comment M. de *Thibouville* prend la barbarie dans laquelle nous tombons. Il me paraît qu'il n'eſt pas aſſez fâché. Pour vous, mon cher ange, j'ai été fort édifié de votre noble colère contre M. *le Tourneur*.

Je crois que vous aurez bientôt madame *Denis* qui entreprend un voyage bien pénible pour aller conſulter M. *Tronchin;* et ce qu'il y a de pis, c'eſt qu'elle va le conſulter pour une maladie qu'elle n'a pas. Dieu veuille que ce voyage ne lui en donne pas une véritable! Le gros abbé *Mignot* la conduira. Un gentilhomme notre voiſin, qui eſt du voyage, la ramènera. Pourquoi ne vais-je point avec elle? c'eſt que j'ai quatre-vingt-deux ans, quatre-vingts maiſons à finir, et quatre-vingts ſottiſes à faire; c'eſt qu'au fond je ſuis bien plus malade qu'elle, et même trop malade pour parler à des médecins.

Mon cher ange, tout enſeveli que je ſuis ſur la frontière de Suiſſe, cependant je ſens encore que je vis pour vous. *V.*

LETTRE CLVII. 1776.

A M. DE VAINES.

7 de septembre.

Je ne suis, Monsieur, qu'un vieux housard, mais j'ai combattu tout seul contre une armée entière de pandoures. Je me flatte qu'à la fin il se trouvera de braves français qui se joindront à moi, s'il y a des velches qui m'abandonnent. M. de *la Harpe* répondra mieux que moi à M. *le Tourneur* en donnant son Menzicof et ses Barmécides.

Je suis très-content de son journal; il écrit aussi bien en prose qu'en vers, et assurément les gens de bon goût ne regretteront pas son prédécesseur.

Je suis persuadé que vous avez été indigné contre l'insolente mauvaise foi d'un secrétaire de notre librairie, qui a la bassesse d'immoler la France à l'Angleterre, pour obtenir quelques souscriptions des anglais qui viennent à Paris. Il est impossible qu'un homme, qui n'est pas absolument fou, ait pu de sang froid préférer un *Gilles* tel que *Shakespeare* à *Corneille* et à *Racine*. Cette infamie ne peut avoir été commise que par une sordide avarice qui courait après des guinées.

Je sais que *Garrick* a pu faire illusion par son jeu qui est, dit-on, très-pittoresque; il aura pu représenter très-naturellement les passions que *Shakespeare* a défigurées en les outrant d'une manière ridicule; et quelques anglais se seront imaginés que *Shakespeare*

1776. vaut mieux que *Corneille*, parce que *Garrick* eſt ſupérieur à *Molé*.

Voilà peut-être l'origine de la bizarre erreur des Anglais. Je les abandonne à leur ſens réprouvé, et je ne me rétracterai pas pour leur plaire.

Je me rétracterai encore moins, Monſieur, ſur un grand-homme qui ſans doute eſt toujours aimé de vous, et à qui je vous ſupplie, quand vous le verrez, de préſenter ma reſpectueuſe et inaltérable admiration. *V.*

LETTRE CLVIII.

A M. LE BARON DE TOTT, *à Paris.*

A Ferney, 22 de ſeptembre.

La maladie de ma nièce et la mienne, Monſieur, jointes à mes quatre-vingt-trois ans, ont retardé la réponſe que je devais à vos bontés. Je ne me flattais pas que, du Boſphore au pont des Tuileries, vous daignaſſiez vous ſouvenir de moi. Je fus votre voiſin, il y a quelques années; ce n'était pas chez des turcs que vous étiez alors. Vous avez, depuis ce temps, fait la guerre à mon autocratrice pour des ſultans qui ne la valaient pas, et vous avez donné des leçons à des diſciples qui ne paſſent pas pour être capables d'en profiter.

Vous avez à Ferney un autre diſciple plus docile et plus digne de vos inſtructions : c'eſt mon neveu l'abbé *Mignot*, qui vous remercie de toutes les obligations qu'il vous a. Je vous ai celle d'un beau plan

de la cacade ruſſe du Pruth. J'ai vu pluſieurs officiers de mon autocratrice qui ont combattu contre vos Muſulmans plus heureuſement que ceux de *Pierre I;* mais je n'en ai point vu qui puſſent m'inſtruire comme vous. 1776.

Je ſuis très-fâché que Ferney ne ſe ſoit pas trouvé ſur la route de Conſtantinople à Verſailles ; c'eût été une grande conſolation pour moi de vous entendre. C'eſt un bonheur que je ne puis eſpérer actuellement à mon âge.

Vous ſerez, Monſieur, au nombre fort petit des hommes que je regretterai en mourant de n'avoir pu voir.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CLIX.

A M. DE BACQUENCOURT.

4 d'octobre.

MONSIEUR,

Si j'avais ſoupçonné que les colons de Ferney demandaſſent une injuſtice en implorant les grâces du roi, je n'aurais jamais ſollicité votre protection pour eux. Je ſais trop qu'il ne vous faut demander que des choſes juſtes ; je vous ſupplie de pardonner à la compaſſion qu'ils m'inſpirent, ſi je vous ai préſenté leur requête. Ce ſont pour la plupart des génevois, des ſuiſſes, des ſavoyards qui travaillaient autrefois

1776. à Genève ; ils y étaient sur le pied d'habitans. Ils se déclarèrent pour les lois que proposait monsieur l'ambassadeur de France, et que les bourgeois rejetèrent, en 1768. Les bourgeois prirent les armes contre eux, et en tuèrent quelques-uns. Plusieurs familles furent obligées de sortir de la ville. Réfugiées à Ferney, je leur procurai quelques secours. Elles s'y établirent ; le roi daigna les protéger et leur permettre de travailler avec les mêmes encouragemens qu'elles avaient à Genève avant les troubles. Peu à peu la colonie grossit, et elle composait, il y a trois mois, une petite ville d'environ douze cents ames.

Vous savez, Monsieur, que sur une frontière des artistes étrangers ne sont pas aisés à retenir, et qu'ils vont en foule porter ailleurs leur industrie, dès qu'ils craignent de n'être pas favorisés. J'ai perdu, les deux dernières semaines, près de deux cents ouvriers, et je crains de les perdre tous. C'est dans ces tristes circonstances que j'ai eu recours à vos bontés ; je ne demandais pour eux que la confirmation de la grâce dont ils ont joui pendant plusieurs années. Ils offraient même de payer à l'Etat, pour leurs ouvrages, un impôt qu'ils n'ont jamais payé. Ils offraient de payer vingt sous par montre, en travaillant au même titre que Genève. Les Génevois payent au roi un écu ; et si la colonie de Ferney était encouragée, il est clair que les vingt sous de Ferney produiraient à la longue une somme plus forte que les écus de Genève, puisque les Génevois ne payent que pour une petite partie de leurs montres vendues en France, et que les colons de Ferney payeraient pour toutes les montres qu'ils fourniſſent aux pays étrangers.

Je me flattais donc, Monsieur, de demander non-seulement une chose juste, mais utile. Si vous la jugez telle, en la considérant sous ce point de vue, j'ose encore vous supplier de la favoriser. 1776.

Je ne vous parle point des dépenses immenses que j'ai faites pour établir cette colonie, sans y avoir d'autre intérêt que celui de plaire à des ames faites comme la vôtre. Pour peu que vous vouluſſiez favoriser d'un mot cet établiſſement naiſſant, auprès de monsieur le contrôleur général, vous le sauveriez de la ruine dont il est menacé. Vous feriez à la fois le bien d'un petit pays soumis à votre administration, et le bien de tout l'Etat; et par ce double bienfait vous satisferiez la plus chère de vos inclinations.

Je vous supplie de me faire savoir si vous me permettez de vous adresser une autre requête conçue sur les idées que je viens de vous présenter.

J'ai l'honneur d'être avec respect, &c.

LETTRE CLX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

15 d'octobre.

Vous me grondez toujours, Monseigneur, de ce que je ne vous envoie pas toutes mes sottises. Je vous déclare du fond de mon cœur que je ne les ai jamais voulu hasarder devant votre tribunal, non-seulement parce que je les crois très-indignes de vous être présentées, mais parce que vous les avez toujours traitées comme elles le méritent, et qu'elles

1776. n'ont jamais obtenu de vous que des plaisanteries dont vous avez accablé votre très-humble serviteur. Vous savez bien que vous aimez à humilier votre prochain le plus que vous pouvez. Vous avez passé votre vie à rire souvent aux dépens d'autrui; on ne réforme point son caractère. Vous m'avez intimidé en vous faisant adorer.

Il n'en a pas été de même de ma lettre à l'académie; c'est en vérité une chose très-sérieuse. Vous êtes notre doyen, vous êtes le neveu du cardinal de *Richelieu*, et certainement il n'aurait pas souffert qu'on eût dédié à *Louis XIII* un gros ouvrage dans lequel on aurait immolé la France à l'Angleterre. Il y a plus de quatre-vingts ans que je vois des insolences ridicules; mais je n'en avais vu aucune de cette force.

C'est à vous principalement que j'ai dû demander justice. Vous devez prodiguer vos bons mots sur *Gilles-Shakespeare*, le dieu de l'Angleterre, et vous moquer de son jubilé beaucoup plus que de moi.

A l'égard du Commentaire historique sur mes misérables Oeuvres, il a été fait par un homme sage, d'après toutes les pièces justificatives qui sont encore entre ses mains. Cela ne ressemble pas aux lettres du pape *Ganganelli*, composées par un marquis italien, natif d'un village auprès de Tours. Ce petit ouvrage doit trouver grâce devant vos yeux. Vous avez dû y voir une lettre de M. d'*Argenson* la bête, ou plutôt de monsieur d'*Argenson* le philosophe, dans laquelle la bataille de Fontenoi est très-fidellement décrite, et où l'on vous rend la justice que vous méritez, en avouant que c'est à vous qu'on doit le gain de

cette bataille de Fontenoi, que le maréchal de *Saxe* croyait perdue. Laiſſez faire, laiſſez dire, ces vérités parviendront un jour à la poſtérité, malgré toutes vos railleries, malgré toutes vos légéretés, et malgré madame de *Saint-Vincent*. Et quand même vous perdriez votre procès, ce qui me paraît impoſſible; quand même vous perdriez tout votre crédit à la cour, ce qui me paraît très-poſſible, on n'ôtera rien à votre gloire. 1776.

Je crois que madame de *Saint-Julien* eſt encore à Plombières, et qu'elle va inceſſamment à Paris ſe partager entre vous et M. le duc de *Choiſeul*.

M. de *la Vie*, qui m'eſt venu voir, m'a parlé de ce livre intitulé *Des erreurs et de la vérité*, que vous avez lu tout entier. Je ne le connais point; mais s'il eſt bon, il doit contenir cinquante volumes in-folio pour la première partie, et une demi-page pour la ſeconde.

J'ai réellement bâti une ville, et même une aſſez jolie ville, depuis que je n'ai eu l'honneur de vous faire ma cour à Ferney. Il y a bien là de quoi ſe moquer de moi plus que jamais; car ſurement je demanderai l'aumône à une porte de la ville, ſi jamais il y a une porte. M. de *Trudaine* avait eu la bonté de faire paver la moitié de cette cité naiſſante. Je doute que votre intendant de Bordeaux donne de l'argent pour paver le reſte. Je n'implore point votre protection dans mes misères, je les expoſe en ſoupirant. Conſervez-moi gaiement vos bontés au bord de mon tombeau. *V.*

1776.

LETTRE CLXI.

A M. DE VAINES.

18 d'octobre.

JE vous admire, Monsieur, de continuer à aimer, à cultiver les lettres, au milieu des prodigieux détails d'affaires dont vous devez être chargé; je vous admire encore plus d'avoir su conserver votre chambre, quand le bâtiment s'est écroulé; c'est que vous avez su plaire, et c'est assurément le premier de tous les talens. Vous n'avez pas eu besoin des *Moyens* du sieur *Moncrif*.

Je vous remercie du *Camoëns*, je ne l'avais jamais lu tout entier, et je crois encore que peu de gens le liront tout entier.

J'ai été bien inspiré de DIEU, en n'envoyant point à M. de *Clugny* des requêtes de ma colonie, dont j'étais chargé; il ressemblait alors à M. *Turgot* par sa goutte, et même il l'emportait beaucoup sur lui; mes requêtes auraient fort mal pris leur temps: je laisserai tomber probablement cette colonie qui m'a coûté tant de peines et de dépenses; je ne dirai point. *urbem præclaram statui, mea mœnia vidi.* Ma consolation serait de vous voir dans votre maison; mais il n'y a plus moyen de transplanter un vieux arbre séché, qui n'a plus ni feuilles ni racines.

Permettez que je vous envoye une lettre pour un homme qui est aussi intrépide dans la philosophie

qu'il eſt doux dans la ſociété ; cet homme-là paraît tout fait pour vous. Que ne puis-je me trouver entre vous deux ! je crois y être en vous écrivant. *V.* 1776.

LETTRE CLXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 d'octobre.

Mon cher ange, je ſoupçonne que vous êtes actuellement à Fontainebleau avec le véritable marquis *Caraccioli* fort différent du prétendu marquis *Caraccioli*, natif d'auprès de Tours, auteur d'une prétendue *Vie de madame de Pompadour*, et imprimeur des prétendues lettres de ce pauvre pape *Ganganelli*.

Je ſuppoſe qu'en qualité d'ambaſſadeur de famille vous avez été de la fête de Brunoy, et encore plus en qualité d'homme de goût. Il faut que je vous demande des nouvelles de cette fête, car je ne veux pas en demander à *Monſieur*. Dites-moi, je vous prie, ſi on y a fait paraître le buſte de la reine.

Cette idée de fêter le buſte de la reine, tandis qu'on avait ſa perſonne, n'était venue à meſſieurs de Brunoy que quatre jours avant ce beau ſoupé ; le ſoupé fut le 7 du mois, et celui qui envoya l'inſcription ne fut informé de tout cela que le 10 ; ainſi il ne put avoir l'honneur de cajoler le beau buſte d'*Antoinette*. On récita quelques autres mauvais vers de lui, qui étaient venus auparavant à bon port. (*)

(*) L'Hôte et l'Hoteſſe, volume de Poëmes.

1776. On lui mande que ces petits verſiculets, tout plats qu'ils ſont, n'ont pas été mal reçus de la belle et brillante *Antoinette* et de ſa cour. Il en eſt fort aiſe, quoiqu'il ne ſoit pas courtiſan. Il s'imagine qu'on pourrait aiſément obtenir la protection de cette divine *Antoinette* en faveur d'Olimpie la brûlée. Il s'imagine encore que, dans certaines occaſions, certain vieux amateur de certaines vérités pourrait ſe mettre ſous la ſauve-garde de certaine famille, contre les méchancetés de certains pédans en robe noire, qui ont toujours une dent contre un certain ſolitaire.

Si donc vous êtes à Fontainebleau, mon cher ange, je vous prie de ruminer tout cela dans votre tête très-ſage, et de le confier à votre bon cœur. Un mot placé à propos peut faire beaucoup de bien, et vous ne haïſſez pas d'en faire.

Je ne m'en tiens pas à des inſcriptions pour des buſtes, ni à de petits quatrains ſur le bonheur, qui ont été récités à la fête de Brunoy. Je vous fais de grands diables de vers alexandrins dont vous entendrez parler dans quatre ou cinq mois, ſi DIEU me donne vie. Je ne ſuis pas bien sûr de cette vie; c'eſt ce qui fait que je vais me dépêcher; mais en ſe dépêchant trop on ne fait rien qui vaille.

Je vous écris tout cela de mon lit, où je ſouffre comme un damné, ayant devant moi de beaux jardins, une belle campagne, un beau lac, à ma droite les montagnes de Jura, à ma gauche les glaces éternelles des grandes Alpes, et dans mon corps le diable.

Je me recommande à mon bon ange gardien qui ne m'abandonnera jamais. *V.*

Je vous prie surtout de me mander comment je dois écrire à M. *Pierre Zaguri*, qui m'écrit de Venise, et que je crois être un *savio grande*. Il se renomme beaucoup de vous; et il m'écrit des choses qui me confondent et qui me font rougir, en quoi il n'est pas *grande savio;* mais il paraît fort aimable. J'attends, pour lui répondre, que vous ayez eu la bonté de m'instruire. 1776.

LETTRE CLXIII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

30 d'octobre.

Je vous crois à présent, Madame, à Paris en bonne santé. Vous allez reprendre votre train de bienfaitrice de Ferney, comme nous reprenons nos chaînes et notre misère. Les changemens arrivés dans le ministère ne nous ont pas été favorables. Tout s'est déclaré contre notre pauvre petit pays. Les fermiers généraux ne nous font point de grâce; on nous taxe impitoyablement pour les payer. On nous tire notre sang selon l'usage. Nos colons désertent, nos belles maisons ne seront plus habitées. J'y avais mis toute ma fortune; c'est une ruine entière; je me vois sans ressource et sans espérance. On dit qu'il faudrait que je vinsse à Paris pour montrer ma misère aux ministres, et faire entendre ma voix cassée; mais je n'en ai pas la force, accablé de quatre-vingt-deux ans et de quatre-vingt-deux maladies. Et d'ailleurs vous savez comme on se moque, à

1776. la cour et à la ville, des vieux provinciaux qui viennent demander justice ou miséricorde.

L'intendant de qui l'autorité a augmenté dans les changemens de ministère, nous abandonne à notre malheur. On est obligé de soutenir des mesures évidemment mal prises. L'ancien usage est de tout écraser, et c'est cet usage que l'on suit. J'avais espéré qu'on n'abandonnerait pas entièrement les fabriques d'horlogerie que j'avais établies dans votre petit royaume de Ferney. J'avais même obtenu de monseigneur le prince de *Condé* qu'il daignerait appuyer de sa protection une requête que nous sommes prêts à présenter. Cette requête devait être portée au conseil du roi; mais il faudrait qu'elle fût motivée par un mémoire détaillé, et puissamment soutenue par M. de *Fourqueux* et par M. de *Trudaine :* nous aurions le malheur de la voir combattue par M. de *Boullogne*, qui préférera toujours le droit fiscal du marc d'or à une manufacture établie au bout du royaume.

C'est un nouveau danger pour nous que l'élévation de M. *Necker*. Les intérêts de la colonie de Ferney passent pour être opposés aux intérêts de Genève que M. *Necker* est obligé de soutenir par sa naissance et par sa place de résident.

Si vous aviez le temps, Madame, de nous favoriser encore de vos bontés, au milieu de vos occupations, de vos plaisirs, de vos procès, comment pourrais-je faire? à qui m'adresserais-je pour vous faire parvenir la requête et le mémoire dont je vous parle? J'aimerais bien mieux vous envoyer des papiers d'une autre espèce, dont vous avez déjà vu un premier acte. Vous en fûtes assez contente; vous ne le

ferez

ſerez pas du reſte : je ne le ſuis pas non plus, et c'eſt ce qui fait que je ne vous l'envoie pas. J'ai bien peur que le ſujet ne ſoit pas auſſi favorable que nous l'avions penſé, et que la main d'œuvre ne ſoit plus défectueuſe encore que le fond de la choſe. En vérité, cela eſt tout auſſi difficile à faire qu'une ville à bâtir dans le pays de Gex. Je ne ſuis pas comme *Amphion* qui les conſtruiſait au ſon du violon. Mon violon et ma truelle ſont caſſés. Je ſuccombe d'ailleurs ſous mes maux, ſous mes ennemis, ſous les factieux amis de *Shakeſpeare*, ſous les dévots, ſous tous les barbares, et ſous les architectes des maiſons qu'il faut payer. 1776.

Vous êtes ma conſolation, Madame ; je me mets à vos pieds.

Le vieux malade V.

P. S. Je dois pourtant vous dire que j'ai toujours une violente paſſion pour la reine, et comme les amans font quelquefois des vers pour leur maîtreſſe, j'en ai fait pour ſa Majeſté, qui ont été récités dans la fête de Brunoy. Il eſt vrai que je ne m'en ſouviens plus ; mais en voici d'autres dont on n'a pu faire uſage, parce qu'ils ſont venus trop tard. On avait imaginé de faire paraître le buſte de la reine, porté par des filles qui repréſentaient les Grâces, et entoure de petits garçons qui figuraient les Amours, et la compagnie tant répétée des Jeux et des Ris. J'avais propoſé qu'on mît au-deſſous du buſte :

Amours, Grâces, Plaiſirs, nos fêtes vous admettent :
Regardez ce portrait, vous pouvez l'adorer ;

1776. Un moment devant lui vous pouvez folâtrer,
Les Vertus vous le permettent.

Ce dernier vers me paraiſſait tout-à-fait dans le caractère de la reine. Que le bon Dieu la prenne ſous ſa ſainte et digne garde! et vous auſſi, Madame.

LETTRE CLXIV.

A M. GUDIN DE LA BRENELLERIE.

A Ferney, le 1 de novembre.

QUATRE-VINGT-DEUX ans, Monſieur, environ quatre-vingt-deux maladies, quatre-vingt-deux et plus de maiſons bâties dans un cloaque, voiſin d'une ville où je crois que vous êtes né, plus de quatre-vingt-deux injures à moi dites par de bons chrétiens, dans des écrits auxquels on eſt tenté de répondre, et auxquels ils ne faut pas répondre, plus de quatre-vingt-deux petites affaires domeſtiques; tout cela, Monſieur, a retardé la réponſe que je vous dois depuis environ quinze jours:

Vaces oportet, Eutyche, à negotiis,
Ut liber animus ſentiat vim carminis.

J'ai lu avec bien de l'attention votre Coriolan: c'eſt un ouvrage bien penſé et bien écrit, d'un bout à l'autre. Il mérite l'eſtime de tous les honnêtes gens qui ſentent toutes les difficultés et le mérite de les avoir vaincues. Je ne crois pas qu'il ſoit poſſible de

tirer une tragédie entière d'un ſujet qui n'a qu'une ſcène, et d'y mieux réuſſir. Les gens de l'art ſurtout démêlent cet extrême mérite, quand ils ſont juſtes. Bérénice, dans laquelle il n'y avait qu'un mot à dire, *invitus invitam*, était bien plus aiſée à traiter, parce que l'amour eſt une ſource inépuiſable, et parce que le ſpectacle eſt toujours rempli de quinze cents perſonnes qui aiment, ou qui ont aimé, et que parmi ces quinze cents ſpectateurs, il n'y a pas un ancien romain. 1776.

Vous avez, dans votre Coriolan, comme dans votre *Royaume en interdit*, bien des traits qui décèlent une philoſophie profonde et hardie. Je me flatte que je trouverai cette philoſophie dans votre *Eſſai ſur les progrès des arts*. Je me doute bien que vous n'avez pas un privilége en chancellerie; je vous en félicite, vous et vos lecteurs. Je n'aime pas plus les maîtriſes et les jurandes que M. *Turgot:* je ne crois pas qu'on doive faire viſer ſon eſprit par un cenſeur royal, et que les penſées aient beſoin de cire jaune.

Ne doutez pas, Monſieur, des ſentimens &c.

Le vieux malade de Ferney.

1776.

LETTRE CLXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, le 3 de novembre.

Mon cher ange, il eſt vrai que, dans ma quatre-vingt-troiſième année, j'avais la folie d'entreprendre un ouvrage au-deſſus de mes forces; mais c'était uniquement pour vous plaire. Il faut l'abandonner et attendre que je rajeuniſſe. Mon étrange deſtinée, qui m'a conduit de Paris aux frontières de la Suiſſe, et qui m'a forcé de changer un petit cloaque affreux en une jolie ville d'un quart de lieue de long, me perſécute aujourd'hui, et ne me rajeunit point; elle m'écraſe avec les pierres des maiſons que j'ai élevées. Mon extrême facilité m'a ruiné; l'ingratitude m'a ſuſcité des procès infiniment déſagréables; le changement de miniſtère en France a privé ma colonie de tous les avantages que j'avais obtenus pour elle. Tout le bien que j'avais fait à ma nouvelle patrie eſt devenu calamité. J'avais mis juſqu'à la dernière goutte de mon ſang à cet établiſſement très-utile, ſans y avoir d'autre intérêt que celui de bien faire. Mon ſang eſt perdu, et je n'ai plus qu'à mourir étique: voilà une de mes ſituations.

Une autre tout auſſi conſolante eſt une meute de janſéniſtes, qui aboie après moi depuis ſi long-temps, qui relaie les jéſuites *Nonotte* et *Patouillet*, qui me relance dans ma tanière, et qui reveille certains *meſſieurs*. Ces chiens me déchirent à mes derniers

momens, et je meurs dévoré par les dogues de *Jansénius*, après avoir été mordu par les renards de *Loyola*. 1776.

Vous m'avouerez, mon cher ange compatissant, qu'il est difficile d'achever un ouvrage de poësie dans de pareilles circonstances.

Je vous prie donc de m'excuser auprès de M. de *Thibouville*, ainsi que de vous-même. Je vous demande pardon à tous deux d'être si vieux, si malheureux, si malade et si sot; peut-être que tout cela changera. Je me mets à l'ombre de vos ailes, et je vous embrasse bien tendrement de mes faibles bras. *V.*

LETTRE CLXVI.

A M. DE VAINES.

6 de novembre.

Je suis plus fâché que vous, Monsieur. Comment de malheureux écrivains mercenaires de nouvelles osent-ils calomnier votre abdication généreuse? Je voudrais que vous demeurassiez, quand ce ne serait que pour les faire taire. La retraite n'est bonne que pour des malades inutiles comme moi. Si j'étais à Paris, j'y mourrais bien vîte de la vie qu'on y mène; mais, vous qui avez de la santé, et qui êtes dans la force de l'âge, vous pourriez rester, ce me semble, pour être utile à vous et aux autres. On dit que vous travaillez avec une facilité étonnante; que vous mettez le plus grand ordre et la netteté la plus lumineuse

1776. dans tout ce que vous faites ; que vous n'avez jamais l'air occupé en vous occupant toujours ; que vous êtes auſſi aimable dans la ſociété qu'eſſentiel en affaires ; je conclus que c'eſt à vous de reſter dans Paris et dans votre place.

J'ai écrit à M. le marquis de *Condorcet*, avant de recevoir votre lettre dont je ſuis très-touché. Je lui ai demandé la permiſſion d'aimer toujours une belle dame qui eſt née dans mon voiſinage, qui a tant contribué à mettre mon ſquelette en marbre, et qui eſt très-bonne et très-eſtimable. (*)

Je ne ſais ſi un ancien romain, ſous le portrait duquel j'ai écrit, *oſtendent terris hunc tantum fata*, eſt à Paris ou à la Roche-Guyon. Quelque part où il ſoit, je vous ſupplie de lui faire paſſer dans l'occaſion tout ce que je penſe et penſerai de lui juſqu'au tombeau.

Conſervez-moi, Monſieur, par juſtice, l'amitié dont vous m'avez gratifié par généroſité.

Le vieux malade.

(*) Madame *Necker*.

LETTRE CLXVII. 1776.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

10 de novembre.

Il ne faut pas s'étonner, Monsieur, qu'un pauvre homme hospillé par quatre-vingt-deux ans, par quatre-vingt-deux maladies, et par autant d'affaires désagréables, ait tant tardé à vous répondre. Ma plume n'a pu suivre mon cœur. Je ne sais à présent où vous prendre; mais je présume que vous pouvez être encore chez vous, puisque vous n'avez point passé par votre hôtellerie de Ferney, qui est sur le chemin de Paris. Vous n'auriez pas trouvé la ville de Ferney absolument bâtie et pavée. Elle ne fait que décroître depuis l'aventure de M. *Turgot*. Les orages de la cour sont un peu retombés sur nous; il a un peu grêlé sur notre persil. Nous aurions été trop heureux, si nous avions été toujours ignorés. Notre désastre ne m'a pas empêché de m'intéresser à la fête que *Monsieur* a donnée à monsieur son frère et à sa belle-sœur, et même d'y avoir un peu de part.

On dit que toutes les pièces nouvelles à Fontainebleau ont fait la culbute, excepté celle du jeune *Champsort*. Cela ne m'étonne point; ce jeune homme a du talent, de la sensibilité, de la grâce, et fait des vers très-heureux. Il mérite de l'être, et on dit qu'il ne l'est pas; mais qui l'est, au bout du compte? on dit que c'est M. *Necker;* il a l'air en effet d'avoir attrapé le gros lot à la loterie de ce monde.

1776. Je vous souhaite bien sincèrement quelqu'un des lots qui viennent immédiatement après. Votre dignité suisse ne me paraît pas suffisante pour vous. Voilà encore un gros lot pour M. de *Montbarey;* il est, dit-on, secrétaire d'Etat de la guerre ; je ne l'assure pas, car on me l'a dit. Si cela est, tout est double à Versailles, et il y a même bien des cœurs qui le sont. Le vôtre n'est pas de cette espèce; le mien est à vous pour ma vie, et ce n'est pas pour long-temps. *V.*

Madame *Denis* est bien sensible aux marques d'amitié que vous lui donnez.

LETTRE CLXVIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

11 de novembre.

Mon cher ami, votre vieux malade vit encore, et il en est bien étonné. Il vous aimera tendrement jusqu'à son dernier jour.

Je fais mon compliment au curé de Jarnac sur son goupillon (*). Cela est plus fort que l'aventure du révérend père *Girard*, et ne fera pas tant de bruit. Ce n'est pas assez d'être excessivement fou, libertin et fanatique pour se faire une grande réputation ; il faut encore venir à propos. Il faut être janséniste ou jésuite. Ils sont passés de mode. Les *Gilles* d'aujourd'hui ne peuvent plus attirer de monde à la foire.

(*) Ce curé enseignait assez drôlement le catéchisme aux petites filles de sa paroisse.

Jouissez, mon respectable ami, d'une vie tranquille et honorée dans votre heureuse retraite. Ferney, que vous avez vu un vilain hameau, est devenu une ville d'un quart de lieue de long. Je ne sais comment cela s'est fait; je sais seulement que cela m'a ruiné; mais il est plaisant qu'un homme aussi chétif que moi se soit donné le plaisir de bâtir une ville. 1776.

Je vous embrasse de mes faibles bras le plus tendrement du monde. *V.*

LETTRE CLXIX.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

11 de novembre.

Je n'ai fait qu'entrevoir M. de *Toulongeon*. Il m'a donné, Monsieur, la plus grande envie de jouir de sa charmante société; mais mon âge et mes maux ne me l'ont pas permis. Je ne suis plus de ce monde. Je m'intéresserai tendrement à vous jusqu'à mon dernier moment; mais à quoi cela sert-il? Je suis *prensantem necquicquam umbras et multa volentem dicere;* et je suis réduit à ne rien dire.

M. de *Toulongeon* m'a paru infiniment aimable et bien digne de votre amitié. Il a les grâces, la politesse, les talens que je vous ai connus. Avec tout cela on n'est pas toujours heureux. Il y a, comme vous savez, une distance immense entre être heureux et être aimable. Je suis consolé en apprenant que vous passez votre vie avec M. de *Saint-Lambert;* mais

1776. j'ai peur que l'hiver ne vous sépare. Il n'y a que nous autres ours des Alpes et du mont Jura, qui passions notre vie à la campagne. Les beaux oiseaux de vos cantons doivent se retirer à la ville, quand les feuilles sont tombées.

Mihi jam non regia Roma,
Sed vacuum Tibur placet aut imbelle Tarentum.

Je suis très-touché, Monsieur, de votre souvenir. Vos bontés pour moi rappellent mon ancienne sensibilité; elle ne finira qu'avec mes jours. *Posthume, Posthume, labuntur anni.* J'aime à citer *Horace* à un homme de sa famille.

Mille tendres respects. *V.*

LETTRE CLXX.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

15 de novembre.

Nos malheurs, Madame, commencèrent lorsque vous nous quittâtes, et ils ont redoublé bien cruellement. Nos colons persécutés et presque détruits, ont présenté une requête au roi, et l'ont envoyée à monseigneur le prince de *Condé*. Cette requête n'est autre chose que le cri des gens qu'on écorche. Le prince a promis de faire donner cette requête à monsieur le contrôleur général, par monsieur de *la Touraille*, gentilhomme de sa chambre; mais si notre commandant voulait bien lui-même dire un mot à monsieur le contrôleur général, ce serait,

je crois, le moyen de nous sauver. Je me borne à demander qu'on ne nous demande rien, d'ici à six mois. Monsieur le contrôleur général peut bien aisément engager M. de *Boullogne* à ne nous point poursuivre. Ce petit délai obtenu nous ferait peut-être éviter notre ruine entière. J'ai donné jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour construire cette ville qui a été honorée un moment d'un hôtel de Saint-Julien. Je vois que tout va être détruit, et que je n'aurai pas de quoi me faire enterrer dans un coin d'une des rues de la ville que j'ai bâtie. 1776.

L'intendant de la province semble ne nous pas favoriser. Nous voudrions avoir son subdélégué pour protecteur auprès de lui, et nous n'osons nous en flatter. La moitié des ouvriers étrangers nous quitte, l'autre moitié tremble et est prête à fuir. On m'accable de procès de tous les côtés : voilà mon état ; mais, si vous me conservez vos bontés, je mourrai moins désespéré.

Quelle différence, bon Dieu! entre la situation où nous étions sous M. le duc de *Choiseul*, et le désastre que nous éprouvons aujourd'hui ! Son extrême générosité et ses grandes vues s'étendirent sur nous, et nous l'avons attesté à la postérité, dans l'inscription d'un obélisque que nous élevions à Ferney, et qui lui est dédié. Il me suffit qu'il soit instruit de notre reconnaissance. Je n'ai jamais osé lui écrire, parce qu'il m'avait expressément défendu, par M. de *la Ponce*, de lui écrire dans sa retraite. Le comble de mes chagrins est de mourir sans savoir s'il daigne encore se ressouvenir de moi. Ayez la bonté de lui parler du moins de mon obélisque, je vous en

1776. conjure. Je suis, comme j'ai toujours été, entre le lac de Genève et le mont Jura, ayant en perspective les neiges éternelles des grandes Alpes, ignorant tout ce qui se fait chez vous, à mon ordinaire. Je ne sais pas plus de nouvelles de la cour sous ce règne que sous l'autre; mais, soit que M. le duc de *Choiseul* tienne sa cour à Chanteloup, soit qu'il la tienne à Paris, je vous demande en grâce de me mettre à ses pieds. Je ne suis pas plus instruit du procès de M. de *Richelieu* que de celui de *Beaumarchais*. Je sais seulement, Madame, que je vous suis très-tendrement, très-respectueusement dévoué jusqu'au dernier moment de ma vie, et que je vous donne la préférence sur cette madame d'*Hacqueville* qu'on tient toujours pour la grand'tante de la reine, et pour la veuve du fils de *Pierre le grand*. Si vous m'écrivez un petit mot, je serai consolé; si vous m'oubliez, je ne me consolerai jamais; mais je ne vous en dirai rien. *V.*

LETTRE CLXXI.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

28 de novembre.

Votre lettre du 18 de novembre, mon cher Marquis, me donne bien des consolations et bien des encouragemens. Il ne s'agit plus que de rattraper mon repos et ma tête, pour faire ce que vous voulez. Les affaires, les procès, les intérêts de notre petite province sont venus augmenter le trouble où était ma

pauvre petite cervelle de quatre-vingt-trois ans. Si ces orages s'apaiſent, je ſuis à vous; s'ils me noient, bonſoir, Meſſieurs. 1776.

Voilà donc mademoiſelle *Sainval* une actrice ſublime, ſupérieure à mademoiſelle *Duménil*. Le rôle qu'on lui préparait, dans la pièce dont vous me parlez, ne me paraiſſait guère dans un genre digne d'elle. Il ne viſait pas à l'héroïque et aux grands mouvemens du théâtre; et il y avait, ce me ſemble, une cataſtrophe fort haſardée. Je crois que j'aurais de la peine à bien traiter ce ſujet, ſi je n'avais que trente ans. Jugez donc ce qui m'arrivera à mon âge.

Le ſeul mérite de cet ouvrage ſerait d'être entièrement neuf, et peut-être de n'être pas mal écrit; mais une nouveauté froide n'eſt pas ce qu'il vous faut: vous voudriez de grands intérêts, des paſſions violentes, et tout le grand attirail de *Melpomène*. Ma foi, cherchez ailleurs; je ne crois pas qu'il me reſte aucune de ces étoffes-là dans mon magaſin.

Ce que je vous dis là doit être pour M. d'*Argental* comme pour vous. Je ne puis lui écrire aujourd'hui; une demi-douzaine d'affaires très-déſagréables me tiraillent de tous côtés. Voilà ce que c'eſt d'avoir eu l'inſolence de bâtir une petite ville dans un endroit qui n'était fait que pour des grenouilles.

Connaîtriez-vous, par haſard, M. de *Boullogne*, l'intendant des finances, ou connaîtriez-vous ſa maîtreſſe, ou ſauriez-vous comment on s'y prend pour obtenir quelque choſe de lui? Je vous ſerais très-obligé de lui dire, ou de lui faire dire, qu'il ne faut pas écraſer une colonie d'étrangers, devenue très-utile au royaume.

1776. Vous devriez bien me mander pourquoi madame de *Polignac*, accompagnée de madame *Thiéry*, eſt partie précipitamment de Fontainebleau. Vous me direz que je ſuis bien curieux; mais j'aime bien mieux encore des nouvelles du tripot. Je n'en peux plus, et je ſuis pourtant à vos ordres. *V.*

LETTRE CLXXII.

A M. LE CHEVALIER DE CHATELLUX.

4 de décembre.

J'AI toujours dit, Monſieur, qu'il y a de vrais français parmi les Velches. Ce ſont ces français-là qui ont mis leur bonheur à lire *la Félicité publique*. Cet ouvrage deviendra le catéchiſme de toute la jeuneſſe de France, qui voudra s'inſtruire à bien penſer et à bien parler. Ce que cet ouvrage ſurtout a d'utile, c'eſt qu'on y apprend à connaître le gouvernement et le vrai génie des peuples de l'antiquité, qui valent la peine d'être connus. *Rollin* ne peut ſervir qu'à former un petit janſéniſte enthouſiaſte, ignorant et phraſier: le livre de *la Félicité publique* peut former un homme d'Etat.

Je ne ſavais pas, Monſieur, qu'on imprimât un ſupplément à la grande *Encyclopédie*, et je vois, avec douleur, que ce ſupplément eſt ſoumis à la réviſion de quelques cuiſtres de la littérature, qui ne ſeraient pas reçus dans les antichambres de la bonne compagnie

de Paris (*). Faut-il qu'il y ait toujours en France un mélange si bizarre de ce qu'il y a de meilleur au monde, et de plus mépriſable? 1776.

Ce qu'on appelle le janſéniſme ſerait une inondation de barbares, ſi on le laiſſait faire. C'eſt une faction d'énergumènes atroces, encouragée par le prétexte toujours ſubſiſtant de ſoutenir les droits de la nation contre les anciennes uſurpations de Rome, et qui, dans le fond, voudrait faire brûler le ſens commun en place de Grève.

Les presbytériens d'Angleterre et les anabaptiſtes de Munſter, n'ont jamais été ſi dangereux que ces marauds-là. Ils ſont, et ils ſeront toujours ſoutenus par quelques pédans en robe, qui ne peuvent avoir un reſte de crédit qu'en armant continuellement le fanatiſme contre la raiſon.

Rien ne peut mieux ſoutenir cette pauvre raiſon qu'un homme de votre nom et de votre génie. Les janſéniſtes ont trouvé, dans le ſiècle paſſé, des hommes de conſidération qui les ont protégés, uniquement pour avoir le plaiſir d'être chefs de parti : le temps d'une ambition plus noble eſt venu. Vous êtes appelé à un beau miniſtère, celui de rendre ſages et heureux les gens qui ſeront dignes d'être l'un et l'autre.

Continuez, combattez à la tête d'une troupe invincible que le fanatiſme peut faire taire quelquefois, mais qu'il ne peut empêcher de penſer. Comptez-

(*) M. de *Chatellux* avait fait, pour le ſupplément de l'*Encyclopédie*, l'article *Bonheur public*; il fut rayé à la cenſure, par l'abbé *Foucher*, qui dit que cet article *était rempli de la philoſophie moderne, et que le mot de* DIEU *ne s'y trouvait pas une fois.*

moi, je vous en prie, Monsieur, parmi les penseurs
1776. qui vous sont attachés avec le plus d'estime, de respect et d'amitié.

LETTRE CLXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de décembre.

Mon cher ange, depuis votre lettre consolante, datée du 19 de novembre, je n'ai pu me mettre à l'ombre de vos ailes. J'ai été, et je suis encore lutiné par les embarras que me donne ma pauvre province, par la ruine dont ma colonie me menace, par l'oubli total de madame de *Saint-Julien* qui renonce à ses amis en hiver, et qui ne s'en souvient qu'en été.

Je conviens avec vous que le jansénisme est passé de mode, et que personne ne se soucie si les cinq propositions sont dans le livre d'un ennuyeux flamand; mais il y a des gens qui ont été autrefois jansénistes, qui ont aujourd'hui une petite place à Versailles, et qui font imprimer des trois volumes contre les fidelles. Ils se déguisent en juifs, pour nuire aux meilleurs chrétiens du monde. Leur cabale est dangereuse, et peut faire beaucoup de mal. Vous savez que trois ou quatre vieux jansénistes du parlement ont persécuté, au commencement de cette année, une espèce de petit philosophe, nommé *Delisle*. Les chiens enragés ne mordent pas toujours, mais ils peuvent mordre. Je n'ai été que trop mordu dans mon temps,

et

et ces morsures-là laissent toujours de profondes cicatrices. 1776.

Au lieu de m'aller baigner dans la mer, j'ai donc pris le parti de m'amuser à quelque chose qu'on ne fait guère à quatre-vingt-trois ans. Mais quand je vous montrerai ces facéties, vous me direz que je suis véritablement un enragé qui ai voulu manger sans avoir de dents, et danser sans avoir de jambes.

M. de *Thibouville* m'a mandé que mademoiselle *Sainval* n'avait point du tout réussi dans la *Cléopâtre* de Rodogune. Notre nation serait-elle devenue à la fin raisonnable? aurait-on senti enfin, au bout de cent ans, que ce rôle de *Cléopâtre* n'est point du tout dans la nature; que tout ce qu'elle dit, et tout ce qu'elle fait est contre le bon sens; que c'est elle qui est une enragée, qui fait continuellement des confidences inutiles de tous ses crimes faits et à faire à une demoiselle suivante qu'elle appelle gaupe et butorde? Pour moi, je n'ai jamais vu quatre plus mauvais actes, et la moitié du cinquième, préparer plus détestablement une dernière scène admirable.

Après vous avoir prononcé ces blasphêmes, je dois jeter dans le feu ce que j'avais commencé. Je dois sentir qu'il est aussi difficile de faire une bonne tragédie que de raccommoder nos finances. Je ne dois plus m'occuper que de vous aimer et de ne rien faire.

Mais que je voudrais être auprès de vous, mon cher ange! *V.*

1776.

LETTRE CLXXIV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 5 de décembre.

Je reçois, Madame, votre lettre datée du 22. Si elle parvient à la postérité, les commentateurs disputeront sur le mois et sur l'année; mais notre petite colonie et moi, nous attestons qu'au 22 de novembre 1776, vous nous avez comblés de bontés et de très-bons raisonnemens.

Puisque vous daignez voir la requête assez inutile de nos colons, la voici. Elle a été donnée à M. de *Boullogne*, par MM. de *Fourqueux* et de *Trudaine*. Elle peut avoir été recommandée à monsieur le contrôleur général, par M. le prince de *Condé*. Elle peut avoir été oubliée de tout le monde, surtout dans le temps où l'on était occupé de l'établissement d'un nouveau ministère. Ce qui peut nous arriver actuellement de plus favorable, c'est qu'on nous oublie.

Malheureusement, messieurs les fermiers généraux ne songent que trop à nous. Ils sont très-attentifs à leurs trente mille francs; ce n'est que cinq cents francs par an pour chacun de ces messieurs; mais ils ne négligent rien. La province est sur le point d'être écrasée par un impôt très-lourd et très-inégal dont on la charge. Non-seulement on a travaillé à la répartition de cet impôt, mais à assurer des honoraires à celui qui est principalement chargé d'arranger notre ruine, et qui a seul tous les districts dans sa main. Il n'y avait qu'un moyen de nous sauver, c'était

d'obtenir du sel de messieurs de Berne, et d'emprunter de l'argent de quelque homme de bonne volonté; au moyen de cet argent emprunté, et du bénéfice de ce sel de Berne, nous allions payer messieurs des fermes générales sans aucun frais, et la province était libre. J'avais le bonheur de prêter ces dix mille écus, tout ruiné que je suis, et j'étais d'accord avec nos états. Qu'a-t-on fait pendant ce temps-là? on a suscité un homme inconnu, nommé *Rose*, ci-devant déserteur de la légion de *Condé*, aujourd'hui garde-magasin pour les intérêts du roi, dans les ateliers de *Racle*. Cet homme, employé secrétement, est allé à Berne solliciter, en son propre et privé nom, la concession de six mille quintaux de sel. Il n'avait pas un sou pour les payer, mais il était bien cautionné. 1776.

Messieurs des états se voyant ainsi supplantés par un homme sans aveu, se sont plaints au subdélégué qui est, comme vous savez, syndic, maire, trésorier et fermier des terres du roi à Versoy, &c. &c. Messieurs, leur a-t-il dit, M. *Rose* est un galant homme; il lui est permis d'acheter du sel où il voudra, mais cela n'est pas permis à vous autres. Vous ne pouvez faire un traité avec une puissance étrangère sans la permission du roi. Quoi! Monsieur, ce qui est permis à un déserteur ne le serait pas à une province? — Non, Messieurs; croyez-moi, écrivez au ministre des finances et au ministre des affaires étrangères. Les pauvres rats croient *Rominagrobis;* ils écrivent aux ministres. Les ministres tout étonnés consultent les fermiers généraux. Ceux-ci répondent qu'on ne peut demander du sel de Berne que pour le verser dans les provinces de France limitrophes, et

1776. qu'il faut prévenir ce crime de haute trahison. En conséquence, le ministère mande à l'ambassadeur du roi, en Suisse, d'empêcher que messieurs de Berne ne donnent un litron de sel à la province de Gex. Ainsi les états ont été privés du secours sur lequel ils comptaient; ils se sont eux-mêmes coupé la gorge et la bourse en croyant *Rominagrobis*, et en demandant au ministère de France une permission qu'ils auraient pu prendre, en vertu de l'édit du roi, sans consulter personne. *Rominagrobis* actuellement se moque d'eux, établit son impôt, établit ses honoraires, met à part une somme considérable pour le receveur général de Berne, Bugey, Valromey et Gex, auquel il faudra porter humblement notre contribution, dont il comptera comme il voudra avec messieurs de la ferme.

Voilà, belle Emilie, à quel point nous en sommes.

Nous sommes perdus, et il ne faut pas nous plaindre. Si nous crions, on nous enverra soixante bureaux de commis, au lieu de trente que nous avions, et on nous mettra un bâillon à la bouche. Quelques-uns de nos étrangers, qui ont acheté des maisons à Ferney, vont les abandonner, et nous sommes menacés d'une destruction totale, nous et notre obélisque, et la belle inscription latine que nous voulions y graver pour l'amusement des savans qui vont à Gex.

Si vous voulez, Madame, je vous conterai encore que, lorsque j'étais pétrifié de ces désastres, j'ai reçu une lettre de M. le duc de *Virtemberg* qui me doit cent mille francs, et qui me mande qu'il ne peut

me payer un sou qu'au commencement de l'année 1778. Il y a, dans ce procédé, je ne sais quoi de digne de la grandeur d'un roi de France; et ce qu'il y a de bon, c'est que surement je serai mort de vieillesse et de misère, et ceux qui ont bâti mes maisons seront morts de faim avant l'an de grâce 1778. M. *Racle* se tire d'affaire par son génie, indépendamment des rois et des princes; il fait des chefs-d'œuvre en grands ouvrages de faïence, et il les vend à des gens qui payent. 1776.

Il y a bien loin de tout cela, Madame, à la petite drôlerie dont vous avez vu l'esquisse. Je n'ose vous en parler. Il faut avoir vingt-cinq ans pour faire de ces plaisanteries-là, et j'en ai quatre-vingt-trois. J'en suis plus fâché que de toutes les traverses que j'essuie. Je me réfugie sous les ailes de mon brillant papillon, et sous l'égide de ma philosophe, avec le plus tendre respect. *V.*

LETTRE CLXXV.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

6 de décembre.

Je suis toujours fâché, Monsieur, quand je vois que, dans le *Journal* de politique et de littérature, la politique tient tant de place, et la littérature si peu. Je vous avoue que j'aime beaucoup mieux de bons vers et une pièce d'éloquence, que toutes les nouvelles du Nord et du Midi, qui sont détruites le lendemain par d'autres nouvelles.

1776. Il est vrai que cette partie, qu'on nomme politique, est écrite par un homme supérieur; mais permettez-moi de préférer les belles-lettres, qui bercent ma vieillesse, aux intérêts des princes auxquels je n'entends rien.

Les dissertations de M. de *la Harpe* n'ont, à mon gré, qu'un seul défaut, c'est d'être trop courtes. Je trouve chez lui une chose bien rare; c'est qu'il a toujours raison, c'est qu'il a un goût sûr. Et pourquoi se connaît-il si bien en vers? c'est qu'il en a fait d'excellens.

Les gens instruits, et disant leur avis, pleuvent de tous côtés; mais où trouver des hommes de génie qui veuillent bien se consacrer au triste et dangereux métier d'apprécier le génie des autres? L'abbé *Desfontaines* n'était pas sans esprit et sans érudition; mais il avait malheureusement traduit les psaumes en vers français. La destinée de cet ouvrage, entièrement ignoré, altéra son humeur et son goût qui devinrent aussi dépravés que ses mœurs. L'auteur de Mélanie n'est pas dans ce cas. Si *Racine* a laissé quelques héritiers de son style, il m'a paru qu'il avait partagé sa succession entre M. de *la Harpe* et M. de *Champfort*.

Je n'ai point vu le *Mousiapha* de ce dernier, et je suis fâché qu'on s'appelle *Mousiapha;* mais je me souviens d'une *jeune indienne*, qui était une bien jolie petite créature, et qui me parut toute racinienne: car, voyez-vous, sans *Racine* point de salut. Il fut le premier, et long-temps le seul, qui alla au cœur par l'oreille. *Componit furtim subsequiturque decor.*

A propos, il faut que vous jugiez, entre le duc de *la Rochefoucauld* et *Confucius*, qui des deux a le mieux

défini la gravité. Le seigneur français a dit: *La gravité est un mystère de corps inventé pour cacher les défauts de l'esprit;* le seigneur chinois a dit: *La gravité n'est que l'écorce de la sagesse, mais elle la conserve.* 1776.

Je ne veux et je n'ose avoir un avis que quand vous m'aurez dit le vôtre.

LETTRE CLXXVI.

A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, le 10 de décembre.

MONSIEUR,

Il faut que cette fois-ci je vous amuse ou vous ennuye par le récit des tribulations de votre petite province de Gex. Cette historiette sera pour M. de *Fourqueux* comme pour vous, après quoi je vous supplierai de jeter au feu ma relation.

Dès le commencement de cette année, nosseigneurs des états de Gex songèrent à faire un fonds qui pût fournir trente mille francs à nosseigneurs des fermes générales, et tremblèrent. Le parlement de Dijon, dont un membre principal, originaire du pays de Gex, y avait acheté beaucoup de biens ruraux, avait en conséquence déterminé le parlement à faire au roi des remontrances; et, dans ces remontrances, on avait supposé que l'industrie du pays de Gex était d'un rapport infiniment plus grand que le fonds des terres. Sur ce faux exposé, le roi avait donné une déclaration par laquelle l'industrie payerait le tiers

1776. de ce que payeraient les terres, pour compléter la somme de trente mille francs due à la ferme générale, et pour acquitter d'autres dettes de la province.

Il fallait donc trouver pour dix mille francs d'industrie dans un pays où il n'y en eut jamais pour dix écus, avant que j'eusse la témérité d'y appeler des artistes, et d'y bâtir des maisons.

Une partie de mes artistes effrayés du bruit qui courait qu'on allait les taxer, commença par s'enfuir. On ne trouva, parmi ceux qui restèrent à Ferney, qu'environ cinq cents livres, et dans le reste de la province presque rien.

Nos pauvres états étaient extrêmement embarrassés, et tous nos colons mouraient de peur. Ils étaient tout accoutumés à jouir du plaisir de la franchise. Il y avait des cabarets à l'enseigne de *la franchise;* les femmes commençaient à porter des rubans *à la franchise*.

Pour rendre notre franchise parfaite, un déserteur de la légion de *Condé*, nommé *Rose*, aujourd'hui votre garde-magasin à Versoy, s'associa, il y a deux mois, avec un *Brémond*, commis de M. *Fabry*, maire, subdélégué, syndic, trésorier, ayant la poste de Versoy. Ces deux associés transigèrent avec la *chambre des sels* à Berne, et en achetèrent six mille quintaux de sel à bon marché, pour le revendre un peu plus cher à Gex, afin que le pays n'en manquât pas.

Les pauvres gens du pays de Gex, et surtout quelques syndics, furent effrayés de ce monopole, et ils poussèrent l'indiscrétion de leurs plaintes jusqu'à se figurer que M. *Fabry* donnait, dans cette affaire, une protection trop marquée à son commis.

Les états alors me firent l'honneur de s'adreſſer à moi. Ils me chargèrent d'obtenir pour eux, des états de Berne, la même faveur que le commis et le déſerteur avaient obtenue ; et, de plus, de leur prêter dix mille écus pour payer les fermiers généraux. 1776.

Ils conſultèrent habilement M. *Fabry* qui leur conſeilla plus habilement de demander la permiſſion au miniſtère. Le fruit de tant d'habileté a été que le miniſtère a prié meſſieurs du conſeil de Berne de ne donner de ſel ni à *Roſe* ni à nos ſyndics, et que je ne leur ai point prêté d'argent, par une raiſon péremptoire, c'eſt que je n'en ai plus, et que tout eſt en pierres de taille, en mortier et en ſoliveaux. Nos pauvres ſyndics ſont tous confondus. Les fermiers généraux crient que notre petite province de Gex a voulu ſe faire contrebandière, et acheter du ſel ſuiſſe pour le revendre en France. Les ſyndics diſent que c'eſt la faute du déſerteur *Roſe* et de ſon conſeil. Tous ont un pied de nez. Nos états de la vaſte province de Gex gouverneront mieux une autre fois leurs grandes affaires politiques.

J'ai cru, Monſieur, vous devoir cette relation fidelle de nos ſottiſes. J'oſe me flatter que vous pardonnerez à la ſimplicité de nos ſyndics, et à la bavarderie d'un vieillard qui radote. Que ne ſuis-je auprès de vous! que ne puis-je vous faire ma cour, et vous parler de *Shakeſpeare* qui radote encore plus que moi!

Agréez, Monſieur, le reſpect, la reconnaiſſance et l'attachement du vieux malade *Voltaire*.

1776.

LETTRE CLXXVII.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, le 13 de décembre.

Un très-vieux hibou, près de mourir dans une masure, entre le mont Jura et les grandes Alpes, est extrêmement sensible aux bontés que lui témoigne un aigle autrichien. L'esprit qui règne dans la lettre de Bruxelles, du 25 de novembre, ranimerait le pauvre hibou, si quelque chose pouvait le ranimer. Il se souviendra, jusque dans ses derniers momens, d'avoir voyagé autrefois, malgré ses ailes pesantes, vers les domaines de cet aigle charmant qui ne fesait alors que de naître, et qui depuis l'a honoré, de temps en temps, d'un souvenir qui lui est bien précieux. Ce bel aigle a vu, en dernier lieu, la nouvelle ménagerie de Fontainebleau, et les nouveaux oiseaux brillans qui décorent cette belle volière. Il juge parfaitement de leurs différens ramages. C'est à lui d'établir, par son exemple, une jolie volière à Bruxelles. Il ne faut souvent qu'un seul homme pour faire régner le bon goût dans le pays qu'il habite; l'émulation gagne de proche en proche. Il en est des choses de l'esprit comme des coiffures des femmes; il suffit, dans tout pays, d'une belle dame pour mettre une nouvelle coiffure à la mode: de même, c'est assez d'un homme supérieur par son rang et par son esprit, pour mettre à la mode les beaux arts et le bon goût. C'est ce que fait l'aigle dont je parle,

l'aigle que je remercie, et dont je suis, avec un profond respect, le très-humble et très-obéissant serviteur. 1776.

Le vieux hibou V.

LETTRE CLXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de décembre.

Mon cher ange, il y a environ soixante ans passés que vous êtes occupé à me consoler et à m'encourager. Je commence à croire que ni l'ancien ni le nouveau *Testament* ne troubleront mes derniers jours, et qu'on a autre chose à faire à la cour que de persécuter un vieux rimailleur pour des sottises dont personne ne se soucie.

Je me démêlerai peut-être aussi des affaires très-embrouillées et très-mal conduites de notre pauvre petit pays de Gex; mais je ne me tirerai pas si bien de l'entreprise dont madame de *Saint-Julien* vous a donné si bonne opinion. Si ce n'est pas elle qui vous en a parlé, c'est l'abbé *Mignot*. Le commencement de l'ouvrage me donnait à moi-même de très-grandes espérances, mais je ne vois sur la fin que du ridicule. J'ai bien peur qu'on ne se moque d'une femme qui se tue de peur de coucher avec le vainqueur et le meurtrier de son mari, quand elle n'aime point ce mari, et qu'elle adore ce meurtrier. Cela ressemble aux vierges chrétiennes de la *Légende dorée*, qui se

1776. coupaient la langue avec leurs dents, et la jetaient au nez des païens, pour n'être pas violées par eux. Il y a quelque chose de si divin dans ces catastrophes qu'elles en sont impertinentes. D'ailleurs, la pièce roulant uniquement sur le remords continuel d'aimer à la fureur le meurtrier de son mari, ne pouvait comporter cinq actes. J'étais obligé de me réduire à trois, et cela me paraissait avoir l'air d'un drame de M. *Mercier*. C'est bien dommage, car il y avait du neuf dans cette bagatelle, et les passions m'y paraissaient assez bien traitées ; il y avait quelques peintures assez vraies, mais rien ne répare le vice d'un sujet qui n'est pas dans la nature. Vous ne trouverez pas une femme dans Paris qui se tue pour n'être pas violée. Bérénice qui est le plus mince et le plus petit sujet d'une pièce de théâtre, était beaucoup plus fécond que le mien, comme beaucoup plus naturel ; cela me fâche et m'humilie. Un père n'est pas bien aise de se voir obligé de tordre le cou à son enfant. Voilà trois mois entiers de perdus, et le temps est cher à mon âge.

Je reçois, dans ce moment, une lettre de M. de *Thibouville ;* il augmente mes regrets. Il me dit surtout des choses si intéressantes sur mademoiselle *Sainval*, que je suis homme à mourir de chagrin de n'avoir pu rien faire qui soit digne d'elle.

Je suis de votre avis sur Rodogune. Il n'y a pas de sens commun dans toute cette pièce qu'on a regardée comme le chef-d'œuvre de *Corneille*. La dernière scène même, qui semble demander grâce pour le reste, n'est nullement vraisemblable ; mais il y a tant d'illusion théâtrale, d'un bout à l'autre, que

le public a été séduit. Nous n'avons point une pareille ressource dans une petite pièce qui ne consiste qu'à dire : J'aime mon amant comme une folle ; mais je suis dévote, et j'aime mieux me tuer que de coucher avec lui. 1776.

M. de *Thibouville* m'apprend qu'on va jouer Oreste, et qu'elle sera très-bien remise au théâtre. Je crois qu'elle réussirait, si nous étions en Gréce ; mais j'ai peur que des déclamations grecques ne réussissent point à Paris.

Je me mets à l'ombre de vos ailes, mon très-cher ange. *V.*

LETTRE CLXXIX.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

18 de décembre.

Mon cher Marquis, tout ce que vous m'avez écrit de mademoiselle *Sainval* m'a tourné la tête, et a échauffé mon cœur ; mais c'est montrer *Vénus* toute nue à un castrat. Ce que j'ai commencé pour elle m'en paraît fort indigne. J'avoue ma turpitude à M. d'*Argental*, et je vous fais la même confession. Le sujet est si simple qu'il ne pourrait aller qu'à trois coups ; il en faut cinq pour mademoiselle *Sainval*.

On vient de m'envoyer un nouveau tome des *Lettres édifiantes et curieuses* du révérend père *Patouillet*, ci-devant jésuite. Dans ces lettres, qui ne sont ni curieuses ni édifiantes, il s'en trouve une du

1776. révérend père *Bourgeois*, convertisseur secret à la Chine, et qu'on dit parent de M. de *Boynes*. Ce maraud raconte qu'il avait baptisé une fille de quinze ans, laquelle était possédée d'un démon de luxure. Adressez-vous à la S^te^ *Vierge*, lui dit le père *Bourgeois*; prions-la de vous faire mourir plutôt que de vous laisser succomber. La fille le crut, et mourut pendant la nuit de la goutte remontée. C'est précisément le sujet de ma petite drôlerie. C'est une femme amoureuse à la fureur du meurtrier de son mari, et qui finit enfin par se tuer au lieu de se laisser violer par son cher amant. Cela est si peu dans la nature, et surtout dans la nature française, que je parierais pour les sifflets.

Je me suis aperçu très-tard de mon mauvais choix. Je peignais des couleurs les plus vives et les plus tendres un tableau qu'il faut jeter dans le feu. J'en suis bien affligé, car il n'y a pas d'apparence qu'à mon âge je fasse encore des enfans; et celui-là aurait été intéressant, s'il n'avait pas été ridicule.

Si le déclamateur *Oreste* peut réussir, je ne manquerai pas de prendre ce prétexte pour écrire à l'ami de madame de *B*..... Je vous remercie du bon conseil que vous m'avez donné. Je vous remercie surtout de vos quatre pages d'écriture; vous n'êtes pas accoutumé à faire de telles faveurs. Je suis enchanté de vous voir corrigé de votre laconisme. Pardonnez-moi de ne vous écrire que deux pages; c'est beaucoup pour un malade dans un désert.

Conservez-moi vos bontés. *V.*

LETTRE CLXXX. 1777.

A M. DE BACQUENCOURT.

Le 1 de janvier.

MONSIEUR,

DEPUIS la journée des *Calas*, je vous ai bien des obligations. La plus grande eſt celle d'être notre intendant. Je vous remercie ſurtout de m'avoir inſtruit ſur la petite patrie que je me ſuis choiſie, je ne ſais comment, et que je connais très-peu.

Il me ſemble qu'on diſputait ſans beaucoup s'entendre. Ceux qui accuſaient votre ſubdélégué de prendre ſecrétement le parti de ſon commis et de *Roſe*, m'ont paru injuſtes. Ceux qui ont accuſé nos états de vouloir prendre pour eux le marché de *Roſe*, ne m'ont pas paru plus équitables. Ce que j'ai pu comprendre dans ma ſolitude, au milieu de mes ſouffrances continuelles, c'eſt que tout le monde avait raiſon en un ſeul point, celui de s'en rapporter à votre juſtice et à votre bonté.

Vous ſavez, Monſieur, par expérience, qu'on va toujours trop loin, ſoit quand on ſoutient ſes droits, ſoit quand on attaque ceux d'autrui. On vous avait d'abord mandé que la colonie de Ferney ne voulait payer aucune taxe, et vous avez bientôt reconnu qu'elle offrait de ſe taxer elle-même. On avait perſuadé le conſeil que l'induſtrie, dans le pays de Gex, produiſait plus que la culture des terres; et il s'eſt trouvé à l'examen que l'induſtrie, laquelle réſide

1777. presque toute entière dans Ferney, ne rapporte pas la dixième partie des biens-fonds.

De même on vous a dit, Monsieur, que nos états voulaient avoir actuellement six mille quintaux de sel de Berne, ce qui était absolument impossible; et on a reconnu qu'en fesant casser le marché de *Rose*, ils ne voulaient que s'assurer pour l'avenir les secours de Berne, dans des besoins urgens.

Vous mettez tous les disputans d'accord, en leur promettant votre protection dans ce besoin qui ne tardera pas à se manifester, et en voulant bien les assurer qu'ils auront du sel de la ferme. Moyennant cette assurance, tout le monde me paraît aujourd'hui très-content; et des deux côtés on doit également vous bénir.

Je voudrais bien que l'affaire des regisseurs du marc d'or pût s'accommoder aussi aisément avec les horlogers de Ferney. Messieurs de Genève envoient tous les ans en France trente mille montres d'or à dix-huit carats, et ces régisseurs ne veulent pas souffrir que mes pauvres colons en envoyent cinq cents. M. de *Fargès* dit à la régie qu'elle a tort, et que celui qui couperait le cou à la poule aux œufs d'or, sous prétexte qu'elle pondrait à dix-huit carats, ferait un fort mauvais ménager.

J'abuse de votre temps et de vos bontés, Monsieur, en vous parlant de toutes ces misères. Je vous prie de me pardonner.

Ignarosque viæ mecum miseratus agrestes
Ingredere, et votis jam nunc assuesce vocari.

Je suis avec respect, &c.

LETTRE

LETTRE CLXXXI. 1777.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1 de janvier.

Ne criez pas tant, Meſſieurs; il y a long-temps que votre dîné eſt prêt (*), mais je n'ai pas oſé le ſervir ſur table; et même encore aujourd'hui je tremble de vous faire très-mauvaiſe chère: il n'y a que trois ſervices. Je m'étais imaginé qu'en les donnant à dîner, et les trois actes aſſez plaiſans et aſſez intéreſſans, à mon gré, du Droit du ſeigneur, à ſouper, cela pourrait vous amuſer quelque jour. Il eſt vrai que la peur m'a pris, quand j'ai relu ma drôlerie tragique; et ma peur a été ſi grande que je ne voulais pas montrer cet abrégé de tragédie à madame *Denis*. Hier j'ai ſurmonté mon dégoût et ma crainte; je lui ai donné la pièce à lire; elle a pleuré, et cela m'a raſſuré. Quand je dis raſſuré, ce n'eſt pas auprès du parterre; car vous ſavez qu'à préſent votre ville eſt diviſée en factions. J'ai contre moi le parti anglais, le parti juif, le parti dévot, tous les auteurs, tous les journaliſtes; et Dieu ſait quelle joie quand toute cette canaille ſe réunira pour ſiffler un vieux fou qui, dans ſa quatre-vingt-troiſième année, abandonne toutes ſes affaires pour donner un embryon de tragédie au public! Je ſuis aſſez fat pour croire que le rôle de mon impératrice eſt très-honnête, très-touchant, et même, ſi on veut, aſſez théâtral. Mais où

(*) Irène.

1777. mon gros abbé *Mignot* a-t-il pêché que le ſtyle eſt dans le goût de Sémiramis et de Mahomet ? je vous jure qu'il n'en eſt rien. Je ne le crois pas rampant, mais je le crois beaucoup plus approchant du naïf que du ſublime : c'eſt un combat éternel de l'amour et de la vertu. Le fond de l'étoffe eſt agréable, mais elle ne peut pas être nuancée.

Je doute fort, après tout ce qui me revient ſur mademoiſelle *Sainval*, que mon impératrice ſoit digne de ſes talens. Et puis quand cette grande actrice voudrait ſe charger du rôle, quand *le Kain* voudrait jouer le rôle de ce qu'on appelle l'amoureux, quand *Brizard* voudrait jouer le père qui, par parenthèſe, eſt un moine ; enfin, quand tous les comédiens ſeraient d'accord, comment pourrait-on s'y prendre pour donner au public cet ouvrage, malgré les lois fondamentales de la comédie, qui veulent que chaque pièce paſſe à ſon rang? Les comédiens ont, je crois, encore quarante comédies à faire tomber avant moi. Il faudrait que je vécuſſe juſqu'à quatre-vingt-dix ans pour trouver place.

Vous ſentez bien que la perſonne qui m'offre une place dans ſa loge, me fait quelque honneur et quelque plaiſir. Je ne ſuis point ingrat ; je me ſens même beaucoup d'inclination pour cette perſonne ; mais je vous ſupplie de conſidérer que j'ai perdu les yeux, les oreilles, les jambes, les dents, la langue, et qu'il n'y a pas moyen que j'aille me montrer parmi des jeunes gens. Très-ſérieuſement, mon cher ange, je n'en peux plus. Si je m'allais mettre dans une loge de la comédie, on me prendrait pour un des ſpectres de *Shakeſpeare*. Ne dites point, je vous en

prie, que je n'ai que quatre-vingt-deux ans; c'eſt une calomnie cruelle. Quand il ſerait vrai, ſelon un maudit extrait baptiſtère, que je fuſſe né en 1694 au mois de novembre, il faudrait toujours m'accorder que je ſuis dans ma quatre-vingt-troiſième année (*). Vous me direz que quatre-vingt trois ne me ſauveront pas plus que quatre-vingt-deux de la rage des barbares qui me perſécutent; cependant ma remarque ſubſiſte (comme dit *Dacier*). Tout ce que je ſais, c'eſt que, ſi j'en avais quatre-vingt-treize, je vous aimerais autant qu'à trente. La lie de mon vin vous appartient comme la mère goutte, et mon cœur eſt tout jeune quand je penſe à vous. 1777.

Je vous ſouhaite la bonne année, mon cher ange; les années heureuſes ſont faites pour vous.

LETTRE CLXXXII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Autun.*

A Ferney, 6 de janvier.

Le vieux malade, mon cher ami, vous fait ſon compliment ſur la compagnie de cavalerie. Tel oncle, tel neveu.

La puiſſance démocratique de Genève vient de deſtituer trois ſyndics, d'un coup de filet; cela ne

(*) M. de *Voltaire* eſt né le 20 de novembre 1694. Il vint au monde ſi faible, et l'on eut ſi peu d'eſpérance de le conſerver, qu'on ſe contenta alors de l'ondoyer. Ce ne fut que neuf mois après qu'il fut baptiſé en bonne forme. Cela peut concilier les médailles et les eſtampes où l'époque de ſa naiſſance eſt fixée tantôt au 20 de février, tantôt au 20 de novembre 1694.

1777. fait nul bruit. Il n'y aura point de guerre civile : chacun ne ſonge qu'à mettre des rouleaux de cinquante louis à la loterie de *Necker*.

Le ſieur *Bérard*, capitaine de notre vaiſſeau l'*Hercule*, et du *Carnatic* que nous avions envoyé aux Indes, et qui était revenu à l'Orient, vient de repartir avec notre argent, ſans prendre congé de perſonne, et prend le chemin du Bengale, au lieu de nous payer; mais il n'y a pas moyen d'envoyer après lui la juſtice en pleine mer, comme dans les Fourberies de *Scapin*. On dit que le ſcélérat comptera avec nous dans cinq ans au plus tard, et que nous ne perdrons, avec ce marin de Normandie, qu'environ quatre-vingt-dix pour cent. Dieu veuille avoir l'ame de *Labat* qui nous avait enjôlés, et qui s'eſt tiré d'affaire à nos dépens, avant de mourir !

M. *Foreſtier*, médecin, demande une maiſon de ſix mille francs ; nous la lui donnerons. M. de *Craſſy*, de ſon côté, en demande une de douze mille pour ſes frères. La maiſon de madame d'*Hacqueville* eſt bâtie, grâce au beau temps ; car nous jouiſſons d'un printemps perpétuel depuis le commencement de novembre. Celle de M. de *la Borde* aurait pu l'être, s'il avait voulu ſe déterminer ; mais l'argent manque pour toutes ces grandes entrepriſes. Je commence à eſpérer que la ville ſera bâtie avant ma mort. Tout cela pourra vous amuſer, ſurtout ſi M. de *la Borde* ſe fait vaſſal du château de Bijou.

LETTRE CLXXXIII. 1777.

A M. LE CHEVALIER DE FLORIAN.

A Ferney, 9 de janvier.

Vous étiez né, Monsieur, pour plaire aux princes, et pour servir l'Etat. Vous remplirez votre vocation. Nous autres habitans des cavernes du mont Jura, nous partageons les obligations que vous avez à ce prince si vertueux et si aimable, auprès de qui vous avez le bonheur de vivre (*). Voilà toute votre famille un peu dispersée : monsieur votre père au fond du Languedoc, monsieur votre oncle à Autun, et vous dans les palais enchantés de Seaux et d'Anet. Jouissez de votre heureux sort que vous méritez, et agréez les sincères assurances de tous les sentimens que madame *Denis* et moi nous conserverons toujours pour vous.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le vieux malade de Ferney, V.

(*) M. le duc de *Penthièvre*.

1777.

LETTRE CLXXXIV.

A M. DE MIRBECK,

AVOCAT AUX CONSEILS ET SECRETAIRE DU ROI,

Qui lui avait envoyé un exemplaire imprimé de la requête des habitans du mont Jura, contre les moines de Saint-Claude.

A Ferney, le 9 de janvier.

MONSIEUR,

Je ne puis trop vous remercier du mémoire que vous avez eu la bonté de m'envoyer (*): il me paraît excellent pour le fond et pour la forme. Le commencement est plein d'une éloquence touchante, et la fin paraît d'une raison convaincante; mais vos cliens ont à combattre un ennemi bien plus fort que la raison et l'éloquence, c'est l'intérêt; et ce qu'il y a de pis, c'est que cet intérêt est mal entendu. Il est certain que les moines, chanoines de Saint-Claude, pourraient gagner bien davantage avec de bons fermiers qu'avec des esclaves: mais ni les moines, ni les seigneurs séculiers qui les imitent, ni les juges qui ont tous des main-mortables, ne veulent renoncer à leur tyrannie. Les uns la croient de droit

(*) Pour les habitans du mont Jura, contre les chanoines de Saint-Claude.

divin, les autres de droit naturel. Je ne verrai point la fin de ce procès; je vais incessamment dans un pays où on ne trouve ni esclaves ni tyrans. 1777.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime respectueuse que je vous dois; &c. *V.*

LETTRE CLXXXV.

A S. A. S. Mgr LE PRINCE DE CONDÉ.

A Ferney, 17 de janvier.

MONSEIGNEUR,

Que votre Altesse sérénissime daigne agréer mes remercîmens, comme elle a bien voulu favoriser mes prières. Quelque petit que soit le pays de Gex, il devient considérable, puisqu'il est dans votre province et sous votre protection. Il n'attend que de vos bontés, Monseigneur, la continuation de son existence. Je n'ai d'autre intérêt, dans cette affaire, que celui d'avoir dépensé six cents mille francs à fournir au roi de nouveaux sujets et des colons industrieux. C'est auprès de monsieur l'intendant de Bourgogne que j'ose demander principalement la faveur de votre Altesse sérénissime. S'il ne considère que les droits du fisc et les usages établis dans le royaume, la colonie est perdue, parce qu'elle est composée d'étrangers en faveur de qui on a dérogé, depuis 1770, aux droits du fisc et aux règlemens ordinaires. On leur fesait la grâce de ne les point inquiéter; ils étaient oubliés, et ils demandent uniquement à l'être encore, jusqu'à

1777. ce que le gouvernement ait pris un parti sur cet établissement.

Il serait dur de voir, dans un désert, un chétif hameau changé en une ville florissante, détruit tout à coup par des commis du marc d'or, de la marque des fers et de la marque des cuirs. La plupart de nos ouvriers étant des allemands qui n'entendaient point le français, sont partis dans la seule crainte d'être rançonnés; les autres nous abandonnent tous les jours; et de douze cents pères de famille utiles que j'avais rassemblés, il ne m'en reste pas à présent la moitié.

La seule grâce que je demande aujourd'hui à monsieur l'intendant de votre province, est qu'il veuille bien empêcher, jusqu'à nouvel ordre, que les commis ne viennent, par des saisies, dissiper ce qui reste d'artistes rassemblés de si loin et à si grands frais. Je prendrais ensuite toutes les mesures que monsieur l'intendant me prescrirait, pour conserver ce qui reste de cette malheureuse colonie. Si votre Altesse sérénissime daignait lui envoyer la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, votre recommandation servirait du moins à retarder quelque temps notre ruine entière; et à l'âge de quatre-vingt-trois ans, je mourrais avec moins de douleur, étant consolé par vos bontés.

Je suis avec un profond respect, et une reconnaissance infinie,

Monseigneur,

de votre Altesse sérénissime,

le très-humble et très-obéissant

serviteur, *Voltaire*.

LETTRE CLXXXVI. 1777.

A M. DUTERTRE, *notaire à Paris.*

18 de janvier.

Je vous suis très-obligé, Monsieur, de m'avoir mis au fait de toutes mes misères. Vous êtes un bon médecin qui non-seulement connaît les maladies, mais qui les guérit.

Je ne profiterai plus de la bonté qu'avait M. de *la Borde* de me faire toucher mille écus par mois, pour la dépense de ma maison. Je vivrai comme je pourrai. Vous n'aurez rien à rembourser par cette économie; et s'il faut en user de même pour le mois de mars, je me priverai encore du nécessaire. Peut-être que, dans cet intervalle, nous pourrons fléchir nos illustres et injustes débiteurs, le duc de *Bouillon* et le maréchal de *Richelieu*.

M. d'*Ailli* m'a fait signer avec M. le duc de *Bouillon* un acte qui doit être entre vos mains, par lequel je devais être payé sur son gouvernement d'Auvergne. Je croyais la chose en règle. Ma créance était originairement homologuée à la chambre des comptes, et ne devait pas péricliter; mais il me paraît que M. le duc de *Bouillon* ne peut trouver mauvais que je me joigne aux autres créanciers qui ont fait valoir leurs droits judiciairement. Je vous supplie, Monsieur, d'en charger le fondé de procuration que vous employez dans ces affaires.

J'espère que vos bons offices pourront à la fin me

1777. tirer de l'embarras où je suis avec la succession de M. de *Laleu*. Il est clair que, si j'étais payé de M. le duc de *Bouillon*, je ne devrais plus rien à personne dans Paris.

J'avais fondé une colonie assez florissante; mais les malheurs qui me sont arrivés coup sur coup, précipitent la destruction de cet établissement. J'ai des sommes immenses à payer au mois de juin: et des princes souverains, qui me doivent beaucoup d'argent, me laissent sans secours; de façon qu'avec un revenu considérable, je suis à la veille de manquer, et menacé de mourir chargé de dettes.

Je vois que le peu qui me reste à Paris ne pourra suffire, cette année 1777, à m'acquitter de ce que je dois à Ferney pour les maisons que j'ai fait bâtir. Il faudra donc que mes neveux attendent, comme moi, le débrouillement de mes affaires, et qu'ils ne soient payés qu'à la fin de 1778, de la petite pension qu'ils ont bien voulu accepter. Ils recevront alors deux années; et si je meurs dans l'intervalle, ils trouveront dans ma succession de quoi se dédommager.

A l'égard de M. *Marchand*, s'il ne paye pas les deux mille francs par mois qu'il a promis sur sa parole d'honneur, il faudra saisir aux fermes générales, sans difficulté, et ne donner son désistement que quand il aura payé tout ce qu'il doit.

Je crois avoir répondu, Monsieur, à tous les articles de votre lettre; mais je ne vous ai pas assez remercié du bon office que vous me rendez, en me faisant connaître mes affaires. Je ne puis y remédier qu'en pressant mes débiteurs.

Je vous réitère mes sensibles remercîmens, &c.

LETTRE CLXXXVII. 1777.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 20 de janvier.

J'AI recours à vous, Monſeigneur ; après ſoixante ans de bontés, vous ne m'abandonnerez certainement pas. Je ſuis ruiné, et ce n'eſt pas ma faute. J'ai entrepris, depuis cinq ou ſix ans, de bâtir une ville, et d'y établir plus d'une manufacture utile à l'Etat. J'avais été protégé ſous le miniſtère de M. le duc de *Choiſeul*. Je n'ai pas aujourd'hui le même avantage. Il ne me reſte que la ſatisfaction d'avoir tout fait à mes dépens, ſans avoir le moindre intérêt dans l'entrepriſe; mais je ne veux point mourir banqueroutier à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Vous me devez plus de dix-ſept mille francs d'arrérages. Je vous demande en grâce de m'en faire payer neuf mille, pour apaiſer des créanciers auxquels il faut du pain. Toutes les autres reſſources m'ont manqué tout à coup. Je vous conjure de ne me pas rebuter dans la détreſſe extrême où je me trouve. Pardonnez à une importunité qui coûte aſſez à mon cœur.

1777. LETTRE CLXXXVIII.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 1 de février.

Il est bien juste, Monsieur, que, ma colonie et moi, nous vous présentions nos remercîmens. Nous vous devons la protection de monseigneur le prince de *Condé*, et la lettre de monsieur le contrôleur général, qui a dissipé les craintes de tous les artistes. Je ne dois plus à présent implorer le secours des grands *Condé* que contre les Anglais.

J'espère qu'on ne souffrira pas au Palais-Bourbon que *Gilles-Shakespeare* l'emporte sur le grand *Corneille*. On dit que vous allez décider incessamment entre *Lulli*, *Piccini*, *Gluck* et *Grétry* : ce sera là une très-jolie guerre. Je m'intéresse de loin à tous vos plaisirs. Ne me prenez plus mon titre de vieux malade, et conservez-moi vos bontés. *V.*

LETTRE CLXXXIX. 1777.

A S. A. S. MGR LE PRINCE DE CONDÉ.

Le 1 de février.

MONSEIGNEUR,

L'AUTRE grand *Condé* n'aurait peut-être jamais daigné entrer avec tant de bonté dans les intérêts de ses vassaux. Je me mets avec eux aux pieds de votre Altesse sérénissime. La lettre dont elle m'honore, et la réponse de monsieur le contrôleur général suffiront pour faire fleurir la colonie. Elle était bien digne d'être protégée par vos bontés; car elle a été fondée à coups de fusil. Ce fut d'abord en 1770 qu'une partie des habitans de Genève, chassée par l'autre dans un combat sanglant, vint se réfugier dans votre province. Il suffira qu'on sache qu'elle a trouvé en vous un protecteur, pour qu'elle soit ménagée par tous les préposés aux recettes du roi.

Je suis avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance, &c.

1777.

LETTRE CXC.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de février.

MON cher ange, votre lettre du 27 de janvier me prouve que votre providence bienfesante a toujours les yeux ouverts sur mes misères. Je n'ai point reçu de vers de M. *Sélis* dont vous me parlez, ni de lettre de M. l'abbé *Pezzana*, ni d'estampe de la part du graveur *Henriquez*. J'ai reçu seulement, par un libraire de Genève, la nouvelle édition de l'*Arioste*, et j'en ai remercié M. l'abbé *Pezzana*, par une lettre adressée à l'hôtel garni, nommé l'Ile d'amour, où il demeurait il y a plusieurs mois, lorsqu'il m'écrivit.

Vous croyez, vous et M. de *Thibouville*, que je ne vous ai invités qu'à un petit souper de trois services; il faut que je vous avoue que j'en prépare un autre de cinq. Le rôti est déjà à la broche, mais le menu m'embarrasse. Je crains bien de n'être qu'un vieux cuisinier dont le goût est absolument dépravé. Vous êtes le plus indulgent des convives; mais il y a tant de gens qui s'empressent à vous donner à souper; j'ai tant de rivaux qui me traiteront de gargotier, que je tremble de vous donner mes deux repas. Je vois évidemment qu'il faut remettre cette partie à une saison plus favorable. Il suffirait qu'il y eût un ragoût manqué, pour que tout le monde, jusqu'aux valets de l'auberge, me traitât de vieil empoisonneur. Il viendra peut-être un temps où l'on aura plus

d'indulgence. Il faut d'ailleurs que je préſente quelques rafraîchiſſemens à ſix juifs et à leur aumônier, M. l'abbé *Guenée*, qui me paraiſſent un peu échauffés, et qui tirent la langue d'un pied de long. 1777.

Il réſulte de tout cela, mon cher ange, que je ne pourrai vous rien envoyer qu'au mois de mars. Vous me pardonnerez ſans doute, quand vous ſaurez le triſte état où je ſuis. Ma colonie me prend preſque tout mon temps. Des débiteurs très-grands ſeigneurs, comme MM. les ducs de *Bouillon* et de *Richelieu*, et M. le duc de *Virtemberg*, m'ont manqué tous à la fois, et me laiſſent dans l'impoſſibilité de continuer ma fondation. Il n'y a pas juſqu'à un fermier général qui ne me laiſſe ſans ſecours. Ils diſent tous que j'ai vécu trop long-temps pour être payé; ils me regardent comme un homme mort; et ce qui me paraît très-déſagréable, c'eſt qu'ils auront bientôt raiſon. Or, jugez ſi, dans de telles circonſtances, je puis haſarder de vous donner à ſouper, ſurtout quand je ſuis preſque sûr de vous faire une chère déteſtable.

Vous me parlez de madame *du Deffant*, vous ſentez bien que la multitude énorme des fardeaux dont j'ai chargé ma faibleſſe, et des embarras dont je ſuis environné, ne me permet guère d'agacer les jeunes dames de Paris; *ſufficit diei malacia ſua*. Songez que j'ai preſque autant de maladies que d'années, et preſque autant de chagrins et d'occupations inquiétantes que de maladies. Ayez donc un peu pitié de moi, mon très-cher ange; portez-vous bien, réjouiſſez-vous et aimez-moi: vous ſerez toujours ma conſolation. *V.*

1777.

LETTRE CXCI.

A M. DE POMARET.

A Ferney, 7 de février.

Le vieillard qui va bientôt finir sa carrière, Monsieur, a encore assez de vie pour être très-touché de votre souvenir, ainsi que de votre mérite et de tous vos sentimens. Mon état ne m'ayant pas permis, depuis quelque temps, de cultiver le peu d'amis qui me restaient à Paris, je ne sais rien de ce qui s'y passe. Je vois seulement que le nombre des hommes d'Etat éclairés et tolérans augmente tous les jours, qu'on adoucit par-tout dans le commerce de la vie des lois trop sévères, qu'on souffre ou qu'on autorise les mariages entre les personnes de l'ancienne secte et de la nouvelle. Je me réjouis avec vous de ce progrès de la raison, et j'en remercie le DIEU de toutes les sectes et de tous les êtres.

LETTRE

LETTRE CXCII. 1777.

A M. LE COMTE DE LAMBERT,

Auteur du mémorial d'un mondain.

7 de février.

MONSIEUR,

Un vieillard de quatre-vingt-trois ans, qui sera bientôt délivré des souffrances de toute espèce auxquelles il faut se soumettre dans cette vie, et qui conserve encore un peu de goût pour tout ce qui peut éclairer l'esprit et lui plaire, est très-consolé par l'honneur que vous lui avez fait en lui envoyant vos amusantes observations.

Mon état très-douloureux ne me permet pas de vous remercier avec la même gaieté que vous écrivez; si les maladies qui me persécutent me donnaient un peu de relâche, j'aurais la consolation de m'entretenir avec un très-aimable mondain, de tous les personnages que j'ai connus et dont il parle si judicieusement dans son livre. La colonie du vieux malade de Ferney est aussi malade que lui; il faudrait un homme tel que vous pour lui rendre la vie.

Pendent opera interrupta minæque
Murorum tenues, æquataque mœnia fimo.

Le fondateur entouré de ruines et de maux, vous présente, Monsieur, ses très-humbles respects. *V.*

1777.

LETTRE CXCIII.

A M. HENRIQUEZ, *graveur*.

A Ferney, le 7 de février.

Vous avez, Monsieur, parmi vos chefs-d'œuvre de gravure, envoyé à un vieillard de quatre-vingt-trois ans, très-malade, son portrait qui n'était pas digne de vos grands talens. Les trois autres estampes (*) dont vous l'avez gratifié, méritaient un burin tel que le vôtre. Je suis honteux de me trouver dans une si bonne compagnie; mais je n'en suis que plus reconnaissant. L'état de ma santé m'approche du terme où il ne restera plus de moi que votre estampe. Pardonnez aux maladies qui m'accablent, si l'expression de mes remercîmens est si courte et si faible.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime et la reconnaissance que je vous dois, Monsieur, votre &c.

(*) C'était les portraits de MM. de *Montesquieu*, d'*Alembert* et *Diderot*.

LETTRE CXCIV. 1777.

A M. DE MIRBECK. (*)

10 de février.

Vous défendez, Monsieur, toutes les causes auxquelles je m'intéresse. Je me joins à tous ceux qui achètent, vendent et mettent en œuvre des cuirs. J'ai établi des tanneries dans ma petite colonie, au bout du royaume, dans un coin de terre réputé étranger par un édit du roi ; et l'on nous y persécute, on nous y ruine, comme si nous étions Français. Ni les grandes Alpes ni le mont Jura ne peuvent nous servir de barrière. Les commis sont comme les vautours de nos montagnes : ils volent au-dessus des roches et des précipices, pour venir manger nos volailles.

Je vous remercie bien sensiblement du soin que vous prenez de leur rogner le bec et les ongles. Les malheureux habitans dont je suis entouré, n'ont la permission de vivre qu'à de bien tristes conditions. Je vois à ma droite douze mille pères de famille, esclaves de vingt prêtres ; et à ma gauche, une foule d'artistes écrasés par des commis. Puisse votre éloquence et votre raison supérieure briser tant d'odieuses chaînes !

Agréez, Monsieur, les sincères complimens et la reconnaissance d'un vieillard qui cessera bientôt d'être témoin des injustices de ce monde.

(*) Sur un mémoire qu'il avait composé pour la liberté du commerce des cuirs, et contre les tyrannies qui le ruinent.

1777. LETTRE CXCV.

A M. CHRISTIN.

10 de février.

MON cher ami, je doute fort que M. *Turgot* ait dit : *Il ne connaît pas ses forces.* Cet homme sage sait trop bien quelle est ma faiblesse : il n'a que trop éprouvé que la plus grande réputation est écrasée par le pouvoir. M. le prince de *Montbarey* rapportera l'affaire au conseil. Vous savez comme il pense ; et vous n'ignorez pas que le conseil a proscrit toutes ces pièces extrajudiciaires dont le public était inondé. J'ai été cruellement désigné dans le factum de votre adverse partie, et je sais qu'on a proposé de décréter l'auteur du *Curé*. M. le prince de *Montbarey* ne pardonnera pas à un homme qui, sans être autorisé, se déclarera imprudemment contre lui. Je crois qu'il ne faut point sortir du port dans un temps d'orage.

Je vous embrasse de tout mon cœur, avec autant d'amitié que de tristesse. *V.*

LETTRE CXCVI. 1777.

A M. PANCKOUCKE.

15 de février.

OUI, oui, je ferai tout ce qu'il vous plaira, car vous m'avez gagné le cœur, et je suis toujours amoureux de madame *Suard* votre sœur (si je suis en vie, s'entend, car je ne réponds de rien). Tant qu'il me restera un peu de force et un peu d'huile, je suis à votre service.

Il me paraît que le Journal de M. de *la Harpe* reprend beaucoup de faveur auprès des honnêtes gens et de ceux qui ont du goût. Ils dirigent, à la longue, le jugement des autres; et, en tout genre, la Phèdre de *Racine* anéantit la Phèdre de *Pradon*. Si votre débit n'est pas aussi considérable qu'il devrait l'être, n'imputez point ce désagrément passager au prétendu mécontentement du public, fâché de voir M. de *la Harpe* succéder à son ennemi (*). Le public se soucie peu des querelles des gens de lettres; on se borne à s'en amuser et à en rire pour son argent. La véritable raison qui fait que vous vendez moins votre très-bon Journal, c'est que vous avez quarante ou cinquante concurrens. S'il n'y avait qu'un pâtissier dans Paris, il ferait une fortune immense: quand il y en a mille, les profits se partagent.

Je n'ai point reçu le *Tristram shandi* en français, ni le livre de l'*Homme* dont vous me parlez. On est en état

(*) M. *Linguet*.

1777. de travailler aux extraits dont M. de *la Harpe* ne voudra pas se charger. Tout ce qu'on demande, c'est d'être entièrement ignoré, et que M. de *la Harpe* soit content de ce travail qui n'est entrepris que pour le soulager, parce qu'on sait bien qu'il a d'autres occupations. On le prie de vouloir bien se donner la peine de corriger tout ce qui ne paraîtra pas convenable. Deux traits de plume peuvent adoucir l'article où l'on donne la préférence à la *Félicité publique* sur l'*Esprit des lois*, quoiqu'on soit persuadé que le fameux ouvrage de *Montesquieu* n'est que de l'*esprit sur les lois*, comme l'a très-bien dit madame *du Deffant*.

LETTRE CXCVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 de février.

Vous êtes bien bon, mon cher ange; mais je vous jure, encore une fois, que je n'ai point entendu parler de M. *Sélis*. J'ai fait la revue de tous mes papiers, je n'ai trouvé ni vers ni prose de sa part. Quant à M. l'abbé *Pezzana*, c'est moi qui lui ai écrit, encore une fois, à l'Ile d'amour. Je ne savais pas qu'il y eût une aussi jolie auberge dans Paris.

Il est vrai que quelquefois mon grand âge, mes maladies, les chagrins dont on m'accable, et les travaux qui me consolent, m'empêchent de répondre à de fatigantes lettres d'inconnus; mais ce n'est point ici le cas de M. *Sélis* et de M. *Pezzana*.

S'il y a quelqu'un à qui on puisse reprocher de ne point écrire, c'est madame *Papillon-philosophe*. Je comptais sur elle, je me flattais de l'honneur de son amitié, j'imaginais même qu'elle pourrait dire un mot à M. de *Richelieu*, et employer son éloquence auprès du ministère pour ma petite colonie. Je n'ai eu d'elle aucune nouvelle, et je n'ai personne dont je puisse implorer le secours. Paris est devenu pour moi une ville aussi étrangère que Pékin. Il est vrai qu'on écrit également contre moi dans ces deux villes. Les jésuites missionnaires, qui sont encore à la Chine, et qui prennent hardiment le nom de jésuites, dans ce seul endroit du monde, me tympanisent un peu dans leurs *Lettres édifiantes*, et j'ai toujours à combattre, dans Paris, l'illustre famille des *Fréron*, celle des *Clément* et celle des dévots. Les anciens ennemis de M. de *Richelieu*, assez mal instruits pour me croire son favori, me punissent des bontés qu'ils lui supposent pour moi. 1777.

Mon cher ange, j'ai cru trouver le repos dans la solitude; il n'est nulle part pour les hommes qui ont eu le malheur de se consacrer au public, en quelque genre que ce puisse être. Il n'y a qu'un moyen pour obtenir la paix de l'ame, c'est de mourir. Il est bien triste, mon cher ange, de finir sa vie loin de vous. Votre amitié me soutient un peu dans mes derniers jours; j'abandonnerai sans regret tout le reste. J'oublierai surtout les plates et ridicules misères dont toute la littérature est infectée aujourd'hui. Adieu, mon cher ange, mon consolateur. *V.*

1777.

LETTRE CXCVIII.

A M. BAILLY,

A Ferney, 27 de février.

Tradidit mundum disputationi eorum.

Je ne dispute point contre vous, je ne cherche qu'à m'instruire. Je suis un vieil aveugle qui vous demande le chemin. Personne n'est plus capable que vous de rectifier mes idées sur les brachmanes.

Je suis étonné qu'aucun de nos français n'ait eu la curiosité d'apprendre à Bénarès l'ancienne langue sacrée, comme ont fait M. *Holwel* et M. *Dow*.

1°. Le livre du *Shasta*, écrit il y a près de cinq mille ans, n'est-il pas assez sublime pour nous laisser croire que les auteurs avaient du génie et de la science?

2°. Est-il bien vrai que les brames d'aujourd'hui n'ont ni science ni génie?

3°. S'ils ont dégénéré sous la tyrannie des descendans de *Tamerlan*, n'est-ce pas l'effet naturel de ce que nous voyons dans Rome et dans la Gréce?

4°. *Zoroastre* et *Pythagore* auraient-ils fait un voyage si long pour aller les consulter, s'ils n'avaient pas eu la réputation d'être les plus éclairés des hommes?

5°. Leurs trois vice-dieux ou sous-dieux, *Brama*, *Visnou* et *Routren*, le formateur, le restaurateur, l'exterminateur, ne sont-ils pas l'origine des trois

Parques, *Clotho colum retinet*, *Lacheſis net*, *Atropos occat*? La guerre de *Moïſazor* et des anges rebelles, contre l'Eternel, n'eſt-elle pas évidemment le modèle de la guerre de *Briarée* et des autres géans contre *Jupiter*? 1777.

6°. N'eſt-il donc pas à croire que ces inventeurs avaient inventé auſſi l'aſtronomie dans leur beau climat, puiſqu'ils avaient bien plus beſoin de cette aſtronomie pour régler leurs travaux et leurs fêtes, qu'ils n'avaient beſoin de fables pour gouverner les hommes?

7°. Si c'était une nation étrangère qui eût enſeigné l'Inde, ne reſterait-il pas à Bénarès quelques traces de cet ancien événement? MM. *Holwel* et *Dow* n'en ont point parlé.

8°. Je conçois qu'il eſt poſſible qu'un ancien peuple ait inſtruit les Indiens; mais n'eſt-il pas permis d'en douter, quand on n'a nulle nouvelle de cet ancien peuple?

9°. Voilà, Monſieur, à peu-près le précis des doutes que j'ai eus ſur la philoſophie des brachmanes, et que j'ai ſoumis à votre déciſion. Je vous avoue que je n'avais jamais lu le ſyſtême de M. de *Mairan*, ſur la chaleur interne de la terre, comparée avec celle que produit le ſoleil en été. J'étais ſeulement très-perſuadé qu'il y a par-tout du feu. *Ignis ubique latet*, *naturam amplectitur omnem*.

Les artichauts et les aſperges que nous avons mangés cette année, au mois de janvier, au milieu des glaces et des neiges, et qui ont été produits ſans qu'un ſeul rayon du ſoleil s'en ſoit mêlé, et ſans aucun feu artificiel, me prouvaient aſſez que la terre

1777. posséde une chaleur intrinsèque très-forte. Ce que vous en dites, dans votre neuvième lettre, m'a beaucoup plus instruit que mon potager.

Vos deux livres, Monsieur, sont deux trésors de la plus profonde érudition, et des conjectures les plus ingénieuses, ornées d'un style véritablement éloquent, qui est toujours convenable au sujet.

Je vous remercie surtout de votre dernier volume. On me croira digne de vous avoir eu pour maître, puisque c'est à moi que vous adressez des lettres où tout le monde peut s'instruire.

Agréez la reconnaissance et la respectueuse estime de votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le vieux malade de Ferney, puer centum annorum.

LETTRE CXCIX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

3 de mars.

J'AI reçu, Monseigneur, votre lettre du 19 de février; je suis toujours étonné d'écrire en 1777. Vous rafraîchissez mes faibles sens, en me disant que mon neveu d'*Ornoi* ou *Dampierre* ne s'est pas mal conduit. Je vous réponds qu'il n'est en aucune façon du parti des fanatiques; il songe même à se tirer de cette cohue.

J'ai pris vingt fois la plume pour oser dire mon avis publiquement sur les injustices que vous essuyez.

J'ai été retenu par la crainte de vous compromettre sans vous servir. Je ne peux pas m'imaginer qu'à la fin vous ne triomphiez pas. Plus les affaires se prolongent, et plus elles donnent le temps au public de revenir à la raison ; c'est toujours mon avis. 1777.

Vous m'étonnez par vos *deux furies*. Je voudrais bien les connaître. J'ai vu le temps où il n'y aurait pas eu deux femmes en France capables de se déclarer contre vous.

Je ne sais plus où est madame de *Saint-Julien*, ni ce qu'elle fait, ni ce qu'elle pense, ni où elle demeure. Elle ne m'a écrit qu'une seule fois, depuis qu'elle a quitté ma retraite. Je la quitterai bientôt moi-même pour aller mourir dans mon voisinage en Suisse.

Vous savez sans doute que M. de *la Borde*, l'ancien valet de chambre du roi, veut faire connaître cette Suisse à vos Parisiens, par une description qu'il en fait, accompagnée de mille estampes, pour lesquelles toute la famille royale a souscrit. Il m'avait proposé de prendre une petite maison dans ma colonie, pour être plus à portée de son ouvrage ; mais il a changé d'avis : c'était une idée bien singulière pour un fermier général.

J'ose croire que la requête du jeune *Lalli*, pour faire revoir le procès de son père, ne servira pas peu à rendre la saine partie du parlement plus circonspecte que jamais dans ses décisions.

Le jeune homme ne peut qu'être approuvé du public ; il a de l'esprit, de la valeur, de l'opiniâtreté ; il veut venger le sang de son père ; le public sera pour lui. Il m'engagea, il y a trois ou quatre ans, à dire ce que je pensais de la catastrophe du général

1777. *Lalli*, dans un de mes fatras. Le rapporteur de cet étrange procès m'écrivit que j'étais mal informé, et que toutes les procédures qu'il conserve font sa justification. On dit à présent qu'il fera imprimer toutes ces pièces, si la requête du jeune *Tolendal-Lalli* est admise.

Cela va faire une terrible diversion à votre affaire. On me mande que monsieur le premier président est allé parler au roi, pour prévenir cette révision. Je doute en effet qu'elle soit obtenue. La famille de *Thou* demanda en vain une révision pareille.

Je crains de vous écrire trop indiscrétement; je m'arrête en vous renouvelant mon tendre et inviolable respect, et les regrets qui me dévorent d'être si loin de vous. *V.*

LETTRE CC.

A M. DE CHABANON.

5 de mars.

Je remercie le *Théocrite* français et non françois qui va être mon successeur à l'académie. *Montagne* dit quelque part : Croyez-vous qu'un vieillard rechigné et cacochyme se plaise beaucoup à lire *Théocrite* et *Tibulle*? Je réponds : Oui, quand ils sont traduits par M. de *Chabanon*. Vous rendez un vrai service au public, en nous donnant de véritables ouvrages de littérature, dans un temps où on nous accable de sottises et de pauvretés qui rendent notre nation méprisable à toute l'Europe.

Je vous répète, du fond de mon cœur, que je vous aime autant que je vous eſtime. Ce ſont les dernières volontés, et peut-être les dernières paroles du vieux malade de Ferney, *V.* 1777.

LETTRE CCI.

A M. GUDIN DE LA BRENELLERIE.

A Ferney, 7 de mars.

J'AI reçu, Monſieur, du directeur de l'imprimerie des Deux-Ponts, un livre (*) dont je viens de faire la lecture avec madame *Denis* et quelques amis. Nous admirions la multitude des connaiſſances de l'auteur, cette philoſophie hardie à la fois et circonſpecte qui règne dans l'ouvrage, et ce ſtyle ſi clair, ſi noble, ſi ſimple, ſi éloigné de l'affectation, de l'obſcurité, de la violence qui caractériſe aujourd'hui l'eſprit du ſiècle. Nous diſions unanimement que ce ſiècle aurait d'éternelles obligations à l'auteur. Nous avons craint ſeulement que ſon extrême indulgence, pour deux ou trois perſonnages vivans, ne fît un peu de tort à ſon goût. C'eſt ainſi que j'ai penſé, quoique je fuſſe pénétré d'eſtime et de reconnaiſſance pour l'auteur inconnu. Nous cherchions à le deviner, lorſqu'une lettre de M. d'*Argental* nous a appris ſon nom. Je ſais enfin qui je dois remercier, et qui mérite les applaudiſſemens de la nation. Ce livre ſera chéri de quiconque aime les beaux arts; il encouragera ces arts plus que ne peut faire la protection des rois.

(*) *Aux mânes de Louis XV.*

1777. Je vais bientôt quitter, Monsieur, le siècle et la patrie que vous rendez célèbres. Je mourrai en les aimant mieux, mais surtout avec les sentimens que je vous dois; j'en suis pénétré; madame *Denis* les partage de tout son cœur.

Le vieux malade de Ferney, V.

LETTRE CCCII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 de mars.

Mon cher ange, j'ai reçu une lettre du 28 de février, écrite si menu, et d'un encre si blanc ou si blanche, que mes vieux yeux ont pu à peine la lire.

Si vous voyez *Papillon-philosophe*, je vous supplie de lui dire que l'autre papillon (*) est le seul dont je sois content; il s'est arrangé avec moi. Il a payé moitié, c'est beaucoup; les souverains n'en font pas tant.

Les ides de mars sont venues, je suis tué. Je viens de revoir mes deux enfans nouveaux-nés. Je les ai trouvés contrefaits, et privés de tous les organes nécessaires à la vie. Il faut les regarder comme morts-nés. J'en suis honteux, mais je me console; je suis jeune, j'en aurai d'autres; je les mettrai un jour sous votre protection; et, s'ils perdaient leur père, vous auriez la bonté de les élever.

Je ne vois pas qu'aujourd'hui les autres pères de famille réussissent mieux que moi. La génération

(*) M. le maréchal de *Richelieu*.

s'affaiblit beaucoup, quoi qu'en dise M. *Gudin*. Je suis plein de reconnaissance pour lui; mais je n'en sens pas moins mon indignité. Je vous avoue que je suis encore plus indigné qu'il ait osé mettre ce détestable *Emile* de *Jean-Jacques* au-dessus du *Télémaque*. Passe encore s'il s'en était tenu à cinq ou six pages du *Vicaire Savoyard*. Je ne suis pas comme le dieu jaloux qui ne veut pas qu'on encense d'autres dieux; mais je ne puis souffrir qu'on soit en même temps à DIEU et à *Belzébuth*. L'ouvrage sera goûté, il fera du bruit, mais il fera du mal; car il encouragera les talens médiocres. 1777.

On m'a envoyé un chevalier *Déon*, gravé en *Minerve*, accompagné d'un prétendu brevet du roi, qui donne douze mille livres de pension à cette amazone, et qui lui ordonne le silence respectueux, comme on l'ordonnait autrefois aux jansénistes. Cela fera un beau problême dans l'histoire. Quelque académie des inscriptions prouvera que c'est un des monumens les plus authentiques. *Déon* sera une pucelle d'Orléans qui n'aura pas été brûlée. On verra combien nos mœurs se sont adoucies.

Je ronge mon frein et mon ame bien tristement loin de mon cher ange. *V.*

1777.

LETTRE CCIII.

A M. LE MARECHAL DE NOAILLES.

A Ferney, 30 de mars.

MONSEIGNEUR,

DANS l'état un peu fâcheux où la nature vient de me réduire, c'eſt une grande conſolation pour moi d'être au moins capable de regarder le monument que vous venez d'ériger à la gloire de feu monſieur le maréchal votre père et à la vôtre. Votre maiſon eſt chère à la nation; je lui ai été bien reſpectueuſement attaché. Un petit avertiſſement que j'ai reçu ces jours-ci, de venir faire ma cour à vos ancêtres, m'a laiſſé aſſez de force pour lire le livre le plus intéreſſant, le plus vrai et le plus plein qu'on ait écrit ſur les règnes de *Louis XIV* et de *Louis XV*. Ce qui m'a fait le plus de plaiſir, c'eſt que j'ai cru y découvrir beaucoup de traits qui ne peuvent être que de vous. Cet ouvrage doit inſtruire les citoyens et les rois.

Je ne puis, Monſeigneur, vous exprimer les remercîmens que je vous dois. Je me ſuis mêlé autrefois de célébrer des héros; mais je vois bien qu'il n'appartient qu'aux maîtres de parler de leur profeſſion. Après avoir lu vos mémoires, je n'ai autre choſe à faire qu'à les relire. Ils feront mon occupation, pour le peu de temps que j'ai encore à vivre. Je vous ſouhaite, du fond de mon cœur, une vie plus longue que celle du grand-homme dont vous avez les dignités et le mérite.

mérite. A peine ai-je eu le bonheur de vous faire ma cour ; c'eſt une conſolation à laquelle il faut que je renonce, mais je ſerai pénétré juſqu'à mon dernier moment de l'honneur et du plaiſir que vous daignez me faire. 1777.

Je ſuis avec un profond reſpect et une juſte reconnaiſſance, Monſeigneur, votre &c. *V.*

LETTRE CCIV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

6 d'avril.

Je ſuis obligé d'avouer à notre protectrice et à mon *Papillon-philoſophe* que j'ai reçu de la nature un décret d'ajournement perſonnel, qui me forcera de paraître bientôt devant elle en aſſez mauvaiſe poſture. Pardonnez-moi cette figure de rhétorique tirée du barreau. Il faut bien que je parle cette langue, puiſque j'ai un procès dans votre commandement de Dijon. Je ſais qu'on s'adreſſe à notre protectrice pour toutes les mauvaiſes affaires qu'on a dans la province. Tantôt c'eſt pour du ſel gris, tantôt pour du ſel blanc ; c'eſt M. *Racle* qui demande à être payé de ce que le roi lui doit ; c'eſt M. de *Florian* qui vous demande des recommandations pour ſa femme, laquelle eſt pourſuivie par le procureur du roi de Sémur auprès du procureur du roi de Dijon, pour une tracaſſerie qui ne peut faire de ſenſation que dans une petite ville de province ; enfin, c'eſt madame *Denis* et moi qui nous adreſſons à la protectrice.

1777. L'affaire de madame de *Florian* n'eſt rien, et la nôtre eſt conſidérable. On nous demande quinze mille francs, et les frais iront au-delà.

Vous nous avez déjà favoriſés, Madame, auprès de M. de *Richelieu;* voyez ſi vous pouvez nous protéger encore auprès de M. *Quirot de Poligny*, conſeiller au parlement, notre rapporteur : c'eſt-à-dire, ſouvenez-vous ſi vous avez à Dijon quelque commiſſionnaire, quelque homme qui exécute vos ordres, et qui puiſſe dire à M. de *Poligny* que vous daignez vous intéreſſer à notre bon droit.

Il y a des temps malheureux où l'on eſt forcé d'importuner de ſes misères les *Papillon-philoſophe* qui ont un cœur compatiſſant et généreux. Je me ſuis trouvé à la fois aſſailli ou abandonné de tous côtés. La ville de Ferney ne s'en trouve pas mieux. Il a fallu renoncer aux maiſons qu'on avait commencées; et je tombe moi-même en ruine, quand je ſuis entouré de celles de ma colonie. Il me ſemble que je ſuis réformé à la ſuite de M. le duc de *Choiſeul*. Ferney eſt dans un état bien plus déplorable que Verſoy.

Je ne vous cache point, ma protectrice, que je penſe toujours au jour fatal où l'on m'annonça qu'on allait ne s'occuper plus que de Chanteloup. J'étais ſi mal informé alors de tout ce qui ſe paſſait, que j'avais cru qu'il ne s'agiſſait que de diminuer le reſſort du parlement de Paris, et de ne plus obliger les pauvres provinciaux de courir deux cents lieues pour aller ſe ruiner et ſe morfondre dans l'antichambre d'un conſeiller au parlement.

Je me flattais encore qu'on ne perſécuterait plus les malheureux philoſophes, et qu'on ne mettrait

plus en prison douze mille volumes de l'*Encyclopédie*; qu'on respirerait enfin sous des lois plus tolérables. Je vis bientôt à quel point je m'étais trompé. Je fus au désespoir, j'y suis encore, j'y serai jusqu'au dernier moment de ma vie. C'est-là ce qui dévore mon cœur du soir au matin ; c'est ce qui m'a valu enfin l'espèce d'apoplexie, ou quelque chose de pis, qui va bientôt finir ma ridicule carrière. 1777.

Je vous demanderai à genoux une très-grande grâce, en prenant mon congé, c'est d'assurer le grand-homme vis-à-vis lequel vous demeurez, que je pars de ce monde en n'y connaissant point de plus belle ame que la sienne; j'entends les ames des hommes, car pour celles des dames, je n'en connais point de plus noble et de plus charmante que la vôtre.

Voilà mes dernières volontés, et je vous supplierai très-instamment, dès que je serai inhumé dans un petit coin de la Suisse, de me mettre aux pieds du seigneur de Chanteloup comme aux vôtres. *V.*

P. S. Le procès que nous avons à Dijon est au nom de madame *Denis*, et non pas au mien. Il suffirait que votre mandataire, si vous en avez un, recommandât à M. de *Poligny* l'affaire de madame *Denis* en général.

1777.

LETTRE CCV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 d'avril.

Mon cher ange, il n'y a que vous à qui j'oſe écrire, dans l'état aſſez déſagréable où je ſuis. J'ai reçu, comme vous ſavez, un petit avertiſſement de la nature qui m'a fait ſouvenir que j'avais quatre-vingt-trois ans, et que ce n'était pas le temps de faire l'amour à *Melpomène*. Vous vous ſouvenez peut-être du petit ſouper à trois ſervices que je préparais pour elle, pour vous et pour M. de *Thibouville*. La nouvelle de cette petite fête que je vous préparais avait tranſpiré chez quelques cuiſiniers qui préparaient de pareils repas de plus haut goût que le mien. Cette concurrence m'avait intimidé, et je vous deſtinais un autre ſouper à cinq ſervices. Peut-être les fourneaux ont trop échauffé ma tête, et je ſerai obligé de renoncer à mon métier de *Martialo*.

Si vous étiez voiſin des eaux de Bourbonne, au lieu d'être près des Tuileries, je vous demanderais la permiſſion de porter mon ſouper chez vous, ou plutôt mes deux ſoupers : celui qui eſt à cinq ſervices me paraît aſſez honnête, ſi j'oſe le dire. C'eſt un repas de ſanté ; mais cela ne ſuffit pas. On dit qu'il faut actuellement des entrées recherchées, et des nouveautés dont on n'aurait pas mangé autrefois. Il ſemble que je ſuis du bon vieux temps, et que la nouvelle cuiſine n'eſt point faite pour moi.

J'ai bien la mine d'être obligé de prendre congé de la compagnie, avant d'être en état de vous consulter. Cependant vous m'avouerez que ce serait une chose assez plaisante, si ma petite fête pouvait un jour réussir, et si même j'étais assez heureux pour venir quelque jour dans un petit coin vous faire toutes mes confidences. C'est une idée que je roule souvent dans ma tête, et qui me console ; 1777.

Et cette illusion pour quelque temps répare
Le défaut des vrais biens que la nature avare
N'a pas accordés aux humains.

Il faut que je vous confie mes scrupules sur les *Incas* que mon confrère de l'académie et en historiographerie m'a fait parvenir. J'espérais que ces *Incas* m'amuseraient beaucoup dans ma convalescence ; je vous avoue que j'ai été bien trompé. Il y a des sujets auxquels il ne faut rien changer. Le grand intérêt est dans le simple récit. Celui qui ajouterait des fictions aux batailles d'Arbelle et de Pharsale glacerait le lecteur, au lieu de l'échauffer. Personne ne m'a parlé des *Incas*, excepté l'auteur. J'ai été étonné de ce silence, après le bruit qu'avait fait l'ouvrage. Serait-il arrivé la même chose aux *Manes de Louis XV*? ce titre un peu fastueux ne promet-il pas trop ? et ne peut-il pas se faire que l'encens qu'il prodigue à tout le monde n'ait plu à personne? Cependant le style en est noble, et ne ressemble point au style insupportable qui règne aujourd'hui. L'auteur paraît réunir l'éloquence à la philosophie et à beaucoup de connaissances. Je vous aurai bien de l'obligation, mon

1777. divin ange, si vous voulez bien m'apprendre comment ces deux ouvrages réussissent à Paris. Il me paraît que ce sont deux pièces dont la scène est l'univers entier. Pour moi, qui suis obligé de quitter le théâtre, je vous demande votre avis du fond d'une loge grillée. Que ne puis-je en effet, avant de mourir, me cacher derrière vous dans quelque loge, et entendre notre ami *le Kain* ! Faut-il que je sois séparé de vous pour jamais ? c'est une privation que je ne puis supporter. J'ai bien des chagrins, mais celui d'être si loin de vous m'est assurément le plus sensible. Je baise le bout de vos ailes de ma bouche pâle et mourante. *V.*

LETTRE CCVI.

A M. DE LA HARPE.

8 d'avril.

Le petit avertissement que j'ai reçu de la nature, d'aller trouver *Horace*, au nom de qui vous m'écrivîtes une si jolie lettre, m'a empêché, mon très-cher confrère, de répondre plutôt à celle que j'ai reçue de vous, il y a trois semaines. Soyez persuadé qu'il n'y a personne, dans la littérature, d'assez vil et d'assez insensé pour vous attribuer jamais ces *Anecdotes* sur feu *Zoïle-Fréron*. Il n'y a qu'un colporteur qui puisse les avoir écrites, et ce n'est pas à l'auteur de Warvick et de Mélanie qu'on pourra jamais attribuer de pareilles misères. *Thiriot* disait que c'était des vérités très-connues, mais tirées de la fange.

Soyez encore bien persuadé que je voulais m'amuser à Ferney, mais que je n'étais pas assez insensé pour faire passer mes amusemens jusqu'à Paris. Ce n'est pas à mon âge qu'on a la témérité de faire de pareilles tentatives. *Phryné* et *Ninon* n'allaient pas au bal à quatre-vingt-trois ans. Helas ! j'ai même renoncé à voir les opéra comiques qu'on joue sur le théâtre de la colonie de Ferney. La surdité s'est jointe à mes autres privations. 1777.

Si vous avez quelque chose à mander à *Jean Racine*, dont vous avez le style, pressez-vous, je vous prie. Je vous fais mes adieux d'avance, et je vous souhaite, du fond de mon cœur, tous les avantages et tous les succès qui sont dus à vos grands talens, à votre goût épuré, à votre amour du vrai, et à votre courage.

LETTRE CCVII.

A M. MARMONTEL.

8 d'avril.

L'ACCIDENT qui m'est arrivé, mon cher ami, ne m'a pas tellement affaibli que je n'aye été en état de faire le voyage du Mexique et du Pérou. Je l'ai fait dans votre beau vaisseau, et je ne saurais assez vous en témoigner ma reconnaissance.

Je n'entends point dire que la sorbonne ait pris le parti du révérend père inquisiteur qui lut en latin cette bulle du pape à l'inca *Atabalipa*, et qui fit

1777. pendre et brûler sur le champ notre inca pour n'avoir pas entendu la langue latine; mais j'apprends que messieurs du châtelet soutiennent bien mieux notre sainte religion que messieurs les sorboniqueurs. On me mande qu'ils ont condamné au bannissement perpétuel ce pauvre *Delisle de Sales*, auteur de six volumes sur la nature, dans lesquels il a mis tout ce qu'il a jamais lu. Cette abomination est révoltante; elle est du quatorzième siècle. On prétend même que le parlement en est indigné, et qu'il va réformer la sentence du châtelet.

Auriez-vous lu cette *Philosophie de la nature?* je vois que toute philosophie court de grands risques. C'est un méchant métier que celui d'instruire les hommes: ceux qui les trompent et qui les volent, sont plus adroits que nous; ils sont mieux récompensés; et ni vous ni moi ne voudrions pourtant être à leur place.

Adieu, mon cher confrère, mon cher ami; je vous avoue que je suis fâché de mourir sans vous avoir revu.

LETTRE CCVIII. 1777.

A M. LE CHEVALIER DE CHATELLUX.

9 d'avril.

MONSIEUR,

LA nature venait de me faire une niche fort ridicule, lorſque j'ai reçu ma félicité dans le beau préſent de *la Félicité publique*. Il n'appartenait pas à un homme auſſi maigre que moi d'être accuſé d'une attaque d'apoplexie : ce ne devait pas être là mon genre. Cependant on prétend que telle a été ma deſtinée ; et il faut bien qu'en effet j'aye eſſuyé cette plaiſanterie, puiſque tout le monde me le dit, et puiſque j'ai été ſi long-temps ſans pouvoir vous écrire et vous remercier ; mais enfin je peux lire, et c'eſt-là ma félicité dont je vous remercie.

Je vois que vous avez bien étendu et bien embelli votre ouvrage. Les *Vues ultérieures* et l'*Appendix ſur les dettes publiques* ſont des morceaux très-inſtructifs. Vos remarques ſur les eſclaves ſont d'autant plus belles que vous aviez des eſclaves autrefois, et actuellement ce ſont des moines de Bourgogne et de Franche-Comté qui en ont. Il y a mille traits nouveaux qui intéreſſent et qui inſtruiſent le lecteur.

Vous ſavez, Monſieur, que j'avais été charmé de la première édition, et que je ne pouvais être ſuſpect de flatterie : j'ignorais l'auteur. Je puis actuellement lui rendre les grâces que je lui dois ; mais dans l'état

1777. où je suis, je ne dois pas hasarder une trop-longue lettre; un malade de mon âge doit se taire. Agréez sa très-tendre et très-respectueuse reconnaissance. Continuez à faire le bonheur de vos amis, en regrettant celle que vous avez perdue.

Je ne fais que des adieux. Madame *Denis* compte bien vous remercier un jour à Paris de l'honneur de votre souvenir.

LETTRE CCIX.

A M. PANCKOUCKE, *libraire à Paris.*

A Ferney, 30 d'avril.

On vous envoie, Monsieur, sous l'enveloppe de M. le comte de *Vergennes*, un extrait assez intéressant des *Mémoires Noailles-Millot*. On souhaite passionnément que ces petits amusemens vous soient de quelque utilité. J'avais déjà ces *Mémoires* dans ma petite bibliothéque, et l'on vient de m'en apporter un nouvel exemplaire par la voie de M. *Luneau de Boisjermain*. Il est accompagné du fatras le plus savant et le plus impertinent que j'aye jamais lu; c'est l'*Histoire véritable des temps fabuleux*. Si j'étais plaisant, il y aurait un plaisant extrait à faire de ce déplaisant galimatias. Je n'ai pas envie de rire, cependant je m'égayerai à dire un mot de ce pédant en *us*, nommé *Guérin du Rocher*, prêtre.

Je suis bien en peine de l'affaire de M. *Delisle de Sales*. Son livre assurément ne méritait pas ce vacarme.

Je ne peux pas dire qu'il ait été de tous les hommes le plus cruellement persécuté, car il y a dix ans il existait un chevalier de *la Barre*, petit-fils d'un lieutenant général des armées du roi. Les Français seront toujours moitié tigres et moitié singes. Ils se réjouiront également à la Grève et aux grands danseurs de corde du boulevard. 1777.

Mes très-humbles complimens, je vous en prie, à M. et à madame *Suard*, et à tous nos amis.

LETTRE CCX.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

30 d'avril.

Mon très-aimable seigneur suisse, le vieux malade qui se meurt sur les frontières de la Suisse, vous remercie de votre lettre du mardi 22 d'avril. Il a ri comme un fou des *Horaces* et des *Curiaces*, quoique son état ne lui donne pas envie de rire; mais il pleure cette pauvre philosophie qu'on persécute si cruellement.

J'ai lu les six volumes de *Noailles-Millot;* je vous avoue que j'avais déjà été un peu fâché pour le duc de *Bourgogne* qu'il eût écrit à madame de *Maintenon* contre le duc de *Vendôme*, et qu'il se fût amusé à détraquer une montre avant la bataille d'Oudenarde. J'aime mieux le marquis de *Villette* qui veut bien commander une montre de Ferney; il n'a qu'à me donner ses ordres. La veut-il avec des diamans au

1777. pouſſoir, au bouton et aux aiguilles? la veut-il à ſecondes? il ſera ſervi ſur le champ; vous ſavez combien je l'aime. Je ſuis enchanté qu'il ne m'ait pas oublié.

On dit que j'ai eu une attaque d'apoplexie; ce ſont mes ennemis qui font courir ces mauvais bruits. J'avoue pourtant que j'ai eu un accident qui lui reſſemblait fort. Cela eſt fort ridicule à un homme auſſi maigre que moi; mais il faut que je paſſe par toutes les épreuves. Ce petit avertiſſement me dit que je ne vous ſuis pas attaché encore pour long-temps, mais ce ſera avec la plus reſpectueuſe tendreſſe.

LETTRE CCXI.

A M. DELISLE DE SALES.

6 de mai.

. . . . . .

Oui, c'eſt au ridicule, et non à leurs remords, qu'il faut livrer tous ces inquiſiteurs, ſoit de Goa, ſoit de Paris, ſoit d'Eſpagne. Tout ce que peut vous ajouter un homme de quatre-vingt-trois ans, mourant des ſuites d'une attaque d'apoplexie, c'eſt que ſi les grands chirurgiens vous font des inciſions auſſi profondes que les fraters ſubalternes vous en ont fait, vous ferez très-bien de venir prendre les eaux chez le mourant. Comme vous avez paſſé votre jeuneſſe dans l'Oratoire, vous n'avez pas oublié la façon

d'exhorter les gens à la mort. Venez chez un ami digne de vous estimer : nous aimerons DIEU ensemble, et nous détesterons les injustices des hommes. 1777.

. . . . . .

Je présente mes très-humbles remercîmens à M. l'abbé... , et je le prie d'embrasser pour moi son prisonnier qui, je crois, est actuellement délivré.

LETTRE CCXII.

A M. DE CROIX,

SECRETAIRE DU ROI, ANCIEN TRESORIER DE FRANCE, A LILLE.

A Ferney, le 12 de mai.

On n'a rendu, Monsieur, que depuis très-peu de jours au vieillard moribond, dont vous embrassez généreusement la défense, la lettre et l'ouvrage que vous avez daigné lui faire tenir (*). Il les a lus avec une extrême sensibilité ; mais le déplorable état où il se voit réduit, le prive du plaisir de vous remercier de sa main. Il fut atteint, le 8 de mars dernier, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, d'un coup d'apoplexie qui augmente prodigieusement la somme de ses souffrances, et qui, sans doute, ne tardera guère à la réduire à zéro. Dans l'impossibilité où il est d'écrire, il vous prie d'agréer ses excuses, et de ne pas douter de son estime et de sa reconnaissance.

(*) *L'Ami des arts.*

1777. # LETTRE CCXIII.

A M. SELIS,

PROFESSEUR AU COLLEGE D'HARCOURT.

A Ferney, le . . mai.

MONSIEUR,

UN peintre des Gobelins eſt venu dans ma ſolitude le 28 de mai, et m'a apporté une lettre dont vous m'honorez, du 17 d'avril, accompagnée d'une traduction des ſatires de *Perſe* et de très-jolis vers français. M. d'*Argental* m'avait déjà prévenu de toutes vos bontés pour moi, mais je ne les avais pas encore reçues. Mon grand âge et ma déplorable ſanté ne m'ont point empêché de lire déjà votre très-judicieuſe préface et la traduction de la première ſatire. Je vois que vos notes éclairciſſent beaucoup le texte, et que ceux qui veulent faire quelque progrès dans la langue latine, doivent vous lire et vous étudier. J'éprouve par moi-même qu'on peut apprendre à tout âge, et c'eſt avec reconnaiſſance que j'ai l'honneur d'être,

Monſieur, votre &c.

LETTRE CCXIV. 1777.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, le 2 de juin.

Je suis indigné contre moi-même, mon cher ange, de n'avoir pas depuis si long-temps tendu les bras à vos ailes qui m'ont toujours couvert de leur ombre. Hélas, ce n'est pas ma faute; je n'ai eu ni bras ni pieds, ni tête depuis quelques mois. Je vous écris aujourd'hui d'une main qui n'est pas celle dont je me sers ordinairement, mais c'est toujours le même cœur qui dicte. Je vous parlerai d'abord de l'ambigu à cinq services, qui probablement sera servi bien froid, ou plutôt qu'on n'osera jamais servir. Ce n'est pas que le repas ne soit régulier, et qu'il n'y ait des plats assez extraordinaires qui pourraient être de haut goût; mais malheureusement madame de *Saint-Julien* avait parlé, il y a plusieurs mois, de notre souper; le bruit s'en était répandu dans Paris. Je crois fermement que ce souper ne valait rien du tout, et que le cuisinier a très-bien fait de le supprimer: l'autre est meilleur; mais il faudrait que le cuisinier fût à Paris, qu'il jouât le rôle de maître-d'hôtel, et que les gourmets n'eussent pas le goût aussi égaré qu'ils l'ont depuis quelques années. J'ai vu le menu d'un nouveau traiteur de l'Amérique, qui a été servi vingt fois sur table, et dont en vérité je n'aurais jamais voulu manger un morceau. Si quelques jours la fantaisie pouvait vous prendre de tâter du vieux cuisinier

1777. que vous savez, quand ce ne serait que pour la rareté du fait, ce vieux cuisinier serait capable de faire le voyage auprès de vous, et de se loger dans quelque gargote bien obscure et bien ignorée. Qui sait même si cette aventure ne pourrait pas arriver l'année mil sept cent soixante et dix-huit! je me berce de cette chimère, parce qu'elle m'entretient de vous. Le préalable serait qu'alors M. le duc de *Duras* vous donnât sa parole d'honneur de se mettre avec vous à table, et même de manger avec appétit; mais il est plaisant, entre nous, qu'on ait tant mangé de Zuma, et qu'on n'ait pas seulement essayé de tâter du Don Pèdre; le hasard gouverne ce monde.

Mon cher ange, le hasard m'a bien maltraité depuis quelques mois. Ce hasard est composé de la nature et de la fortune, des chances horribles sont sorties du cornet contre moi. Ma colonie est aussi délabrée que l'ont été Pondichéri et Quebec. Je me suis trouvé ruiné tout d'un coup, sans savoir comment, et je me suis enfin aperçu qu'il n'appartenait qu'à *Thésée*, *Romulus* et M. *Dupleix*, de bâtir une ville.

Portez-vous bien, mon cher ange; aimez-moi encore, tout chimérique et tout infortuné que je suis. Ma tendre amitié n'est pas du moins une chimère; elle est la consolation très-réelle du reste de mes jours. *V.*

LETTRE

LETTRE CCXV. 1777.

A M. DE LA HARPE.

4 de juin.

Mon cher confrère, j'ai reçu presqu'à la fois deux lettres de vous, et la religieuse. Cette très-attendrissante religieuse était bien, et elle est beaucoup mieux. Je regarde cet ouvrage comme un des meilleurs que nous ayons dans notre langue.

Pour votre journal, il est le seul que je puisse lire, et nous en avons cinquante. J'avais cédé aux instances de l'ami *Panckoucke* qui voulait absolument que je combattisse quelquefois sous vos étendards, et qui m'assurait que vous le trouveriez fort bon; mais aussi il m'avait promis le plus inviolable secret. Il ne me l'a point gardé, il m'a décélé très-mal à propos, et m'a beaucoup plus exposé qu'il ne pense.

Je vous prie, mon cher confrère, de lui dire bien résolument qu'il ne mette jamais rien sous mon nom: je ne suis pas en état de faire la guerre. Ce n'est pas que je manque de courage ni de bonnes raisons pour la faire; mais il faut de la santé, même pour la guerre de plume. J'ai besoin de repos, après mon accident que vous appellerez comme il vous plaira, mais dont les suites sont bien désagréables. L'indiscrétion de *Panckoucke* avec son *V...* me fait une peine mortelle. Il accoutume le public à croire que non-seulement je me porte bien, mais que j'abuse de ma santé jusqu'à écrire des lettres un peu impudentes.

1777. On m'accuse, dit-on, d'avoir écrit à messieurs les juges du châtelet une philippique un peu forte sur le procès ridicule qu'ils ont fait à ce pauvre *Delisle*, et sur le jugement atroce qu'ils ont rendu. Vous devez bien savoir comme je pense sur le livre et sur la sentence; mais assurément je serais plus fanatique que ces messieurs, et cent fois plus répréhensible qu'eux, si je leur avais écrit sur cette affaire. Je ne connais point cette prétendue lettre, et je veux croire qu'elle n'existe pas.

Je suis en peine de la santé de M. d'*Alembert*. Pour la mienne, elle est bien déplorable; mais il y a environ quatre-vingt-trois ans que je suis accoutumé à souffrir.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE CCXVI.

A M. DE VAINES.

4 de juin.

Je suis bien sensible, Monsieur, à la bonté avec laquelle vous vous êtes souvenu de moi; car je pense souvent à vous, et à l'homme unique avec lequel vous avez travaillé, et dont vous serez toujours l'ami. Mon âge et mes maladies me forcent de renoncer un peu au monde; mais je regretterai toujours de n'avoir pu vivre avec un homme de votre mérite, et je serai bien fâché de mourir sans avoir eu la consolation de vous embrasser.

Des gens qui se croient bien instruits, et qui peut-être ne le sont point du tout, me disent qu'un homme chez qui vous avez été à la campagne, il y a quelque temps, sera bientôt aussi puissant dans la ville qu'il y est aimé et respecté. Je souhaite passionnément que cette prédiction soit véritable; mais c'est à condition qu'il en arrive autant à votre autre ami. Je crois que la France ne s'en trouverait pas plus mal, si ces deux hommes-là étaient à leur véritable place. 1777.

Je ne sais si vous avez vu l'*Eloge de Pascal*, avec ses *Pensées*, mises en meilleur ordre, et relevées par des notes qui valent bien le texte. L'éditeur est, ce me semble, un homme égal à *Pascal* pour le génie, et supérieur par la raison. Il est triste, à mon gré, pour le genre-humain, qu'un homme comme *Pascal* ait été un fanatique; ce qui me console, c'est que S^t *Augustin* l'était tout autant.

Je m'aperçois que mon petit billet est un peu indiscret, mais je n'écris pas à un docteur de sorbonne. *V.*

1777. # LETTRE CCXVII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 6 de juin.

Eh, mon Dieu, Monseigneur, vous accusez un mourant de ne s'être pas battu dans votre armée. Il y a plus d'un an que, madame *Denis* et moi, nous soutenons à Dijon, presque sans sortir de notre lit, le procès le plus désagréable et le plus ruineux. Malgré ce fardeau qui nous accable, je me suis souvent plus occupé de l'injustice qu'on vous fesait, que de toutes celles que j'essuie. Je vous ai supplié vingt fois de daigner m'envoyer tout ce qui paraissait dans votre affaire, vous n'avez jamais voulu me répondre sur cet article. Quand j'eus le bonheur de servir M. de *Morangiès*, quand j'affrontai la canaille des petits patriciens de Paris, qui se croient des *Cicérons*, M. de *Morangiès* m'avait envoyé tous ses papiers, sans en excepter un seul.

Je ne sais d'ailleurs si une petite anecdote de MM. *Clément*, conseillers au parlement, serait parvenue jusqu'à vous. Ces messieurs voulaient m'impliquer dans la plate et chétive, mais dangereuse affaire d'un jeune homme sorti de l'Oratoire, nommé *Delisle*, lequel a été jugé immédiatement après vous. Ces chiens de Saint-Médard, ces restes de convulsionnaires aboyaient d'une gueule si fanatique, que je pris le parti, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de

me ménager une petite retraite sur un coteau méridional de la Suisse, à quatre lieues de chez moi. 1777.

Vous voyez que la grêle tombe sur les plus misérables arbrisseaux comme sur les plus hauts chênes. Tout souffre dans ce monde; mais, dans la foule des affligés, peu de personnes ont vos ressources. Quelques envieux que vous ayez, vous êtes à l'abri de tout, parce que vous êtes au-dessus de tout. Il est certain que, dans cette maudite affaire suscitée par la plus insigne friponnerie, et reconnue pour telle par tous les gens sensés de l'Europe, vous n'avez pu perdre que de l'argent. Vos services, vos dignités, votre considération, votre gloire, ne sont point effleurées. Vous serez bientôt dans la première place de l'Etat qui représente le connétable.

Que n'avez-vous pu aimer, du moins pendant quelques mois, cette belle retraite de Richelieu, où je vous ai fait ma cour il y a tant d'années! que n'ai-je pu vous y suivre encore une fois! J'envisage avec la douleur de l'impuissance les montagnes des Alpes et du Jura qui me séparent de vous. *Job* sur son fumier, près du lac de Genève, vous crie: Conservez vos anciennes bontés pour un ancien malheureux. Buvez encore avec plaisir les derniers verres du vin trop mélangé de cette vie. Soyez heureux, si on peut l'être; vous aurez toujours de belles heures, et il ne me faut que de la pitié.

Agréez, je vous en conjure, mon très-tendre respect. *V.*

1777.

LETTRE CCXVIII.

A M. LE CHEVALIER DE CHATELLUX.

7 de juin.

J'AI trop tardé, Monsieur, à vous remercier de vos remercîmens. Si le triste état où j'ai été peut me laisser encore de la force et du loisir, je crois qu'avant de mourir je ferai une campagne sous vos drapeaux. Je ne vous sers pas comme font les Suisses, à qui il est très-indifférent de se battre pour l'Allemagne ou pour la France, pourvu qu'ils aient une bonne capitulation; je ne suis pas même un volontaire qui fait une campagne pour son plaisir : je suis une espèce d'enthousiaste qui prend les armes pour la bonne cause.

Il est vrai que je ne sais pas quel est le chevalier de la *Poste du soir* (*) qui croit m'avoir abattu de sa lance enchantée. Il serait bon de savoir à qui on a affaire; mais quel qu'il soit, si nous étions aux prises, je lui ferais bien voir que son héros est un charlatan qui en a imposé au public. Je lui démontrerais que ce charlatan, devenu si fameux, n'a pas mis une citation dans son ouvrage, qui ne soit fausse ou qui ne dise précisément tout le contraire de ce qu'il avance.

Je prouverais à tous les gens raisonnables que ses raisonnemens et ses systèmes sont aussi faux que ses citations; que des plaisanteries et des peintures brillantes ne sont pas des raisons, et qu'un homme

(*) Le Journal de Paris.

qui n'a regardé la nature humaine que d'un côté ridicule, ne vaut pas celui qui lui fait sentir sa dignité et son bonheur. 1777.

Voilà ce qui m'occupe à présent, Monsieur; mais pour remplir mon projet, j'ai besoin d'un long travail qui me mette à portée de citer plus juste que l'auteur de l'*Esprit des lois;* et surtout je voudrais savoir quel est le bel esprit de la *Poste du soir*, contre lequel je veux me battre.

Serait-ce abuser de vos bontés de vous demander des nouvelles de la noble entreprise du jeune comte de *Lalli* de faire rendre justice à la mémoire de son père?

Conservez vos bontés, Monsieur, pour votre très-attaché et très-respectueux serviteur *V.*

LETTRE CCXIX.

A M. DE VAINES.

11 de juin.

Je vous remercie, Monsieur, de la lettre que vous m'avez envoyée de cet homme illustre avec lequel vous avez travaillé trop peu de temps, et qui sera toujours cher aux bons citoyens amateurs de la vertu et des grands talens.

Comme j'imagine que vous avez actuellement quelque loisir, j'en abuse peut-être en vous priant de jeter les yeux sur le manuscrit que j'ai l'honneur de vous envoyer. Il s'agit d'un grand nombre de vérités qui combattent l'opinion publique si souvent

1777. hasardée, et reçue sans examen. Si les nombreuses erreurs qu'on me force de relever dans l'*Esprit des lois*, vous font la même impression qu'elles m'ont faite, je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien envoyer au sieur *Panckoucke* le manuscrit cacheté avec la lettre pour lui ci-jointe.

Je sais bien que ma hardiesse augmentera le nombre de mes ennemis; mais je suis comme M. de *la Harpe*, né pour combattre, et j'ai raison, papiers sur table. Pour peu que vous soyez de mon avis, je croirai avoir remporté la victoire.

Le *Pascal* de M. de *Condorcet* m'a donné un peu d'humeur contre les réputations usurpées. C'est bien dommage que cet ouvrage ne soit pas entre les mains de tout le monde. Il faudrait que chacun eût dans sa poche ce préservatif contre le fanatisme.

Je vous prie instamment, Monsieur, de conserver un peu de bonté pour le vieux malade *V.*

LETTRE CCXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de juin.

Votre vieux cuisinier, mon cher ange, est bien loin de vous faire bonne chère. Il est réduit aux apothicaires, et très-étonné d'être encore en vie: cependant il ne voudrait pas mourir sans vous envoyer les cinq pâtés qu'il vous a promis, et qu'il n'a faits que pour vous. Je ne sais s'ils sont de l'ancienne cuisine ou de la nouvelle. Je ne peux manger

d'aucun des nouveaux plats qu'on m'a envoyés de Paris ; mais mon dégoût ne prouve point que j'aye mieux réussi que les jeunes cuisiniers du temps présent. 1777.

Je cède enfin à l'envie extrême de vous montrer ce que je sais encore faire. Jurez-moi, mon cher ange, que personne au monde, hors M. de *Thibouville*, ne verra mes petits pâtés. Jurez-moi de me les renvoyer dès que vous en aurez mangé un petit morceau. Vous verrez, après cet essai, si je peux me mettre au rang des pâtissiers modernes qui empoisonnent le public. Le point principal est de vous plaire. Commencez par me faire serment de ne point laisser sortir les pâtés de vos mains, et de me les renvoyer en m'apprenant si j'y ai mis trop ou trop peu de poivre, et si le goût qui règne aujourd'hui est plus dépravé que le mien.

Le fond de mes petits pâtés n'est pas fait pour une monarchie ; mais vous m'avez appris qu'on avait servi du Brutus, il y a quelque temps, devant M. le comte de *Falkenstein* (*), et que les convives ne s'étaient pourtant pas levés de table.

En un mot, mon cher ange, il me paraît si comique de faire encore la cuisine à mon âge, et je vous confie tous mes ridicules avec tant de bonne foi, que je les tiens pour pardonnés. Votre amitié, mon cher ange, me console de tout ; mais je ne demande point votre indulgence : je veux savoir si mes pâtés ne vous écorcheront pas le gosier. *V.*

(*) L'empereur *Joseph II*, dans son séjour à Paris.

1777.

LETTRE CCXXI.

A M. DUTERTRE, *notaire à Paris.*

16 de juillet.

AYANT encore, Monsieur, le ridicule de n'être point mort, je vous envoie, si vous le trouvez bon, mon certificat de vie, qui servira de ce qu'il pourra. Dieu merci, je n'entends rien du tout à mes affaires; vous avez eu la bonté de vous en charger, et c'est ma seule consolation. M. le duc de *Bouillon*, Altesse sérénissime, a daigné m'écrire des lettres pleines de bienveillance; mais il m'a déclaré que ce n'était point à lui à me payer les vingt-deux ou vingt-trois mille francs qui me sont dus par son Altesse sérénissime monseigneur son père.

Son Altesse sérénissime monseigneur le duc de *Virtemberg*, qui me doit aussi beaucoup d'argent, me paye en politesses. Mes maçons, mes charpentiers et mon boucher, qui ne sont pas si polis, me feraient mettre en prison pour être payés, si DIEU ne m'avait pas accordé le bénéfice d'âge de quatre-vingt-trois ans.

Je présume, Monsieur, que dans ma détresse vous avez eu pitié de moi, et que vous avez satisfait la succession de M. de *Laleu*. C'est une chose bien étonnante qu'il ait mieux aimé me prêter vingt-deux mille francs de sa caisse, que de me les faire payer par feu M. le duc de *Bouillon*. Il est encore plus étonnant que M. d'*Ailli* m'ait fait perdre l'hypothèque

privilégiée que j'avais sur tous les biens de ce prince : c'est un malheur irréparable. 1777.

Je n'ai d'espérance et de ressource que dans votre sagesse, dans votre exactitude et dans l'amitié dont vous m'avez déjà donné des marques. Je viendrais vous en remercier, si mon âge, ma santé et ma bourse me permettaient de faire le voyage. Je prendrais quelque petit appartement dans votre voisinage, pour apprendre, pendant quelques jours, à connaître un peu cette ville que je n'ai vue depuis trente années.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCXXII.

A M. DE MESSANCE,

RECEVEUR DES TAILLES EN FOREZ,

Qui lui avait envoyé ses calculs sur les probabilités de la durée de la vie.

A Ferney.

J'AI reçu, Monsieur, ma condamnation par livres, sous et deniers, que vous avez eu la patience de faire, et la bonté de m'envoyer. J'admire votre sagacité, et je me soumets à mon arrêt sans aucun murmure. Tout le monde meurt au même âge; car il est absolument égal, quand on en est là, d'avoir vécu vingt heures ou vingt mille siècles. M. l'abbé *Terrai* avait

1777. sans doute notre néant devant les yeux, quand il a établi ses rentes viagères. J'ai fait mettre au chevet de mon lit mon compte final, dont je vous ai beaucoup d'obligations. Rien n'est plus propre à me consoler des misères de cette vie, que de songer continuellement que tout est zéro. Ce qui est très-réel, c'est l'exactitude de votre travail, son utilité et la reconnaissance que je vous dois. Ce sont les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCXXIII.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

4 d'auguste.

J'AI jugé, Monsieur, que vous n'aviez point reçu une lettre que je vous avais écrite pour vous remercier d'un présent très-précieux pour moi, dont vous m'aviez honoré. Il y a quelquefois dans les bureaux des gens un peu trop curieux.

Je prends aujourd'hui le parti de ne me confier qu'au confesseur et martyr M. *Delisle*, qui prend son plus long pour retourner à Paris. Il est impossible de ne pas s'intéresser à lui, dès qu'on a le bonheur de le connaître. Si ceux qui l'ont persécuté avaient pu vivre quelques jours avec lui, ils seraient devenus ses plus ardens défenseurs.

Je pense qu'à présent il n'a rien de mieux à faire que de tâcher d'avoir une place auprès d'un souverain qui me paraît avoir besoin d'un homme

comme lui. M. d'*Alembert* peut le ſervir très-efficacement, et je ne m'y épargnerai pas : car ſi je ſuis rentré en grâce auprès de ce prince, ſi connu en Europe par ſes armes victorieuſes, par ſon coffre-fort, et par ſa manière de penſer, je dois faire uſage de ce petit moment de bonne fortune pour ſervir votre ami, et, j'oſe dire, à préſent le mien. 1777.

Il eſt vrai que les agrémens de ſa ſociété ſont plus faits pour la France que pour l'Allemagne ; mais je ne vois à préſent de porte ouverte pour lui que celle que je propoſe. Il trouvera dans Paris des ſoupers, des plaiſanteries, des amis intimes d'un quart d'heure, des eſpérances trompeuſes, et du temps perdu. Peu de perſonnes ſavent comme vous conſoler leurs amis par des ſervices toujours conſtans.

Si vous approuvez mon idée, vous l'appuierez ſans doute auprès de M. d'*Alembert*, et nous parviendrons à la faire réuſſir.

Que puis-je à préſent vous ſouhaiter de mieux, Monſieur, après que vous avez fait du bien ? Jouiſſez de vous-même, de votre repos, de vos amis, de votre réputation et de tous les amuſemens qui rendent la vie tolérable. Mes montagnes chargées de neiges éternelles ſaluent de loin votre belle vallée de Montmorenci, et ma décrépite vieilleſſe s'incline profondément devant vous avec le reſpect le plus tendre.

1777.

LETTRE CCXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 d'auguſte.

Mon cher ange, il y a plus de ſoixante ans que vous voulez bien m'aimer un peu. Il faut que je faſſe à mon ange un petit croquis de ma ſituation, quoiqu'il ſoit défendu de parler de ſoi-même, et quoiqu'on ait joué l'égoïſme bien ou mal, dans votre tripot de Paris.

J'ai quatre-vingt-trois ans, comme vous ſavez, et il y en a environ ſoixante et ſix que je travaille. Tous les gens de lettres en France, hors moi, jouiſſent des faveurs de la cour; et on m'a ôté, je ne ſais comment, du moins on ne me paye plus une penſion de deux mille livres que j'avais avant que *Louis XV* fût ſacré.

Je ſuis retiré depuis trente ans, ou environ, ſur la frontière de la Suiſſe. Je n'avais qu'un protecteur en France, c'était M. *Turgot*, on me l'a ôté; il me reſtait M. de *Trudaine*, on me l'ôte encore.

J'avais eu l'impudence de bâtir une ville; cette noble ſottiſe m'a ruiné.

J'avais repris mon ancien métier de cuiſine pour me conſoler; je ne ſens que trop, toute réflexion faite, que je n'entends rien à la nouvelle cuiſine, et que l'ancienne eſt hors de mode.

Le chagrin s'eſt emparé de moi, et m'a fait perdre la tête. Je ſuis devenu imbécille au point que j'ai pris pour une choſe ſérieuſe la plaiſanterie de M. de *Thibouville* qui me demandait des paſtilles d'épine-

vinette. J'ai eu la bêtise de ne pas entendre ce logogryphe; j'ai cru me ressouvenir qu'on faisait autrefois des pastilles d'épine-vinette à Dijon, et j'en ai fait tenir une petite boîte à votre voisin, au lieu de vous envoyer le mauvais pâté que je vous avais promis. 1777.

Ce pâté est bien froid; cependant il partira à l'adresse que vous m'avez donnée, à condition que vous n'en mangerez qu'avec M. de *Thibouville*, et que vous me le renverrez, tel qu'il est, partagé en cinq morceaux.

Je ne vous dirai point combien tous les pâtés qu'on m'a envoyés de votre nouvelle cuisine, m'ont paru dégoûtans; mon extrême aversion pour ce mauvais goût ne rendra pas mon pâté meilleur. Peut-être qu'en le faisant réchauffer, on pourrait le servir sur table dans deux ou trois ans; mais il faudrait surtout qu'il fût servi par les mains d'une jeune personne de dix-huit à vingt ans, qui sût faire les honneurs d'un pâté, comme mademoiselle *Adrienne* les faisait à trente ans passés. Il nous faudrait aussi un maître d'hôtel tel que celui qui est le chef de la cuisine ancienne, et qui vous fait sa cour quelquefois; et avec toutes ces précautions, je doute encore que ce pâté, qui n'est pas assez épicé, fût bien reçu. Quoi qu'il en soit, goûtez-en un petit moment, mon cher ange, et renvoyez-le-moi subitò, subitò.

Je ne vous parle point du voyageur (*) que vous prétendiez devoir passer chez moi. Je ne sais si vous savez qu'il a été assez mécontent de la ville qui a été représentée quelques années par un grand-homme de finances, et que cette ville a été encore plus mécontente de lui. Quoi qu'il en soit, je ne l'ai point vu,

(*) L'empereur *Joseph II.*

1777. et je ne compte point cette disgrâce parmi les mille et une infortunes que je vous ai étalées au commencement de mon épître chagrine.

Le résultat de tout ce bavardage, c'est que j'aimerai mon cher ange, et que je me mettrai à l'ombre de ses ailes, jusqu'au dernier moment de ma ridicule vie. *V.*

LETTRE CCXXV.

A M. DE VAINES.

5 d'auguste.

Il vous est échappé, Monsieur, une fois de me flatter de l'espérance d'une certaine apparition dans le mois d'auguste, vulgairement *août* dans la langue des Velches. Plus je me sens indigne d'une telle visite, et plus je la désire. Je sais bien qu'un pauvre vieillard n'est point fait pour les sociétés les plus aimables, mais il ne les aime pas moins. J'ignore encore si les affaires publiques vous permettront de vous écarter de Paris. J'ignore ce que font vos anciens amis; j'ignore tout dans ma solitude profonde. Je suis dans une espèce de tombeau, entre le mont Jura et les grandes Alpes, livré aux souffrances compagnes de la vieillesse, et me repentant, comme tant d'autres, d'avoir très-mal employé ma jeunesse. Si vous voulez venir me ressusciter, vous ferez une très-bonne action.

Permettez du moins que je vous adresse ce petit paquet pour M. d'*Argental;* il est assez bon pour m'aimer

m'aimer depuis soixante et dix ans, et c'est le seul ami qui me reste dans Paris. Vous me faites sentir combien il serait doux d'en avoir deux. Je ne crois pas commettre une indiscrétion, en vous adressant un si gros paquet; vous avez bien voulu depuis long-temps m'accoutumer à prendre avec vous ces libertés. 1777.

Agréez, Monsieur, tous les sentimens qui m'attachent à vous. Tout le monde m'assure qu'ils seraient bien plus forts, si j'avais eu l'honneur de vous voir, comme j'ai eu celui de recevoir de vos lettres. *V.*

LETTRE CCXXVI.

AU MEME.

12 d'auguste.

La mort de M. de *Trudaine*, Monsieur, comble mon désespoir, et achève ma vie. J'ai vécu, c'est-à-dire souffert trop long-temps. Si j'ai le bonheur de vous voir à Ferney, je mourrai moins malheureux; il est vrai que vous ne verrez à Ferney qu'un hôpital dans une solitude. Votre voyage sera une belle action de charité; vous serez entre une malade et un mourant. Si je ne savais que M. de *Trudaine* était malade depuis long-temps, je croirais que le chagrin a avancé ses jours. On m'a dit que M. de *Condorcet* a remis la place qu'il avait acceptée de M. *Turgot*. Je vous prie de présenter mes tendres respects à ces deux grands-hommes, et de recevoir les miens, puisque vous pensez comme eux. *V.*

1777.

LETTRE CCXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 d'auguſte.

Les voilà enfin ces cinq pâtés trop froids et trop inſipides, qui ne ſont point du tout faits pour votre pays, et que je ne vous envoie, mon divin ange, que par pure obéiſſance. Je vous demande bien pardon d'obéir. Renvoyez-moi, par la même voie, ces cinq pièces de four, qui ne doivent être ſervies ſur aucune table. Ne les montrez à perſonne. Ayez pitié de votre ancienne créature qui a perdu la tête, et à qui il ne reſte que ſon cœur.

LETTRE CCXXVIII.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 18 d'auguſte.

Si *Charles IX*, dont vous me parlez, Monſieur, était allé près de la maiſon de *Ronſard*, et s'il eût trouvé un petit officier étranger qui n'eût point déſemparé de la portière de ſon carroſſe, et qui l'eût regardé ſous le nez; ſi le moment d'après deux génevois, habitués dans le village de *Ronſard*, ſe fuſſent préſentés à *Charles IX*, etant ivres, et lui euſſent demandé familièrement où il allait, *Charles IX*,

à mon avis, eût très-bien fait de se fâcher, et de ne point aller chez *Ronsard*. 1777.

C'est ce qui est arrivé au grand voyageur dont vous me parlez, sur la route de Genève. Il trouva ces jeunes gens un peu trop familiers, et il eut raison. Il ne soupa et ne coucha ni à Genève ni chez *Ronsard*. Il ne vit personne. Le résident de France se présenta devant lui, et il ne lui parla point. Il fut de très-mauvaise humeur sur toute la route, depuis Lyon.

Je conçois que le héros de Chantilli est plus affable, et que la vie est plus agréable dans ce beau séjour. Si vous êtes actuellement dans le Palais-Bourbon, vous avez passé d'un ciel dans un autre.

Vraiment, je crierai à M. le prince de *Condé*, du fond de mon purgatoire, si on persécute ma colonie,

Lettre de M. le comte de la Touraille.

Au Palais-Bourbon, le 6 d'auguste.

On nous dit, Monsieur, qu'*Auguste* et *Mécène* ont quelquefois été boire du vin de Falerne chez *Horace*; cet honneur ne l'aurait pas immortalisé, si ses talens ne l'avaient seuls rendu digne des hommages de la postérité. En reculant les époques de ces royales familiarités que donne et reçoit souvent l'orgueil, j'ose croire, Monsieur, que feu monsieur *Jupiter*, qui était plus grand seigneur qu'*Auguste*, donna plus d'embarras que de vanité à *Baucis* et à *Philémon*, quand, pour s'amuser, il fut, selon *Chaulieu*, manger un plat d'asperges dans leur pauvre taudis.

Charles IX voulant combler de joie son bon ami *Ronsard*, avait formé le dessein de l'aller voir *dans sa maison des champs*. Cette marque de protection me serait glorieuse, dit le poëte, mais ne rendrait pas mes vers meilleurs.

D'après cela, Monsieur, doit-on s'affliger de n'avoir pas vu l'empereur (*) dans sa maison? Je ne fais d'ailleurs que vous rendre les

(*) A la sollicitation des prêtres, il avait promis à sa mère de ne point voir M. de *Voltaire* dans son voyage.

1777. et je vous adreſſerai mes plaintes; mais actuellement je ne puis crier que des maux que la nature me fait ſouffrir. Je ſuis aſſurément votre ſupérieur en fait de tourmens, comme je ſuis votre doyen. Je ſuis à vos pieds en tout le reſte, pénétré de vos bontés et de vos grâces, me recommandant d'ailleurs à DIEU dans ma misère, et rempli pour vous du plus reſpectueux attachement.

opinions des gens ſenſés de ce pays-ci, qui s'intéreſſent à votre ſatisfaction, ſans avoir aſſurément la moindre idée de manquer de reſpect aux Dieux et aux ſouverains.

M. le prince de *Condé*, Monſieur, ſera toujours diſpoſé à ſeconder votre amour paternel en faveur de votre colonie, et vous pouvez, de votre côté, compter ſur l'aſſidu bienfaiteur des Bourguignons. Il en eſt, comme vous le dites, le *Titus* adoré.

Je quitte les ſuperbes fêtes de Chantilli pour rentrer ſans regret dans ma quiète ſolitude du Palais-Bourbon, où j'ignore aſſez ſouvent s'il y a dans le monde des gens plus riches et plus heureux que moi. Je ſuis un peu comme ce payſan du mont Saint-Gothard à qui on vantait les richeſſes du roi de France : Je parie, dit-il, qu'il n'a pas de ſi belles vaches que les miennes.

Recevez, Monſieur, l'hommage de ma ſincère et conſtante vénération.

LETTRE CCXXIX. 1777.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

27 d'auguſte.

UN peu volé, dans de ſemblables occaſions, ſignifie beaucoup volé. C'eſt la figure que les Grecs appelaient *euphémie*, ce qui ſignifie adouciſſement, ménagement. Un doyen d'académie ſait ces choſes-là mieux que moi, quoiqu'il ne ſoit pas extrêmement pédant. Or, extrêmement pédant veut dire qu'il n'eſt point pédant du tout.

Après cette diſcuſſion académique, je viens, Monſeigneur, à la morale. Je conçois très-bien qu'un eſprit comme le vôtre eſt au-deſſus de toutes les petites misères, de toutes les tracaſſeries inévitables dans le pays où vous vivez, et de tous les accidens de la vie. Quand on a été élevé dans ſon berceau par madame de *Maintenon*, quand on a vu *Louis XIV* et la régence, on eſt ſans doute accoutumé à tout; et le maréchal de France, poſſeſſeur du palais de Richelieu, peut jouir du ſoir ſerein d'un jour mêlé d'orages et de très-belles heures. Je ne ſuis pas au-deſſus de *Saint-Evremond* comme vous êtes au-deſſus du comte de *Grammont*, mais je voudrais repaſſer avec vous toute votre brillante et ſingulière vie. Il me paraît que la Providence m'avait réſervé pour cette dernière beſogne. Cette Providence a changé d'avis; elle me jette à cent trente lieues de vous, et j'achève mes derniers jours dans mon lit de deux pieds et demi de large, entre les Alpes et le mont Jura.

1777. Mille grâces vous soient rendues pour la bonté avec laquelle vous voulez bien me parler de mon chétif squelette qui n'a jamais été bien étoffé, et qui est actuellement réduit à rien ; mais dans lequel il y a encore je ne sais quel être sentant et pensant, et tout-à-fait attaché à votre grand être. Il est vrai que, dans l'antre où je végète, j'ai mis des pierres à côté les unes des autres ; mais ces pierres-là me retombent sur le nez, et m'écrasent. J'ai des procès tout comme un grand seigneur, et je ne sais pas les soutenir aussi gaiement que mon héros a soutenu le sien.

Mon grand chagrin, mon ver rongeur est d'être si loin de vous, et de me voir dans l'impuissance de venir encore vous faire ma cour, de vous renouveler mon très-tendre et très-vieux respect, et de jouir de vos bontés. *V.*

LETTRE CCXXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 d'auguste.

Mon cher ange, il n'y a plus moyen de vous parler en figure, depuis que vous êtes un peu content de ce que je vous ai envoyé. Vous m'avez rendu le courage et l'espérance ; mais comment vous ferai-je tenir l'ouvrage que vous prenez sous votre protection (*)? vous savez que M. de *Vaines* ne peut venir dans mon hôpital solitaire. J'ignore encore si on lui

(*) Agathocle.

conſervera ſa place. Je n'ai eu l'honneur de voir M. le duc de *Villequier* qu'un moment ; c'était un de mes plus mauvais jours ; je me trouvai mal devant lui, et il prit le parti de s'en aller au lieu de dîner. Les contre-temps les plus funeſtes ont ſuivi ce déſagrément. M. de *Villequier* avait oublié une lettre de M. de *Malesherbes*, écrite de Montigny, au mois de juillet ; il ne me l'a renvoyée qu'hier, du fond de la Suiſſe. 1777.

La mort de M. de *Trudaine*, chez qui M. de *Malesherbes* m'écrivait, a mis le comble à toutes les contradictions que j'éprouve. Figurez-vous qu'au milieu des embarras et de la ruine de ma colonie, entouré de créanciers preſſans et de débiteurs inſolvables, j'ai entrepris deux ouvrages d'un genre bien différent de la tragédie, et peut-être beaucoup plus intéreſſans et plus utiles. Tant de fardeaux à mon âge ne ſont pas aiſés à ſupporter avec les maladies qui me déſolent et qui me privent de la conſolation de venir vous embraſſer. Il faut combattre, juſqu'au dernier moment, la nature et la fortune, et ne jamais déſeſpérer de rien, juſqu'à ce qu'on ſoit bien mort. Commençons par mes Syracuſains ; voyons comment je pourrai vous les envoyer ; tout le reſte ſera mon affaire. La vôtre, mon cher ange, ſera d'être le plénipotentiaire de Syracuſe auſſi-bien que de Parme.

Madame de *Saint-Julien* m'avait obligé de me réfugier en Sicile, en diſant mon ſecret de Conſtantinople. Serais-je aſſez heureux pour que vous engageaſſiez M. le duc d'*Aumont* à faire ſon affaire de cette Sicile que vous ſemblez aimer, et de la faire paraître à Paris ſous ſa protection ?

1777. Je suis persuadé que vos conseils et ceux de M. de *Thibouville* suffiraient pour faire représenter l'ouvrage de manière à lui assurer quelque succès; et que peut-être même la singularité d'une pareille entreprise, à mon âge, désarmerait la cabale, et contribuerait à me faire mourir en paix. J'ose dire que c'est à vous et à M. de *Thibouville*, l'élève de *Baron*, à ramener le bon goût dans Paris. Mes derniers jours seraient trop heureux, si j'avais quelque part à une telle victoire. Il me semble qu'il serait digne de M. le duc d'*Aumont* de se joindre à vous. Vous êtes tous trois très-capables d'ajouter le plaisir du secret à celui de conduire cette affaire dont le succès serait pour moi de la plus grande importance. Cette importance tient à des choses que vous devinez bien, et dont je vous parlerais, si j'avais assez de force pour faire un tour à Paris. Et je l'aurai cette force, mon cher ange, si vous avez celle de réussir dans la négociation que je vous propose. Oui, vous y réussirez ; car vous êtes et vous serez mon ange gardien jusqu'au moment où j'irai, comme de raison, à tous les diables.

LETTRE CCXXXI. 1777.

AU MEME.

5 de septembre.

MESSIEURS du comité de Syracuse, vous me prenez trop à votre avantage. Je ne suis guère en état, dans le chaos de mes affaires, dans la multiplicité de mes années et de mes maladies, et dans l'affaiblissement total de mes fibres pensantes, de remplir sitôt la tâche très-difficile que vous me donnez. Vous avez le commandement beau ; mais, pour que j'exécute vos ordres, il faut que vous ayez la bonté de m'ôter une trentaine d'années, et de me donner de nouveaux talens. Vous devez sentir qu'il n'est pas aisé de bien dire ce qu'on ne voulait pas dire, et de changer tout d'un coup la figure et l'attitude d'une statue qu'on a jetée en moule. J'avais voulu peindre un stoïcien, et vous me proposez de le changer contre un sibarite, ou du moins contre un grec élevé à la française, et accoutumé, sur le théâtre de Paris, à parler de son amour à son inutile confident, et à lui marquer la tendre crainte qu'il a de déplaire à sa chère maîtresse, en lui fesant sa déclaration amoureuse. Ces fadeurs n'ont pu jamais être embellies que par *Racine*. Il est le seul qui ait pu faire passer des églogues sur le théâtre, à la faveur de son style enchanteur ; mais j'ai bien peur que ce qui devient chez lui une beauté, ne fût insupportable chez quiconque n'aurait pas l'avantage de s'exprimer comme lui.

1777. Voudriez-vous qu'un héros ſauvage et philoſophe combattît ſon amour, comme *Titus* combat le ſien? voudriez-vous même qu'il ſongeât s'il eſt amoureux? ou bien voudriez-vous que ce philoſophe, fils d'un potier devenu roi, craignît de déroger en aimant la fille d'un vieux capitaine de dragons? ou bien craindrait-il de donner un mauvais exemple à ſon frère? quels ſcrupules aurait-il à combattre? Il eſt beau de voir un homme lutter contre ſa paſſion, quand cette paſſion eſt criminelle et funeſte; mais hors de là le combat eſt ridicule, il eſt d'un froid inſoutenable.

Quand on a jeté ſa ſtatue en moule, il faut l'embellir, la polir avec le burin; mais il ne faut pas vouloir faire d'un ſatyre un *Apollon*. Chaque choſe doit reſter dans ſon caractère, ſans quoi tout eſt perdu. De plus, ſoyez très-perſuadés qu'on écrit toujours très-mal ce qu'on écrit à contre-cœur.

L'ouvrage n'a pas, ſans doute, le mérite continu dont il a beſoin pour obtenir un jour un ſuccès véritable, ſuccès ſi rare, et qui dépend de mille circonſtances étrangères. Il faut beaucoup de travail et de loiſir; il faut ſurtout de la ſanté et des momens heureux; mais, dans l'état où je ſuis, je n'ai que l'envie de vous plaire.

En vérité, je me meurs. J'ai bien peur de ne pouvoir pas achever cette petite beſogne que vous commenciez à favoriſer.

Je me meurs, mon cher ange. *V.*

LETTRE CCXXXII. 1777.

AU MEME.

20 de ſeptembre.

Vous ne m'avez jamais dit, mon cher ange, quelle eſt la dame, ou la demoiſelle aimable et reſpectable, ou l'une et l'autre, qui vous prête ſa main quand vous avez la bonté de m'écrire.

Vous ne m'avez jamais appris le ſecret du gouvernement de votre maiſon. Les miniſtres des princes ſont diſcrets, et un vieux malade, entre le mont Jura et les grandes Alpes, n'a pas le don de deviner. Je ne puis que remercier au haſard la jolie main qui veut bien m'avertir quelquefois que vous êtes encore mon ange gardien, quoique j'aye la mine d'être bientôt damné.

S'il y a encore dans Paris quelques honnêtes gens qui n'aient pas abjuré le bon goût introduit en France pour quelque temps par nos maîtres; ſi on pouvait retrouver quelque étincelle de ce goût, dans l'ouvrage dont le fond ne vous a pas déplu; ſi cet ouvrage retravaillé avec ſoin pouvait trouver place au milieu des enchantemens des boulevards et des ſoupers où l'on mange des cœurs avec une ſauce de ſang; alors peut-être une pièce honnête, approuvée par vous, ferait reſſouvenir les Français qu'ils ont eu autrefois un bon ſiècle.

Plus nous attendrons, et plus cette pièce mériterait de l'indulgence. La ſingularité d'un tel ouvrage donné

1777. à quatre-vingt-quatre ans, pourrait adoucir la critique des ennemis irréconciliables, et inspirer même de l'intérêt au petit nombre qui regrette le temps passé. J'aimerais mieux même hasarder la chose à quatre-vingt-dix ans qu'à quatre-vingt-quatre, pourvu que je la visse jouer auprès de vous, dans une loge, assisté de quelques *Mathusalems*.

Cette idée me paraît assez plaisante; mais malheureusement le temps coule, la dernière heure sonne. M. de *Thibouville* dit qu'il est malade. Je tâcherai de profiter de vos réflexions et des siennes; mais songez que des réflexions qui peuvent faire corriger des fautes, ne donnent jamais de génie. Ayez pitié de ma décadence, et rendez justice à un cœur qui vous chérira jusqu'à son dernier moment.

Je n'écris point aujourd'hui à M. de *Thibouville*. Je m'intéresse vivement à sa santé; je compte que ma lettre est pour vous deux.

N. B. Je reçois dans l'instant la lettre de mon divin ange; je crois y avoir répondu. J'y répondrai mieux en travaillant selon vos vues, si Dieu m'en donne la force.

LETTRE CCXXXIII. 1777.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

22 de septembre.

Je ne sais, Monseigneur, ce qui m'est arrivé depuis que vous m'avez flatté que je vous ferais ma cour à cent cinquante ans, et que je serais témoin de vos amours avec l'abbesse de Rennes; mais j'ai été tout près d'aller demander là-bas un congé à *Lucifer*. Il m'envoie quelquefois de ses gardes pour me faire comparaître devant lui, et me fait sentir qu'il n'appartient pas à un pauvre homme comme moi d'oser marcher sur vos pas.

J'ai vu dans ma retraite un homme qui a été, je crois, autrefois votre neveu; c'est M. le prince de *Beauvau* qui m'a fait cet honneur-là. J'aurais bien voulu que son oncle m'en eût fait autant, quand même il ne m'aurait pas amené madame l'abbesse de Rennes. Vous croyez bien que j'ai été tenté cent fois d'aller à Paris; mais comme mes jambes, ma tête et mon estomac m'ont refusé le service, j'ai pris le parti d'attendre tout doucement ma destinée. Je crois que vous gouvernez très-bien la vôtre, et que vous vous êtes mis absolument au-dessus d'elle. La plupart des autres hommes sont au-dessous. Vous avez été grand acteur sur le théâtre de ce monde; vous êtes le spectateur le plus clair-voyant. Les décorations sont changées; le nouveau spectacle attire tous les regards. Je n'entrevois tout cela, du fond de ma

1777. caverne, qu'avec de bien mauvaiſes lunettes. Je ſuis un pauvre ſuiſſe mort et oublié en France; mais je ne puis m'empêcher de vous dire que, par un effet ſingulier de la ſympathie, le roi de Pruſſe eſt la ſeule correſpondance qui me ſoit reſtée. Ce mot de ſympathie doit vous paraître bien impertinent. Je ne crois pas que j'aye rien de commun avec le vainqueur de Rosbac, pas plus qu'avec le vainqueur de Minorque: cependant il y a une certaine façon de penſer qui a rapproché de moi chétif ce héros du Nord; comme il y a eu dans vous une certaine bonté, une certaine indulgence qui vous a toujours empêché de m'oublier totalement. Je vous dirai même que depuis peu le roi de Pruſſe m'a donné des marques ſolides de ſa protection, dans un temps où mes affaires étaient horriblement délabrées. Je ne me ſerais pas attendu à cette généroſité, lorſque je me brouillai ſi impudemment avec lui, il y a trente ans. Cela ne démontre-t-il pas qu'il ne faut jamais déſeſpérer de rien?

Je me ſouviens que je vous écrivis pluſieurs fois ſur la cataſtrophe de cet infortuné *Lalli*. Je vous demandai votre avis; vous eûtes la diſcrétion de ne me jamais répondre; mais enfin *Lalli* trouve un vengeur dans ſon fils, qui me paraît avoir le courage et le caractère de ſon père. Il pourſuit la réviſion du procès avec une chaleur et une fermeté qui paraiſſent mériter l'applaudiſſement univerſel. Il a beaucoup d'eſprit; ſon ſtyle eſt vigoureux comme ſon ame; le parlement ne lui met pas un bâillon dans la bouche. Je me flatte que vous n'en mettrez pas un dans la vôtre, et que vous daignerez me dire s'il eſt vrai que la requête en caſſation ſoit admiſe. Je ſuis bien

perſuadé qu'elle doit l'être. L'horrible aventure du chevalier de *la Barre* et de d'*Etallonde* méritait bien auſſi qu'on ſe pourvût en caſſation. L'un de ces deux martyrs eſt vivant, et eſt un très-bon et très-brave officier. J'ai obtenu pour lui une place auprès du roi de Pruſſe; il eſt ſon ingénieur. Qui ſait s'il ne viendra pas un jour aſſiéger Abbeville, quand vous commanderez une armée en Picardie? J'attends cet événement dans cinquante ans. En attendant, je me meurs, malgré toutes vos plaiſanteries. Je ne ſors point de mon lit, et je vous demande un *Requiem*. *V.* 1777.

LETTRE CCXXXIV.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

24 de ſeptembre.

QUAND l'abbé de *Chaulieu* et le marquis de *la Fare* s'écrivaient des billets en vers, ſoit pour aller ſouper au Temple ou à Saint-Maur, on n'imprimait point leurs billets dans le *Mercure galant;* les cafés de Paris ne devenaient point les confidens et les juges de leurs amuſemens; enfin on ne les expoſait point aux impertinens diſcours de la canaille de la littérature, plus inſolente et plus dangereuſe que la canaille des halles. Il eût été à ſouhaiter que M. le marquis de *Villette*, qui écrit comme les *Chaulieu* et les *la Fare* dans leur bon temps, n'eût pas prodigué ſa charmante facilité à un public toujours très-malin, très-injuſte, et dont il faut ſe garder comme de la morſure des ſinges.

1777. Un pauvre vieillard de quatre-vingt-trois ans, alité depuis deux mois, mourant, et ne devant écrire que son testament, ayant eu la faiblesse et la hardiesse de répondre aux vers charmans de M. le marquis de *Villette*, sur les mêmes rimes (*), et non pas avec le même agrément, ne devait pas être puni et être condamné au *Mercure*.

Ce *Mercure*, tout *Mercure* qu'il est, est feuilleté par les dames de la cour comme par les dames de la rue Saint-Denis. Le petit mot, *je ne crains point qu'une coquine*, est relevé dans les deux tripots avec toute la charité qu'on y connaît. Il y a des conjonctures où ces petites méchancetés sont très à craindre, et malheureusement ce vieux malade est dans le cas.

La chose est faite; il n'y a plus de remède. La seule pénitence est de venir chez le bon homme avec le marquis de *Villevieille*, d'assister à son extrême-onction, et de lui dire un *De profundis* en *ine* aussi joli que la charmante lettre.

(*) Volume d'Epîtres, page 286.

LETTRE

LETTRE CCXXXV. 1777.

A M. SAURIN.

26 de septembre.

VOTRE lettre, mon cher confrère, me console de tous les maux que mes quatre-vingt-trois ans me font souffrir.

Je commence par répondre à l'article qui vous regarde, parce que c'est celui qui m'intéresse le plus. Je ne sais pas quel est l'homme, ou très-méchant ou très-mal-avisé, qui a pu consigner un si sot mensonge dans un livre qui est regardé comme une partie des archives de la nation. Ce n'est pas assez de l'avoir réfuté dans un journal bientôt effacé par les journaux suivans. Il serait juste et nécessaire que le coupable se rétractât dans le livre même où il a inséré cette calomnie. Elle fut inventée par *Fréron major*, et sera répétée par *Fréron minor*. J'ai un chien gros comme un mulet, qu'on appelle *Fr...*, parce qu'il aboie toujours. Je ferai dévorer *Fr... minor* par mon chien, s'il ose jamais répéter l'impertinence imprimée dans le gros livre du père *le Long*.

Ces prétendues anecdotes sont la ressource de la canaille de la littérature, qui veut briller dans le *Mercure galant*. Il court actuellement, parmi les pédans d'Allemagne, une calomnie aussi affreuse qu'absurde sur M. de *la Harpe*, que ses ennemis ont envoyée à tous les princes qu'ils fournissent de nouvelles. Il y a dans Paris plus de cent bureaux de

1777. mensonges littéraires et politiques. Ils seront recueillis un jour par quelque savant en *us*, qui se croira dépositaire de tous les secrets de la cour de *Louis XVI*.

Je vous sais bien bon gré, mon cher confrère, de regretter M. de *Trudaine;* c'était le seul homme d'Etat dans Paris sur qui je pouvais compter. Nous avons fait tous deux une grande perte ; je me prépare à l'aller retrouver. L'Agathocle dont vous a parlé M. d'*Argental*, est une témérité qui n'est pas faite pour être publique. J'ai un théâtre à Ferney, et je me suis amusé à faire jouer cette rapsodie, uniquement pour quelques amis. Il faudrait travailler deux ans, pour mettre cette pièce en état d'être sifflée à Paris. Je n'en aurai assurément ni le temps ni la force. Si je fesais encore des vers, je voudrais en faire de pareils à

La loi de l'univers est malheur aux vaincus....
Et le droit d'opprimer n'émane point des cieux....
Il rougit de sa gloire, &c. &c. &c. (*)

Adieu, mon très-cher confrère. *V.*

(*) Vers de Spartacus, tragédie de M. *Saurin*.

LETTRE CCXXXVI. 1777.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 3 d'octobre.

Vous me plongez, Meſſieurs, dans le plus grand embarras où je puiſſe me trouver. M. *Saurin* et M. de *la Harpe* m'écrivent que vous m'avez vu en Sicile; ils me diſent même du bien d'Agathocle. Voilà mon ſecret connu, et tout ce que j'oſais eſpérer de cet Agathocle renverſé.

Vous n'ignorez plus le grand nombre d'ennemis implacables qui me perſécutent, et qui me pourſuivront juſqu'à la mort. Peut-être le ſuccès d'un ouvrage honnête, dans un âge ſi avancé, aurait pu, non pas déſarmer des ennemis acharnés, mais émouſſer un peu la pointe du poignard qu'ils aiguiſent depuis ſi long-temps contre moi. Je comptais ne me découvrir qu'après que j'aurais rendu, à force de ſoins, cet ouvrage un peu digne de votre approbation et de celle du public. Me voilà forcé par vous-mêmes à m'expoſer à toute la méchanceté de mes ennemis, à tout le ridicule d'un vieillard qui veut faire le jeune homme, et à tous les chagrins qui peuvent ſuivre un tel déſagrément.

Je n'ai d'autre parti à prendre, ſur le bord du précipice où je ſuis, que de m'y jeter aveuglément en comptant que votre amitié me ſoutiendra et m'empêchera d'aller au fond.

Je crois avoir fait le ſeul uſage que je pouvais faire

de vos remarques, et je sens même qu'il m'est impos-
1777. sible de prendre un autre tour; je m'en rapporte à vous.

Je vous envoie donc mon sicilien; et je vous demande en grâce, au nom de votre ancienne amitié, d'inspirer à M. le duc d'*Aumont* autant de bienveillance pour moi que vous en avez.

Le temps n'est pas favorable, mais je suis forcé à combattre dans la saison qui se présente. Si M. le duc d'*Aumont* est content de l'ouvrage, et s'il vous promet de le protéger d'une manière efficace, je lui écrirai sans doute, et de la manière dont je dois lui écrire; mais je ne me hasarderai certainement pas à l'importuner pour un ouvrage qui ne lui plairait point.

Je vous avoue que je suis dans une crise violente. Vous m'y avez mis, c'est à vous de m'en tirer. Mon cher ange ne voudrait pas me faire mourir de chagrin.

LETTRE CCXXXVII.

A M. DE VAINES.

A Ferney, 3 d'octobre.

Je vous crois, Monsieur, toujours administrateur des postes, et toujours ami de M. d'*Argental;* car je sais, par mon expérience, que quand on l'aime c'est pour la vie.

Je prends donc la liberté de vous adresser ce petit paquet pour lui.

Je ne me console point d'avoir vu votre pélerinage manqué. Ce sera un grand hasard si je suis en état

de vous recevoir l'année qui vient. Je voudrais moi-même vous épargner le chemin, et vous aller rendre ma visite; mais à quoi servent les souhaits? à sentir nos besoins, et non pas à les soulager. J'ai réellement besoin de vous voir; il me semble que j'aurais bien des choses à vous dire sur ce monde-ci, avant de le quitter. 1777.

Je viens de lire, avec une extrême satisfaction, le l'*Hôpital* de M. de *Condorcet*. Tout ce qu'il fait est marqué au coin d'un homme supérieur. Que ne puis-je passer quelques jours entre vous et lui!

Mes respects et mes regrets à madame de *Vaines*. *V.*

LETTRE CCXXXVIII.

A M. DE LA HARPE.

6 d'octobre.

Votre lettre, mon très-cher confrère, m'a été rendue par M. *Panckoucke*. Elle m'apprend dans mes limbes ce qui se passe dans votre brillant paradis de Paris.

Je rends mille grâces à M. *Marmontel* de m'avoir fourré dans ses caquets d'une manière si agréable, et de m'honorer des sons les plus flatteurs de sa lyre, quand il donne à d'autres des coups d'archet sur les doigts.

Oui, sans doute, j'ai lu ce que vous dites de M. de *Condorcet* dans votre *Journal;* et c'est le seul que je lise. Vous êtes, par ma foi, le législateur du goût et

1777. de la raiſon. C'eſt ce que M. le prince de *Beauvau* et M. de *Villette*, qui ont paſſé l'un après l'autre dans ma tanière, avouent hautement.

Continuez, ne vous laſſez pas. Nous avons un extrême beſoin de vous, pour ne pas devenir des barbares ſubſiſtant uniquement de muſique italienne et allemande. Voyez ce qui eſt arrivé aux Italiens après le ſiècle des *Médicis* : ils n'ont eu que des doubles croches.

M. d'*Argental* eſt un petit indiſcret volage, qui a pris ſérieuſement un petit divertiſſement ridicule, dont nous nous ſommes amuſés à Ferney, ſelon notre uſage, c'eſt-à-dire en vous regrettant et en ne vous remplaçant point.

Je ſais bien bon gré à M. de *Saint-Lambert* d'avoir ſoutenu *Racine* et *Boileau* en pleine académie. Si vous êtes aſſez ſages et aſſez heureux pour élire M. de *Condorcet*, je ne déſeſpère plus du ſiècle ; mais, ſi vous ne frappez pas ce grand coup, je donne le ſiècle à tous les diables.

LETTRE CCXXXIX. 1777.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 22 d'octobre.

MESSIEURS et anges, je vous jure, encore une fois, qu'aucun mortel ne savait de quoi il était question. Ma folie est à présent publique. C'est à votre sagesse et à vos bontés à la conduire. J'aurais voulu que cette folie eût été plus tendre, et eût pu faire verser quelques larmes; mais ce sera pour une autre fois. Je suis occupé actuellement d'une nouvelle extravagance à faire pleurer. Il y a je ne sais quoi de trop philosophique dans celle que vous protégez. Cela est attachant, cela n'est pas mal écrit; mais élégance et raison ne suffisent pas. Ce n'est pas assez d'un intérêt de curiosité, il faut un intérêt déchirant. Je crois que la pièce est sage; mais qui n'est que sage n'est pas grand'chose. Tirez-vous de là comme vous pourrez.

On dit que les acteurs, excepté *le Kain* et ceux ou celles que vous voudrez honorer de vos conseils, sont supérieurement plats. On dit que la plupart de ces messieurs débitent des vers comme on lit la gazette.

Je vous prierai donc, Messieurs, dans l'occasion, d'empêcher qu'on ne m'estropie et qu'on ne me barbarise.

Je viens d'écrire à M. le maréchal de *Duras*, comme vous me l'avez ordonné. Je lui ai dit, avec raison,

1777. que la consolation de la fin de mes jours dépendait de lui. Car, messieurs mes anges, sachez que je ne puis avoir le bonheur de vous revoir qu'en Sicile. Sachez que, si je vivais assez pour aller jusqu'à Constantinople, je ne pourrais faire ce second voyage qu'après avoir passé par Syracuse.

Je n'ai point dit à M. le maréchal de *Duras* de quoi il s'agissait précisément. Je l'ai seulement prévenu que vous lui montreriez quelque chose qui avait un grand besoin de sa protection. Je me suis bien donné de garde de lui dire que vous lui laisseriez ce quelque chose entre les mains. Je suis bien sûr que ma Syracuse ne sortira pas des vôtres; tout serait perdu si elle en sortait; autant vaudrait jeter *Agathocle* et *Idace* dans le gouffre du mont Etna. Pour moi, j'ai bien l'air de me jeter, la tête la première, dans le lac de Genève, si vous ne réussissez pas dans ce que vous entreprenez. Nous avons eu deux filles qui se sont noyées ces jours passés; j'irai les trouver, au lieu de venir me mettre à l'ombre de vos ailes: mais je n'ai que faire de me tuer; mon âge, mes travaux forcés, mes maux insupportables, et la Sicile, et Constantinople, me tuent assez; et si je meurs, c'est en me recommandant à messieurs et anges.

LETTRE CCXL. 1777.

A M. DE LA HARPE.

25 d'octobre.

Mon cher confrère, vous avez toujours raiſon, excepté quand vous dites un peu trop de bien de moi, de quoi je ſuis bien loin de me fâcher.

L'anecdote qu'on vous a contée de Mérope et de *la Noue*, eſt comme bien d'autres anecdotes : il n'y a pas un mot de vrai.

J'ai quelque choſe à vous envoyer, et je ne ſais comment m'y prendre. J'ignore ſi l'on peut encore s'adreſſer à M. de *Vaines*. Tout change dans votre pays, à chaque quartier de lune.

Il eſt plaiſant que M. *Luneau de Boiſgermain* puiſſe envoyer par la poſte tous les livres qu'il veut, et qu'on ne puiſſe pas faire parvenir quatre feuilles d'impreſſion à ſon ami, ſans courir le riſque de la confiſcation.

Un poliſſon qui fait des nouvelles à la main, écrit que l'intention de la cour eſt de caſſer l'académie françaiſe, et de la joindre avec l'académie des inſcriptions. Cela eſt abſurde, mais cela n'eſt pas impoſſible : *verum quia abſurdum ; credo quia impoſſibile.* En ce cas-là, vous n'auriez donc pas le plaiſir de vous trouver confrère de M. de *Condorcet*, du rival de *Paſcal*, plus grand géomètre aſſurément, meilleur philoſophe, et homme beaucoup plus raiſonnable. On m'avait

1777. mandé qu'il allait être des vôtres ; c'était une acquisition admirable. Apparemment quelques saints personnages s'y sont opposés. On craint les penseurs.

On m'assurait que vous ne les craigniez point, parce que vous pensez mieux qu'eux. Pouvez-vous me mander s'il y a quelque apparence à tous ces contes que l'on m'a faits ? je vous garderai le secret, et je vous aurai grande obligation.

Dites, je vous prie, à M. d'*Alembert* que M. *Delisle*, qui a passé deux mois chez moi, et qui s'était chargé de quelques lettres, ne m'a point écrit depuis qu'il est de retour à Paris : apparemment qu'il est occupé à ajouter un nouveau tome aux six volumes qu'il nous a donnés.

Bonsoir, mon très-cher confrère ; continuez, ne craignez jamais rien, prenez toujours le parti du bon goût. Tout le monde, à la fin, y reviendra.

LETTRE CCXLI.

A M. DE VAINES.

A Ferney, 25 d'octobre.

Si vous n'avez pas, Monsieur, la place d'administrateur des postes, il faut bien pourtant que vous administriez quelque chose, et ce ne sera pas les sacremens. Je suis homme à en avoir bientôt besoin. Je vous supplie, en attendant, d'avoir la bonté de faire rendre ce paquet à M. d'*Argental*, votre ami ; mais ayez surtout celle de m'instruire de ce qu'on fait pour vous. Dites-moi quel poste vous occupez ;

parlez-moi de vos jouiſſances, ou du moins de vos eſpérances. Je m'intéreſſe à vous comme ſi je vous avais vu tous les jours. Il y a eu des gens devenus amoureux ſur des portraits; je le ſuis de votre caractère et de votre eſprit: nous voilà bien éloignés l'un de l'autre. Nous ne nous verrons probablement jamais; il n'y a point de plus malheureuſe paſſion que la mienne. *V.* 1777.

LETTRE CCXLII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 d'octobre.

MESSIEURS et anges, laiſſez là votre Agathocle; cela n'eſt bon qu'à être joué aux jeux olympiques, dans quelque école de platoniciens. Je vous envoie quelque choſe de plus paſſionné, de plus théâtral et de plus intéreſſant. Point de ſalut au théâtre ſans la fureur des paſſions. On dit qu'*Alexis* eſt ce que j'ai fait de moins plat et de moins indigne de vous, ſi on ne me trompe pas. Si cela déchire l'ame d'un bout à l'autre, comme on me l'aſſure, c'eſt donc pour *Alexis* que je vous implore; c'eſt ma dernière volonté, c'eſt mon teſtament; il eſt plus vrai que celui qui m'a été imputé par l'avocat *Marchand*. Je vous ſupplie donc, Meſſieurs et anges, d'être mes exécuteurs teſtamentaires et les protecteurs de mon dernier enfant: tâchez que M. le maréchal de *Duras* faſſe ſa fortune. *Agathocle* pourra un jour paraître et être ſouffert en faveur de ſon frère *Alexis*; mais à préſent,

1777. mes chers anges, il n'y a qu'*Alexis* qui puisse me procurer le bonheur de venir passer quelques jours avec vous, de vous serrer dans mes bras, et de pouvoir m'y consoler.

M. de *Villette*, votre voisin, qui est à Ferney depuis quelques jours, et qui a été témoin de la naissance d'*Alexis*, prétend que le nom de *Basile* est très-dangereux, depuis qu'il y a eu un *Basile* dans le Barbier de Séville. Il dit que le parterre crie quelquefois: *Basile, allez vous coucher*, et qu'il ne faut avec des velches qu'une pareille plaisanterie pour faire tomber la meilleure pièce du monde. Je crois que M. de *Villette* a raison. Il n'y aura qu'à faire mettre *Léonce* au lieu de *Basile*, par le copiste de la comédie, supposé que ce copiste puisse être employé. Heureusement le nom de *Basile* ne se trouve jamais à la fin d'un vers, et *Léonce* peut suppléer par-tout. Voilà, je crois, le seul embarras que cette pièce pourrait donner. Il y a peut-être quelques vers qu'on pourrait soupçonner d'hérésie; mais, si quelques théologiens s'en scandalisent, je les rendrai orthodoxes par un tour de main. Je me jette entre vos bras comme un homme qui revient d'un voyage de long cours, n'ayant d'autre ressource que dans votre amitié. Si vous ne prenez pas cette affaire avec vivacité, avec emportement, avec rage, je suis perdu.

Je me mets, mon cher ange, bien sérieusement à l'ombre de vos ailes. J'envoie le manuscrit de Constantinople au quai d'Orsay, par M. de *Vaines*. On m'a dit qu'il était encore en place jusqu'au mois de janvier. Faites-vous rendre le paquet, et ayez pitié de *V.*

LETTRE CCXLIII. 1777.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 30 d'octobre.

J'AI eu l'honneur, Monsieur, de voir monsieur votre fils, qui est digne de son père. J'aurais bien voulu le mieux recevoir, mais il a bien voulu pardonner à un vieillard qui n'a plus que la cendre du feu que vous allumiez autrefois par votre conversation toujours brillante et toujours intéressante. Madame *Denis* lui a fait mieux que moi les honneurs de la maison, mais non pas de meilleur cœur. Ce cœur est tout ce qui me reste. J'ai perdu l'imagination et la pensée, comme j'ai perdu les cheveux et les dents. Il faut que tout déloge, pièce à pièce, jusqu'à ce qu'on retombe dans l'état où l'on était avant de naître. Les arbres qu'on a plantés demeurent, et nous nous en allons. Tout ce que je demanderais à la nature, c'est de partir sans douleur; mais il n'y a pas d'apparence qu'elle me fasse cette grâce, après m'avoir fait souffrir pendant près de quatre-vingt-quatre ans. Encore faut-il que je la remercie de m'avoir donné l'existence, et de m'avoir procuré la consolation de vous voir dans ma chaumière. Mon seul bonheur à présent est de me flatter que vous vous souvenez de moi. *V.*

1777. LETTRE CCXLIV.

A M. DELISLE DE SALES.

A Ferney, 2 de novembre.

Soyez le bien venu dans Babylone, Monsieur. Vous croyez bien que je n'ai pu ni vous lire ni vous entendre sans m'intéresser tendrement à vous. Je vois qu'il est temps que vous preniez un parti, et que vous songiez à vivre heureux autant qu'à être célèbre. Le roi de Prusse me paraît favorablement disposé pour vous. Voyez si vous avez quelque chose de meilleur à espérer à Paris. S'il ne se présente rien qui vous convienne dans cette Babylone, nous allons travailler à vous faire un sort en Prusse. M. d'*Alembert* et moi, nous tâcherons de vous y introduire.

Si quid novisti rectiùs istis,
Candidus, imperti, si non his utere prudens.

Quelque chose qui arrive, il ne me paraît guère possible qu'un homme de votre mérite demeure abandonné. Je souhaite passionnément que vous ayez à choisir entre Babylone et Sans-souci.

M. de *Villette* est chez moi. Il est assurément plus puissant que moi; il peut vous servir mieux, mais non avec plus de zèle. Madame *Denis* pense comme nous, et vous est très-attachée.

J'ajoute à ma lettre que M. de *Villette* épouse cette demoiselle de *Varicourt* que vous avez vue chez nous.

Il la préfère aux partis les plus brillans et les plus riches qu'on lui a proposés; et quoiqu'elle n'ait précisément rien, elle mérite cette préférence. M. de *Villette* fait un très-bon marché en épousant une fille qui a autant de bon sens que d'innocence, qui est née vertueuse et prudente, comme elle est née belle, qui le sauvera de tous les piéges de Babylone, et de la ruine qui en est la suite. Nous jouissons, madame *Denis* et moi, du bonheur de faire deux heureux. 1777.

LETTRE CCXLV.

A MADAME DU BOCAGE.

A Ferney, 2 de novembre.

GENIE vous-même, Madame; je suis un pauvre vieillard, moitié poëte, moitié philosophe, et qui n'est pas à moitié persécuté, quoiqu'il ne dût être qu'un objet de pitié, étant surchargé de quatre-vingt-quatre ans et de quatre-vingt-quatre maladies, et étant très-près, par conséquent, d'aller voir mes anciens maîtres que j'ai bien mal imités, les *Socrate* et les *Sophocle*. Quand je verrai *Corinne*, je lui soutiendrai hardiment qu'elle ne vous valait pas, soit qu'elle voulût briller dans la société, soit qu'elle voulût l'emporter sur les hommes dans l'art d'écrire.

Je ne suis point étonné qu'Alzire m'ait valu votre lettre qui m'a infiniment touché. Vous vous êtes retrouvée dans le pays que vous aviez embelli. Vous, Madame, et les insurgens, me rendez l'Amérique précieuse.

1777. Madame *Denis* est aussi sensible à votre souvenir qu'elle est loin de jouer encore *Alzire*. Elle a été presque aussi malade que moi, et c'est beaucoup dire. S'il me restait la force de désirer, je désirerais d'être à Paris, pour jouir de l'honneur de votre société aussi souvent que vous me le permettriez, pour aimer ce naturel charmant, cette égalité et cette simplicité qui relèvent vos talens; et pour vous dire avec la même simplicité que je ferai du fond de mon cœur, avec le plus sincère respect,

Madame,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,
jusqu'au dernier moment de ma vie,
Le vieux malade de Ferney.

LETTRE CCXLVI.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

Ferney, 2 de novembre.

MONSIEUR,

Il faut d'abord vous dire que j'ai reçu la lettre dont vous m'aviez honoré de Strasbourg, du 13 de septembre, sept ou huit jours après que vous eûtes, à notre grand regret, quitté Ferney.

Je vous remercie aujourd'hui de celle du 19 d'octobre. Elle a été d'une grande consolation pour moi, dans les souffrances continuelles qui persécutent la fin de ma vie. Je n'ai quelquefois qu'un peu de gaieté naturelle à opposer à ces tribulations, ainsi

qu'aux

qu'aux six juifs qui m'ont traité comme un amalécite, et aux chrétiens qui me traitent comme un juif. Je suis un peu aguerri au mal. J'avais contre moi tous les musulmans, dans la dernière guerre de la Russie contre les Turcs. 1777.

Je suis bien de votre avis, Monsieur, sur le ministre dont vous me parlez (*); il est gai, donc le fond du cœur est bon. Il ne m'aime pas, parce qu'il m'a cru ame damnée de M. de *Richelieu*. Il est bien vrai que je serai damné et lui aussi; mais il se trompait très-fort en croyant dans ce temps-là que je me mêlais d'autre chose que de mon plaisir. Je lui pardonne de tout mon cœur de s'être trompé; mais je ne lui pardonne pas s'il veut un peu de mal à notre académie, parce qu'elle est libre. Le cardinal de *Richelieu* l'a créée avec cette liberté, comme DIEU créa l'homme. Il faut lui laisser son libre arbitre dont elle n'a jamais abusé. C'est un corps plus utile qu'on ne pense, en ne fesant rien, parce qu'il sera toujours le dépôt du bon goût qui se perd totalement en France. Il faut le laisser subsister comme ces anciens monumens qui ne servaient qu'à montrer le chemin.

Je m'attendais à voir chez moi le chevalier ou la chevalière *Déon* dont vous me parlez. Un gentilhomme anglais, qui était à Londres son intime ami, et qui n'avait vu en lui que mademoiselle *Déon*, m'avait leurré de cette espérance. J'ai été privé de cette amphibie. Quand on a eu l'honneur de faire sa cour à madame de *Blot* et à madame d'*Ennery*, on ne désire point de voir des êtres chimériques. Je me flatte que vous voudrez bien me mettre à leurs pieds,

(*) M. de *Maurepas*.

1777. comme je leur demanderai votre protection auprès de vous. Je suis pénétré de l'honneur qu'elles me font de se souvenir de moi.

Je ne croyais pas que M. de *Foncemagne* fût mon aîné. Je le respectais assez déjà, sans y joindre encore ce droit d'aînesse. Je lui recommande l'académie, si sa santé lui permet d'aller encore aux assemblées. C'est un des meilleurs esprits que j'aye jamais connus, quoiqu'il ait fait semblant de croire que le cardinal de *Richelieu* avait au moins quelque part à son malheureux *Testament*. Il voulut plaire à feu madame la duchesse d'*Aiguillon*, et cela est bien pardonnable.

Conservez-moi vos bontés, Monsieur, si vous voulez faire passer quelques momens heureux au vieux malade de Ferney, qui vous est attaché avec le plus tendre respect.

LETTRE CCXLVII.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

10 de novembre.

De mes deux anges il y en a donc un qui est devenu l'ange exterminateur. Il extermine en effet ma pauvre *Irène* : il prétend qu'elle sera traînée à la morgue, et pendue par les pieds, parce qu'elle s'est tuée étant chrétienne. L'ange exterminateur aurait raison, si l'impératrice de Constantinople prétendait avoir bien fait en se tuant ; mais elle en demande pardon à DIEU, elle lui dit :

Dieu ! prends soin d'Alexis, et pardonne ma mort.

Elle ajoute même en fesant un dernier effort : 1777.

Pardonne, j'ai vaincu ma passion cruelle ;
Je meurs pour t'obéir : mourrais-je criminelle !

son dernier mot étant un acte de contrition, il est clair qu'elle est sauvée.

Vous jugez bien que, pendant qu'elle prononce ces dernières paroles avec des soupirs entrecoupés, son père et son amant sont à genoux à ses côtés, et mouillent ses mains mourantes de leurs larmes. Je crois fermement que tous les gens de bien pleureront aussi.

J'ai adressé, je crois, à l'ange exterminateur quelques petites corrections qui m'ont paru nécessaires ; mais elles ne sont pas en assez grand nombre. Je me suis dépêché, craignant que M. le maréchal de *Duras* ne fût revenu. On ne fait rien de bien quand on se presse.

Nous allons essayer Irène pour les noces de madame de *Villette ;* on la jouera derrière des paravents, au coin du feu : et nous verrons l'effet tout aussi bien que si nous étions dans une salle de spectacle.

J'avoue à monsieur *Baron* que je pense comme lui. Je crois cette tragédie vraiment tragique, et peut-être la plus favorable aux acteurs qui ait jamais paru. Je pense que les passages fréquens de la passion aux remords, et de l'espérance au désespoir, fournissent à la déclamation toutes les ressources possibles. J'oserais même dire que le théâtre a besoin de ce nouveau genre, si on veut le tirer de l'avilissement où il commence à être plongé, et de la barbarie dans laquelle on voudrait le jeter.

1777. Je n'ai point dit à M. le maréchal de *Duras* de quoi il s'agiſſait. Je ne veux point non plus eſſuyer, à mon âge, les caprices et les impertinences de quelques comédiens.

Si je vous ai un peu amuſés, Meſſieurs, je me tiens payé de mes peines. Il eſt vrai que je n'aurais pas été fâché d'être un peu bien reçu à Paris à la ſuite d'Irène; mais je crains bien de mourir ſans avoir tâté de cette conſolation.

J'ajoute encore un petit mot ſur Irène: c'eſt que M. *Baron* a la plus grande raiſon du monde de dire qu'il n'y aura pas un homme dans le parterre qui examinera ſi le ſuicide eſt chrétien ou non. De plus, il eſt bon de dire à l'ange exterminateur que le ſuicide n'eſt défendu dans aucun endroit de l'ancien ni du nouveau *Teſtament*. Il y a une loi de *Marc-Aurèle* qui ordonne de ne point confiſquer les biens de ceux qui ſe ſont tués. Je me flatte que, ſi nous ſommes barbares au châtelet, nous ne le ſommes point au théâtre.

LETTRE CCXLVIII. 1777.

A M. FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU,

Qui lui avait envoyé une copie de son Discours sur les dégoûts de la littérature, et qui l'avait consulté sur le projet d'une édition de ses œuvres.

Le 18 de novembre.

Je n'ai reçu, Monsieur, que le 18 de novembre votre paquet du 12 d'octobre. J'ai fait lire à M. le marquis de *Villette*, et à quelques amis qui passent le reste de l'automne dans ma chaumière, l'ouvrage plein d'esprit, de beaux vers et de vérités, dont vous m'avez gratifié : je ne compte point pour des vérités les politesses que vous me faites dans cet écrit si agréable.

Vous ne trouverez pas, Monsieur, beaucoup de secours pour votre édition. Parmi les libraires de Suisse et de Genève, il y en a de riches qui n'impriment que de gros livres de bibliothèque; il y en a de pauvres qui ne débitent que des almanachs.

Vous ne trouverez nulle ressource pour vos œuvres dans toute la librairie de ces pays-là. Il y a bientôt trente ans que j'y suis; vous pourrez dire de moi :

In qua scribebat barbara terra fuit.

Vous jouissez d'un sort contraire, quand vous avez le bonheur d'être chez M. *Dupaty*. Il daigna

1777. autrefois honorer ma retraite de sa présence, lorsqu'il était un peu victime de son éloquence et de son courage: c'est un homme d'un rare mérite, et qui est fait pour sentir le vôtre. Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien lui dire combien nous sommes flattés, ma nièce et moi, de son souvenir. Je lui envie le plaisir qu'il a de vous posséder chez lui. Je voudrais pouvoir partager vos peines, et goûter avec vous tous les plaisirs de l'esprit; mais j'ai quatre-vingt-quatre ans, je suis accablé de souffrances de toute espèce, et je n'ai plus qu'à mourir.

Le vieux malade de Ferney.

LETTRE CCXLIX.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

Ferney, le 15 de novembre.

MONSIEUR,

Pendant que M. de *Villette* se marie chez moi à la fille d'un officier, dont l'unique dot est de la bonté et de la vertu; pendant qu'on prépare la noce, je suis assez près d'aller habiter mon cimetière, pour mettre un peu de variété dans la scène de ce monde.

J'ai lu, pendant ma maladie, le monument attendrissant que vous élevez à la mémoire de votre ami: j'ai vu par-tout l'éloquence du cœur et de la vérité. Si j'étais dans un âge où l'on peut travailler encore, je me garderais bien d'oser toucher à votre ouvrage.

Il est plein d'intérêt, il est écrit avec sagesse, on y devine des vérités que vous avez l'art de laisser entrevoir. Il y a d'autres vérités que vous développez en homme qui connaît les nations, et qui sait les peindre; entre autres le portrait des Français et des Anglais est de main de maître. Si vous avez montré cet écrit à M. de *Foncemagne*, il vous aura sans doute conseillé de le faire imprimer : ce sera une consolation pour madame de *Blot*, et pour madame d'*Ennery*. Cette espèce d'oraison funèbre, faite par l'amitié, sera éternellement chère aux îles de l'Amérique où elle parviendra bientôt. L'accablement où je suis ne me permet pas de vous en dire davantage. Il me serait difficile de vous bien exprimer le plaisir que j'ai eu en lisant ce beau morceau, et l'estime respectueuse que je conserverai pour l'auteur jusqu'au moment où j'achèverai ma languissante vie. 1777.

LETTRE CCL.

A M. DE LA HARPE.

19 de novembre.

Votre lettre du 12 de novembre, mon très-cher confrère, m'apprend les petites persécutions que notre compagnie essuie. J'ai d'ailleurs été informé des petites tracasseries qu'on m'a faites auprès de M. de *Chabanon*. On a voulu le rendre mon ennemi, en le rendant mon confrère, lui que j'ai toujours reçu chez moi avec la plus tendre amitié : cela est bien injuste;

1777. mais peut-on attendre des hommes autre chose que des injustices ?

Songez à vous, mon cher confrère : mettez les derniers fleurons à vos couronnes par les Barmécides et les Menzicof. Pour moi, j'ai la folie de faire jouer à Ferney des tragédies de province, faites par un vieillard de quatre-vingt-quatre ans. Cela nous amuse un moment par la rareté du fait : *Dulce est desipere in loco*. C'est le mariage de M. de *Villette*, très-connu de vous, qui nous vaut ces bouffonneries. Il est venu nous voir, et nous l'avons marié, pour lui faire les honneurs de la maison. Il épouse une jeune et belle demoiselle, fille d'un officier des gardes, que nous avions chez nous. Cette demoiselle n'a d'autre dot que sa beauté et sa sagesse. M. de *Villette*, qui possède cinquante mille écus de rente, fait un très-bon marché. Pour moi, je reste seul dans mon lit, et j'y radote en vers et en prose.

Je vous envoie un ouvrage plus sérieux (*) que nos drames de Ferney. Vous devez vous y intéresser, mon cher confrère, non pas en qualité d'académicien, mais en qualité de suisse du pays de Vaud ; car enfin vous êtes mon compatriote. Je suis membre d'une société de Berne. Un des membres de la société a donné cinquante louis, et moi cinquante autres pour un prix qui sera adjugé à celui qui aura fourni la meilleure méthode de corriger l'abominable loi criminelle reçue en France et dans plusieurs états de l'Allemagne. Nous venons au secours de l'humanité et de la raison bien cruellement traitées.

Si vous connaissez quelque jeune candidat de la

(*) Le prix de la justice et de l'humanité ; Politique et législation, t. I.

chicane à qui vous vous intéreſſiez, et à qui vous vouliez faire gagner cent louis d'or, donnez-lui ce programme à lire, et faites-lui gagner le prix, à moins que vous ne vouliez nous faire l'honneur de le gagner vous-même. Vous verrez dans ce programme des choſes que vous connaiſſez, et qui doivent faire dreſſer les cheveux à la tête de tous les honnêtes gens. 1777.

Je voudrais que les grands juges de toutes choſes, les d'*Alembert* et les *Condorcet*, euſſent le temps de lire notre programme bernois.

Adieu, mon cher confrère; combattez, triomphez et proſpérez.

LETTRE CCLI.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

26 de novembre.

Je dois autant de reconnaiſſance que d'eſtime au vrai *Baron* plus connaiſſeur que *Baron*. Nous ſommes encore bien loin de livrer Irène aux bêtes féroces du parterre de Paris; mais j'ai eu le temps de remédier aux très-grands défauts que vous aviez trouvés au ſecond acte, quand on vient annoncer au prince *Alexis Comnène*, en préſence d'*Irène*, qu'il eſt mandé par l'empereur. C'eſt aſſurément un coup de théâtre qui méritait qu'*Alexis* en parlât avec plus d'étendue. Je n'ai pas manqué d'envoyer cette addition à l'ange exterminateur, redevenu l'ange ſauveur.

1777. Permettez-moi de réſiſter obſtinément aux autres critiques qui ſont trop contraires à l'eſprit dans lequel j'ai fait Irène. J'avais tenté d'abord de rendre ſon mari tout-à-fait odieux, afin de la juſtifier. Je m'aperçus bien vîte qu'alors elle devenait ridicule de s'obſtiner à être fidelle, et de ſe tuer très-ſottement pour ne pas manquer à la mémoire d'un méchant homme. J'ai vu évidemment qu'il faut avoir quelques reproches à ſe faire, pour qu'on ſoit bien reçu à ſe tuer entre ſon père et ſon amant.

A l'égard de la cataſtrophe, il faut bien ſe donner de garde de l'alonger. Le parterre s'en va dès que l'héroïne eſt morte. Il ne faut que le ſpectacle attendriſſant de l'amant et du père qui diſent chacun deux mots aux genoux de la mourante. *Omne ſupervacuum pleno de pectore manat.*

L'aſcendant d'un vieillard fanatique ſur une enfant, c'eſt-à-dire ſur une fille et non pas ſur un garçon, ne peut fournir aucune alluſion. Vous ſavez bien qu'il n'y a, dans votre pays, aucun fanatique qui gouverne ſa fille enfant.

Mon imagination décrépite eſt d'ailleurs aux ordres de votre critique judicieuſe, et mon cœur eſt encore plus aux ordres de votre cœur. Vous vous êtes heureuſement corrigé de l'habitude affreuſe de m'écrire deux fois par an quatre mots indéchiffrables qui ne ſignifiaient rien. Cela eſt bon pour la petite poſte de Paris, pour avertir un homme oiſif qu'il eſt prié à ſouper chez une femme oiſive, avec des gens qui n'ont rien à faire ni à dire. Je n'ai pas un moment à moi dans la journée: je ſuis accablé de travaux incroyables, de maladies et d'années; et cependant je trouve

encore des momens pour raisonner avec vous, pour vous dire que je vous aime tendrement, surtout quand vous secouez avec moi votre paresse; et que je viendrai vous voir, si je puis jamais supporter le voyage, et si je ne meurs point en chemin: mais la destinée m'a toujours contredit. Nous formons des projets avec madame *Denis*, avec M. et madame de *Villette;* nous arrangeons ces projets à midi, et nous en découvrons toutes les impossibilités à deux heures. Cette madame *Denis* vous écrit à la fin; vous voyez bien qu'on n'est pas incorrigible. Pour moi, je tâche de me corriger, moi et mes ouvrages, dans un âge où l'on prétend qu'on est incapable de tout. 1777.

Je n'en crois rien. Si j'avais fait une faute à cent ans, je voudrais la réparer à cent et un. Adieu; si j'avais tort de vous aimer, je ne m'en corrigerais pas. *V.*

LETTRE CCLII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 6 de décembre.

Je ne vous parlerai pas aujourd'hui, mon cher ange, des deux enfans que j'ai faits dans ma quatre-vingt-quatrième année. Vous les nourrirez, s'ils vous plaisent; vous les laisserez mourir, s'ils sont contrefaits. Mais je veux absolument vous parler d'un autre monstre; c'est de cet animal amphibie qui n'est ni fille ni garçon; qui est, dit-on, habillé actuellement

1777. en fille; qui porte la croix de Saint-Louis sur son corset, et qui a comme vous douze mille francs de pension. Tout cela est-il bien vrai? je ne crois pas que vous soyez de ses amis s'il est de votre sexe, ni de ses amans s'il est de l'autre. Vous êtes à portée plus que personne de m'expliquer ce mystère. Il ou elle m'avait fait dire, par un anglais de mes amis, qu'il ou elle viendrait à Ferney, et j'en suis très-embarrassé.

Je vous demande en grâce de me dire le mot de cette énigme.

Je ne sais point de nouvelle de la santé de M. de *Thibouville;* vous croyez bien que je m'y intéresse. La mienne est bien déplorable; vous savez que je n'ai pas besoin d'un fort hiver.

Je remercie de loin votre très-aimable secrétaire qui a bien voulu raccommoder les langes de mon dernier enfant. Savez-vous bien que je vous en enverrais encore un autre, si celui-là ne mourait pas en nourrice? Il est plaisant que je sois si prolifique, en étant continuellement à la mort.

Avez-vous mis en nourrice mon constantinopolitain chez M. le maréchal de *Duras?* Je ne vous fais cette question, mon cher ange, que pour vous remercier de vos bontés, car je ne suis pressé de rien. Si j'avais des passions vives, ce serait de venir me mettre à Paris sous les ailes de mon ange. Je me recommande à M. de *Thibouville. V.*

LETTRE CCLIII. 1777.

A M. DE LAUNAY,

MAITRE DES REQUETES.

8 de décembre.

Le vieux malade très-mortel, au brillant et solide auteur du Panégyrique de la pitié.

OUI, la pitié est un don de DIEU : oui, son panégyriste a raison, et d'autant plus qu'il est très-éloquent ; car s'il ne l'était pas, à quoi servirait-il d'avoir raison ?

Oui, la pitié est le contre-poison de tous les fléaux de ce monde. Voilà pourquoi *Jean Racine* prit pour sa devise, dans l'édition de ses tragédies : *phobos kai éléos, crainte et pitié ;* voilà pourquoi on dit à notre messe latine le *Kyrie eleïson* des Grecs. Tous les prédicateurs cherchent à inspirer la pitié pour les pauvres et pour les malheureux ; et la plupart de ces orateurs même font pitié.

L'illustre maître de l'assemblée littéraire et fraternelle fera toujours plutôt envie que pitié.

Si je pouvais, dans mon triste état, faire un voyage à Paris, mon plus grand désir serait que le panégyriste de la pitié en eût un peu pour moi.

Pour M. de *Villette*, il est sans pitié pour sa nouvelle conquête, et ne lui donne pas le temps de respirer.

1777.

LETTRE CCLIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 de décembre.

MESSIEURS mes anges, il ne faut qu'une critique vraisemblable, faite par un homme d'esprit et imposant, pour séduire quelquefois les esprits les plus éclairés, et les cœurs les plus sensibles. Nous sommes tous dans notre retraite d'un avis absolument contraire au vôtre. Soyez juges entre vous et nous. On pense ici unanimement que, si *Alexis* n'était pas coupable, *Irène* ne serait qu'une dévote impertinente qui se tuerait par piété.

On pense, et il est très-vrai, que l'exemple de *Massiniſſe*, dans la Sophonisbe, n'a rien de commun avec *Alexis*. Autrefois Sophonisbe réussit en Italie et en France. Ce fut même notre première tragédie régulière; et la Sophonisbe de *Mairet* l'emporta toujours sur la Sophonisbe de *Corneille*. Les esprits sont devenus depuis beaucoup plus raffinés, et moins naturels. La Sophonisbe de *Mairet*, quoique corrigée avec le plus grand soin, a déplu à une nation qui ne veut point voir un roi traité comme un esclave par un romain, obligé par ce romain de quitter sa femme, et se déshonorant par la mort de cette femme même, pour n'être point déshonoré en la voyant traîner en triomphe à la queue de la charrette du vainqueur.

C'est ici tout le contraire. Je vous prie, Messieurs les anges, de bien peser cette vérité ; je vous prie de bien sentir que toute la tragédie d'Irène est d'amour, et d'amour effréné. La mort de *Nicéphore* n'en est que l'occasion, et n'en est point le sujet. Le cœur ne raisonne point, et une critique de réflexion, quelque plausible qu'elle puisse être, ne détruit jamais le sentiment. 1777.

Certainement l'amour d'*Irène* doit faire cent fois plus d'effet, si ce rôle est joué par une actrice passionnée, que l'amour de ma petite *Idace*, laquelle, au bout du compte, n'est qu'une *Agnès* tragique. *Idace* est très-honnête ; mais *Irène* est déchirante, ou je suis fort trompé.

Voici des vers qui m'ont paru nécessaires à cette pièce, et qui semblent satisfaire, autant qu'il m'est possible, à la critique qui s'est élevée chez vous. Ils se ressentent peut-être de ma vieillesse et des douleurs qui me tourmentent. Je les ai faits dans mon lit dont je ne sors point ; mais s'ils ne sont pas beaux, ils sont du moins raisonnables. J'avoue qu'ils ne détruiront jamais la censure. On dira toujours qu'*Alexis* a tort de vouloir épouser *Irène* immédiatement après avoir tué son mari. Je dirai comme les autres qu'il a grand tort, et que c'est ce tort inexcusable que j'ai voulu mettre sur le théâtre. Je dirai que j'ai voulu peindre un homme enivré de sa passion, et non pas un homme raisonnable.

Il y a dans la pièce un raisonneur, c'est bien assez ; et ce raisonneur fait, ce me semble, un assez beau contraste avec le fougueux, l'écervelé et le tendre *Alexis*. C'est un rôle que je voudrais jouer sur mon

1777. petit théâtre de campagne, si j'avais vingt-quatre ans, au lieu de quatre-vingt-quatre.

Ce qui est sûr, mon cher ange, c'est que je vous aime dans ma vieillesse comme je vous aimais quand j'étais mineur.

LETTRE CCLV.

AU MEME.

19 de décembre.

Mon cher ange, pardon de tant de vers. Je vous en ai dépêché plusieurs, aussi-bien qu'à M. de *Thibouville*. Je vous afflige encore d'un nouvel envoi. Je demande pardon au très-aimable secrétaire, de fatiguer à ce point sa belle main que je suppose faite pour des emplois plus agréables; mais enfin, mon cher ange, tous ces nouveaux vers étaient nécessaires pour justifier pleinement *Alexis*, et pour fermer la bouche aux détracteurs. Tout ce que je crains à présent, c'est qu'*Alexis* ne paraisse trop innocent, et qu'*Irène* ne soit regardée comme une bégueule de dévote, qui aime mieux se tuer pour plaire à DIEU que de coucher avec son amant.

Je ne sais pas si mademoiselle *Déon* couchera avec le sien. Je ne puis croire que ce ou cette *Déon*, ayant le menton garni d'une barbe noire très-épaisse et très-piquante, soit une femme. Je suis tenté de croire qu'il a voulu pousser la singularité de ses aventures jusqu'à prétendre changer de sexe pour se

dérober

dérober à la vengeance de la maison de *Guerchy*, comme *Pourceaugnac* s'habillait en femme pour se dérober à la justice et aux apothicaires. 1777.

Toute cette aventure me confond. Je ne puis concevoir ni *Déon*, ni le ministère de son temps, ni les démarches de *Louis XV*, ni celles qu'on fait aujourd'hui. Je ne connais rien à ce monde. Je mets sous vos ailes Byzance et ses faubourgs; je m'y mets surtout moi-même. *V.*

LETTRE CCLVI.

A M. CHRISTIN.

23 de décembre.

Le vieux malade a écrit à M. le chevalier de *Chatellux;* mais j'avertis mon très-cher correspondant, le protecteur des persécutés, que M. d'*Aguesseau* n'a jamais voulu lire le livre de *la Félicité publique;* qu'il n'en a jamais dit un mot à l'auteur, quoique son neveu, et que le grand-oncle de *la Félicité publique* est un homme un peu difficile en affaires.

Je souhaite à mon cher défenseur des infortunés tout le succès que sa constance mérite. J'avoue que je crains toujours ces vingt-quatre personnages qui déclarèrent leur communauté esclave par-devant notaire. Je n'ai pas de peine à croire que ce notaire était un étranger, un mal vivant et un ivrogne. Je viens d'avoir affaire à un procureur qui est tout cela, et cependant j'ai perdu mon procès. Que ne suis-je

1777. à portée d'intéreſſer M. *Necker* dans cette affaire! Il eſt, je crois, le ſeul qui pourrait engager M. de *Maurepas* à ſignaler ſon miniſtère par l'abolition de la ſervitude, en imitant le roi de Sardaigne.

J'embraſſe bien tendrement mon très-cher ami, le maire de Saint-Claude, qui mériterait d'être le maire de Londres. *V.*

LETTRE CCLVII.

A M. DE LA HARPE.

14 de janvier.

1778. Mon très-cher confrère, je ſuis fâché et honteux qu'on ait montré au ſalon de la comédie françaiſe l'eſquiſſe dont j'aurais pu faire un tableau, ſi j'avais été à portée de vous conſulter. Mon deſſein n'était point du tout que ce pauvre enfant de ma vieilleſſe eût à Paris cette célébrité. *Théophraſte*, à cent ans, diſait qu'il apprenait tous les jours; et moi je dis, à quatre-vingt-quatre, qu'on peut encore ſe corriger.

La pièce n'avait été faite que pour les noces de votre ami; mais puiſqu'il s'agit aujourd'hui du public, ceci devient une affaire ſérieuſe. Je ne veux point combattre l'hydre du parterre, ſans être armé de pied en cap.

De plus, j'aurais bien mauvaiſe grâce à vouloir paſſer avant vous. Rien ne ſerait plus injuſte et plus mal-adroit. C'eſt à vous, s'il vous plaît, à vous expoſer aux bêtes le premier, parce que vous êtes

un excellent gladiateur ; mais j'ai peur que vous ne soyez dégoûté vous-même de cette impertinente arène dans laquelle on est jugé par la plus effrénée canaille qui ne veut plus que des pièces qui lui ressemblent. 1778.

Il me semble que notre chère nation tourne furieusement, depuis quelques années, à l'opprobre et au ridicule, en plus d'un genre. J'ai vu la fin du siècle d'*Auguste*, et je suis déjà dans le Bas-empire. Vous qui êtes *spes altera Romæ*, faites revivre le bon goût ; combattez hardiment en vers et en prose. Menez les Français tantôt en Sibérie, tantôt dans Babylone ; ils trouveront des fleurs par-tout où vous les conduirez.

Je vous parle très-sérieusement ; je ne passerai point avant vous, quoique je sois votre ancien.

M. de *Villette* est très-sensible à tout ce que vous lui dites de flatteur dans votre lettre. J'espère bien qu'il sera toujours fidelle à sa tendresse pour sa femme, et à son amitié pour vous. Vous méritez bien l'un et l'autre qu'on vous aime, et je vous assure que j'en fais bien mon devoir.

J'attends avec impatience la suite de votre réponse à cette *Montagu* la shakespéarienne. Je vous avoue que la barbarie de *du Belloi* et consors m'est presque aussi insupportable que la barbarie de *Shakespeare*. *Du Belloi* est cent fois plus inexcusable, puisqu'il avait des modèles, et que le *Gilles* anglais n'en avait pas.

Je ne parlerais pas si librement à d'autres qu'à vous ; mais nous sommes tous deux de la même religion, et nous ne devons pas nous cacher nos mystères.

Adieu, mon cher confrère ; je vous embrasse de tout mon cœur. *V.*

1778.

LETTRE CCLVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Le 14 de janvier.

Mon cher ange, M. de *la Harpe* m'a mandé qu'on avait lu Irène au tripot. Je ſerais bien fâché qu'elle fût repréſentée dans l'état où elle eſt ; c'eſt une eſquiſſe qui n'eſt pas encore digne de vous et de la partie éclairée du public, ſans laquelle il n'y a jamais de véritable ſuccès. Je ſuis honteux d'avoir donné tant de peine à votre aimable ſecrétaire. Je vais faire tranſcrire bientôt la pièce entière que je ſoumettrai en dernier reſſort à votre juridiction.

Vous ſentez combien il eſt difficile de nuancer tellement les choſes qu'*Alexis* ſoit intéreſſant en étant pourtant un peu coupable, et que *Nicéphore* ne ſoit point odieux, afin qu'ils ſervent l'un et l'autre à augmenter la pitié qu'on doit avoir pour *Irène*.

Ce mélange de couleurs n'eſt pas aiſé à ſaiſir par un pinceau de quatre-vingt-quatre ans ; mais j'ai toujours penſé qu'on pouvait ſe corriger à tout âge, et que ſi *Mathuſalem* avait fait des vers médiocres, il aurait dû les refaire à neuf cents ans paſſés.

Je vous demande en grâce d'être mon ange gardien juſqu'à mon dernier jour ; de garder mon eſquiſſe juſqu'à ce que je puiſſe vous envoyer le tableau. Je vous ſupplie de ne montrer la pièce à perſonne. Je me flatte que les comédiens n'en ont point de copie ; j'en ſerais déſeſpéré, et je conjurerais M. de *Thibouville*

de la retirer de leurs mains. Ce ſerait bien alors qu'il faudrait employer la protection et les ordres de M. le maréchal de *Duras*. 1778.

Soyez sûr que je n'ai travaillé à cet ouvrage, et que je n'y travaille encore, que pour avoir une occaſion de venir à Paris jouir, après trente ans d'abſence, de la bonté que vous avez de m'aimer toujours: c'eſt-là le véritable dénouement de la pièce. Il eſt triſte d'être preſſé et de n'avoir pas long-temps à vivre. Ce ſont deux choſes plus difficiles à concilier que les rôles de *Nicéphore* et d'*Alexis*.

Sub umbra alarum tuarum plus que jamais. J'en dis autant à M. de *Thibouville* que je mets dans votre hiérarchie.

LETTRE CCLIX.

AU MEME.

A Ferney, le 20 de janvier.

MON cher ange, en voici bien d'une autre! il faut pour le coup que je me jette entre les bras de votre providence, de votre ſageſſe et de cette conſtante amitié qui fait la conſolation de ma vie. Je ſuis trop jeune, je ne ſais pas me conduire, à moins que je ne ſois toujours à l'ombre de vos ailes.

J'ai cru qu'il était de mon devoir de vous envoyer la lettre que je reçois d'un de vos protégés, et la réponſe que je lui fais. Je ne doute pas que vous n'engagiez votre ami M. de *Thibouville* à mettre ſous

1778. ſes pieds cet oubli de toutes les bienſéances. Je lui mande qu'autrefois M. de *Fériol*, votre oncle l'ambaſſadeur à Conſtantinople, diſait, s'il m'en ſouvient, qu'*il n'y avait d'honneur ni à gagner ni à perdre avec les Turcs*.

Si vous trouvez ma réponſe à votre ancien protégé convenable et meſurée, puis-je vous ſupplier de la lui faire tenir auſſi-bien que celles que j'ai dû écrire à M. *Suard* et à madame *Veſtris*, et à un M. *Monvel*, qu'on dit avoir beaucoup d'eſprit, beaucoup de ſenſibilité et beaucoup de talens, avec très-peu de poitrine ?

Une choſe encore bien importante pour moi, c'eſt de demander très-humblement pardon à madame votre ſecrétaire de lui avoir fait écrire des choſes qui certainement ne ſubſiſteront pas, car tout ne ſera fini que vers Pâques ; et c'eſt vers ce ſaint temps que je compte vous apparaître comme *Lazare* ſortant de ſon tombeau.

Je vous conjure encore plus que jamais de faire retirer la copie qui eſt peut-être au tripot, et les rôles qui peuvent être chez les tripoteurs et les tripoteuſes. Je ſuis réellement perdu, s'il reſte dans le monde le moindre lambeau de ces haillons. Vous ſentez que la publicité de ces misères eſt très à craindre : elle arrêterait tout à coup un jeune homme dans le commencement de ſa carrière ; mais ſoit au commencement, ſoit à la fin, il eſt certain que cela me ferait un tort irréparable.

Songez, mon divin ange, que je paſſe les jours et les nuits à remplir la tâche très-difficile, mais très-néceſſaire, que vous m'avez donnée. Songez que je

marche sur des charbons ardens. J'ose espérer que je ne me brûlerai pas la plante des pieds, parce que je vous invoquerai en subissant une épreuve qui surpasse mes forces. 1778.

Vous savez de plus combien il y avait de vers faibles à fortifier, de nuances à observer, d'expressions familières à supprimer, de petites choses à préparer pour les faire servir à de plus grandes; enfin combien l'esquisse était indigne de vous. Vous avez été trop bon; mais vous m'avez rendu difficile contre moi-même. J'ai deux mois, au moins, par devant moi, et je vais les employer à vous plaire; mais suis-je sûr de deux mois de vie?

Sub umbra alarum tuarum.

LETTRE CCLX.

A M. DE CROIX,

SECRETAIRE DU ROI, TRESORIER DE FRANCE, A LILLE.

A Ferney, le 23 de janvier.

Je ne sais, Monsieur, ce que vous avez fait à ce grand pontife des Muses *qui nous a bénis* (*); *mais il est entré chez madame Denis en chantant vos louanges. Je n'ai donc pas hésité de lui proposer la solution d'un problème qu'il n'appartient qu'à lui de résoudre.*

(1) Ces premières lignes sont de M. le marquis de *Villette*, à qui l'on avait demandé le sentiment de M. de *Voltaire* sur les plus célèbres acteurs tragiques français.

1778. M. le marquis de *Villette*, Monsieur, n'a point vu comme moi le vieux *Baron*, ni *Beaubourg*, ni même *Dufresne*. Ce *Dufresne* n'avait qu'une belle voix et un beau visage; *Beaubourg* était un énergumène, *Baron* était plein de noblesse, de grâces et de finesse; *le Kain* seul a été véritablement tragique.

Mais je dois vous parler de choses plus intéressantes. Je ne puis vous exprimer les obligations que nous vous avons, madame *Denis* et moi. Vous nous envoyez des armes pour nous défendre contre une troupe de coquins qui sont venus, du bout de la Flandre aux portes de Genève, pour nous voler et pour nous faire un procès ruineux. Je me flatte qu'au moyen des pièces que vous avez la bonté de nous faire tenir, nous serons enfin délivrés de la vexation de ces scélérats.

J'ai l'honneur d'être avec toute la reconnaissance que je vous dois, &c. *V.*

LETTRE CCLXI.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

23 de janvier.

Je vous dois des remercîmens, Monsieur, pour votre pâté de perdrix; mais madame *Denis* et les dames qui passent l'hiver avec nous, vous en doivent bien davantage, car elles s'en sont crevées, et il ne m'est pas permis d'en manger. Je suis réduit en tout genre à n'être que témoin du plaisir de mon prochain.

Nous avions, il y a quelque temps, dans notre château, un M. le comte de *Sainte-Aldegonde*, qui aurait cru faire un grand crime, s'il avait touché à une perdrix venue d'Angoulême au lac de Genève. Je crois que c'est le seul pythagoricien qui reste dans les Gaules. Sa vie est la condamnation de notre gourmandise. Mes quatre-vingt-quatre ans et mon extrême faiblesse me rendent encore plus pythagoricien que lui ; mais je ferai, jusqu'au dernier moment, de la secte des pyrrhoniens et de celle de vos amis. 1778.

Pardonnez à un pauvre malade qui peut à peine vous envoyer quatre lignes de remercîmens pour quatre perdrix ; mon cœur est à vous, et mes faibles mains vous embrassent. *V.*

LETTRE CCLXII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, le 25 de janvier.

MONSEIGNEUR,

La dernière lettre que vous avez bien voulu m'écrire m'a été d'une grande consolation, et en même temps m'a donné bien des regrets. Je vois que vous daignez m'aimer encore. Vous me plaignez sans doute de mourir loin de vous ; mais vous me plaindriez bien davantage de me voir réduit, par les maux qu'amène la décrépitude, à l'incapacité de vous faire ma cour. J'ai gémi de ne pouvoir vous marquer tous mes sentimens, lorsque vous suiviez ce

1778. procès si étrange et si étrangement jugé. Si j'avais pu approcher de vous secrétement, je vous aurais bien convaincu alors que j'étais persécuté à votre suite. Vous auriez vu que, si j'avais élevé ma faible voix comme j'en avais tant d'envie, je vous aurais beaucoup plus nui que servi. Vous connaissiez assez les horreurs d'un parti ridiculement acharné, mais peut-être n'étiez-vous pas descendu jusqu'à connaître la mauvaise foi et la scélératesse de la canaille de la littérature.

Je pense que vous voyez d'un œil de pitié la faiblesse que j'ai eue d'envoyer à M. de *Thibouville* une tragédie à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et de m'exposer à voir le cadavre de ma réputation déchiré par ces bêtes puantes dont je vous parle. J'ai eu très-grand tort. Vous êtes supérieur à votre âge, et moi je radote au mien; mais nous nous étions amusés de cette pièce dans Ferney avec M. de *Villette* et sa jeune femme. M. de *Thibouville* demeure à Paris dans la maison de M. de *Villette*. Il aime passionnément le théâtre et la déclamation; il s'y connaît parfaitement; il devait jouer dans cette pièce en société, s'il avait eu de la santé. Tout cela n'était qu'un projet d'amusement qui ne devait pas être public.

Malheureusement MM. de *Villette* et de *Thibouville* ont cru que ce dangereux public pourrait être aussi indulgent qu'eux. Ils ont imaginé qu'on pardonnerait à ma vieillesse; leur amitié les a trompés.

Je n'ai pas osé assurément vous adresser ce radotage de mes quatre-vingt-quatre ans. Je n'ai pas voulu renouveler le ridicule de ce vieux fou de *Crébillon*. Je vois trop comme vous m'auriez traité, de quelles

plaisanteries vous auriez égayé mon agonie, et vous auriez eu raison. 1778.

Pour goûter les vers ou la musique, il faut avoir l'esprit tranquille et du loisir. Je doute que vos affaires et votre situation vous laissent l'un et l'autre. Si vous aviez quelques heures à perdre, et si vous me commandiez absolument de vous envoyer la pauvre sotte Irène, je la retravaillerais de toutes mes forces; je tâcherais de la rendre moins indigne d'un maréchal de France, vainqueur des Anglais; je la mettrais à vos pieds. Je vous supplierais de ne la point montrer, comme vous avez montré la lettre où je vous parlais de mademoiselle *Raucourt*. Je vous conjurerais de m'épargner les ridicules qui peuvent n'être qu'amusans dans la société, mais qui sont mortels quand on est exposé à ce public cruel. Je suis si honteux de mon énorme sottise, à mon âge, que je tremble en vous en parlant. Je ne devrais avoir que deux objets, de mourir ou d'achever auprès de vous quelques jours qui me resteraient encore, et de les passer à vous témoigner la très-respectueuse et tendre reconnaissance que je conserverai pour vous jusqu'à mon dernier soupir. *V.*

1778.

LETTRE CCLXIII.

A M. COLINI, *à Manheim.*

Ferney, le 26 de janvier.

Le vieux malade, mon cher ami, n'a pas été en état de vous répondre au commencement de cet hiver. La nature a donné à mon ame un étui très-faible et très-mauvais, qui ne peut guère soutenir, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, le voisinage des Alpes, et les inondations de neige. Ma décrépitude est accablée de plus d'une manière; je n'en suis pas moins sensible à votre souvenir et à votre amitié.

Je vous fais mon compliment sur le bonheur que vous avez de servir un maître dont la tête est actuellement ornée de deux belles couronnes électorales.

La nouvelle des trente mille autrichiens campés à Straubingen, alarme nos pacifiques Suisses. Je ne puis m'imaginer que l'empereur veuille, pour son coup d'essai, vous faire la guerre. On dit qu'il ne s'agit que d'un passage; mais ne peut-on point passer sans avoir trente mille hommes à sa suite? Je ne suis pas politique; je me borne, mon cher ami, à vous souhaiter de la paix et du bonheur.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE CCLXIV. 1778.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Le 30 de janvier.

Mon cher ange, vous ne m'abandonnerez pas sans doute dans le déplorable état où je suis. Vous devez avoir reçu le paquet que j'ai envoyé à M. de *Montsauge*, administrateur des postes, pour vous être rendu par M. de *Vaines*. Il contient la lettre de *le Kain*, et ma réponse, avec d'autres lettres que je vous suppliais de vouloir bien faire tenir à leurs adresses, en cas que vous les approuvassiez.

Je travaille depuis près d'un mois, jour et nuit, à profiter, autant que le permet ma faiblesse, de toutes les sages critiques que vous m'avez faites. Je demande, encore une fois, pardon à votre aimable secrétaire de toutes les peines inutiles que ma précipitation lui a données. Vous sentez qu'à mon âge il faut du temps pour rendre un pareil ouvrage un peu moins indigne de vous et du public. Je n'en ai, dans le moment présent, ni le temps ni la force. J'ai cru, ces jours passés, que j'allais mourir non-seulement de vieillesse, mais des efforts que j'ai faits, et du chagrin que tout cela me cause. Les critiques sont déjà publiques ; trente personnes ont vu l'ouvrage, et toutes en ont fait des censures contradictoires. Les uns ont dit que les premiers actes ne passeraient point, les autres que le dernier était d'une froideur insupportable. *Le Kain* a soutenu que son rôle ne pouvait pas

1778. être souffert, et que c'est par cette raison qu'il l'avait refusé.

Ce serait absolument vouloir me tuer que de me forcer à donner Irène dans des conjonctures si humiliantes. Il serait plus honnête de me laisser mourir de ma belle mort. Tout ce que je vous demande actuellement, à vous, mon cher ange, et à M. de *Thibouville*, c'est qu'il ne soit plus question de cette malheureuse Irène jusqu'à ce que je l'aye finie et que vous en soyez contens. Il faut absolument jeter dans le feu l'exemplaire et tous les rôles, parce que tous seront changés. Je vous demande jusqu'à Pâques. Peut-être, malgré l'état horrible où je suis, aurai-je pu alors trouver quelque moyen de me rendre moins ridicule, et de vous faire moins de honte. *Crébillon* donna son Catilina à quatre-vingts ans, mais il l'avait commencé à quarante; et moi j'ai commencé Irène à quatre-vingt-deux passés, et je la finis dans ma quatre-vingt-quatrième année. Quand je demande six semaines pour achever ma besogne, et pour affronter les siffleurs du parterre, ce n'est pas trop assurément.

M. de *Thibouville* a un empressement inconcevable; il ne me parle que de madame la duchesse de *Bourbon* et de la reine; il veut qu'on m'immole ce carême, pour les amuser. Je dois répondre comme *Molière* aux empressés qui lui criaient, *le roi attend; il est le maître*, dit-il, *qu'il attende*.

Je sais fort bien que toute cette aventure fait du fracas dans votre Paris où le beau monde veut des nouveautés; et où la canaille immense des écrivains subalternes attend ces mêmes nouveautés pour les décrier, pour rire, pour faire rire, et pour gagner un

écu. Je vois tout l'excès du ridicule où je me jette à mon âge, la syndérèse dans le cœur, et la mort entre les dents, ou du moins entre les gencives, car de dents je n'en ai plus; mais il faut mourir comme j'ai vécu, en fesant des sottises. 1778.

Etendez bien vos ailes afin que je me cache dessous. Personne n'est jamais mort plus singulièrement que moi. Tout ce que je demande, c'est qu'on ne me fasse pas mourir ce carême, et qu'on attende le jour de la Quasimodo. Je suis persécuté aujourd'hui par des procès; je perds mon bien, la santé et la vie. De bonne foi, n'est-ce pas assez ? mon ange n'a-t-il pas pris sous sa protection une drôle de créature ?

Miserere meî.

LETTRE CCLXV.

A M. DE VAINES.

2 de février.

Je voudrais, Monsieur, que vous eussiez le contre-seing pour toute votre vie, pourvu que ce fût le contre-seing d'un directeur général des finances, et non d'un administrateur des postes. Vous me parlez de voyages; vous m'attendrissez et vous faites tressaillir mon cœur. Mais j'ai bien peur de ne faire incessamment que le petit voyage de l'éternité; car je suis roué, et mon corps est en lambeaux pour avoir été ces jours passés à Syracuse et à Constantinople : j'ai été si horriblement cahoté que je ne peux plus remuer.

1778. J'ai fait autrefois un voyage à Paris. Je ne crois pas avoir jamais demeuré trois ans de suite dans cette ville; je ne la connais que comme un allemand qui a fait son tour de l'Europe. Je me souviens que le roi de France, à qui on dit que je parlais bon français, me donna une place de palefrenier ordinaire de sa chambre, me permit ensuite de la vendre, et m'en conserva toutes les fonctions et toutes les prérogatives. J'eus aussi une place de copiste de gazettes sur les charniers Saints-Innocens. Je jouis encore de toutes ces grandes dignités.

Il y a peut-être quelques sacristains qui pensent qu'un étranger aussi étrange que moi n'oserait, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, venir boire de l'eau de la Seine; parce qu'ils soupçonnent que, dans mes voyages à Constantinople et à Pétersbourg, j'ai donné la préférence à l'Eglise grecque sur l'Eglise latine. Quelques habitués de paroisse ont même débité qu'il y avait contre moi, dans je ne sais quel bureau, une paperasse qu'on appelle *littera sigilli;* je puis vous assurer qu'il n'y en a point, et que ces sacristains ne disent jamais un mot de vérité; mais je sais que ces messieurs expédieraient contre moi très-volontiers *litteras proscriptionis.*

Franchement, je suis pénétré de reconnaissance pour tout ce que vous me dites, et pour ce que vous me proposez. Je vous dirai même que j'en profiterais vers la Saint-Jean, ou même vers la *Quasimodo geniti infantes*, si j'étais en vie dans ce temps-là.

Le vieux solitaire vous remercie tendrement, et salue madame de *Vaines. V.*

LETTRE

LETTRE CCLXVI. 1778.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mardi matin, 3 de février.

Mon cher ange, c'eſt moi qui vous écris aujourd'hui, ce n'eſt pas madame *Denis;* c'eſt moi qui ſuis déſeſpéré de ne pas accompagner nos voyageurs. J'ai eu la force de faire dix actes, et je n'ai pas celle de faire cent lieues. L'ame ſupporte des fatigues que le corps ne ſoutient pas; mais avec le temps on vient à bout de tout, et quand les cent lieues mènent dans votre voiſinage, on les fait gaiement. Je ne ſuis pourtant pas trop gai. Un homme de mon âge, qui vient de bâtir quatre-vingt-quatorze maiſons, qui eſt ruiné, qui a dix procès et dix actes de tragédie ſur le corps, n'a pas de quoi rire.

Quand eſt-ce donc que ce pauvre écloppé aura le bonheur de vous embraſſer, vous et votre aimable ſecrétaire? Je vais accompagner madame *Denis* juſqu'à la première poſte. Je n'ai pas le temps d'écrire à M. de *Thibouville;* ces dames lui parleront plus éloquemment que moi, et elles arriveront avant ma lettre.

1778.

LETTRE CCLXVII.

A M. LE KAIN. (*)

A Ferney, 19 janvier.

Je vous avais prévenu, Monsieur. Il est vrai que j'avais envoyé à des amis que je respecte, l'esquisse d'un ouvrage qui ne convenait guère à mon âge, mais qui après avoir été fini, et surtout corrigé par un travail assidu, d'après les sages critiques de ces mêmes personnes dont l'amitié m'est si précieuse, aurait pu rendre les derniers jours qui me restent un peu moins désagréables.

J'y travaillais nuit et jour malgré ma mauvaise santé, et j'espérais qu'à Pâques j'aurais pu par ma docilité, et ma déférence à leurs lumières, rendre la pièce moins indigne de vous. Je me flattais même que vous pourriez jouer le rôle de *Léonce*, qui n'est pas fatigant, et que vous auriez rendu très-imposant par vos talens sublimes.

Les amis respectables dont je vous parle, n'ont fait lire à l'assemblée de messieurs vos camarades, cette esquisse encore informe que pour avoir vos avis et les leurs, pour m'en instruire, et pour que tout fût prêt à Pâques.

Il convient sans doute qu'on remette la pièce et les rôles entre les mains de ceux qui ont bien voulu m'honorer de leur bienveillance dans cette occasion, et qui ont daigné entrer dans les détails de cette affaire.

(*) Il mourut le 8 février de cette année, âgé de 49 ans.

Les papiers publics disent que vous vous remariez. Je vous en fais mon compliment très-sincère ; je doute de ce mariage, puisque vous n'avez pas daigné m'en instruire. 1778.

Si la chose était vraie, je pense que la fatigue de vos noces ne vous mettrait pas dans l'incapacité de jouer l'hermite *Léonce* qui n'a pas de ces passions qui ruinent la poitrine, et qui parle de la vertu d'une manière qui semble être assez dans votre goût. Si vous aviez donné ce rôle à un autre, je craindrais de m'y opposer, car je suis très-sûr que vous auriez bien choisi.

J'ai toujours compté sur votre amitié depuis le jour où je vous ai connu dans votre jeunesse. Le temps a fortifié tous les sentimens qui m'attachent à vous. Vous savez trop combien madame *Denis* et moi nous vous sommes dévoués pour que nous nous servions ici de la formule ordinaire qui n'a jamais été dictée par le cœur.

Le vieux malade V.

LETTRE CCLXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Paris, le 19 de février.

M. le maréchal de *Richelieu* sort de chez moi ; il est touché des larmes de M. *Molé ;* il m'a assuré que madame *Molé* n'était pas absolument détestable. Il a tant dit, il a tant fait que j'ai été obligé d'envoyer le rôle de *Zoé* à madame *Molé*. On m'assure qu'on peut

1778. donner encore ce rôle à une autre; que le rôle de *Zoé*, au cinquième acte, est de la plus grande importance; que le tableau qu'elle fait de l'état d'*Irène* est un morceau principal qui exige une grande actrice, et que ce serait une chose essentielle d'obtenir de mademoiselle *Sainval* qu'elle daignât le jouer, comme mademoiselle *Clairon* débita le récit de *Mérope*; que cela seul pourrait faire réussir la pièce, et que M. *Molé* ne devrait point s'y opposer, puisque *Zoé* n'est point une simple confidente, mais une princesse favorite de l'impératrice; et que c'est en effet madame *Molé* qui ôterait le rôle à mademoiselle *Sainval*.

Voilà donc, mon cher ange, à quel point nous en sommes.

J'ai besoin plus que jamais de vos bontés et de vos ordres.

Dudit jour, à dix heures et demie du soir.

Mademoiselle *Arnoult* revient de chez mademoiselle *Sainval* la cadette qui lui a promis de jouer *Zoé*. Il ne s'agit plus que d'obtenir de M. *Molé* de convertir sa femme à laquelle on promet un rôle fait pour elle dans le Droit du seigneur, qui est entièrement changé, et qu'on pourrait jouer à la suite d'Irène, si cette Irène avait un peu de succès; sinon je dirai comme *Sosie*:

O juste ciel! j'ai fait une belle ambassade!

1778.

LETTRE CCLXIX.

A M. DE LA DIXMERIE,

Qui lui avait adressé des vers sur son retour à Paris.

A Paris, 19 de février.

Si on pouvait rajeunir, le vieillard que M. de *la Dixmerie* honore d'une épître si flatteuse, rajeunirait à cette lecture. Il est arrivé extrêmement malade. M. *Tronchin* lui défend d'écrire; mais il ne lui défend pas de sentir, avec la plus extrême reconnaissance, les bontés que M. de *la Dixmerie* lui témoigne avec tant d'esprit.

LETTRE CCLXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mars.

Pardon, mon cher ange, ma tête de quatre-vingt-quatre ans n'en a que quinze; mais vous devez avoir pitié d'un homme blessé qui crie, ne pouvant parler. Songez que je meurs, songez qu'en mourant j'ai achevé Irène, Agathocle, le Droit du seigneur, et fait quatre actes d'Atrée. Songez que *Molé* m'a mutilé indignement, sottement et insolemment; qu'il ne veut point jouer son rôle dans le Droit du seigneur, &c. Je

1778. fuis mort, et il faut que je coure chez les premiers gentilshommes de la chambre; voyez s'il ne m'eſt pas permis de crier : cependant j'avoue que je ne devrais pas crier ſi fort.

Je ſuis à vous, mon ange, à toute heure.

LETTRE CCLXXI.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Bijou-Ferney.*

A Paris, 15 de mars.

Le vieux malade n'a pu encore écrire à M. et à madame de *Florian*. Il a été à la mort pendant plus de quinze jours, depuis ſon accident. Il a fallu paſſer par toutes les horreurs qui accompagnent cet état. Il ſaiſit un moment où il ſouffre un peu moins, pour dire à M. et madame de *Florian* qu'il ſerait mort en les aimant de tout ſon cœur, et en comptant ſur leur ſouvenir.

Vous ſavez que tout parle guerre à Paris ; que le roi a déclaré, par ſon ambaſſadeur à Londres, qu'il veut la paix; mais qu'il fera reſpecter ſon pavillon et le commerce de ſes ſujets. Le traité avec les Américains eſt public. J'ai vu M. *Franklin* chez moi, étant très-malade : il a voulu que je donnaſſe ma bénédiction à ſon petit-fils. Je la lui ai donnée, en diſant : DIEU *et la liberté*, en préſence de vingt perſonnes qui étaient dans ma chambre.

L'ambaſſadeur d'Angleterre arriva une heure après. Tout ce que j'ai éprouvé de bontés de la cour et de

la ville, a été bien au-delà de mes espérances et même de mes souhaits; mais je ne crois pas que ce temps-ci puisse être convenable pour demander des grâces pécuniaires en faveur de ma colonie. Le roi est trop endetté. Les flottes ont coûté un argent immense. Les billets de la loterie de M. *Necker* perdent chacun quatre-vingts sur mille. Il y en a cinq mille à prendre, dont personne ne veut. Il n'est plus question d'économie, il ne s'agit plus que de vengeance. M. d'*Estaing* commande une escadre formidable, M. de *la Motte-Piquet* une autre. 1778.

Vous savez que M. *Dupuits* est à Paris, et qu'il espère être employé. Il est à croire que, sans guerre déclarée, il y aura des coups donnés. Pour moi, qui suis très-pacifique, je ne songe qu'à être défait de tous les polissons qui me parlent de *Shakespeare*, de *faxhall*, de *Rostbif*, de sauteurs anglais et de milords anglais.

Je demande bien pardon à M. de *Florian* d'entrer dans ces détails. J'aimerais bien mieux faire paver devant sa maison; mais je vois qu'il est plus aisé de guérir d'un vomissement de sang que d'obtenir de l'argent d'un gouvernement obéré, qui n'a pas même le moyen de payer le pauvre *Racle*. Il y a ici un luxe révoltant et une misère affreuse. Paris est le rendez-vous de toutes les folies, de toutes les sottises et de toutes les horreurs possibles.

Quand pourrai-je revoir Ferney, et embrasser tendrement le seigneur et la dame de Bijou!

1778.

LETTRE CCLXXII.

A M. DE VAINES.

A Paris, samedi à quatre heures, avril.

Oui, sans doute, Monsieur, les premiers *Pascal-Condorcet* qui viendront du pays étranger seront pour vous. Ce sont deux grands-hommes; mais le premier était un fanatique, et le second est un sage. Celui-ci est fait pour vous. Je me console dans mes douleurs, en vous souhaitant un bon voyage. *V.*

LETTRE CCLXXIII.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT, *à Versailles.*

A Paris, 16 d'avril.

Je demande bien pardon à madame *Dixneufans* de lui avoir écrit en cérémonie. Je pourrais avoir bien plus de tort avec vous, Monsieur, en vous remerciant si tard de votre très-agréable lettre; mais j'ai eu ces derniers jours une fièvre assez violente, suite de deux maladies mortelles dont je suis réchappé.

Je crois que M. l'abbé de *Beauregard*, prédicateur de Versailles, soi-disant ci-devant jésuite, m'aurait volontiers refusé la sépulture; ce qui est fort injuste: car on dit que je ne demanderais pas mieux que de l'enterrer; et il me devait, ce me semble, la même politesse.

Je ne crois point que le maître et la maîtresse de la maison se soient moqués de cet abbé *Beauregard*: c'est bien assez qu'ils ne se livrent pas à la fureur de son zèle, et c'est à quoi tous les honnêtes gens se bornent. 1778.

Il est permis à ces pauvres ex-jésuites de haïr tel homme qui les força, il n'y a pas long-temps, à restituer à sept enfans mineurs, tous au service du roi, leur bien de patrimoine dont ces bons pères s'étaient emparés. Ce sont de ces sacriléges que les dévots ne pardonnent jamais. J'ai fait rentrer dans leur bien six jeunes officiers dépouillés par eux. Il est vrai que je n'ai point prêché de carême; mais, en vérité, j'ai observé ce carême plus rigoureusement que tous les moines de l'Europe; aussi je suis plus diaphane et plus maigre qu'aucun des anciens disciples de *Loyola*: je ressemble au *Lazare* sortant de sa niche.

Je me flatte, Monsieur, que votre santé est bonne, et que vos affaires sont arrangées. Je m'intéresserai, jusqu'au dernier jour de ma vie, à tout ce qui peut vous toucher.

Conservez-moi des bontés qui font la consolation de mes derniers jours.

1778.

LETTRE CCLXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Le 20 d'avril.

Mon cher ange, vous m'avez ordonné de dépouiller le quatre pour habiller le cinq. Depuis cinq heures du matin, je déshabille fort aisément ce quatre, mais je crains d'être un mauvais tailleur pour le cinq.

La généreuse secrétaire est priée de corriger au second acte un petit couplet d'*Argide*, qui me paraît un peu trop brutal pour un prince aussi noble et aussi vertueux que lui. Il faudrait, je crois, tourner ainsi cet endroit :

Ne t'énorgueillis point d'être né de son sang ;
Souviens-toi de la fange où le ciel le fit naître.
Il a su la couvrir par les vertus d'un maître ;
Et les excès affreux qui l'ont trop démenti,
Te rendront au limon dont il était sorti.

Je crois que *la Rive* et *Molé* joueront bien les rôles des enfans d'*Agathocle*, qu'*Idaspan* convient fort à *Monvel*, que les cheveux blancs et la voix de *Brizard* suffiront pour *Agathocle*, et que le rôle d'*Idace* est beaucoup plus dans le caractère de madame *Vestris* que celui d'*Irène*, pourvu qu'elle se défasse de l'énorme multitude de ses gestes.

Enfin il me semble qu'Agathocle sera beaucoup mieux joué qu'Irène, de laquelle Irène je suis bien cruellement mécontent.

Je me jette entre les bras de mon cher ange pour ma consolation. Je ne demande que deux représentations d'Irène à la rentrée, pour égaler la gloire de M. *Barthe*. Il faut que je parte dans quinze jours, sans quoi tout périt à Ferney. J'espère, au mois de septembre, ne plus sortir de dessous les ailes de mon ange. (*a*) 1778.

(*a*) *Notice sur M. le comte d'*ARGENTAL; *Extrait du Journal de Paris, du* 16 *de janvier* 1788.

Par M. de LA HARPE.

MONSIEUR le comte d'*Argental* fut pendant cinquante ans (*) l'ami de M. de *Voltaire* : sa mort ne saurait être indifférente à ceux qui ont aimé ce grand-homme. Un autre grand-homme a dit : Il y a quelque chose de sacré dans les longs attachemens, *est aliquid sacri in antiquis necessitudinibus* (*Cicéron*) ; et sans doute ils sont encore plus respectables quand le génie est à côté de l'amitié. Le plus intime ami de l'écrivain le plus célèbre de son siècle est, en quelque sorte, un homme public; et c'est à ce titre que j'ai cru que vous pouviez, Messieurs, placer dans vos feuilles quelques lignes consacrées à sa mémoire ; car, d'ailleurs, j'ai toujours pensé que celui qui a été assez heureux pour n'avoir à remplir que les devoirs d'une vie privée, ne doit guère recevoir d'autres tributs après sa mort que les regrets et le témoignage de ceux qui l'ont connu et chéri ; tributs beaucoup plus honorables que ces notices nécrologiques, aujourd'hui si multipliées, bien moins par le désir d'honorer les morts que par la petite vanité de signer quelques phrases imprimées, et pour parler au public, à qui tout le monde veut parler.

Je n'ai point eu l'honneur d'être l'ami particulier de M. le comte d'*Argental* ; j'ai eu celui de vivre assez long-temps dans sa société et avec les personnes qui lui ont été les plus chères. Ce que j'ai à dire de lui n'est que l'expression des sentimens qu'il a laissés dans leur cœur, et le langage unanime de tous ceux qui l'ont approché. Les uns n'en parlent qu'avec les larmes de la reconnaissance et de la douleur, les autres qu'avec la plus affectueuse estime. Son commerce plaisait à tout le monde, et son caractère le faisait chérir de ses amis.

(*) Et même pendant soixante et dix ans; et cette longue amitié ne fut jamais troublée par le moindre nuage.

1778. Il paraît que M. d'*Argental* a été un des hommes les plus heureusement nés pour eux comme pour les autres. Passé les premières années de sa jeunesse, où l'on sacrifie plus ou moins aux passions de cet âge, il n'a eu que des inclinations douces et des plaisirs tranquilles. Il cultivait l'amitié, les lettres et la société : ce fut-là sa vie entière. Elle a toujours été la même, sans aucune altération, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Engagé quelque temps dans la magistrature, il en remplit les devoirs souvent pénibles et gênans, avec une exactitude qui semblait ne lui rien coûter. Par une tournure d'esprit aussi heureuse que rare, tout ce qui était pour lui une obligation, était au nombre de ses plaisirs. Devenu depuis ministre d'une cour étrangère, les correspondances régulières qu'il entretenait avec elle, et qui pouvaient être un assez grand travail dans un âge fait pour le repos, devinrent le principal objet de ses soins, et parurent entrer dans ses goûts. Le premier de tous et le plus vif fut toujours celui des lettres. Il fut lié avec tout ce que la France a eu de plus célèbre en ce genre, mais surtout avec *Voltaire*. On peut dire que son amitié pour lui fut sa passion dominante : c'était une espèce de culte. L'amitié est la seule où la superstition soit sans danger; elle n'a d'autre effet que d'agrandir à nos yeux celui que nous aimons; et si c'est un excès, il n'est pas contagieux : d'ailleurs, qui jamais eut plus que *Voltaire* le droit de le justifier?

M. d'*Argental* n'était point un de ces prôneurs charlatans qui s'énorgueillissent sous l'enseigne d'un grand nom. Son admiration pour *Voltaire* était un sentiment vrai et sans aucune ostentation; il adorait ses talens comme il aimait sa personne, avec la plus grande sincérité. Il jouissait véritablement de ses confidences et de ses succès; il n'en était pas vain, il en était heureux, et de si bonne foi, que tous ceux qui le voyaient lui savaient gré de ce bonheur. En effet, cette espèce de bonheur dont nous jouissons dans autrui, a quelque chose de si intéressant, que c'est peut-être le seul qui ne puisse exciter l'envie.

Avec beaucoup de douceur dans les mœurs, il n'avait pas moins de fermeté dans ses principes, deux choses qui ne s'allient pas communément; et c'étaient surtout ses principes qui déterminaient ses affections. Il en donna une preuve remarquable et qui mérite d'être rapportée. Il était lié depuis long-temps, par une correspondance journalière, avec un homme tout-puissant dans cette même cour, dont lui-même était ici le ministre. Cet homme éprouva la plus éclatante disgrâce, et fut obligé de quitter son pays. Il vint à Paris, et dans des circonstances si délicates, où tout autre aurait pu craindre de s'exposer soi-même en paraissant attaché à un proscrit, M. le comte d'*Argental*, qui ne le connaissait que par ses lettres, ne permit pas qu'il eût d'autre maison que la sienne, et se montra publiquement et constamment son ami et son défenseur, au risque de perdre une place qui faisait alors la plus grande partie de sa fortune. Rien n'est si commun

aujourd'hui que de se vanter d'avoir *du caractère*; mais on n'a pas coutume de le prouver de cette façon-là. 1778.

M. d'*Argental* ne se pressait pas non plus de parler de *sensibilité*; mais il avait en effet une ame très-sensible et un cœur aimant, et il n'attendait pas pour le montrer les grandes occasions, qui sont assez rares. Il avait cette sensibilité qui se montre dans tous les momens : il savait que, dans l'amitié, les petites choses sont d'un grand prix, parce qu'elles sont de tous les jours. Personne n'eut plus que lui de ces attentions délicates et continuelles qui sont le charme de la société intime. Souvent ses parens, ses amis étaient agréablement surpris de tout ce qu'il imaginait pour leur faire voir combien il s'occupait d'eux : le désir de leur plaire et de les voir heureux, était une de ses pensées habituelles dans un âge où le plus souvent l'on n'est pas plus satisfait des autres que de soi-même; et ceux qui vivaient avec lui racontent à ce sujet des détails qu'on n'entend pas sans attendrissement.

Dans un accès de fièvre, qui fut le commencement de la maladie dont il est mort au bout de trois jours, il fit des vers pour une dame qui depuis bien des années était son amie intime, et dont l'amitié est faite pour honorer tous ceux qui peuvent la mériter (*). Il en fesait peu, quoiqu'il les aimât infiniment; et l'on trouve encore dans ses derniers vers un sentiment aimable délicatement exprimé.

Il n'est pas nécessaire de dire que l'ami de *Voltaire*, et le premier dépositaire de toutes ses pensées et de tous ses écrits, avait un goût naturellement juste et un esprit orné, nourri de la politesse de ce beau siècle de *Louis XIV*, dont il avait vu la fin. Ce goût devait le rendre un peu sévère sur celui d'aujourd'hui; mais il aima toujours les vrais talens en tout genre; et notre grand acteur *le Kain* trouva en lui un protecteur aussi constant qu'affectionné.

Une longue vieillesse sans douleur, sans dégoûts et presque sans infirmités, devait être la récompense d'un esprit doux, d'un bon cœur et d'un caractère aimable. Sans ambition, sans cupidité, sans orgueil, M. d'*Argental* conserva jusqu'à la fin de ses jours les mêmes goûts, les mêmes plaisirs, les mêmes amis. Sa vie fut égale comme son humeur. Sa tête n'éprouva aucun affaiblissement. Spectacles, littérature, événemens publics, il s'intéressait à tout autant que ceux qui pouvaient voir devant eux un long avenir. Sa santé même était assez bonne pour qu'on dût se flatter que sa carrière pouvait se prolonger encore. Une fièvre soporeuse le conduisit au tombeau en peu de jours, aussi doucement qu'il avait vécu; et l'on peut dire qu'il s'est endormi dans la mort. Ceux qui le pleurent ont désiré que je rendisse à sa mémoire ce triste hommage dont ils se feraient acquittés mieux que moi, puisqu'ils ont mieux connu celui que je regrette avec eux.

(*) Madame de *Courteille*.

1778.

LETTRE CCLXXV.

A M. LE COMTE DE LALLI, *fils du général*,

Qui avait annoncé à l'auteur la cassation de l'arrêt du parlement qui avait condamné son père à la mort. (*)

Le 26 de mai.

LE mourant ressuscite en apprenant cette grande nouvelle; il embrasse bien tendrement M. de *Lalli;* il voit que le roi est le défenseur de la justice; il mourra content.

(*) M. de *Voltaire* était au lit de la mort quand on lui fit part de cet événement; il sembla se ranimer pour écrire ce billet qui peut être regardé comme les derniers soupirs de ce grand-homme; il retomba, après l'avoir écrit, dans l'accablement dont il n'est plus sorti, et expira le 30 de mai 1778, âgé de quatre-vingt-quatre ans et quelques mois.

Fin du Tome douzième et dernier.

TABLE ALPHABETIQUE

DES LETTRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

A.

ANONYMES. *Sur des questions métaphysiques.* Page 271

ARGENCE DE DIRAC. (M. le marquis d')

LETTRE I. 296
LETTRE II. 413
LETTRE III. 440

ARGENTAL. (M. le comte d')

LETTRE I. 4
LETTRE II. 10
LETTRE III. 29
LETTRE IV. 34
LETTRE V. 46
LETTRE VI. 49
LETTRE VII. 57
LETTRE VIII. 65
LETTRE IX. 67
LETTRE X. 73
LETTRE XI. 90
LETTRE XII. 96

LETTRE XIII. 125
LETTRE XIV. 177
LETTRE XV. 197
LETTRE XVI. 208
LETTRE XVII. 214
LETTRE XVIII. 227
LETTRE XIX. 249
LETTRE XX. 261
LETTRE XXI. 264
LETTRE XXII. 265
LETTRE XXIII. 274
LETTRE XXIV. 285
LETTRE XXV. 292
LETTRE XXVI. 304
LETTRE XXVII. 315
LETTRE XXVIII. 321
LETTRE XXIX. 334
LETTRE XXX. 342
LETTRE XXXI. 350
LETTRE XXXII. 356
LETTRE XXXIII. 367
LETTRE XXXIV. 376
LETTRE XXXV. 382
LETTRE XXXVI. 386
LETTRE XXXVII. 390
LETTRE XXXVIII. 393
LETTRE XXXIX. 395
LETTRE XL. 403
LETTRE XLI. 407

LETTRE XLII. 411
LETTRE XLIII. 427
LETTRE XLIV. 430
LETTRE XLV. 432
LETTRE XLVI. 436
LETTRE XLVII. 437
LETTRE XLVIII. 445
LETTRE XLIX. 449
LETTRE L. 451
LETTRE LI. 453
LETTRE LII. 458

AUDIBERT. (M.) 192

B.

BACQUENCOURT. (M. de)
LETTRE I. 279
LETTRE II. 319

BAILLY, (M.) *de l'académie des sciences.*
LETTRE I. 133
LETTRE II. 162
LETTRE III. 172
LETTRE IV. 344

BAUDEAU, (M. l'abbé) *auteur des Ephémérides du citoyen.* 78

BOCAGE. (Madame du) 415

BONCERF, (M. de) *auteur du livre intitulé : Les inconvéniens des droits féodaux.* 200

BOURGELAT. (M.) 32

C.

CHABANON. (M. de)

LETTRE I. 70
LETTRE II. 152
LETTRE III. 220
LETTRE IV. 348

CHATELLUX. (M. le chevalier de)

LETTRE I. 30
LETTRE II. 302
LETTRE III. 361
LETTRE IV. 374

CHRISTIN, (M.) *avocat à Saint-Claude.*

LETTRE I. 3
LETTRE II. 62
LETTRE III. 77
LETTRE IV. 99
LETTRE V. 196
LETTRE VI. 245
LETTRE VII. 340
LETTRE VIII. 433

COLINI. (M.) 444

CONDÉ. (Monseigneur le prince de)

LETTRE I. 327
LETTRE II. 333

CONDORCET. (M. le marquis de) 309

CONSTANT DE REBECQUE. (M. le baron de)

LETTRE I. 13
LETTRE II. 76

CROIX, (M. de) *secrétaire du roi, ancien trésorier de France, à Lille.*

LETTRE I. 365
LETTRE II. 439

CROIX, (M. de la) *avocat, qui lui avait envoyé plusieurs de ses mémoires.* 9

D.

DEBURE, (M.) *père, libraire à Paris.* 273

DEFFANT. (Madame la marquise du)

LETTRE I. 16
LETTRE II. 27
LETTRE III. 41
LETTRE IV. 53
LETTRE V. 63
LETTRE VI. 123

DELISLE. (M. le chevalier)

LETTRE I. 39
LETTRE II. 204

DELISLE DE SALES. (M.)

LETTRE I. 187
LETTRE II. 222
LETTRE III. 364
LETTRE IV. 414

DESESSARTS, (M.) *avocat, qui lui avait envoyé un mémoire pour deux nègres qui réclamaient leur liberté contre un juif.* 191

DIDEROT. (M.) 267

DIONIS DU SEJOUR, (M.) *conseiller au parlement, de l'académie des sciences, qui lui avait envoyé son Essai sur les comètes.*

LETTRE I. 7
LETTRE II. 218

DIXMERIE, (M. de la) *qui lui avait adressé des vers sur son retour à Paris.* 453

DODIN, (M.) *avocat à Paris.* 68

DUPONT, (M.) *chevalier de l'ordre de Vasa.*

LETTRE I. 88
LETTRE II. 115
LETTRE III. 179
LETTRE IV. 184

LETTRE V. 209
LETTRE VI. 211
LETTRE VII. 216

DUTERTRE, (M.) *notaire à Paris.*
LETTRE I. 329
LETTRE II. 378

E.

ENVILLE. (Madame la ducheſſe d') 21

ESPAGNAC, (M. le baron d') *qui lui avait envoyé l'Eloge du maréchal de Catinat, fait par M. l'abbé d'Eſpagnac, ſon fils.* 85

ETALLONDE DE MORIVAL. (M. d') 144

F.

FARGÈS, (M.) *conſeiller d'Etat.*
LETTRE I. 167
LETTRE II. 169
LETTRE III. 188

FAUGÈRES, (M. le baron de) *officier de marine, ſur un monument qu'il propoſe d'ériger aux grands-hommes du ſiècle de Louis XIV, dans la place de Montpellier.* 232

FLORIAN. (M. le chevalier de)
LETTRE I. 12
LETTRE II. 325

FLORIAN. (M. le marquis de)

LETTRE I. 323
LETTRE II. 454

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU, (M.) *qui lui avait envoyé une copie de son Discours sur les dégoûts de la littérature, et qui l'avait consulté sur le projet d'une édition de ses œuvres.* 421

G.

GOLTZ, (M. le baron de) *ministre du roi de Prusse.* 22

GUDIN DE LA BRENELLERIE. (M.)

LETTRE I. 290
LETTRE II. 349

H.

HARPE. (M. de la)

LETTRE I. 43
LETTRE II. 81
LETTRE III. 86
LETTRE IV. 111
LETTRE V. 147
LETTRE VI. 194
LETTRE VII. 225
LETTRE VIII. 241
LETTRE IX. 248

LETTRE X. 259
LETTRE XI. 269
LETTRE XII. 358
LETTRE XIII. 369
LETTRE XIV. 405
LETTRE XV. 409
LETTRE XVI. 423
LETTRE XVII. 434
HENRIQUEZ, (M.) *graveur.* 338

L.

LALANDE. (M. de) 25
LALLI, (M. le comte de) *fils du général, qui avait annoncé à l'auteur la cassation de l'arrêt du parlement qui avait condamné son père à la mort.* 459
LAMBERT, (M. le comte de) *auteur du mémorial d'un mondain.* 337
LAUNAY, (M. de) *maître des requêtes.* 429
LAUS DE BOISSY, (M.) *qui lui avait envoyé une seconde édition de sa critique des Trois siècles.*
LETTRE I. 48
LETTRE II. *Sur sa réception à l'académie des Arcades de Rome.* 237
LE GENTIL. (M.) 255
LE KAIN. (M.) 450
LIGNE. (M. le prince de) 314

M.

MALESHERBES, (M. de) *ministre d'Etat.* 118

MARMONTEL. (M.)

LETTRE I. 201
LETTRE II. 359

MESSANCE, (M. de) *receveur des tailles en Forez, qui lui avait envoyé ses calculs sur les probabilités de la durée de la vie.* 379

MEUNIER. (M. de) 263

MIRBECK, (M. de) *avocat aux conseils et secrétaire du roi, qui lui avait envoyé un exemplaire imprimé de la requête des habitans du mont Jura, contre les moines de Saint-Claude.*

LETTRE I. 326
LETTRE II. 339

MORELLET. (M. l'abbé)

LETTRE I. 82
LETTRE II. 87
LETTRE III. 119
LETTRE IV. 142
LETTRE V. 145
LETTRE VI. 183

N.

NOAILLES. (M. le maréchal de) 352

P.

PANCKOUCKE, (M.) *libraire à Paris.*
LETTRE I. 341
LETTRE II. 362
PARMENTIER. (M.) 45
POMARET. (M. de)
LETTRE I. 219
LETTRE II. 260
LETTRE III. 336

R.

RICHELIEU. (M. le maréchal duc de)
LETTRE I. 19
LETTRE II. 37
LETTRE III. 71
LETTRE IV. 102
LETTRE V. 281
LETTRE VI. 331
LETTRE VII. 346
LETTRE VIII. 372
LETTRE IX. 389

LETTRE X. 397
LETTRE XI. 441
ROCHEFORT. (M. le comte de) 456
ROCHEFOUCAULD. (M. le duc de la) 23

S.

SAINT-JULIEN. (Madame de)
LETTRE I. 24
LETTRE II. 59
LETTRE III. 94
LETTRE IV. 97
LETTRE V. 105
LETTRE VI. 108
LETTRE VII. 109
LETTRE VIII. 113
LETTRE IX. 120
LETTRE X. 131
LETTRE XI. 135
LETTRE XII. 154
LETTRE XIII. 223
LETTRE XIV. 239
LETTRE XV. 243
LETTRE XVI. 252
LETTRE XVII. 257
LETTRE XVIII. 287
LETTRE XIX. 298
LETTRE XX. 306
LETTRE XXI. 353

SAURIN. (M.) 401

SAUVIGNI. (Madame de) 14

SCHOMBERG, (M. le comte de) *maréchal des camps et armées du roi, &c.*

LETTRE I. 93
LETTRE II. 416
LETTRE III. 422

SELIS, (M.) *professeur au collége d'Harcourt.* 366

SPALANZANI. (M. l'abbé)

LETTRE I. 203
LETTRE II. 246

T.

THIBOUVILLE. (M. le marquis de)

LETTRE I. 156
LETTRE II. 300
LETTRE III. 317
LETTRE IV. 418
LETTRE V. 425

TOURAILLE. (M. le comte de la)

LETTRE I. 332
LETTRE II. 386

TOTT. (M. le baron de) 278

TRESSAN. (M. le comte de)

LETTRE I. 175
LETTRE II. 206
LETTRE III. 297
LETTRE IV. 380

TRUDAINE. (M. de)

LETTRE I. 127
LETTRE II. 140
LETTRE III. 164
LETTRE IV. 311

TURGOT, (M.) *ministre d'Etat, contrôleur général des finances.*

LETTRE I. 129
LETTRE II. 137
LETTRE III. 149
LETTRE IV. 157
LETTRE V. 161
LETTRE VI. 181
LETTRE VII. 230

V.

VAINES, (M.) *premier commis des finances.*

LETTRE I. 36
LETTRE II. 61
LETTRE III. 75
LETTRE IV. 84
LETTRE V. 153
LETTRE VI. 195
LETTRE VII. 212
LETTRE VIII. 221
LETTRE IX. 229
LETTRE X. 236
LETTRE XI. 241
LETTRE XII. 277
LETTRE XIII. 284
LETTRE XIV. 293
LETTRE XV. 370
LETTRE XVI. 375
LETTRE XVII. 384
LETTRE XVIII. 385
LETTRE XIX. 404
LETTRE XX. 410
LETTRE XXI. 447
LETTRE XXII. 456

VASSELIER. (M.) 206

VIDAMPIERRE. (Madame la comteſſe de) 238

VILLETTE. (M. le marquis de) 399

VILLEVIEILLE. (M. le marquis de)

LETTRE I. 295

LETTRE II. 363

VITRAC, (M. l'abbé de) *sous-principal du collége de Limoges, des académies de Montauban, Clermont-Ferrand, la Rochelle, &c.* 139

Fin de la Table du tome douzième et dernier.

Dl 54011

1918

ULB Halle 3
005 812 534

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-711929-p0491-6

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-711929-p0492-2

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME SOIXANTE-TROISIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1784.

Farbkarte #13 B.I.G.
Blue Cyan Green Yellow Red Magenta White 3/Color Black
Centimetres Inches
Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-711929-p0493-8